



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Myriam JACQUOT

**CHRISTIANISATION
ET CADRES DE LA VIE RELIGIEUSE
AU NORD-OUEST DU DIOCESE DE TOUL
DES ORIGINES A LA FIN DU XIIème SIECLE**

THESE DE DOCTORAT EN HISTOIRE MEDIEVALE

Sous la direction de M. le Professeur Michel BUR

TOME 2

NANCY

2003

ANNEXE I

PRESENTATION DES NOTICES

Il nous a semblé nécessaire de réunir les informations disponibles sur les différents sites que nous avons étudiés.

Pour cela, les renseignements ont été regroupés sous le nom des villages ou des lieux de peuplement ancien. Quand le toponyme a changé, c'est le plus ancien qui apparaît d'abord, suivi de l'actuel.

Nous avons aussi tenu compte des pouillés anciens. Nous indiquons si la paroisse est citée dans la première version, celle de 1303, mais les circonscriptions ecclésiastiques et les collations sont celles de la version de 1402. En effet, l'édition de Carrière et Longnon ne précise pas vraiment si les collations peuvent être plus anciennes. Le manuscrit de la Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc n'apporte pas davantage de réponses dans ce domaine. Nous ne précisons pas les pages de l'édition de Carrière et Longnon.

Quand les dates des fêtes paroissiales n'étaient pas indiquées clairement, nous ne les donnons pas, car parfois, elles ne correspondent pas à la fête du patron titulaire, ce qui permet de découvrir un patron secondaire ou une dévotion abandonnée.

Les références des documents sont abrégés. Il convient de se reporter à la liste des sources éditées, pour les retrouver complètes.

Les indices archéologiques émanent des DRAC de Lorraine et Champagne-Ardenne. Nous avons pu consulter les dossiers de tous les villages. Cependant, les renseignements qu'on y trouve sont souvent des compilations de découvertes anciennes, fortuites, qui sont mal ou pas datées. On peut regretter que des travaux ne soient pas menés, notamment sur le matériel ancien conservé, pour donner des éléments de datation plus fiable. De même, les travaux universitaires sont ignorés de ces dossiers, ce qui amputent d'une bonne part leur intérêt. Quelques abréviations ont été utilisées :

- PréH : Préhistoire
- ProtoH : Protohistorique
- Paléo : Paléolithique
- Néol : Néolithique
- Mésol : Mésolithique
- GR : Gallo-Romain
- HMA : Haut Moyen Age
- MA : Moyen Age
- Mod : époque Moderne

Les décimateurs n'ont pas été mentionnés car ils ont très nombreux et changeants, quand ils sont signalés, au Moyen Age. Le pouillé de 1402 les ignorent, celui de 1711 les donne, nous y renvoyons.

Nous avons choisi de ne prendre en compte dans ces notices, que les faits avérés par des documents. Ainsi, nous n'essayons pas d'y dater les églises et les paroisses : nous renvoyons à la synthèse.

Nous avons fourni des renseignements, quand nous en disposions, jusqu'à la Révolution. C'est le cas pour la Meuse, pour laquelle un volume de *Paroisses et Communes de France* est sorti. Les auteurs apportent des informations sur les villages (nom, nombre de feux, circonscriptions administratives, statut paroissial, dédicaces, collateurs de l'église,...) pour l'Ancien Régime (1790) et l'époque actuelle.

Les références des sources sont données de manière abrégée, sauf pour les cotes d'archives. Nous renvoyons pour plus de précision à la bibliographie sur les sources éditées. Pour elles, nous avons nommé le transcritteur, les numéros des actes et des pages, quand il y avait lieu de le faire. Le latin médiéval n'est pas notre spécialité et nous nous sommes beaucoup servi des mémoires de maîtrise qui ont transcrits des chartes ou des cartulaires, sans pouvoir corriger les fautes éventuelles qui subsistaient. De même, les transcriptions d'actes originaux peuvent encore contenir des fautes pour lesquelles, par avance, nous demandons l'indulgence du lecteur. Cependant, nous avons aussi recopié fidèlement ce que nous lisions, même lorsque nous constatons des erreurs de grammaire ou d'accord.

ABAINVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Abainville	Paroisse (1303) : Abainville
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 922-962, *Amboldi villam*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Aubienvilla*, pouillé, p. 313.

1499, *Ecclesia de Ambrevillam*, ADMM, G 1384, n° 100, p.38.

Première mention de la paroisse : 1303, *Aubienvilla*, Pouillé, p. 313.

Archéologie : GR : atelier de potier

HMA : sépultures en terre libre (5^{ème}-7^{ème} siècles)

MA : château (14^{ème} siècle)

Histoire :

Gauzelin, évêque de Toul de 922 à 962, acquiert pour son Eglise du comte de Laon *a Rotgero comite Amboldi villam in pago Ordonens* (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640). Cependant, il n'est pas fait mention d'une église.

Celle-ci n'apparaît dans la documentation qu'en 1499, quand le pape Alexandre VI donne une bulle *par laquelle sur les représentations faites par le Curé d'Abainville que depuis plus de 40 ans il desservait le Cure de St Pierre de de Louze parce que dans le tems de guerre toutes les maisons de de Louze avoient été détruites excepté l'Eglise ; que depuis le retablissement des maisons le Curé d'Abainville avoit fait les fonctions curiales à Delouze,*

ce qui faisoit une reunion tacite, pourquoi le Pape reunit autentiquement la Cure de St Pierre de Delouze avec tous ses revenus à la Cure d'Abrenville. « Nos Ecclesiam Sancti Petri de Dolosa cum omnibus juribus et pertinentiis suis dictae Ecclesiae de Ambrevillâ unimus annectimus, et incorporamus », (ADMM, G 1384, p. 38).

Néanmoins, le pouillé de 1711 reconnaît à Delouze le statut de paroisse sans que l'on puisse savoir quand elle a été rétablie. Son statut d'annexe d'Abainville n'a donc été que temporaire, peut-être dû aux difficultés des temps.

On ne sait qui était le collateur en 1402, mais en 1711, il s'agissait du chapitre de Toul, qui était également décimateur.

AINGOULAINCOURT

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Aingoulaincourt	Paroisse (1303) : Aingoulaincourt
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, le village autour	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Loup et Saint Rémi

Fête : ?

Première mention du village : 988, *Ingolini curtis, Gallia Christiana*, t.13, c. 979.

Première mention de l'église : 988, *ecclesiam Ingolini curtis, Gallia Christiana*, t. 13, c. 979.

Première mention de la paroisse : 1202, *ecclesiam de Panceio et Angouleincourt, ADM*, 10 G 2, p. 344.

Archéologie : GR : rien

HMA : sarcophage (mérovingien ?)

Histoire :

En 988, l'évêque de Toul Saint Gérard donne l'église au prieuré Saint Michel de Toul, dépendant de l'abbaye Saint-Mansuy (Schoellen, n° 28, p. 121).

Elle ne semble pas être paroisse car en 1202, Gérard, archidiacre de Toul, donne *ecclesiam de Panceio et Angouleincourt* au couvent de Ligny (ADM, 10 G 2, p. 344). A cette date, elle paraît n'être qu'une succursale.

Pourtant, le pouillé de 1303 la cite parmi les paroisses sous le nom de *Golaincouria*. Elle aurait donc été érigée entre ces deux dates. Le pouillé de 1402 ne précise pas son collateur.

Néanmoins, celui de 1711 la donne annexe de Soulaincourt (t. 2, p. 68). Il y aurait eu inversion du centre paroissial pendant l'époque moderne.

ALLAMPS

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Colombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Allamps	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3316 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au Nord-Est du village, qu'elle domine, à mi-pente	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre (et Saint Paul)

Fête : ?

Première mention du village : vers 678-679, *Alonum*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

Première mention de l'église : 1196, *ecclesie beati petri dalum*, ADMM, G 168.

Première mention de la paroisse : 1196, *ecclesiam de Aloni et de Bariseio*, Prud'homme, n° 49, p. 84.

Archéologie : GR : rien

MA : église (13^{ème} siècle), fortifiée

Histoire :

Cité au VII^{ème} siècle (*Alonum*), dans les *Gesta Episcoporum Tullensium* (MGH, t. VIII, p. 635) parmi les acquisitions de l'Eglise de Toul, Allamps fait partie des biens confirmés par Charles le Gros à l'Abbaye Saint Epvre de Toul en 884 (...*et Alano, cum omnibus appendiciis suis*, ... , Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 313).

En 1196, l'évêque de Toul Eudes donne l'église d'Allamps et ses dépendances, Barisey-la-Côte et Housselmont, à un clerc Hugues (*O., Dei gratia, Leuchorum episcopus, universis ad quos presentes littere pervenerint, salutem in Deo. Noverint universi presentes litteras inspecturi quod, cum A., miles de Rossul, in manu nostra resignasset quicquid juris*

habebat in dotaliciis ecclesie beati Petri d'Alum cum appendiciis scilicet de Barisei in colle et de Houceleumont, ad petitionem ipsius A., laude et assensu domini de Borlenmont, H. clerico persone ejusdem ecclesie contulimus et concessimus libere et integre possidendum et ut firmum et stabile permaneat sigilli nostri munimine dignum duximus roborare [sic], Prud'homme, n° 39, p. 70). Elle est donc paroisse puisque Barisey en dépend.

Pourtant, en 1303, le pouillé ne lui accorde plus le rang paroissial mais la cite comme une annexe de Barisey. Est-ce parce qu'elle a été donnée au chapitre de Brixey par l'évêque en 1264 (*iure patronatus ecclesiae ... d'Alan cum eius appenditiis*, ADMM, G 197) ? Elle pourrait alors ne plus apparaître dans les églises paroissiales.

En 1668, *Jean Gaillard prestre curé de barisey La Coste et allamp* est cité dans un acte entre l'évêché de Toul et la collégiale de Brixey (ADMM, G 170, f° 1 v°). Est-ce à dire qu'elle est succursale de Barisey-la-Côte ?

En 1711, le pouillé la considère comme une paroisse qui a pour patron le chapitre de Brixey mais avec l'évêque de Toul pour collateur (*Pouillé de Toul*, t. 2, p. 293-294).

AMANTY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Amanty	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Epiez
Site de l'église : extrémité Nord du village	Collateur (1402) : Chapitre de Liverdun

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1112, Amanty, Douche, n° 74, p. 247.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1303, *Ecclesia de Espeio et Amanti*, pouillé, p. 328.

1707, érigé par Mgr. de Bissy, ADMM, G 169, f° 1 r°.

Archéologie : GR : substruction, voie

MA (HMA ?) : cimetière et ancienne église

Histoire :

En 1112, l'évêque de Toul Ricuin confirme les droits d'une chapelle Saint Romain d'Amanty à Saint Léon de Toul (Douche, n° 74, p. 247). Pour A. Sosson (p. 30), elle abrite un prieuré dont on ne connaît l'existence que par des documents très postérieurs. Le pouillé de Verdun mentionne *un prieuré, sous le titre de Saint Romain, uni à la mense abbatiale de Saint Léon de Toul, [qui] se trouvait au lieu-dit Saint Rémy, entre Amanty et Maxey-sur-Vaise* (t. 3, p. 183). F. Liénard, reprenant le pouillé de 1711, parle d'un prieuré Saint Florentin uni à la mense abbatiale de Saint Léon de Toul (*Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 3).

D'après Lemoine, la chapelle se situait dans le cimetière, sur la côte, et aurait été démolie en 1774 (p. 278). Doit-on y voir la première église d'Amanty ? Dans ce cas, elle

aurait été érigée en paroisse au Moyen Age, les droits de sépulture étant une prérogative de l'église paroissiale, à moins qu'il ne s'agisse que d'une chapelle cimétériale, vestige d'une *cella* de Saint Léon de Toul, donc médiévale.

Elle n'apparaît pas dans la liste des paroisses ni en 1313, ni en 1402, mais comme une annexe d'Epiez dans la liste des collateurs (p. 328).

En août 1579, *Allophes charpentier, cure du village de espier et damanty son annexe*, reconnaît qu'il n'a aucun droit sur une contrée du finage de Burey-en-Vaux (ADMM, G 184). Il semble donc qu'elle n'ait jamais été paroisse au Moyen Age, puisqu'elle est érigée seulement en 1707, par Mgr de Bissy, évêque de Toul (ADMM, G 169), la collation restant au chapitre de Liverdun..

ANDERNAY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Andernay	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : milieu du village, bord de plateau	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Notre-Dame de l'Assomption

Fête : 15 août

Première mention du village : 1171, *Andernaico*, Parisse, *Actes de Sophie à Henri Ier*, n° 34, p. 88.

Première mention de l'église : 1211, *de Andernay* [...] *Ecclesias*, ADM, 27 H 3, p. 35.

Première mention de la paroisse : 1715, érection en cure, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 306-307.

Archéologie : Préh : éperon barré

GR : diverticules, substruction, objets, monnaies

MA : château

Histoire :

La première mention de ce toponyme apparaît dans un acte de la comtesse de Bar Sophie qui confirme la donation à l'abbaye de Jandeurs du châtelain de Bar, Philippe, d'un pré à *Anderniaco* (Parisse, *Actes de Sophie à Henri Ier*, n° 34, p. 88).

Cependant, en 1170, Pierre, évêque de Toul, donne à l'abbaye de Jandeurs l'église de Contrisson (ADMM, B 476, n° 44). Le Cartulaire de l'abbaye de Jandeurs affirme, au XVIII^{ème} siècle, *que le titre primordial de la donation de l'Eglise de Contrisson et de ses dépendances faites à l'Abbé de Jandeurs par Pierre Evêque de Toul en 1170 ne fait aucune mention ni d'Eglise ni d'annexe dans Andernay quoique personne ne révoque en doute que*

depuis ce tems en vertu de la donation des habitans et Paroissiens dudit Andernay ont toujours eu et commys pour leur Curé le Religieux nommé par l'Abbé de Jandeures à la dite Cure ou Eglise de Contrisson, et qu'il n'y a jamais eu de donation particulière de l'Eglise et des dîmes d'Andernay (ADM, 27 H 3, t. 1, p. 301-302). A l'appui de cette thèse, en 1212, un acte de l'abbaye mentionne « *capellam nostram de Andernis* » dans le cartulaire (ADMM, B 479, f° 32 v°).

Le pouillé de 1303 (et celui de 1402) ne mentionne que Contrisson sans faire état, à son habitude, des dépendances. Il ne cite donc pas Andernay.

Néanmoins, en 1557, l'abbaye de Jandeures est considérée comme décimateur et collateur de Contrisson et de sa dépendance Andernay (*La Cure de Contrisson et Andernay Son Annexe est en la présentation et collation de l'Abbé de Jandeures*, d'après un ancien cartulaire de Jandeures, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 302).

Cet état de fait se poursuit jusqu'en 1714, date à laquelle *Les habitans et communauté d'Andernay se sont présentés à Toul pour demander au Seigr Evêque que Andernay devenu annexe par le malheur des guerres soit érigé en cure ; ils apportent pour preuve de leur demande le malheur des guerres, ce malheur est de vielle datte, les curés nommés à la cure de Contrisson ont toujours pris possession d'Andernay comme annexe, depuis très longtemps on pourroit dire depuis qu'elle a été donnée à l'abbaye de Jandeures ; c'est-à-dire depuis 1170 Date de la donation de la cure de Contrisson à la dite abbaye*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 294). Après enquête contradictoire, l'évêque rend sa décision le 3 juillet 1715 : *nous avons détaché et désuni de l'Eglise de Contrisson, l'Eglise d'Andernay, l'avons érigé et l'érigeons en cure et en titre de Bénéfice perpétuel à charge d'ames pour être à l'avenir tenuë, possedée et desservie [...] par un Curé titulaire et y résidant qui sera par nous incessamment nommé et institué, [...] sur la nomination des Abbés de Jandeures à qui la droit de patronage en appartiendra, et pour fixe et dotation de la dite Cure ainsy par nous érigée, nous avons assignée au Curé le tiers dans les menuës dismes d'Andernay et la totalité des noales dudit lieu*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 306-307).

AULNOIS-EN-PERTHOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie-sur-Saulx
Commune : Aulnois-en-Perthois	Paroisse (1303) : Aulnois-en-Perthois
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : Nord-Est du village, en terrain plat. Cimetière autour.	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin / Saint Martin et Saint Paul (Pouillé de 1711)

Fête : 11 novembre, lundi de Pâques (St Joseph)

Première mention du village : 1239, *Auneto villa*, Siebert-Feuerstein, n° 6, p. 11.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Alneto prope Ancervillam*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1264, *cure D'aulnoÿ*, ADM, 28 F 2, p. 244.

1303, *Alneto prope Ancervillam*, pouillé.

Archéologie : Préh : matériel, pointe de flèche, station de surface

GR : carrière (1^{er} siècle ap. JC), 2 habitats

MA : maison seigneuriale, église (11^{ème} s. en partie) fortifiée (16^{ème}-17^{ème} s.)

Histoire :

Aulnois apparaît seulement en mai 1239, à l'occasion d'une donation par Henri II, comte de Bar, au prieuré de Rupt-aux-Nonnains, d'un muid de blé à prendre tous les ans *in terragiis ... de Auneto villa* (Siebert-Feuerstein, n° 6, p. 11).

En 1264, Thiébaud, comte de Bar, amortit *la collation de la cure D'aulnoÿ* à l'abbaye de Jovilliers (ADM, 28 H 2, p. 244).

L'existence de la paroisse est confirmée par le pouillé de 1303.

En 1347, un différend entre le prieur de Rupt-aux-Nonnains et le curé du lieu est réglé par *piere curei de Alnoÿ et ... Chiesse curey de haironville* (ADMM, H 2498, n° 24).

Le pouillé de 1402 ignore le collateur (il ne donne pas les églises dépendantes de Jovilliers ni du prieuré de Rupt-aux-Nonnains), alors que celui de 1711 donne *l'archidiacre de Rinel*.

Le pouillé de Verdun précise que *le culte de Saint Joseph est depuis plusieurs siècles très populaire à Aulnois. Le lundi de Pâques, fête solennelle en son honneur, avec cérémonies particulières et processions publiques dont l'origine paraît remonter à 1650* (t. 2, p. 254). Il ne semble pas médiéval, et en tout cas n'intéresse pas vraiment notre période d'étude.

AULNOIS-SOUS-VERTUZEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Euville	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Sébastien

Fête : 20 janvier

Première mention du village : 1019, *in Alneto, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462.

Première mention de l'église : 1294, l'église d'Aulnois est dite annexe de Vertusey, ADMM, G 1384, p. 86.

Première mention de la paroisse : 1294, Aulnois est dite annexe de Vertusey, ADMM, G 1384, p. 86.

Archéologie : MA : château, église fortifiée fin 16^{ème} s.-début 17^{ème} s.) : *Seule la tour est ancienne. Le reste est classique [1779]. [...] C'est à ce moment [la reconstruction] que la nef a été désorientée. L'ancienne nef se situait à l'Est de la tour, exactement à l'opposé de la nef actuelle. La tour est romane, mais elle a été exhaussée au XVème siècle*, Levasseur, p. 60.

Histoire :

La première mention de ce village (*in Alneto*) se trouve dans une transaction passée en 1019 entre l'évêque Bertold et *Odelricum militem et uxorem ejus Vodam* à propos du château de Void (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462).

En 1294, une charte de l'évêque de Toul Conrad *approuve la donation au chapitre [cathédral] par Geoffroy Seigneur Daspremont du droit de patronage des Eglises*

paroissiales de Rambuecourt, de Vertusey et d'Aulnoy ces deux dernières dépendantes l'une de l'autre « quarum unadependet ab alterâ » (ADMM, G 1384, p. 86). Aulnois est donc une succursale.

Les pouillés de 1303 et de 1402 ne la mentionnent pas.

En 1655, le chanoine tournaire du chapitre cathédral de Toul nomme un curé *ad ecclesiam parochiale loci de Vertussio cum eius annexa de annetii* (ADMM, G 109, f° 9 v°).

Celui de 1711 la reconnaît annexe de Vertuzey (t. 2, p. 337). La situation perdue jusqu'à la Révolution.

BADONVILLIERS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Badonvilliers-Gérauvilliers	Paroisse (1303) : Badonvilliers
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église: au milieu du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 963-994, *alodium Baddonviler*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642.

Première mention de l'église : 963-994, *alodium de Baddonwiller cum ecclesia*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642, note m.

Première mention de la paroisse : 963-994, *alodium de Baddonwiller cum ecclesia*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642, note m.

1303, *Baudonvillari*, pouillé.

Archéologie : GR : voie, vestiges de bains

Histoire :

Les *Gesta Episcoporum Tullensium* énumèrent les acquisitions de l'Eglise de Toul sous l'épiscopat de Saint Gérard ((963-994), et une des copies mentionnent *alodium de Baddonwiller cum ecclesia*, (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642, note m). Peut-on considérer que la paroisse existe à cette époque ou que c'est l'évêque qui érige l'église ? Quoi qu'il en soi, la paroisse semble exister en l'An Mil.

En 1257, un traité de paix entre le chapitre de l'Eglise de Toul et le comte de Bar Thiébaud précise que *le chapitre donne au Comte tout ce qu'il a en la ville et au ban de*

Badonviller et de Girauviller, sans l'église ni les dixmes qui demeurent au chapitre. Et doit le chapitre faire acquitter au prêtre de la Ville la Justice terrienne de Badonviller et de Girauviller (ADMM, G 1384, p. 161). Ainsi, le chapitre cathédral possédait déjà en 1257 la paroisse de Badonvilliers qui avait pour annexe Gérauwilliers.

La situation ne change pas pendant le Moyen Age puisque le pouillé de 1303 cite Badonvilliers au nombre des paroisses, et pas Gérauwilliers.

Cependant, en 1707, un acte est passé devant *M. Nicolas Lallemand prestre curé de Girauwilliers et Badonvilliers son annexe* (ADMM, G 169). Serait-on en présence d'une inversion de chef-lieu paroissial opéré à l'époque moderne, peut-être à l'occasion des destructions de la Guerre de Trente Ans ? En tout cas, la situation perdure jusqu'à la Révolution. Le pouillé de 1711 la reconnaît *annexe ou Mere Eglise* [de Gérauwilliers] (t. 2, p. 276).

BAR-LE-DUC

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Bar-le-Duc	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Bar-le-Duc	Paroisse (1303) : Bar-le-Duc
Carte IGN : 3115 Ouest /3114 O(1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur la voie romaine, dans la vallée	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Nativité de la Sainte Vierge (après 1766, Assomption)

Fête : 8 septembre

Première mention du village : III^{ème} siècle, *Caturices*, Table de Peutinger.

922, ... *de vino ... de Barro*, ADMM, 2 F 3, n° 4.

Première mention de l'église : 1088, *altare apud eandem Barrivillam in honore Sanctae Mariae sepe Virginis consecratum*, ARTEM, n° 114.

Première mention de la paroisse : 1088, *altare apud eandem Barrivillam in honore Sanctae Mariae sepe Virginis consecratum*, ARETM, n° 114.

Archéologie : GR : diverticule, trouvailles isolées, 3 substructions

HMA : atelier monétaire (7^{ème} s.), sarcophages, 8 tombes en pierre, 1 stèle funéraire mérovingienne

MA : château

Histoire :

Dès le III^{ème} siècle, dans la Table de Peutinger, on trouve le toponyme ancien de *Caturices* ou *Caturiges*. Il faut attendre juin 894 pour que, dans une confirmation par le roi Arnould d'un diplôme de Charles le Gros rétablissant dans ses possessions l'Eglise de Toul,

Barro soit cité comme un lieu où l'évêque détenait la dîme des récoltes, du vin et du foin (ADMM, 2 F 3, n° 4).

En 1088, l'évêque de Toul donne l'église au prieuré fondé à Notre-Dame de Bar par la comtesse Sophie et appartenant à l'abbaye de Saint-Mihiel (*dedimus Sancto Michaeli altare apud eandem Barrivillam in honore Sanctae Mariae semper virginis consecratum*, ARTEM, n° 114). La collation est également donnée puisqu'un acte passé entre 1092 et 1105 entre Pibon et Thierry, comte de Bar, règle un litige sur la paroisse de Bar (Douche, n° 50, p. 205).

Entre 1119 et 1124, Ricuïn, évêque de Toul, confirme à Saint-Mihiel les possessions de l'abbaye dans son diocèse et parmi celles-ci *ecclesiae altare parochiale de Barrovilla, quod aecclesiae tuae beatae memoriae predecessor noster Pibo episcopus cum omni integritate legitime donavit ad usum monachorum ibi nunc et in futurum Deo famulantium* (Lesort, n° 71, p. 256).

Bar-le-Duc est le siège d'un doyenné au Moyen Age : ainsi, en 1289, *Nicholes, doiens de la crestientei de Bar*, confirme la reprise par Nicole, curé de Bussy[la-Côte] de ce qui meut du presbytère de Bussy aux Dames de Sainte-Hoïlde (Jacob, n° LXV, p. 58).

Le pouillé de 1303 cite la paroisse et celui de 1402 confirme la collation à l'abbaye de Saint-Mihiel.

Notre-Dame reste la seule paroisse de la ville jusqu'en 1785, date de l'érection de la collégiale Saint Maxe, à la Ville-Haute.

Le château comtal possédait une chapelle consacrée à Saint Etienne par Saint Gérard en 992. Thierry, comte de Bar, y fonda un chapitre sous le nom de Saint Maxime de Tours (*Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 47). En effet, un chevalier, Hézeb, avait érigé, tout près de la chapelle ducale, un oratoire où il déposa des reliques de Saint Maxime (*Constructum in Barresi castello oratorium a quodam nobilissimo milite, nomine Hezeb, in quo postea ab eodem milite reconditae sunt reliquiae S. Maximi confessoris S Martini discipuli, ex Turonensibus partibus delatae, consecravit B. Dei Genitrici et protomartyri Stephano, Gallia Christiana*, t. 13, c. 979), que des religieux de Chinon lui avaient donné (*Pouillé de Verdun*, 1898, t. 2, p.20). Elle était l'église paroissiale, mais sans en avoir le titre, des habitants du château et était pourvue dès le XIIIème siècle de fonts baptismaux (*Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 23).

*Dès le XIII^{ème} siècle, la halle de Bar, qui formait le centre de la ville haute, possédait une chapelle dédiée à Sainte Marguerite, située près du grand puits. Vers la même époque, on constate l'existence en ce lieu d'un autre oratoire placé sous le vocable de Saint Pierre. On peut croire que ce dernier ne tarda pas à s'adjoindre la chapelle Sainte Marguerite. [...] C'est seulement en 1318 que l'évêque de Toul, Jean d'Arzillières, ratifia l'érection de la nouvelle collégiale [érigée le 31 juillet 1315 par Edouard Ier, comte de Bar] in ecclesia Sancti Petri, in Halla de Barro Duce. [...] Il la mit alors sous la patronage collectif de la Vierge, des apôtres Pierre et Paul et du protomartyr Etienne. [...] A la différence de Saint Maxe, la « Sainte Chapelle » du château voisin, à clientèle exclusivement princière, Saint Pierre sera surtout l'église des fonctionnaires de l'administration ducal (Aimond, *La Collégiale Saint Pierre*, p.7-9).*

En 1782, les deux chapitres de Saint Maxe et de Saint Pierre sont réunis. Le nouveau ainsi constitué s'installe à Saint Pierre (Aimond, *id.*, p. 30-32). L'église Saint Pierre-aux-Liens reste annexe de Notre-Dame jusqu'à la Révolution.

*Quant à l'ancienne collégiale Saint Maxe, après de laborieuses négociations, elle fut érigée en église paroissiale pour la ville haute (21 mars 1785) sous « le titre et vocable de Saint Etienne, originellement patron de ladite église (Aimond, *id.*, p. 32).*

BARISEY-AU-PLAIN

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Colombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Barisey-au-Plain	Paroisse (1303) : Barisey-au-Plain
Carte IGN : 3316 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : centre du village, en plaine	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Nativité de Notre-Dame

Fête : ?

Première mention du village : 1262, *Barisei au plain*, ADMM, 2 F 5, f° 49 r°.

Première mention de l'église : 1303, *Ecclesia parrochialia de Barizeyo*, pouillé.

1653, *ecclesiam parochialam loci de Barisio de planum*,
ADMM, G 109, f° 3 r°.

Première mention de la paroisse : 1303, *Barizeyo*, pouillé.

Archéologie : PréH : découverte isolée (Paléo. Moyen), découverte isolée (Néol.)

GR : voie, 3 habitats

HMA : nécropole

MA : château, église (12^{ème} siècle)

Histoire :

La première mention de ce toponyme apparaît en mai 1262, dans un acte de Gilles, évêque de Toul, où il reconnaît ne pouvoir aliéner ni donner en fief ce qu'il a échangé avec Renaud de Romont dans divers villages dont *Baresei au plain* (ADMM, 2 F 5, f° 49 r°).

L'histoire de cette paroisse se révèle assez complexe à l'époque moderne : elle est citée dans le pouillé de 1303, et celui de 1402 donne sa collation au doyen et chapitre cathédral de Toul.

En décembre 1653, la démission du *capellanus Capellania sub Invocatione beata maria Virginis Iuxta ecclesiam parrochialam loci de Barisio de planum* (ADMM, G 109, f° 3 r°) confirme le statut paroissial de l'église.

Pourtant elle est érigée en cure en 1707, au détriment de Saulxures-lès-Vannes (*sur la requête des habitans de barisey en plein ce prelad [l'évêque de Toul, Monseigneur de Bissy] a desuny leglise de Barisey au plain de la cure de Sausure [...] et prescrit que le patronage appartiendra à la cathédrale de Toul*, ADMM, G 170). La même année le tribunal de l'évêché ordonne que *soit sommé et interpellé Me Joseph Guillaume cy devant vicaire desservant Et apresant Curé de la paroisse de Barisey au plain* (ADMM, G 170). On ne sait donc pas avec certitude quel était le statut de l'église Notre-Dame de Barisey-au-Plain à l'époque moderne.

Le pouillé de 1711 la considère comme une paroisse, avec pour collateur le chapitre cathédral de Toul (t. 2, p. 293).

BARISEY-LA-CÔTE

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Colombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Barisey-la-Côte	Paroisse (1303) : Barisey-la-Côte
Carte IGN : 3316 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au bord d'un coteau escarpé	Collateur (1402) : Chapitre de Brixey-aux-Chanoines

Dédicace : Saint Jean-Baptiste

Fête : ?

Première mention du village : 1196, *Barisei in colle*, ADMM, G 168.

Première mention de l'église : 1242, *hugo de bariseyo rector ecclesie*, ADMM, G 203.

1264, *ecclesie beati Johanni de bariseio et magno* [sic],

ADMM, G 170.

Première mention de la paroisse : 1242, *hugo de bariseyo rector ecclesie sive capelle de houcelemont*, ADMM, G 203.

Archéologie : PréH : station de surface (Paléo. Moyen), enceinte et trouvailles isolées (Néol)

GR : habitat

MA : église (12^{ème} siècle)

Histoire :

Barisey-la-Côte apparaît en 1196 dans la documentation à l'occasion de la donation par Eudes, évêque de Toul, qui l'avait reçue de A[lbert] de Rouceux, de *ecclesie beati Petri d'Alum cum appendiciis scilicet de Barisei in colle* [sic] (ADMM, G 168) à un clerc, Hugues. Elle est donc une succursale de Allamps.

Dès 1242, un acte rend compte des désaccords survenus entre les religieux du couvent de Mureau et *hugo de bariseio rector ecclesie sive capelle de houcelenmont* (ADMM, G 203).

Il semble donc qu'à cette date l'église soit paroissiale et que le curé desserve aussi la communauté villageoise de Housselmont (qui ne possède pas d'église à l'heure actuelle). En 1264, *Eginus* et *Olrice* son fils donne à *ecclesie beati Johanni de bariseio et magno* [sic] une mesure sise à Barisey-la-Côte (ADMM, G 170).

Barisey apparaît dans le pouillé de 1303 comme une paroisse, avec Allamps pour annexe (*ecclesie parrochiales de Bariseyo et Alonno*, pouillé, p. 314). Le pouillé de 1402 donne sa collation au chapitre de Brixey-aux-Chanoines.

La situation paraît perdurer puisqu'en 1668, un jugement est rendu par le tribunal de l'évêché de Toul *Au sujet de Contract prys desur ed salues au ban de barisey la Coste et dependant de la cure dudit lieu et de son annexe et des dixmes dudit Barisey la Coste [...]* contre *maistre Jean Gaillard prestre curé de barisey La Coste et allamp* (ADMM, G 170).

Pourtant, le pouillé de 1711 donne l'église Saint Jean-Baptiste comme annexe de celle d'Allamps (t. 2, p. 294). Faut-il y voir une inversion due à la Guerre de Trente Ans ? ou une erreur des enquêteurs ?

BAUDIGNECOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Baudignécourt	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Houdelaincourt
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Laurent

Fête : 10 août

Première mention du village : 1130, *militibus de Baudignecort*, Monjauze-Vallette, n° 14.

Première mention de l'église : XIIIème siècle, *fabrique de Leglise de bodignecourt*, ADMM, G 171.

Première mention de la paroisse : 1303, *Houdelaincuria et de Baudignecuria annexis*, Pouillé, p. 328.

1724, érection de la cure, ADMM, G 171, f° 1 r°.

Archéologie : GR : voie

Histoire :

Le toponyme apparaît dans les documents en 1130, quand *militibus de Baudignecort* est cité dans la confirmation par Henri, évêque de Toul, de la fondation de l'abbaye d'Evaux (Monjauze-Vallette, n° 14).

L'église Saint Laurent n'apparaît pas dans le pouillé de 1303 comme une paroisse mais comme une annexe de Houdelaincourt (p. 328), à la collation de la collégiale de Liverdun.

En 1421, une bulle de Léon X incorpore à la manse capitulaire de la collégiale de Liverdun *parrochialia ecclesia de Badignecuria et hodelaincuria Tullensis diocesis* (ADMM, G 171). En 1446, *un bail passé entre les doyen et chanoines du chapitre Saint Euchaire de*

Liverdun et des particuliers pour les revenus qu'il avoit dans les lieux bans et finages de houdelaincourt et de Baudignecourt sont annexe auquelz lieux ils étaient curés primitifs et décimateurs en partie (ADMM, G 202), reconnaît le statut d'annexe de Saint Laurent. La situation perdue durant tout l'Ancien Régime puisque ce n'est qu'en 1724 qu'elle est érigée en cure par l'évêque, sur requête des habitants (ADMM, G 171).

BAUDREMONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Baudrémont	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : extrémité Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Didier

Fête : 23 mai

Première mention du village : 1091, *In... Baldrimonte*, Lesort, n° 50, p. 183.

Première mention de l'église : 1105, *Baldrici montem cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Première mention de la paroisse : 1105, *Baldrici montem cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Archéologie : rien

Histoire :

Le toponyme apparaît en novembre 1091, dans le règlement, par la comtesse de Bar Sophie, des droits de l'avoué de Condé (*In ... Baldrimonte*, Lesort, n° 50, p. 183).

Un acte de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1105, douteux d'après A. Lesort, reconnaît à l'abbaye la collation de l'église et les dîmes (Lesort, n° 60, p. 208). Cela semble logique puisque Saint-Mihiel est collateur de Gimécourt, le village voisin, souvent cité en même temps que Baudrémont.

On ne dispose pas d'autres renseignements sur la paroisse ou l'église de Baudrémont.

Le pouillé de 1711 la considère annexe de Gimécourt (t. 2, p. 355).

Elle l'est encore en 1790 encore (Liénard, p. 18).

BAZINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie-sur-Saulx
Commune : Bazincourt-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Bazincourt
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en plaine, au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre-ès-Liens

Fête : 1^{er} août

Première mention du village : vers 980, *Basinicurte*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503.

Première mention de l'église : 1202, *ecclesiam de Bazincourt*, ADM, 10 G 2, p. 266.

Première mention de la paroisse : 1303, *Basincuria*, pouillé.

Archéologie : PréH : dolmen ? , divers objets lithiques (Néol)

MA : maison-forte, église (12^{ème} siècle, reconstruite aux 15^{ème}-16^{ème} siècles)

Histoire :

Basinicurtem est cité pour la première fois vers 980, dans la vie de Saint Gérard, parmi les dédommagements accordés par Ferry, duc de Haute-Lorraine, à l'Eglise de Toul à l'occasion de la construction du château de Bar-le-Duc sur des terres d'Eglise (MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503).

En 1180, le pape Alexandre III confirme les donations faites à l'abbaye de Jandeurs, et notamment *decima de Baceincort* (ADMM, B 476, n° 30, f° 2 v°).

En 1202, Gérard, archidiacre de Toul, donne à la collégiale de Ligny les églises de Montplonne et Bazincourt (*Ecclesie de lineio conventuali ecclesias de Womplonne et de Bazincourt que in nostro site sunt archidiaconatu salvo jure episcopi et archidiaconi in*

perpetuum habere concessi et contuli [sic], ADM, 10 G 2, n° 1, p. 266). Cette donation est confirmée en 1204 par Matthieu, évêque de Toul et les deux églises, associées, semblent bien ne former qu'une paroisse dans cet acte (*Womplonne et Bazeincourt*, ADM, 10 G 1, n° 13, p. 13). Il y est précisé que *le dit Seigneur Evêque veut en outre que le dit chapitre jouissent librement de la collation des dites Eglises*.

Diverses confirmations ou des actes émanant du chapitre de Ligny prouvent que Bazincourt reste dépendante de Montplonne tout au long du Moyen Age (ainsi, en 1269, un acte reconnaît au chapitre de Ligny le patronage de la « *cure de montplonne et de bazeincort* » (ADMM, B 766, n° 111, f° 15 r°).

Pourtant, en 1303, elle apparaît comme une paroisse dans le pouillé, mais pas dans la liste des collations.

Néanmoins en 1577, *le Sr Patru, Curé de Monplonne et Bazaincourt son annexe* est condamné à continuer à payer un droit au chapitre de Ligny sur les revenus de la cure (ADM, 10 G 2, n° 4, p. 268).

Cependant, en 1696, l'évêque de Toul prononce une sentence qui désunit *de L'Eglise de Montplonne celle de Bazincourt et icelle érigée et [érige] en Cure et titre de bénéfice pour être à l'advenir possédée et deservie par un Curé titulaire et résidant, auquel [il a] attribué pour fixe et dotation de la Cure les biens et revenus appartenants dans ledit lieu de Bazaincourt au Curé de Montplonne pour en jouir pour celui du dit Bazaincourt* (ADM, 10 G 2, p. 11-12).

Pourtant, le pouillé de 1711 ne semble pas au courant de cette sentence puisqu'il considère toujours Bazincourt comme une annexe de Montplonne (pouillé, p. 81). Il convient de voir ici un exemple des erreurs de l'enquête plutôt qu'une déchéance de Bazincourt quelques années après son érection.

BEHONNE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Behonne	Paroisse (1303) : Behonne
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Sud du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1151, *Gerardi de Buhun*, Parisse, *Actes de Sophie à Henri Ier*, n° 20, p. 64.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Baona*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1239, *in decimis parrochiatibus de Bohonna*, ADM, 41 H 1, f° 36, r°.

Archéologie : GR : diverticule, substruction

Histoire :

Le village de Behonne apparaît au XII^{ème} siècle, quand en 1151, *Gerardi de Buhun* est témoin d'un acte de Renaud, comte de Bar, confirmant une donation à l'abbaye de Trois-Fontaines (Parisse, *Actes de Sophie à Henri Ier*, n° 20, p. 64). On sait peu de choses sur son histoire.

La paroisse est citée en mai 1239, dans la confirmation par Henri, comte de Bar, d'une donation à l'abbaye de Sainte Hoilde *in decimis parrochiatibus de behonna, scilicet duas partes minutarum decimarum parrochie* (ADM, 41 H 1, f° 36 r°). Elle est attestée dans le pouillé de 1303, sans que l'on connaisse son collateur dans celui de 1402.

Celui-ci est le chapitre de Saint-Maxe de Bar pour le pouillé de 1711.

BELRAIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Belrain	Paroisse (1303) : Belrain
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye de St Léon de Toul

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 12 février / 8 septembre

Première mention du village : 1102, *Wiricus de Belram*, Parisse, *Actes de Sophie à Henri Ier*, n° 6, p. 30.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Bello Ramo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : au XII^{ème} siècle, la paroisse dépend du prieuré de Saint-Hilaire de Longchamps, dépendant de Saint-Léon de Toul, Sosson, p. 29-30.

Archéologie : GR : diverticule

MA : motte, chapelle Ste Geneviève, église (fortifiée au 16^{ème} siècle)

Histoire :

Belrain, mentionné au X^{ème} siècle, possédait anciennement une forteresse considérable, qui fut sans doute à l'origine de la paroisse (Pouillé de Verdun, t. 3, 1904, p. 459). Il faut reconnaître que cette opinion est sans doute vraie puisque la paroisse a un petit territoire et qu'elle se trouve entourée d'églises anciennes.

La construction d'un château puissant dès le XI^{ème} siècle, dont dépendait une châtellenie importante, explique qu'une paroisse y ait été érigée au détriment des paroisses anciennes environnantes et qu'un doyenné y ait été installé au XII^{ème} siècle, quand les sièges de ces circonscriptions deviennent fixes. C'est en effet en 1157 qu'apparaît *Olricus fidelis archidiaconus de Belrem* (Monjauze-Vallette, n° 72) qui concède, avec l'évêque de Toul

Henri, les autels de Neuville-en-Verdunois et Longchamps au prieuré Saint-Hilaire, dépendant de l'abbaye Saint-Léon de Toul.

Le collateur de cette paroisse est, en 1402, l'abbaye Saint Léon de Toul, qui a « récupéré » l'église quand son prieuré de Saint Hilaire de Longchamps a disparu (XIIIème siècle ?).

L'histoire ultérieure de cette paroisse est mal connue jusqu'au XVIIIème siècle, quand le pouillé de 1711 reconnaît une paroisse à *Bellus Ramus*, dont le patron est toujours l'Abbé de Saint Léon de Toul (t. 2, p. 344).

BEUREY-SUR-SAULX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Beurey-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Beurey-sur-Saulx
Carte IGN : 3015 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village, dans la vallée	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : vers 650, *Boneriacus*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 636.

890, *Boneriaco*, ADMM, G 21, f° 1 v°.

Première mention de l'église : 1306, *ecclesie de burreyo*, ADMM, G 184.

Première mention de la paroisse : 1303, *Burreyo*, pouillé, p. 310.

1306, *in parrochiatu de burreyo*, ADMM, G 184.

Archéologie : PréH : 4 stations de surface et 2 habitats (Néol), station de surface (Mésol)

GR : diverticule, habitat

MA : château, église (12^{ème} s.), hameau

Histoire :

Le toponyme apparaît très précocement dans la documentation écrite. Dans la Vie de Saint Mansuy, *Boneriacus* est cité parmi les acquisitions de l'Eglise de Toul sous le règne de Childebert et Ermenechilde, donc vers 650 (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 636).

Quoi qu'il en soit de cette haute antiquité, Charles le Gros donne en 890 au chapitre cathédral de Toul divers biens et droits, notamment les dîmes du vin et du foin *de Buneriaco* (ADMM, G 21, f° 1 v°). Le roi Arnould la confirme en 894 (*buneriaco*, ADMM, 2 F 3, n° 4), ainsi que Charles le Simple en mars 922 (*Bruvriaco*, Michel, p. 32).

En 971 encore, Saint Gérard, évêque de Toul, confirme au chapitre ses possessions à *buneriaco* (ADMM, 2 F 2, n° 2).

En octobre 1246, Nicolas de Robert-Espagne, chevalier, reconnaît la donation faite par Pierre, son défunt frère *medietatem portionis decime de Robertespaigne et de Burreio* au prieuré de Rupt-aux-Nonnains, l'autre moitié allant à l'abbaye de Jandeurs (Siebert-Feuerstein, n° 7, p. 13).

La paroisse de Beurey-sur-Saulx est citée dans le pouillé de 1303. En 1306, un acte d'Eudes, évêque de Toul nous apprend que la collation appartient au chapitre de Liverdun (*ecclesie liberdunensis patronos Ecclesie de burreyo*, ADMM, G 184) et qu'elle a une annexe (*suorum ecclesie sue novie ex altera super ius patronatus Capele de renesson situatam parrochiatu de burreyo*, ADMM, G 184).

Trémont est aussi annexe de Beurey, comme le prouve un acte de 1407 (*rectore dicte parrochiale ecclesie de bueryo et tremont*, ADMM, G 184) et un autre de 1572 (*la cure de Burey la Grande on barrois et son annexe Tresmont*, ADMM, G 184). On peut supposer une paroisse ancienne ayant toujours inclus Trémont.

Ce n'est qu'en 1696 que la paroisse de Trémont sera détachée de celle de Beurey par Monseigneur de Bissy (ADMM ; G 231). Le chapitre de Liverdun en reste toujours collateur, comme le confirme le pouillé de 1711 (t. 2, p. 85).

BIENCOURT-SUR-ORGE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Biencourt-sur-Orge	Paroisse (1303) : Biencourt
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village, sur le bord de l'Orge	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre et Saint Paul

Fête : 29 juin

Première mention du village : 1151-1157, *Petri, presbitari de Buincort*, Monjauze-Valette, n° 76.

Première mention de l'église : 1200, *ecclesia de Buncort*, ADMM, B 766, n° 111, f° 16 r°.

Première mention de la paroisse : 1151-1157, *Petri, presbitari de Buincort*, Monjauze-Valette, n° 76.

Archéologie : GR : voie, *villa*, minières de fer

HMA : nécropole

MA : minières de fer

Histoire :

Le toponyme apparaît dans les documents à l'occasion d'une confirmation par Henri, évêque de Toul de 1151 à 1157, de donations aux abbayes d'Ecurey et d'Evau. En même temps, la paroisse est attestée à cet endroit puisque parmi les signataires de cet acte se trouve *Petri, presbitari de Buincort* (Monjauze-Valette, n° 76).

En 1200, la Maison-Dieu de Toul donne au chapitre de Ligny les dîmes qu'elle possède à Biencourt et la collation de l'église (... *decima de buncort ... ecclesia de buncort supradicta*, ADMM, B 766, n° 111, f° 16 r°).

Pourtant, en juillet 1227, le cartulaire du chapitre de Ligny présente une *Donnation faite par Thiebaut, trésorier et archidiacre de toul aux Mes et freres de la maison dieu de Toul de l'Eglise de Biencourt avec toutes ces appartenances, sauf le Droit de l'Eveque et de l'Archidiacre de Bar ; et du Droit de nommer le Vicaire, auquel ils assigneront un revenu sur les fruits provenant de la dite Eglise* (ADM, 10 G 2, t. 2, n° 1, p. 37). La collation semble bien appartenir à la Maison-Dieu de Toul, mais alors pourquoi est-elle transcrite dans le cartulaire de Ligny ?

La situation ne s'éclaircit pas puisqu'en mars 1261, *Adam, decanus christianitatis de donna maria* est présenté à la cure de Biencourt par *theobaldi archidiaconi et thesaurarii in ecclesia tullensis patroni ecclesie de biencort cum appenditiis* (ADMM, 5 F 13, n° 20).

En 1269, Joffroy archidiacre de Reynel confirme la donation *de ecclesia de buncort* au chapitre de Ligny (ADMM, B 766, n° 111, f° 16 r°).

Le pouillé de 1402 ne nous renseigne pas sur la collation mais le chapitre de Ligny n'apparaît pas dans la liste des collateurs.

Celui de 1711 désigne ce chapitre comme le collateur de l'église de Biencourt (t. 2, p. 79).

BONCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Boncourt-sur-Meuse	Paroisse (1303) : Boncourt
Carte IGN : 3214 Ouest (1/25 000ème siècle)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : centre du village, sur une plate-forme	Collateur (1402) : Prieuré de Commercy

Dédicace : Invention de Saint Etienne

Fête : 3 août

Première mention du village : 960, *apud Bosoni-curtem*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503.

Première mention de l'église : 960, *apud Bosoni-curtem cum dimidia ecclesia*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503.

Première mention de la paroisse : 1303, *Boncuria*, pouillé.

Archéologie : PréH : atelier de taille

GR : voie

MA : hameau (Forbeauvoisin), château (13^{ème} s.), ancienne église (12ème s.)
fortifiée, détruite en 1830-1831

Histoire :

Le village et son église sont cités dès la deuxième moitié du Xème siècle, quand l'évêque de Toul Gérard reçoit le village et les dîmes en réparation de l'usurpation des terres toulaises à Bar-le-Duc par Ferry (Frédéric) qui y a construit un château (Grosdidier de Mâtons, p. 47-48).

Cependant, la paroisse apparaît seulement dans le pouillé de 1303. Celui de 1402 accorde la collation au chapitre de Commercy.

En 1600, un acte *de frere paul herbillon pber cure de Boncourt et pont sur meuse* (ADMM, B 637, n° 2) lui reconnaît comme succursale Pont-sur-Meuse. On peut supposer que cette situation est ancienne car Pont a toujours été un hameau plus qu'un village.

BONNET

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Bonnet	Paroisse (1303) : Bonnet
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église: centre du village, sur un tertre délimité par l'enclos du cimetière	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Florentin

Fête : 24 octobre

Première mention du village : 969, *in villa quae Bonadus dicitur*, Schoellen, n° 19, p. 94.

Première mention de l'église : 969, *ecclesiae Sancti Florentini*, Schoellen, n° 19, p. 94.

Première mention de la paroisse : 1153, *parrochiam terminum ecclesia de bonet*, ADM, 10 H 3, n° 1.

Archéologie : HMA : prieuré de Richemont (?), sarcophages autour d'une chapelle
 MA : église (13^{ème} siècle) fortifiée (14^{ème} siècle), modifiée (15^{ème} siècle)

Histoire :

En 969, l'évêque de Toul donne l'église avec l'autel (*altare ecclesiae sancti Florentini in villa sedentis quae Bonadus dicitur*) à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul (Schoellen, n° 19, p. 94). La paroisse existe donc à cette date.

Cette propriété est confirmée par le pape Léon IX en 1050 (*Gallia Christiana*, t. 13, n° 21, c. 466). Cet bulle précise que l'église a une chapelle dépendante (*cum capelle de Ormenhons*).

C'est encore Saint-Mansuy qui est désigné comme collateur par les pouillés de 1402 et de 1711, et jusqu'à la Révolution .

Sur le finage se situait un prieuré, Richecourt, appartenant à l'abbaye de Saint-Jean de Laon et dont la tradition a voulu faire une création de Sainte Salaberge. Il semble plutôt construit au Moyen Age car des religieuses sont remplacées par des Bénédictins en 1129, comme à Saint-Jean (Choux, *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne*, p. 144-145). Son histoire est méconnue sauf par une *Déclaration des biens et revenus du prieuré de Richecourt* écrite après 1776 (ADM, 10 H 3, n° 10).



Autel de Saint Firmin, évêque, et Saint Florentin, avec les reliquaires des deux saints sur la table et surmonté de la statue de Saint Florentin, en porcher, au-devant de la niche. Il est situé à droite du chœur.

Extraits de la fresque racontant la vie de Saint Florentin dans l'église de Bonnet



Fils du roi d'Ecosse,
Florentin reçoit la couronne
de son père.



Florentin refuse la succession
et s'enfuit avec trente
chevaliers. Il foule la
couronne.



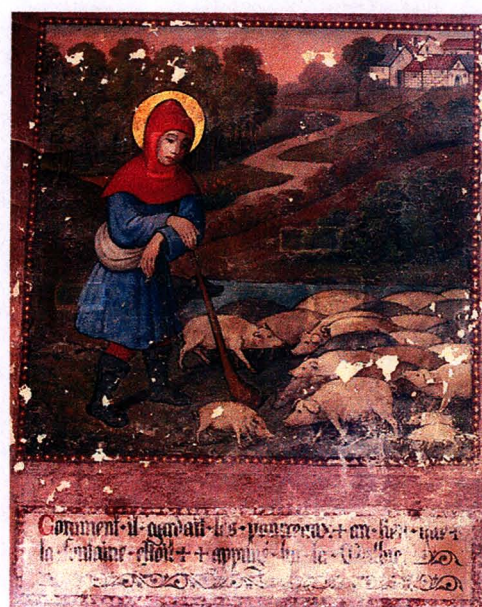
Arrivés au bord de la mer,
Florentin prie pour obtenir
de Dieu un moyen de traverser.
Un ange lui apporte alors une
croix. Il embarque dessus
avec ses compagnons.



Arrivés sur le continent, ils se
séparent.



Florentin arrive à Bonnet et
demande aux habitants de lui
confier les porcs. Il y reste
trente-deux ans.



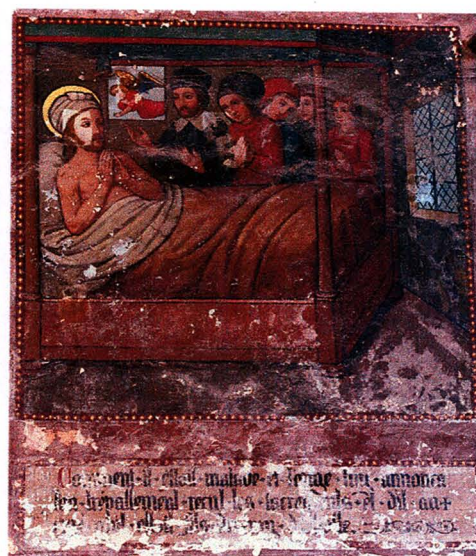
Florentin gardait les porcs
près de la fontaine qui porte
aujourd'hui son nom.



Florentin est tenté par des diables qui prennent la forme de princesses et lui promettent le mariage. Ils le reconnaissent fils du roi d'Écosse.



Il combat les diables pendant trois jours et trois nuits. Ensuite, il ne peut plus travailler, car il est épuisé.



Alité, un ange lui annonce l'imminence de sa mort. Il reçoit alors les sacrements et révèle sa haute naissance.

LE BOUCHON

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Le Bouchon-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Le Bouchon
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : actuellement, à la rupture de pente, à l'extrémité Nord-Est du village ; l'ancienne se trouvait à environ 700 mètres au Sud-Est du village actuel	Collateur (1402) : Abbaye Saint Léon de Toul

Dédicace : Notre-Dame / Saint Epvre

Fête : 25 mars / 15 septembre

Première mention du village : 1163, *Bunchin*, ADMM, B 479, n° 34, f° 28 r°.

Première mention de l'église : 1163, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis, n° 26.

Première mention de la paroisse : 1218, BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 148 v°.

Archéologie : GR : agglomération, *villa*

HMA : 8 sarcophages (mobilier : 580-660) à 300 mètres au Nord de la chapelle

MA : chapelle de la Belle Epine

Histoire :

Le village et l'église apparaissent dans la documentation en 1163, quand la possession de celle-ci par l'abbaye Saint Léon de Toul est confirmée par l'évêque Henri (BN, Collection Lorraine, n° 242 bis, n° 26). Est-elle déjà paroissiale ?

Elle est citée dans le pouillé de Toul de 1303 et celui de 1402 reconnaît comme collateur cette même abbaye.

Cependant, en 1479, une *union des églises de foucher et Bouchon par le pape sixte* est décidée (BN, Collection Lorraine, 721, f° 150 r°). Doit-on y voir le résultat des crises des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles ?

Au XVI^{ème} siècle, un transfert de l'église eut lieu : *en 1554, les troupes de Charles Quint détruisirent, dit-on, le village, mais l'église resta debout avec la statue miraculeuse [de Notre-Dame de l'Epine] ; les quelques habitants qui survivaient trouvèrent asile autour du château et de sa chapelle seigneuriale, dédiée à Saint Evre, et formèrent le village actuel. Dès lors, l'ancienne église de Notre-Dame devint une simple chapelle d'ermitage où vinrent de nombreux pèlerins (Le cimetière qui entourait cette ancienne église servit aux sépultures jusqu'en 1727. Il fut ensuite transféré autour de l'église actuelle). [...] L'ermitage et son église furent vendus et démolis en 1796. [...] Une grande statue de Notre-Dame a été élevée en 1884 à l'endroit où se trouvait l'ancienne église, sur la hauteur, distante du village d'environ 700 mètres (Pouillé de Verdun, t. 2, p. 567).*

BOUCQ

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Boucq	Paroisse (1303) : Boucq
Carte IGN : 3315 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village, en rebord de plateau	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral de Toul

Dédicace : Saint Pierre

Fête : ?

Première mention du village : 922-962, *alodium in Boiaco*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640.

Première mention de l'église : 1019, *ecclesiam de Buoch*, ADMM, 2 F 2, n° 4.

Première mention de la paroisse : 1019, *ecclesiam de Buoch*, ADMM, 2 F 2, n° 4.

Archéologie : GR : voie, ruines, substruction, monnaies

MA : château (13^{ème}?-14^{ème} s.), église fortifiée (13^{ème} s. pour la tour)

Histoire :

Entre 922 et 962, l'évêque de Toul, Gauzelin acquit pour son Eglise des biens énumérés dans les *Gesta Episcoporum Tullensis*, parmi lesquels *alodium in Boiaco ab Angelbert* (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640). Il semble que l'église n'existe pas encore, puisqu'elle n'est pas mentionnée.

C'est donc une création de l'Eglise de Toul de la fin du X^{ème} siècle, puisqu'elle apparaît dans la documentation (*ecclesiam de Buoch*) en 1019, quand l'évêque de Toul Berthold la cède, ainsi que différentes églises, en précaire à un chevalier Odelric en échange du château de Pagny-sur-Meuse (ADMM, 2 F 2, n° 4).

Elle réintègre la mense épiscopale puisque l'évêque Pibon la donne entre 1069 et 1107 aux chanoines de Saint-Etienne, la cathédrale, pour le jour de sa consécration et, après sa

mort, pour le luminaire au jour anniversaire de son décès (Choux, *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la Réforme grégorienne*, n° 110, p. 242).

Pourtant, en 1119, une bulle du pape Callixte II en confirme la possession à l'abbaye Saint Epvre de Toul (ADMM, 2 F 6, f° 1 r°).

Les choses se compliquent encore car en 1280, un acte met fin aux désaccords survenus entre le couvent de Rangéval et *Nichole curés de Dommartin aux fours et de Bouc aux sujet des limites de parochage de Bouc* (ADM, 31 H 1, f° 6 v°- 7 r°). Serait-ce à dire que Boucq était annexe de l'église très ancienne de Dommartin ? Ou faut-il y voir un cumul pour le prêtre qui aurait eu à desservir deux paroisses ?

Quoi qu'il en soit, elle apparaît en 1303 comme une paroisse dans le pouillé. Celui de 1402 accorde sa collation au chapitre cathédral.

Cependant, le 12 décembre 1656, le chapitre cathédral produit un acte de provision *Cum parochialis ecclesiam de dommo martino ad furnos cum eius annexa de Bucco* (ADMM, G 109, f° 15 r°). On peut supposer une volonté de reconnaître une antiquité très grande et une importance de la cure de Dommartin sur celle de Boucq, car quelques jours auparavant, le 2 décembre 1656, le chanoine tournaire du chapitre cathédral nomme un *rector Ecclesiam parochialis loci de Bours* (ADMM, G 109, f° 14 v°).

Le pouillé de 1711 la considère comme une paroisse et précise qu'elle a pour patron, *le chapitre de l'Eglise Catédrale [sic] de Toul pendant six mois, les autres six mois au Pape, suivant le Concordat germanique* (t. 2, p. 338).

BOVEE-SUR-BARBOURE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Bovée-sur-Barboure	Paroisse (1303) : Bovée
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village, site de vallée	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Présentation de la Vierge / Saint Jean

Fête : 21 novembre / 24 juin (pèlerinage)

Première mention du village : 936, *in Baviaco*, Michel, n° 5, p. XV.

Première mention de l'église : 1105, *Boveiam cum aecclesiis et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Première mention de la paroisse : 1140, *boveiam cum ecclesia*, ADMM, 2 F 1, n° 8.

Archéologie : Préh : monolithe

ProtoH : nécropole à inhumation et à incinération

GR : diverticule, 2 substructions

HMA : tombeaux

Histoire :

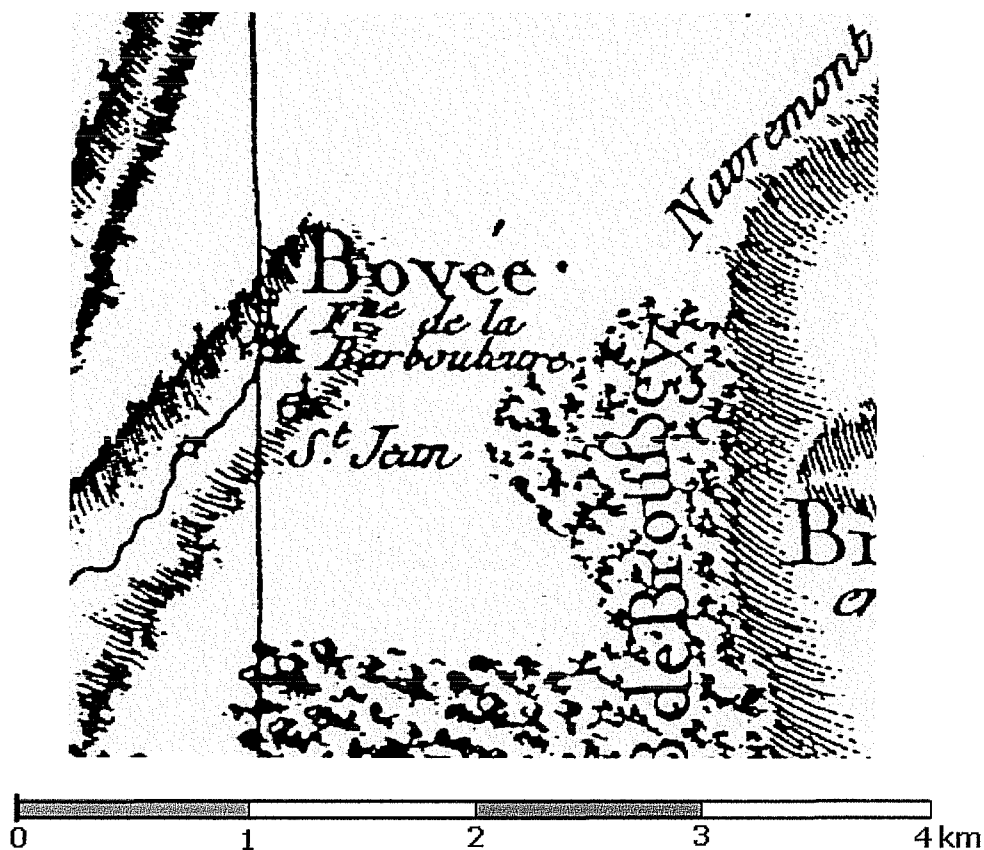
La première mention du toponyme se trouve, dès 936, dans une donation de l'évêque de Toul Gauzelin à l'abbaye Saint Epvre de Toul qu'il a réformée (*Sed et mansum in Baviaco*, Michel, n° 5, p. XV).

L'église et la paroisse sont citées en 1105 parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel dans la bulle de confirmation du pape Pascal II (... *et Boveiam cum aecclesiis et decimis*, Lesort, n° 60, p. 205).

Pourtant, une bulle de confirmation du pape Innocent II mentionne *et quicquid habetis apud Boveiam cum Ecclesia* parmi les biens de l'Église de Toul (ADMM, G 1384, n° 12, p. 9). Ces mots ont été ajoutés à l'énumération contenue dans la bulle de confirmation du pape Callixte II en 1119 (ADMM, G 1384, n° 12, p. 9). L'église de Bovée aurait-elle changé de patron entre 1105 et 1140 pour rentrer dans les possessions canoniales entre ces deux dates ?

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 et son collateur en 1402 est le doyen et chapitre de la cathédrale de Toul.

La situation n'évolue pas pendant l'Ancien Régime puisque le pouillé de 1711 confirme cet état de fait (t. 2, p. 309).



Carte de Cassini n° 111

BOVIOLLES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Boviolles	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : village autour	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 943, *villa Boveya*, Lesort, n° 26, p.117.

1131-1138, *apud Boviolum situm*, Monjauze-Valette, n° 28.

Première mention de l'église : 1194, *ecclesiam de Boveia et de Marzuns*, Prud'homme, n° 19.

Première mention de la paroisse : 1654, *Curé de Marson et de Boviolles*, ADM, 10 G 2, n° 9, p. 249.

Archéologie : ProtoH : oppidum

GR : voie, temple, habitat rural, 5 habitats

MA : église fortifiée (15^{ème} siècle) avec un puits à l'intérieur

Histoire :

Occupé depuis la protohistoire, le site de Boviolles est cité (*in villa Boveya*) en 943, dans une donation à l'abbaye de Saint-Mihiel (Lesort, n° 26, p.117).

Saint-Mihiel est possessionnée *apud Boviolum situm* comme un accord, passé entre 1126 et 1139 devant Henri, évêque de Toul, avec Gautier de Saint-Amand sur l'échange de prés, le montre bien (Lesort, n° 85, p. 297)

Il est parfois difficile de reconnaître dans la documentation ancienne le nom de Boviolles (*Boveia*, *Boviolis*) de celui de Bovée (*Boveia*) toute proche.

En 1194, il n'existe qu'une seule paroisse réunissant Marson et Boviolles. En effet, quand l'évêque Eudes confirme à l'abbaye de Saint-Mihiel la possession des églises qu'elle a dans le diocèse de Toul depuis 60 ans au moins et son droit de patronage pour celles-ci, on lit, *ecclesiam de Boveia et de Marzuns* (Prud'homme, n° 19). La formulation laisse à penser que Marson est annexe de Boviolles, d'autant que son église est sans doute moins ancienne que celle de Boviolles.

On a sans doute ensuite une inversion de chef-lieu car Boviolles n'apparaît ni dans le pouillé de 1303, ni dans celui de 1711 alors que Marson s'y trouve, à la collation de Saint-Mihiel.

Un bail de 1654, accordé par le chapitre de Ligny *au Sieur Le Poix, Curé de Marson et de Boviolles* sur les dîmes (ADM, 10 G 2, n° 9, p. 249), confirme cet état de fait.

Le pouillé de 1402 y note une maison des Ermites (*Domus de Boviolis*, p. 313).

BRABANT-LE-ROI

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Brabant-le-Roi	Paroisse (1303) : Brabant
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : revers de colline, centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Maurice

Fête : 22 septembre

Première mention du village : 1303, *Brabancia*, pouillé.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Brabancia*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Brabancia*, pouillé.

Archéologie : GR : voie, 2 constructions

MA : église romane (portail 12^{ème} s.)

Histoire :

On ne sait rien de cette paroisse, où un prieuré appartenait à l'abbaye de Beaulieu en Argonne (*Prioratus de Brabancia*, pouillé de 1402).

D'après H. Collin, le village est cité pour la première fois sous la forme Brabant à la fin du XI^{ème} siècle dans un texte du cartulaire de l'abbaye de Jeand'heures (ADMM, B 479 ; ADM, 27 H 2), relatant la procession des reliques de Saint Rouin et de Saint Maurice par Walfrid, châtelain de Bar et Gautier son fils, à l'occasion de laquelle Hildeburge, épouse du châtelain, offrit ses biens dotaux à l'abbaye de Beaulieu en Argonne (Collin H., *Les églises romanes de Lorraine*, Tome II, p. 77). Nous n'avons pu retrouver ces documents.

BRAS-SUR-MEUSE / MONTBRAS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Montbras	Paroisse (1303) : Bras
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village, site de vallée	Collateur (1402) : Saint Jean de Jérusalem

Dédicace : Saint Maurice

Fête : 22 septembre

Première mention du village : 1210, *ad feodum de braz*, ADM, 30 H 2, n° 17.

Première mention de l'église : 1300, *cures de bras et de taillencort*, ADM, 16 H 10, n° 35.

Première mention de la paroisse : 1300, *cures de bras et de taillencort*, ADM, 16 H 10, n° 35.

Archéologie : GR : diverticule, monnaies

MA : village abandonné au 16^{ème} siècle, château (13^{ème}s.)

Histoire :

On sait peu de choses de l'histoire de ce village et de sa paroisse. L'église Saint Maurice a été détruite à une date inconnue, mais sans doute au XVIII^{ème} siècle puisqu'on la voit encore sur une carte de 1720 (*Images du Patrimoine, Canton de Vaucouleurs*, p. 47), ainsi que le village. C'est peut-être à la suite de la reconstruction, et par là même du déplacement du village, que son nom change pour devenir Montbras.

La première mention de ce toponyme n'apparaît qu'en 1210, quand *Theodoricus de sancto Elyphio* donne à l'abbaye de Mureau différentes rentes *ad feodum de Braz* (ADM, 30 H 2, n° 17).

La paroisse est attestée en 1300, dans un acte de donation à l'abbaye d'Evaux passée devant *Frere bertrans de lordre Saint Jehan de lospital cures de bras et de taillencort* (ADM,

16 H 10 , n° 35). On apprend ainsi qu'elle a Taillancourt pour annexe et que la collation est à Saint-Jean de Jérusalem.

Elle est citée dans le pouillé de 1303 (*Vras*) et dans celui de 1402 (*Bras, Brachia*). Le pouillé de 1402 lui accorde comme succursale Burey-la-Côte et confirme la collation.

Le pouillé de 1711 considère le château de Bras comme une dépendance de Taillancourt (t. 2, p. 268).

A la Révolution, Montbras est annexe de Taillancourt.

Le pouillé de Verdun la décrit comme une *Commune sans église, dépendant de la paroisse de Taillancourt* (t. 3, p. 647).

BRILLON-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Brillon-en-Barrois	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Haironville
Site de l'église : au centre du village, sur le plateau	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : vers 980, *Brilloni-villam*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503.

Première mention de l'église : 1200, *église de Brillon*, BN, Collection Lorraine 721, f° 151 r°.

Première mention de la paroisse : 1400, *Curé de Héronville et Brillez*, BN, Collection Lorraine, 721, f° 165 v°.

Archéologie : Préh : découvertes (Néol)

GR : habitat, occupation

MA : église (13^{ème} s.)

Histoire :

Brillon est cité (*Brilloni-villam*) dès la deuxième moitié du X^{ème} siècle, dans un don à l'Eglise de Toul, du duc de Haute-Lotharingie Ferry (ou Frédéric) après l'usurpation de terres à Bar-le-Duc pour y bâtir un château (MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503).

Son église semble assez tardive puisqu'elle n'apparaît dans les documents qu'en 1200, quand elle est donnée par Mathieu, évêque de Toul, à l'abbaye Saint-Léon IX (BN, Collection Lorraine 721, f° 151 r°).

Brillon n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402.

En 1400, une admodiation *faiste par Pierre de Dun abbé de Saint Léon [de Toul] au Curé de Heronville et Brillez a prix honnestes des gros et menu dismes des dits lieux par portion congrüe* (BN, Collection Lorraine, 721, f° 165 v°), nous apprend que Brillon est annexe de Haironville.

Pourtant, le pouillé de 1711 la reconnaît centre paroissial à la collation de l'abbé de Saint-Léon de Toul (t. 2, p. 93).

BROUSSEY-EN-BLOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Broussey-en-Blois	Paroisse (1303) : Broussey
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : site de vallée, sur une plate-forme, avec le village autour.	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Epvre de Toul

Dédicace : Nativité de la Vierge / Saint Sébastien

Fêtes : 8 septembre / 20 janvier

Première mention du village : 1163, *in villa Brouceii*, Monjauze-Vallette, n° 96.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Bruceyo in Blesio*, pouillé

Première mention de la paroisse : 1303, *Bruceyo in Blesio*, pouillé .

Archéologie : GR : voie, 3 substructions

MA : église (12^{ème} siècle) fortifiée

Histoire :

La première mention du village date de 1163, quand Henri, évêque de Toul, confirme à l'abbé Drogon une série de donations qui avait été faite à l'abbaye de Riéval, parmi lesquelles *terram quoque in villa de Brouceii ad stagnum faciendum et molendinum construendum et ortum dollaudum ab eisdem vobis concessam ex videlicet pacto ut moletur mediam partem retineatis* (Monjauze-Vallette, n° 96).

La paroisse émerge dans la documentation au XIV^{ème} siècle, dans le pouillé. En 1402, la collation appartient à l'abbaye de Saint-Epvre de Toul. Auparavant, son histoire est inconnue.

Le pouillé de 1711 confirme cette possession (t. 2, p. 299).

BURE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Bure	Paroisse (1303) : Bure
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au Nord-Est du village, elle le domine un peu	Collateur (1402) : Abbaye Saint Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Jean-Baptiste

Fête : 24 juin

Première mention du village : 1096, *Bu*, Douche, n° 30, p. 155.

1097, *Buris*, Douche, n° 32, p. 161.

Première mention de l'église : 1096, *ecclesiam et partem alodii de Bu*, Douche, n° 30, p. 155.

Première mention de la paroisse : 1096, *ecclesiam et partem alodii de Bu*, Douche, n° 30, p. 155.

Archéologie : ProtoH : habitat, fosses et poteaux (Halstatt final) ; un niveau d'occupation, poteau, fosses (premier Age du Fer)

MA : église romane, fortifiée (15^{ème}-16^{ème} siècles)

Histoire :

Le village, l'église et la paroisse (peut-être) apparaissent en même temps, en 1096, dans la documentation, à l'occasion de la confirmation par l'évêque Pibon de la donation par une veuve à l'abbaye toulaise de Saint-Mansuy de *ecclesiam et partem alodii de Bu cum mancipiis et appendiciis suis pro remedio anime conjugis sui Galfridi ispo conjugis sic in vita sua disponente* (Douche, n°30, p. 155). Il s'agit sans doute d'un exemple des restitutions d'origine laïque qui se multiplient aux XIIème et XIIIème siècles. Cette église avait sans

doute été construite par un propriétaire sur son domaine, ce que pourrait confirmer une dédicace qui peut être tardive.

La paroisse existait-elle déjà officiellement au XI^{ème} siècle ? ou a-t-elle été créée à la suite de la donation à l'abbaye ? Nous ne le savons pas. Quoiqu'il en soit, nous la retrouvons en 1303 dans le pouillé, et toujours à la collation de l'abbaye de Saint-Mansuy dans celui de 1402.

Cette situation est encore celle du pouillé de 1711 (t. 2, p. 269).

BUREY-EN-VAUX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Burey-en-Vaux	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : l'ancienne était sur la côte, dans le cimetière à environ 800 mètres de village ; l'actuelle est à mi-pente, à l'Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Sainte Libaire

Fête : 8 octobre

Première mention du village : 1202, *bureyo*, ADMM, 2 F 5, f° 79 r°.

Première mention de l'église : 1202, *ecclesiam de bureyo*, ADMM, 2 F 5, f° 79 r°.

Première mention de la paroisse : 1202, *ecclesiam de bureyo cum appendiciis videlicet ius patronatus*, ADMM, 2 F 5, f° 79 r°.

Archéologie : GR : diverticule

MA : église (disparue) dans le cimetière

Histoire :

La paroisse n'apparaît pas dans le pouillé de 1303 ni dans celui de 1402, alors que le droit de patronage a été cédé en mai 1202 par Pierre de Bourlémont à la collégiale de Liverdun qui la baillait à cens au chapitre cathédral de Toul (ADMM, 2 F 5, f° 79 r°). De plus, en 1348, un acte mentionne un *presbiter de bureyo* (ADMM, G 184).

Il faut peut-être y voir une confusion avec le village de Beurey-sur-Saulx (*Burreyo*) lui aussi à la collation du chapitre de Liverdun.

Ou alors dès cette époque la cure est unie à celle de Maxey, suite à la destruction du village en 1363, par les Bretons (*Inventaire du patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 16).

Pourtant, en 1573, une requête du chapitre de Liverdun poursuit des gens *de la paroisse de madame sainte Libaire de burey en vaulx* qui auraient soustrait des gerbes de dîmes (ADMM, G 184).

Ce n'est qu'en 1595 que *la déclaration des rentes appartenant au Curé de marcey sur waise et de burey la petite* (ADMM, B 727, n° 58) semble prouver une union des deux villages.

Celle-ci est confirmée en 1707 par la demande faite à l'évêque de Toul d'ériger l'église en paroisse par *les habitans et communauté de Burey en vaux disant quil est certain que leur église est une véritable cure en tittre, et que celle de maxey n'en est que l'annexe* (ADMM, G 184).

Ils obtiennent satisfaction du prélat qui, dans un jugement du 14 octobre 1707, a *retabli L'Eglise de Burey en vaux en son premier état, en tout cas L[a] desunie et détachée de celle de maxey ; En consequence L'[a] erigée en titre de cure et Bénéfice perpetuel pour être desormais a perpetuité possédée et desservie par un curé et titulaire résident audit Buré qui vacance arrivant, sera nommé et présenté par les patrons ecclesiastiques de la Cure de Maxey et Burey* (ADMM, G 184).

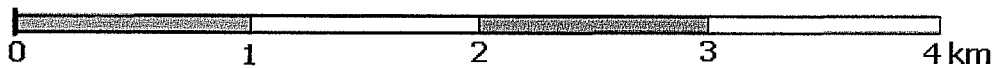
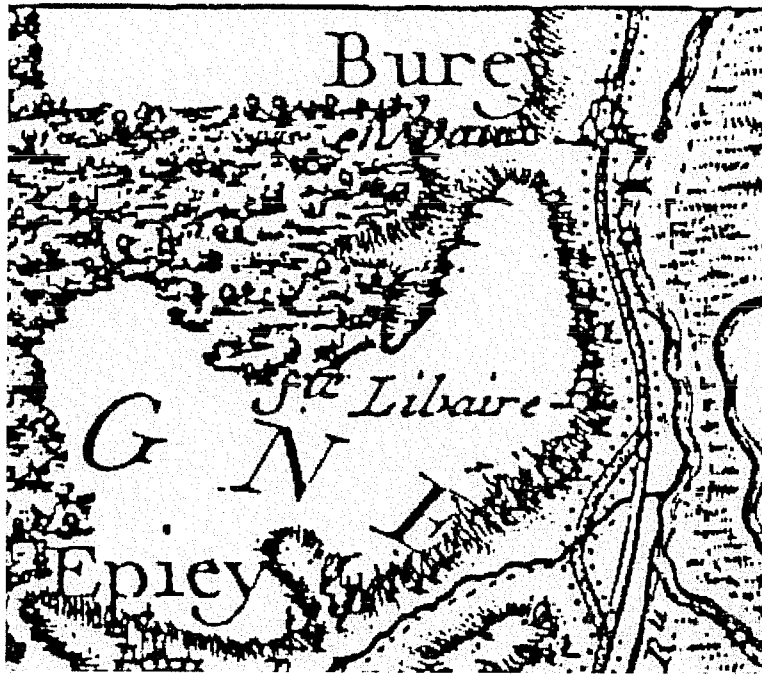
Le 14 janvier 1708, *A la requeste de Me Clause Courtois pretre Curé de Burey Envaulx y demeurant soit signifié et duement fait assavoir aux venerables Doyen Chanoines Chapitre de l'Eglise collegiale de Liverdun Seigneurs Décimateurs des Dixmes ecclesiastiques dudit Burey*, un jugement de l'évêché intervient pour répartir les dîmes (ADMM, G 184).

Le pouillé de 1711 entérine la nouvelle situation et rapporte que *cette cure étoit autrefois ou unie ou annexe de Maxey-sur-Voise au doyenné de Gondrecourt, mais elle en fut désunie par Mgr l'Eveque en 1707 et incorporée au doyenné de Meuse Vaucouleurs* (t. 2, p. 308-309).

Ainsi, on peut suivre l'histoire quelque peu mouvementée de la paroisse de Burey qui disparaît au XVIème siècle, peut-être à cause des troubles, et est alors unie à celle de Maxey-sur-Vaise.

L'église se trouvait sur la côte, entourée du cimetière, à environ 800 mètres du village actuel. « *le 7 mai 1694, François de Housse et Anne-Gabrielle des Armoises, seigneur et dame de Burey-en-Vaux, donnent à perpétuité aux habitants de Burey leur chapelle construite près du château, donnant sur la rue commune, pour en faire l'glise paroissiale, l'grandir*

suffisamment et y construire deux chapelles collatérales du grand autel, l'une à l'usage desdits seigneurs et leurs successeurs, et l'autre pour lesdits habitants, la première sous l'invocation de l'Assomption de la Sainte Vierge, l'autre de Saint Sébastien ». Cette église servit aux habitants jusqu'à la construction de l'église actuelle [1777] (Pouillé de Verdun, t. 3, 1904, note 1, p. 596).



Carte de Cassini n° 112

BUREY-LA-CÔTE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Burey-la-Côte	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village, sur un éperon rocheux	Collateur (1402) : Saint Jean de Jérusalem

Dédicace : Saint Léger

Fête : 2 octobre

Première mention du village : 1088-1135, *Hugo de Burreio*, Lesort, n° 82, p. 290.

Première mention de l'église : 1242, *rectori ecclesie de brureis*, ADM, 16 H 9, n° 85.

Première mention de la paroisse : 1242, *rectori ecclesie de brureis*, ADM, 16 H 9, n° 85.

Archéologie : GR : voie, *villa*, monnaie

MA : ruines, ancienne église détruite, église (13^{ème} s.) fortifiée (15^{ème} s. ?)

Histoire :

La première mention du toponyme se trouve dans une charte de l'abbaye de Saint-Mihiel où *Hugo de Bureio* lui donne entre 1088 et 1135 son alleu à Goussaincourt (Lesort, n° 82, p. 290).

C'est en août 1242 qu'apparaît l'église et la paroisse de Burey-la-Côte quand Gauthier, *rectori ecclesie de brureis*, reçoit en concession viagère de l'abbaye d'Evaux l'ancienne maison de Nicolas, prêtre de Foug (ADM, 16 H 9, n° 85).

Pourtant, la paroisse n'apparaît pas dans la liste de paroisses des pouillés de 1303 et 1402, mais dans celle des collations de Saint-Jean de Jérusalem en 1402.

Peut-on y voir un effet de la dévastation du village en 1363 par les Bretons, qui aurait alors provoqué une telle désertion de la population (vers le château de Bras ?) que les deux

cures auraient été unies ? Ou alors que, dépendante des Hospitaliers, elle ne soit pas dans la liste des paroisses ?

Le pouillé de 1711 la considère comme une paroisse à la collation du Commandeur de Robécourt, commanderie hospitalière (t. 2, p. 267).

Une église ancienne aurait existé au lieu-dit Vieux Moustier (*Pouillé de Verdun*, t. 3, p. 600). Dans le village, l'église actuelle, construite en 1722, a remplacé celle de la fin du XIII^{ème} siècle qui s'y trouvait (*Images du patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 18). A l'occasion de cette reconstruction, l'orientation de l'édifice a été inversée (*Les églises fortifiées de la Meuse*, p. 50).

BUSSY / LAVALLEE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Lavallée	Paroisse (1303) : Bussy
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : inconnu pour l'ancienne ; l'actuelle est au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Maurice

Fête : 23 septembre

Première mention du village : 1135, *Haiberto de Buxeio*, Lesort, n° 80, p. 284.

Première mention de l'église : 1197, *ecclesia de busseyo*, ADMM, B 766, n° 111, f° 2 v°.

Première mention de la paroisse : 1198, *patronus ecclesie de busseio*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 81.

Archéologie : PréH : nécropole tumulaire (Age du Bronze ou du Fer)

HMA : plusieurs sarcophages

Histoire :

Le village se composait de deux parties : Bussy et Jinviney. Les anciens actes portent : La vallée de Bussy et même Lavallée de Bussy et Jinviney. Quelques auteurs pensent que la charte des limites de Verdun, au Xème siècle, mentionnent La Vallée (contra vallem) parmi les localités limitrophes de ce comté (Pouillé de Verdun, t. 3, note 1, p. 486-487).

En tout cas, le village changea de nom, on ne sait trop à quelle époque. Cela pourrait être dû à un déplacement après une destruction. On ne connaît pas l'emplacement de l'ancienne église. Même les découvertes de sarcophages du Haut Moyen Age, signalés par F. Liénard, ne sont pas situées (DRAC, Carte archéologique).

Le toponyme apparaît en 1135, dans un accord entre des prieurs dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel, qui mentionne la renonciation au cens de moulins faite par *Haiberto de Buxeio* (Lesort, n° 80, p. 284).

En 1197, la confirmation par Innocent II des possessions du chapitre de Ligny cite *dimidiam pronnatus ecclesie de busseyo* [sic] (ADMM, B 766, n° 111, f° 2 v°). Vers 1198, Agnès, comtesse de Bar, et son fils Thiébaud, comte de Mousson et de Luxembourg, confirment que Garin de Bussy, chevalier, a donné à perpétuité aux chanoines de Ligny la moitié du patronage de l'église de Bussy (*Quod Garinus, miles de busseio dimidiam partem, patronus ecclesie de busseio quam antiquis jure hereditario possiderat temporibus, Canonicis nostris de lineyo pro remedio anime sue et antecessorum suorum in elemosinam contulit et concessit laude et assensu nostro* [sic], ADM, 10 G 2, n° 1, p. 81).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303. Cependant, on ne retrouve pas de collateur dans le pouillé de 1402, sans doute parce que le chapitre de Ligny ne s'y trouve pas répertorié.

BUSSY-LA-CÔTE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Val d'Ornain	Paroisse (1303) : Bussy
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village, sur le rebord du plateau	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint André

Fête : 30 novembre

Première mention du village : s.d. (1151), *Bussiel*, Parisse, *Actes des comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier*, n° 19, p. 62.

1151, *Buxeio*, Parisse, *Actes des comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier*, n° 20, p. 64.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Buxeyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1275, *Nicholes, cureis de Buxi*, Jacob, n° LXXI, p. 63.

Archéologie : Néol : station de surface

GR : voie Reims-Toul

MA : Abbaye de Sainte Hoïlde

Histoire :

Le toponyme est mentionné pour la première fois en 1151 dans une confirmation de Renaud, comte de Bar, pour l'abbaye de Trois-Fontaines [Haute-Marne]. Parmi les signataires, on remarque *Galterus de Bussiel* (Parisse, *Actes des comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier*, n° 19, p. 62).

La paroisse apparaît dans la documentation au XIII^{ème} siècle, quand *Nicholes, cureis de Buxi*, énumère en août 1275, dans une lettre, ce qu'il tient des Dames de Sainte-Hoïlde (Jacob, n° LXXI, p. 63).

Elle est citée dans le pouillé de 1303. Le collateur n'est pas cité dans le pouillé de 1402 (qui ne répertorie pas les collations de Sainte-Hoïlde), mais on peut supposer que les dames de Sainte-Hoïlde choisissait le curé de Bussy, où elles possédaient de nombreux biens.

Sainte-Hoïlde est un couvent cistercien féminin qui fut fondé au XIII^{ème} siècle, en 1229 (Parisse, *La Lorraine monastique*, p. 85). Pourtant, dès 1148-1165, *Johennem, sacerdotem Sancte Ohylidis*, souscrit la confirmation par Henri, évêque de Toul, de donations faites aux chanoines de Jandeurs (Monjauze-Vallette, n° 113). Il faut sans doute y voir le desservant de la chapelle construite vers 1159 par Agnès de Champagne, veuve du comte de Bar Renaud, dans son château du Putil, et où avait été déposé un bras de Sainte Hoïlde (*Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 605).

Cette église détient les droits paroissiaux quand elle (*l'église de la vieille Sainte Hoïlde*) est donnée en novembre 1233 par Folmar, archidiacre de Toul, à l'abbaye de Sainte-Hoïlde : *Ego Folmarus, Tullensis archidiaconus, Notum facio omnibus praesentes litteras inspecturis quod ego, pro remedio animae meae, Ecclesiam sanctae Ohildis parochialem tanquam Archidiaconus patronatus eiusdem loci, contuli et concessi Abbatissae et conventui monialium ibidem Deo servientium pleno iure in perpetuum possidendam, salvo iure Ecclesiarum, videlicet collectis quae in ipsa debentur annuatim pro Ecclesia Apostolica [sic]* (ADM, 41 H 1, n° 87 bis, f° 40 v°).

Mais cette église menaçait ruine, « les dames de Sainte Hould entreprirent de bâtir un nouveau monastère et une église, environ à cent pas de leur première habitation ». Les édifices furent commencés en 1236 ; [...] l'église ne fut achevée qu'en 1255. En cette même année, le jour de la Toussaint, Gilles de Sorcy, évêque de Toul, consacra solennellement la nouvelle église de Sainte Hoïlde ; il consacra le maître-autel en l'honneur de la Vierge Marie, de Saint Jean-Baptiste et de Saint Jean l'Evangeliste (*Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 607).

Cette église devient la paroisse des serviteurs de l'abbaye, *sous la direction du prêtre, confesseur des religieuses* (*Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 609). L'abbaye avait un territoire particulier, indépendant d'aucune municipalité ; et ce n'est qu'à la Révolution que son finage fut annexé à celui du village de Bussy (Jacob, p. V, note 1).

L'abbaye disparut à la Révolution. Les biens furent vendus et le monastère détruit. C'est actuellement une ferme.

CHALAINES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Chalaines	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à mi-pente, à l'extrémité Nord du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : VI^{ème} siècle, *Caslenae*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, p. 112.
1081, *Caslenis*, ARTEM, n° 829.

Première mention de l'église : 1183, *ecclesia de chaslennes*, ADM, 10 H 3, n° 2.

Première mention de la paroisse : 1081, *presbiteratum Caslenis*, ARTEM, n° 829.

Archéologie : GR : substruction (1^{ère} moitié du II^{ème} siècle), mobilier

MA : Passage à gué (GR ?), chemin, château (MA ?)

Histoire :

Ce toponyme est un des plus anciennement attestés par les textes, pour notre zone. En effet, dès le VI^{ème} siècle, il apparaît, d'après Dom Calmet, dans le récit de la guérison miraculeuse d'une habitante de *Caslenis Villa* auprès du tombeau de Saint Epvre de Toul (*Images du Patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 19).

S'il faut en croire le pouillé de Verdun, une *chapelle, dédiée à Saint Quentin, avait été bâtie, dans la première moitié du XI^{ème} siècle, par le comte de Vaux, seigneur de Vaucouleurs. Plus tard, après la construction de l'église Notre-Dame en 1333, la chapelle Saint Quentin fut abandonnée et devint un ermitage* (t. 3, p. 603).

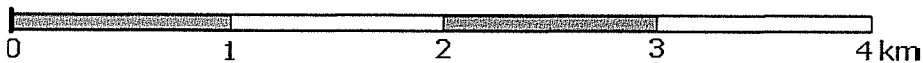
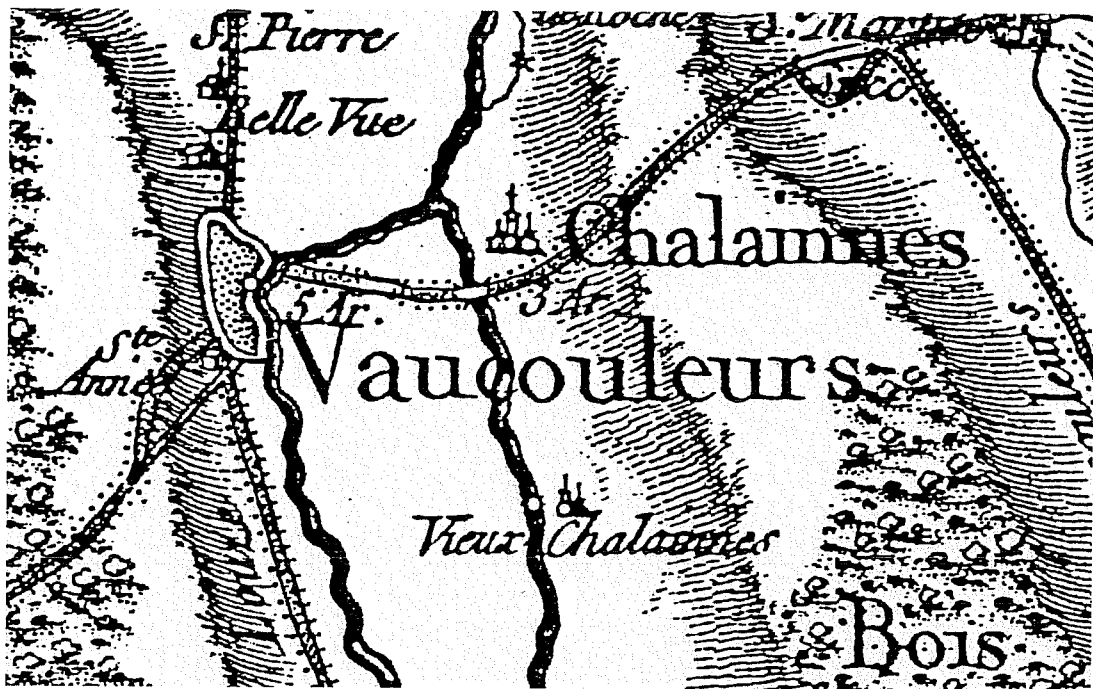
Quoi qu'il en soit, en 1081, Joffroy le Vieux, sénéchal de Champagne, donne au prieuré de Vaucouleurs qu'il a fondé, divers biens, dont *presbiteratum Caslenis* (ARTEM, n° 829). Il y a donc une église et une paroisse anciennes dans ce village.

En 1119-1122, Ricuin, évêque de Toul, confirme que Geoffroy le Jeune de Joinville donne à l'abbaye de Molesmes, à destination du prieuré de Vaucouleurs, *parrochialia altaria* [...] *de Caslenis* (ARTEM, n° 900).

En 1183, Pierre de Brixey, évêque de Toul, règle une contestation entre les abbés de Saint-Jean de Laon et de Molesme au sujet de quelques églises, parmi lesquelles *ecclesia de chaslennes* (ADM, 10 H 3, n° 2).

Pourtant, on ne la retrouve pas dans le pouillé de 1303. Est-ce parce qu'elle est incorporée au patrimoine du prieuré de Vaucouleurs ?

Chalaines est annexe de Vaucouleurs dans le pouillé de 1711 (t. 2, p. 290).



Carte de Cassini n° 111

CHAMPOUGNY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Champougny	Paroisse (1303) : Champougny
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au bord Nord du village, dans la vallée	Collateur (1402) : Abbaye de Poussay

Dédicace : Saint Brice

Fête : 13 novembre

Première mention du village : vers 630, *Campaniacum*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

Première mention de l'église : 1051, *capellae de Sampaniaco*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22 , c. 468.

Première mention de la paroisse : 1303, *Champegneyo*, pouillé.

Archéologie : MA : église (tour du 12^{ème} siècle) fortifiée (13^{ème}-17^{ème} siècles)

Histoire :

Le village est cité très précocement dans le patrimoine de l'Eglise de Toul, puisque les *Gesta Episcoporum Tullensis* cite *Campaniacum* (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635) parmi les biens donnés par Dagobert à Teutfried, évêque de Toul de 622 à 653, d'après la tradition.

On peut ainsi y voir une paroisse ancienne, bien qu'elle soit décrite comme *capellae* dans sa donation à l'abbaye de Poussay en 1051 (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22 , c. 468).

Elle est au nombre des paroisses du pouillé de 1303.

Elle est à la collation de l'abbesse dans le pouillé de 1402 et pendant tout l'Ancien Régime.

L'église est *un édifice d'allure massive, composée d'une nef dominée par une haute « tour-chœur » à chevet plat, prolongée à l'Est par une sacristie moderne. Elle fut construite au XIIème siècle : de cette époque datent la « tour-chœur » et sans doute la partie inférieure des trois travées orientales de la nef. Au XIIIème siècle, la nef est reconstruite en partie [voûtée] (Images du Patrimoine. Canton de Vaucouleurs, p. 28).*

Elle est fortifiée en deux phases : fin du XIIIème siècle / début du XIVème siècle et fin du XVIème siècle / première moitié du XVIIème siècle (*Les Eglises fortifiées*, p. 51).

CHARDOGNE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Chardogne	Paroisse (1303) : Chardogne
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village, dans un vallon	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1153, *Cardonia*, Monjauze-Valette, n° 64.

Première mention de l'église : 1292, *l'Eglise de Chardogne*, ADMM, G 1385, p. 50.

Première mention de la paroisse : 1153, *Herberti, presbiteri de Cardonia*, Monjauze-Valette, n° 64.

Archéologie : GR : un tricéphale, diverticule

HMA : 2 sarcophages (7^{ème} siècle)

MA : maison-forte

Histoire :

Le toponyme apparaît en 1153, en même temps que la paroisse, quand *Herberti, presbiteri de Cardona* souscrit une confirmation de l'évêque de Toul Henri d'une donation à l'abbaye de Trois-Fontaines (Monjauze-Valette, n° 64). Cet *Herberti* signe d'un autre titre, *decani de Cardonia*, une donation entre 1162 et 1165 par le même évêque à l'abbaye de Lisle-en-Barrois (Monjauze-Valette, n° 106).

Un acte de 1292 attribue la possession de l'église de Chardogne à l'archidiacre de Rinel (*Acte capitulaire par lequel MMrs les Chanoines [du chapitre cathédral] constituent trois Vicaires dans leur Eglise, lesquels perceveront pour la portion de leur Vicairie les fruits de l'Eglise de Chardogne et celle de Bondrecourt [Baudricourt, Vosges, Mirecourt] qui a été*

donnée à l'Eglise [de Toul] par Mr Geoffroy de Vendières Archidiacre de Rinel, ADMM, G 1385, p. 50).

Cependant, en 1297, une *Charte de Jean de Sierck, Evêque de Toul, [...]* confirme la collation des Eglises de Chardogne et de Bondrecourt, *Diocèse de Toul, [à] l'Archidiacre de Rinel, Patron des dites paroisses (ADMM, G 1385, n° 1, p. 50).*

Le pouillé de 1402 reconnaît encore cette situation , de même que celui de 1711 (t. 2, p. 53).

L'église de Chardogne semble être ancienne et sa possession par un archidiacre confirme son ancienneté, ainsi que la présence de sarcophages mérovingiens.

CHASSEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Chassey-Beaupré	Paroisse (1303) : Chassey
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (130) : non
Site de l'église : extrémité Nord du village	Collateur (1402) : Abbaye de Vaux-en-Ornois

Dédicace : Saint Nabor

Fête : 12 juin

Première mention du village : 1278, *chaicei*, ADM, 16 H 8, n°5.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Charceyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Charceyo*, pouillé.

Archéologie : voie ancienne

MA : château de Beaupré (14^{ème} s.)

Histoire :

Il faut attendre 1278, pour voir apparaître le toponyme dans un acte de Jean, sire de Joinville et Renel, et sa femme Alix, confirme des biens et droits acquis par l'Abbaye d'Evaux à Chassey (*Après dix roins et demei de terre arable on ban de chaicei achetez a joffroi de Sirefontaine cleric desus noumei.*, ADM, 16 H 8, n° 5).

La paroisse est citée pour la première fois dans le pouillé de 1303.

L'abbaye est collateur de la paroisse de Chassey en 1402, dans le pouillé. On pourrait y voir un indice de la création de la paroisse par cette abbaye.

L'abbé d'Evaux en reste collateur jusqu'à la Révolution.

CHENNEVIERES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Chanteraine	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : sur le flanc de la côte, dans le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : 1268, *Chenevieres*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 88.

Première mention de l'église : 1619, *LEglise de cheneviere* [sic], ADMM, G 64, liasse 4, n° 3.

Première mention de la paroisse : 1582, *Curé de Vaux les petites et Chenevières son annexe*, ADM, 10 G 2, n° 11, p. 90.

Archéologie : rien (église 18^{ème} siècle)

Histoire :

En mars 1269, les chanoines de Ligny achètent à Guirardin et ses frères, habitants de Boviolles, ce qu'ils pouvaient avoir *ez grosses et menues dixmes de Chenevieres* (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 88). C'est la première mention de ce village.

Chenevières, qui est resté un très petit village, n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402.

En janvier 1582, *une Sentence de l'officialité de bar député de Me L'Eveque Comte de Toul en cette Cause rendue entre M. Collot, Curé de Vaux les petites et Chenevières son annexe demandeurs contre MM du chapitre de Ligny deffendeurs ; par laquelle les deffendeurs sont exemptés de payer la portion congrue au dit Curé parce que le tiers des dixmes qu'ils perçoivent à Chenevières sont dixmes inféodées* [sic] (ADM, 10 G 2, n° 11,

p. 90). On apprend ainsi que Chennevières est annexe de Vaux-la-Petite et que le décimateur est le chapitre de Ligny.

En avril 1669, le chapitre de Toul présente à la cure *Cum parochialis Ecclesia de Vallibus parvis cum eius annexa de Cheneveria* (ADMM, G 109, f° 55 v°).

Seule la Révolution mettra fin à cette situation.

L'église de Chennevières semble récente : elle n'est mentionnée qu'en juillet 1619 à l'occasion de la visite d'ouvriers pour apprécier les travaux nécessaires dans *LEglise de Cheneviere* [sic] (ADMM, G 64, liasse 4, n° 3). Le bâtiment actuel est du XVIIIème siècle.

CHONVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Chonville-Malaumont	Paroisse (1303) : Chonville
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village, dans une vallée	Collateur (1402) : Prieuré de Commercy

Dédicace : Saint Brice

Fête : 3 ou 13 novembre

Première mention du village : 1246, *Chonville*, Jacob, n° LV, p. 51.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Chonvilla*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Chonvilla*, pouillé.

1686, [la Cure] *de Chonville sous L'invocation de St Brille*,
ADMM, B 633, n° 6, n° 15, f° 1 v°.

Archéologie : ProtoH : quelques objets (La Tène II)

GR : diverticule

MA : tour-forte

Histoire :

Quand, en avril 1246, *Joffrois, sires de Nonsart*, donne à l'abbasse et au couvent de *Sainte Ahoult*, [ce qu'il avait] *en deyme de Chonville en gros et menu* (Jacob, Jacob, n° LV, p. 51), c'est la première mention du toponyme.

Citée dans le pouillé de 1303, la paroisse a pour collateur, d'après celui de 1402, le chapitre de Commercy.

En 1686, le chapitre de Saint-Nicolas de Commercy cède au seigneur de Commercy le *droict de collation et nomination de la Cure [...] de Chonville sous L'invocation de St Brille*

[...] *pour par Leurs dites Altesses Cy apres y nommer des vicaires perpetuels* (ADMM, B 633, n° 6, n° 15, f° 1 v°).

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

CIRFONTAINES

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Cirfontaines-en-Ornois	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : sur une hauteur, le village au pied	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre et Saint Paul

Fête :

Première mention du village : 1191-1197, *Syro fonte*, ADM, 16 H 8, n° 46.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1278, *Estenes cureiz de Mandres et de Sirefontaine*, ADM, 16 H, n° 68.

Archéologie : GR : voie Langres-Naix

Histoire :

C'est dans une confirmation, faite entre 1191 et 1197 par l'évêque de Toul Eudes de donations à l'abbaye d'Evau, qu'apparaît le toponyme de ce village, quand *Hedeloz de Syro fonte* donne *unam partem de terra* (Prud'homme, n° 69, p. 130).

En avril 1278, l'abbaye d'Evau achète des biens situés à Chassey. L'acte est passé devant *Estenes cureiz de Mandres et de Sirefontaine* (ADM, 16 H, n° 68). Son statut de succursale de Mandres l'empêche d'apparaître pas dans les pouillés de 1303 et de 1402.

Cette situation perdure tout au long de l'Ancien Régime (pouillé de 1711, t. 2, p. 273)..

COMBLES-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Combles-en-Barrois	Paroisse (1303) : Combles
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village, sur le versant du plateau	Collateur (1402) : Abbaye de Jandeurs

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 1180, *Cumbles*, ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°.

Première mention de l'église : 1180, *ecclesiam de Cumbles*, ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°.

1211, *Stae Mariae de Combles*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 35.

Première mention de la paroisse : 1180, *ecclesiam de Cumbles*, ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°.

Archéologie : GR : habitat

MA : maison-forte, mentionnée en 1313, châtelain cité en 1212

Histoire :

En 1180, le pape Alexandre III confirme les possessions de l'abbaye de Jandeurs et notamment *ecclesiam de Cumbles* (ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°). On apprend en 1211, dans une bulle de confirmation des possessions de Jandeurs donnée par le pape Honorius III, la dédicace de l'église de Combles (*Stae Mariae de Combles*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 35).

La paroisse existe sans doute déjà en 1180. Quoi qu'il en soit, elle est citée dans le pouillé de 1303.

Le pouillé de 1402 reconnaît la collation à l'abbaye de Jandeurs, qui perdure jusqu'à la Révolution.

COMMERCY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Commercy	Paroisse (1303) : Commercy
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : près du château, en bordure du bourg	Collateur (1402) : Abbaye de Molesme

Dédicace : Saint Pantaléon

Fête : 27 juillet

Première mention du village : 971, *Lodovici de Comarceio*, ARTEM, n° 217.

Première mention de l'église : 1096, *altare quod situm est in de comarceio*, ADMM, B 633, n° 8, n° 4.

Première mention de la paroisse : 1096, *altare quod situm est in de comarceio*, ADMM, B 633, n° 8, n° 4.

Archéologie : Préh : 2 habitats (Néol), occupation (ProtoH ou HMA ?)

GR : voie, site de hauteur, trouvailles isolées

MA : castrum (10^{ème} s.), prieuré bénédictin (1090-1096), collégiale Saint Nicolas (13^{ème} s.), fortifications de la ville (13^{ème} s.)

Histoire :

Commercy tire son origine d'un château bâti avant le IX^{ème} siècle sur les marches ou frontières de la Lorraine, du Barrois, de la Champagne et des Evêchés. Il en est question en 823 dans une chronique qui rapporte le jeûne prolongé d'une fille après la communion pascale (Pouillé de Verdun, t. 3, p. 3).

Cette chronique n'a pu être retrouvée, néanmoins il est sûr que Commercy est antérieur à l'An Mil puisqu'on connaît un signataire de ce nom (*Lodovici de Comarceio*) au bas d'un

acte de Saint Gérard, évêque de Toul de 963 à 994, par lequel il annonce que l'empereur confirme les privilèges de l'Eglise de Toul (ARTEM, n° 217).

La paroisse pouvait déjà exister à cette époque. Quoi qu'il en soit, elle est donnée par l'évêque de Toul Pibon à l'abbaye de Molesme en 1096 (*altare quod situm est in de commarceio*, ADMM, B 633, n° 8, n° 4).

Doit-on y voir Saint Pantaléon ou bien le prieuré du Breuil, comme le commentaire de la copie de cet acte le dit ? *soulz la cotte de lan mil nonante Six est pas comme lon dict une donnation de la cure de commercy aux abbé et religieux de Molesme dautant que le mot Altare in Commarceio porte par ceste donnation de Pibo Evesque ne se doibt pas entendre de la cure mais du priore de Breuil et de fait au dou de loriginal dudit titre sont ces mots fondation du prieuré de breuil* (ADMM, B 633, n° 8).

Nous croyons bien qu'il s'agit de la paroisse, c'est-à-dire de Saint Pantaléon, d'abord parce qu'*altare* s'entend généralement par autel, lieu de sacrifice eucharistique, et que le commentateur n'a pas d'argument valable : Pibon donne un autel et ses revenus à l'abbaye de Molesme à l'occasion de la refondation du prieuré, pour que les moines qu'elle envoie dans ce prieuré puissent vivre et peut-être aussi pour décider l'abbé à accepter ce prieuré. Diverses confirmations s'échelonnent tout au long du Moyen Age pour cette donation à Molesmes.

Ainsi en 1188, un accord passé devant Pierre, évêque de Toul, entre les chanoines de Commercy et le prieur de Breuil au sujet de la cure dudit lieu (*inter monachorum de Breuil ei Canonicos de Commercy super beati Pantaleonie cum appenditiis suis*, ADMM, B 633, n° 8, n° 5). Encore en mars 1243, Gauthier de Commercy donne *Religiosis Abbati et Conventui Molinensi [...] iure patronatu ecclesie de commarceio cum appendiciis* (ADMM, B 633, n° 8, n° 6).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 et son collateur, dans celui de 1402, est l'abbaye de Molesme. Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

Il semble qu'au fil du temps le Breuil devienne un village à part entière. Des mentions l'attestent comme, en 1214, *villam de broho* (ADMM, B 633, n° 10, n° 1) ou, en 1380, *La ville de Breuil* (ADMM, B 632, n° 9). En 1789, *Les Religieux de la Maison du Breuil etant assembles Capitulairement ont laissé à titre de Bail pour douze années consécutives qui commenceront datte de ce jour à Jean Baptiste Vautrin Mtre d'Ecole du dit Breuil, un terrein Enclos de mur auprès de l'Eglise dont une partie étoit autrefois le Cimetier du dit Breuil* (ADM, 9 H 2, n° 7). Cependant, la Révolution détruit l'église priorale.

Une collégiale Saint Nicolas est fondée en 1186 par Simon de Broyes. Elle apparaît dans la documentation en 1188 quand Pierre, évêque de Toul, ratifie un accord *inter monachorum de Breuil et Canonicos de Commercy super ecclesia beati Pantaleonie cum appenditiis suis* (ADMM, B 633, n° 8, n° 5). Elle est citée dans le pouillé de 1402. On sait peu de choses de son histoire.

CONDE-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Les Hauts de Chée	Paroisse (1303) : Condé
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à l'écart du village, sur le coteau	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Saint Michel

Fête : 29 septembre

Première mention du village : 674, *villam... quae dicitur Condatum, in pago Barrense super fluvium Callo*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 261.

Lesort date ce document de 722 ou 723 mais le considère comme un faux, écrit en 1093 (Lesort, n° 3, p. 52).

915, *in pago Barrense Condato cum appenticiis suis*, Lesort, n° 23, p. 106.

Première mention de l'église : 1105, *villam Condatum cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p.207 (douteux).

Première mention de la paroisse : 1150, *ecclesiam de Melchia cujus filiam capellem Condatense, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 56, c. 506.

1162-1165, *Drogone proprio pastore de Conde*, Monjauze-Valette, n° 106.

1194, *ecclesiam de Condeyo*, Prud'homme, n° 19.

Archéologie : Néol : outillage

GR : diverticule Verdun-Fains, trésor monétaire (1500 monnaies)

HMA : un sarcophage

MA : église 12^{ème} siècle

Histoire :

L'histoire de cette paroisse est un peu difficile à retracer. L'habitat y est fort ancien, et le toponyme précocément attesté, puisque dès 674 (d'après Dom Calmet, vers 722-723, pour A. Lesort), le comte Volfaude donne à l'abbaye de Saint Mihiel *villam... quae dicitur Condatum, in pago Barrense super fluvium Callo* (Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 261 ; Lesort, n° 3, p. 52).

L'église est construite sans doute par les moines car la dédicace est Saint Michel, comme si l'abbaye affirmait par ce biais sa possession. En 1105, une bulle (douteuse) de Pascal II la cite parmi les possessions de l'abbaye (*villam Condatum cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 207).

Elle ne semble pas centre paroissial à cette époque, car elle est mentionnée comme une fille de Melche (ou Merche) dans plusieurs documents du XII^{ème} siècle, bien qu'elle soit desservie par un prêtre, comme ce Drogon qui, entre 1162 et 1165, avec l'archidiacre Gautier, consent à la donation de Melche à l'abbaye de Lisle-en-Barrois effectuée par l'évêque de Toul Henri (...*quod ego Henricus, Tullensis Episcopus, concedentibus archidiacono Waltero et Drogone proprio pastore de Conde dilectis filiis et fratribus nostris de Insula altare de Merchia cum dote sua et omni decimatione atque cum omnibus appenditiis suis perpetuo jure cum omni libertate concessimus et donavimus.* [sic], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 657).

Aux mêmes dates (1162-1165), un chantre de l'Eglise de Toul confirme que l'évêque Henri a donné *Ecclesiam de Merchia cum cujus filiam Capellam Condatensem Constat esse sicut veridica Circummanentium* (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 657). Elle ne semble pas avoir le rang paroissial.

Pourtant, on retrouve *Drogo, sacerdos de Cundeio* encore en 1166, signataire d'un acte de Pierre évêque de Toul (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 633). En 1178, Pierre de Brixey, évêque de Toul, donne l'église et l'autel de Condé à Saint Mihiel, avec les deux tiers des dîmes appartenant au vicaire et du bénéfice de l'autel (Lesort, n° 113, p. 358). De plus, en 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme l'abbaye de Saint Mihiel dans la possession de diverses églises (dont *ecclesiam de Condeyo*) qu'elle a dans le diocèse de Toul depuis soixante ans et plus, et dans lesquelles elle jouit du droit de patronage (Prud'homme, n° 19).

Au XII^{ème} siècle, Condé est-elle un centre paroissial ? si oui, quel est son possesseur ?

Pour essayer de clarifier cette situation, une enquête est menée sous l'épiscopat de Eudes, évêque de Toul de 1192 à 1197, que l'on peut suivre dans le deuxième cartulaire de Lisle-en-Barrois (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 254-256), sur les droits de cette abbaye dans les églises de Melche et de Condé.

Une solution est trouvée en 1198 enfin, sous la forme d'une transaction entre les abbayes de Lisle et de Saint-Mihiel qui règle les droits de patronage et les dîmes de Condé (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 265). Ils reviennent à l'abbaye de Saint-Mihiel, qui est collateur en 1402 et jusqu'à la Révolution.

L'église a peut-être été érigée (officiellement ?) en paroisse à l'occasion de cette querelle. On retrouve dans un acte de 1239, *magister Nicholaus, incuratus de Condato* (Jacob, n° XCIX, p. 81). En 1280, *Nicholes, doyens de la crestientei de bar et cureiz de condey* confirme un acte pour l'abbaye de Sainte Hoïlde (ADM, 41 H 1, n° 66, f° 31 v°).

Le pouillé de 1303 cite cette paroisse.

CONTRISSON

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Contrisson	Paroisse (1303) : Contrisson
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Jeandeurs

Dédicace : Saint Quentin

Fête : 31 octobre

Première mention du village : 1126-1149, *in territorio de Contreissun*, Monjauze-Vallette, n° 56.

Première mention de l'église : 1170, *ecclesiam de contrissum*, ADMM, B 476, n° 44.

Première mention de la paroisse : 1170, *ecclesiam de contrissum [...] cura animarum*, ADMM, B 476, n° 44.

Archéologie : Néol : sépulture (Age du Fer)

GR : voie, trésor monétaire (2^{ème}-3^{ème} s.)

HMA : nécropole

MA : château 13^{ème} s., église 15^{ème} s.

Histoire :

Le village apparaît tardivement dans les documents écrits, à l'occasion entre 1126 et 1149, de la donation, ratifiée par l'évêque de Toul Henri, faite par Renaud Ier, comte de Bar, *in territorio de Contreissun* de trois fauchées de pré à l'abbaye de Trois-Fontaines (Monjauze-Vallette, n° 56).

En 1170, on sait que l'église est paroissiale puisqu'elle est donnée avec sa charge d'âmes à l'abbaye de Jandeurs par Pierre de Brixey, évêque de Toul, du consentement de son archidiacre Haimon (*ecclesiam de contrissum [...]. Abbatibus uno et fratrum eiusdem ecclesie*

erit querere et eligere boni testimoni personam cui a nobis vel a successore nostro cura animarum invingat [sic], ADMM, B 476, n° 44).

Elle pourrait être ancienne si elle avait toujours appartenu à l'Eglise mais il est à supposer qu'Haimon, ou bien la détient à titre d'héritage personnel, ou bien de par sa fonction (et dans ce cas, on peut peut-être y voir une « restitution grégorienne »). La possession de l'église de Contrisson par l'abbaye de Jandeurs est confirmée à plusieurs reprises au Moyen Age (bulle d'Alexandre III en 1180, ADMM, B 476, n° 30, n° 22, f° 2 ; en 1211, bulle de Honorius III, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 34-35).

En 1216, un acte de Geoffroy de Vendières, archidiacre de Reynel, la reconnaît aussi mère-église de Vassincourt (*Contriscons, cum appenditiis de Capella de Wacincort*, ADM, 27 H 3, t. 2, p. 23). Il est cependant étrange que Vassincourt ne soit plus cité comme une dépendance de Contrisson.

Contrisson, seule, est citée parmi les paroisses en 1303 et 1402, mais ne figure pas dans la liste des collations. Le choix du desservant revient sans doute à Jandeurs à cette date, mais le pouillé de 1402 ne retient pas cette abbaye dans sa liste des collateurs. De plus, elle reste patron de la paroisse jusqu'à la Révolution.

En 1212, un acte de l'abbaye mentionne « *capellam nostram de Andernis* » dans le cartulaire (ADMM, B 479, f° 32 v°). En 1557, *La Cure de Contrisson et Andernay Son Annexe est en la présentation et collation de l'Abbé de Jandeurs*, d'après un ancien cartulaire de Jandeurs, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 302). Cet état de fait se poursuit jusqu'en 1714, date à laquelle *Les habitans et communauté d'Andernay se sont présentés à Toul pour demander au Seigr Evêque que Andernay devenu annexe par le malheur des guerres soit érigé en cure ; ils apportent pour preuve de leur demande le malheur des guerres, ce malheur est de vieille datte, les curés nommés à la cure de Contrisson ont toujours pris possession d'Andernay comme annexe, depuis très longtemps on pourroit dire depuis qu'elle a été donnée à l'abbaye de Jandeurs ; c'est-à-dire depuis 1170 Date de la donation de la cure de Contrisson à la dite abbaye*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 294).

Après enquête contradictoire, l'évêque rend sa décision le 3 juillet 1715 : *nous avons détaché et désuni de l'Eglise de Contrisson, l'Eglise d'Andernay, l'avons érigé et l'érigeons en cure et en titre de Bénéfice perpétuel à charge d'ames pour être à l'avenir tenuë, possedée et desservie [...] par un Curé titulaire et y résidant qui sera par nous incessamment nommé et institué, [...] sur la nomination des Abbés de Jandeurs à qui la droit de patronage en appartiendra, et pour fixe et dotation de la dite Cure ainsy par nous érigée, nous avons*

assignée au Curé le tiers dans les menuës dismes d'Andernay et la totalité des novales dudit lieu, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 306-307).

CORNIEVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Géville	Paroisse (1303) : Corniéville
Carte IGN : 3215 Est (1/25000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village	Collateur (1402) : Abbaye de Rangéval

Dédicace : Saint Symphorien

Fête : 22 août

Première mention du village : avant 705, *Corniacam-villam in pago Vabrincensi, Gallia Christiana*, t. 13, p. 965.

Première mention de l'église : 1050, *Corniacam uillam cum ecclesia*, ADMM, 2 F 1, n° 1.

Première mention de la paroisse : 1050, *Corniacam uillam cum ecclesia*, ADMM, 2 F 1, n° 1.

Archéologie : Epoque indéterminée : éperon barré / enceinte

MA : abbaye prémontrée de Rangéval, fondée en 1138

Histoire :

Corniéville est une possession du chapitre cathédral de Toul depuis le VIII^{ème} siècle au moins, puisque le toponyme figure dans une liste des acquisitions de l'évêque *Magnaldus* (*Gallia Christiana*, t. 13, p. 965).

Pour le Moyen Age, différentes bulles confirment cette appartenance.

En mai 1050, Léon IX confirme la donation faite par *Adelbero*, chanoine et archidiacre, de *Corniacam villam cum ecclesia et omni integritate sua quam adquisiuimus ab Alberone canonico et archiacono* (ADMM, 2 F 1, n°1).

Quoi qu'il en soit, les bulles papales du XII^{ème} siècle ne mentionnent plus explicitement d'église quand elles confirment les possessions du chapitre à Corniéville.

Ainsi, en août 1119, le pape Callixte II confirme les possessions du chapitre cathédral parmi lesquelles *Corniacam villam cum appendiciis suis* (ADMM, 2 F 5, f° 8 v°). De même, en décembre 1140, Innocent II confirme les donations faites à l'Eglise de Toul, notamment *Corniacam villam cum suis pertinentiis* [sic] (ADMM, 2 F 1, n° 8).

Pourtant, l'église est donnée par le chapitre en 1168 à l'abbaye de Rangéval, nouvellement fondée (1152) (Choux, Les bulles de Léon IX pour l'Eglise de Toul, *Lotharingia*, II, note 7, p. 11).

En juillet 1181, le pape Alexandre III confirme les biens de l'abbaye de Rangéval parmi lesquelles *ecclesiam de Joie et de Cornicavilla* (ADMM, B 477, n° 1, f° 5 v°). Elle semble donc annexe de Jouy-sous-les-Côtes.

Dans le pouillé de 1303, la cure a été unie à Rangéval (*Rengevallis, pro se et pro curis suis de... Cognievilla*, p. 315). Celui de 1402 reprend cette information et confirme la collation de Rangéval (p. 332).

Elle reste annexe de Jouy jusqu'à la Révolution.

En 1141, Henri, évêque de Toul, confirme diverses donations faites à Herbert, abbé, et aux frères de Riéval, notamment *locum videlicet Rengisvallis cum universis appenditiis suis, silvis, campis, pratis et pascuis cultis et incultis* (Monjauze-Vallette, n° 36).

L'abbaye double de Rangéval fut fondée en 1152 grâce à la générosité de Hadwige d'Aspremont, comtesse de Montagu, et de ses fils. Abbaye-fille de Riéval, Rangéval entra en 1419 sous la paternité de l'abbé de Prémontré. Dès le commencement, les moniales furent placées dans le monastère voisin du Val-des-Nonnes. [...] L'abbaye possédait des églises incorporées que ses chanoines administraient : Rangéval, Jouy-sous-les-Côtes, Corniéville et Euville (Ardura, p. 454).

Ruinée par les persécutions, elle fut rétablie vers 1460 par Didier de Courcelles, qui en fut le 32^{ème} abbé et qui excita la charité des fidèles en faisant promener par ses religieux une châsse renfermant, dit-on, la tête de l'apôtre Saint Mathieu. [...] Au commencement du XVIIIème siècle, les bâtiments furent reconstruits en belle pierre de taille, dans le style Louis XIV. [...] L'abbaye de Rangéval a subsisté jusqu'à la Révolution (Lemoine, *Le Département de la Meuse*, p. 245-246).

Le monastère du Val-des-Nonnes *s'éteignit vers la fin du XIIIème siècle. Peu de temps après, lui succéda un monastère d'ermites de Saint Augustin* (Ardura, p. 457).

L'un des religieux exerçait les fonctions de prieur-curé de Rengéval. La paroisse comprenait les serviteurs de la Basse-Cour, les ouvriers des tuileries, les fermiers de l'abbaye (Pouillé de Verdun, t. 3, p. 71).

COURCELLES-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Courcelles-en-Barrois	Paroisse (1303) : Courcelles
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en bordure Nord-Est de village	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny et Abbaye de Saint Mihiel

Dédicace : Saint Simplicie

Fête : 15 octobre

Première mention du village : 963-994, *Corcellas*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503.

Première mention de l'église : 1105, *Curcellae cum aecclesia et appendiciis*, Lesort, n° 60, p.210 (acte douteux).

Première mention de la paroisse : 1105, *Curcellae cum aecclesia et appendiciis*, Lesort, n° 60, p.210 (acte douteux).

Archéologie : rien

Histoire :

C'est dans la Vie de Saint Gérard (MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503) que le toponyme *Corcellas* figure pour la première fois, dans l'énumération des acquisitions de l'Eglise de Toul sous son épiscopat (963-994).

L'église apparaît en 1105, dans un acte (douteux pour A. Lesort) du cartulaire de l'abbaye de Saint-Mihiel (Lesort, n° 60, p.210).

Le pouillé de 1303 atteste de l'existence d'une paroisse. La collation est partagée dans le pouillé de 1402 entre l'archidoyen de Ligny et l'abbaye de Sain-Mihiel.

Sur le finage, un lieu-dit, Les Anglecourts, a accueilli le premier emplacement de l'abbaye cistercienne de Lisle-en-Barrois, qui y a ensuite installé une grange. Cette abbaye

succédait à une fondation de chanoines réguliers qui avait échoué (Parisse, *La Lorraine monastique*, p. 80).

COUROUVRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Courouvre	Paroisse (1303) : Courouvre
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en bordure Ouest du village	Collateur (1402) : Abbaye St Paul de Verdun

Dédicace : Saint Pierre aux Liens

Fête : 29 juin

Première mention du village : 1149, *Corrubrio*, Monjauze-Valette, n° 54.

Première mention de l'église : 1149, *altare de Corrubrio*, Monjauze-Valette, n° 54.

Première mention de la paroisse : 1149, *altare de Corrubrio*, Monjauze-Valette, n° 54.

Archéologie : MA : tour et maison-forte

Histoire :

Le village et la paroisse entrent dans l'histoire en 1149, par un acte de l'évêque de Toul Henri, qui donne à l'abbé et à l'abbaye Saint-Paul de Verdun l'autel de l'église de Courouvre (*altare de Corrubrio*, Monjauze-Valette, n° 54).

Néanmoins, en 1210, Henri, comte de Bar, notifie que l'abbé et le couvent de Saint-Paul de Verdun l'ont associé pour *la nova villa que Courouvre nominatur* (Laplace, n° 68, p. 121). En effet, quand on regarde une carte au 1/25 000^e de la région, on constate que Courouvre est une clairière. Il ne s'agit pas de créer un nouveau lieu de peuplement, mais le village, ou le hameau, avait sans doute besoin d'un afflux de population pour se développer, ce qui poussa le comte et le collateur à s'associer pour fonder une ville neuve, c'est-à-dire accorder des droits plus importants aux habitants. Cet acte ne précise pas quels sont ces droits, mais plutôt ceux des deux associés.

L'abbaye de Saint Paul de Verdun reste collateur tout au long du Moyen Age et jusqu'à la Révolution.

COUSANCES-AUX-BOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Cousances-lès-Triconville	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3214 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Triconville ?
Site de l'église : extrémité Nord du village	Collateur (1402) : Chapitre de Liverdun

Dédicace : Conception de la Vierge

Fête : 8 décembre

Première mention du village : 709, Lesort, n° 1, p. 46 (acte faux).

Première mention de l'église : 1703, *l'Eglise et vicaire de Cousance annexe dudit triconville*, ADMM, G 232.

Première mention de la paroisse : 1699, *parochialis ecclesia loci de Triconvillam cum eius annexa cousantiam*, ADMM, G 232).

Archéologie : rien

Histoire :

L'histoire de Cousances est très peu connue. Pourtant, le toponyme (*Cussiliacul in pago Barrense*) apparaît très précocément, dès le début du VIII^e siècle, en 709, dans le Testament de Vulfoalde, fondateur de l'abbaye de Saint Mihiel (Lesort, n° 1, p. 46) Pour A. Lesort, c'est un acte faux.

Il n'est plus mentionné avant mai 1699, quand deux chanoines, au nom du chapitre Saint Euchaire de Liverdun, présentent à la cure de Triconville et de Cousances son annexe (*Cum itaque parochialis ecclesia loci de Triconvillam cum eius annexa cousantiam sub invocatione Sancti Michaelis vacavit et vacet [sic]*, ADMM, G 232).

Elle est annexe de Triconville jusqu'à la Révolution.

On peut donc supposer une création récente de l'église (dans son état actuel, les parties les plus anciennes datent du XV^{ème} siècle) et un peuplement faible qui ne justifiait pas l'érection en paroisse.

COUVERTPUIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Couvertpuis	Paroisse (1303) : Couvertpuis
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à flanc de coteau, au Nord du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Nativité de la Vierge / Saint Fiacre

Fête : 8 septembre / 30 août

Première mention du village : 1151-1157, *infra fines de Cuverpois*, Monjauze-Valette, n° 76.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Cooperto Puteo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Cooperto Puteo*, pouillé.

1378, *au curey de couverpuis*, ADM, B 2748, f° 14 r°.

Archéologie : HMA : 10 sépultures (7^{ème} siècle)

MA : église romane (tympan 11^{ème} s. ?), fortifiée (15^{ème}-16^{ème} s.), commanderie de Templiers avant 1195 avec une église Saint Eloi qui serait devenue Saint Cloud et passée aux Hospitaliers en 1312, paroissiale à la Révolution

Histoire :

L'occupation est ancienne et la christianisation semble l'être aussi. La dédicace à la Nativité de la Vierge en est un indice. Saint Fiacre est patron secondaire, avec un pèlerinage (*Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 548).

Le toponyme figure pour la première fois dans une confirmation (entre 1151 et 1157) de don aux abbayes d'Ecurey et d'Evaux, sous la forme *infra fines de Cuverpois* (Monjauze-Valette, n° 76).

Nous n'avons pas trouvé de mention de l'église. Elle possède une nef romane voûtée au XVIème siècle et un tympan du XIème siècle réemployé (*Les Eglises fortifiées de la Meuse*, p. 53).

Elle était paroisse pour le pouillé de 1303. De plus, en 1378, le *curey de couverpuis* reçoit quarante sols *pour deservir la chapelle de loppitail* [sic] (ADM, B 2748, f° 14 r°).

Dans les pouillés de 1402 et de 1711, *Cooperto Puteo* est à la collation de l'archidiacre de Reynel.

Il y avait sur le finage de Couvertpuis une métairie avec chapelle sous l'invocation de Saint Eloy et ensuite de Saint Cloud, dépendant de la commanderie de Rüel [ou Ruetz], Liénard, p. 62-63). D'après M. Parisse, Couvertpuis est visiblement née d'un dédoublement de Ruetz [commanderie de Templiers], et qu'elle existait vers 1200 (La Lorraine monastique au Moyen Age, p. 89).

Cette métairie était donc une maison de Templiers qui ensuite passa aux Hospitaliers. C'est peut-être à cette occasion que la chapelle changea de vocable.

COUVONGES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Couvonges	Paroisse (1303) : Couvonges
Carte IGN : 3015 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur une hauteur, au Nord du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Brice

Fête : 13 novembre

Première mention du village : vers 710 ?, *Capedonia, Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Quevonges*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Quevonges*, pouillé.

Archéologie : PréH : station (Néol), 2 tombes à incinération (fin Age du Bronze-début Age du Fer)

GR : tombes sous l'église

HMA : squelettes et objets (au Sud de l'église), objets isolés

MA : château (13^{ème} s.), église (12^{ème} s.) fortifiée (15^{ème} s.)

Histoire :

Le village de Couvonges apparaît très précocement dans la documentation.

La première mention (*Capedonia*) se trouve dans une liste de donations à l'Eglise de Toul, sous l'épiscopat de *Garibaldus* (vers 706-739) (*Gallia Christiana*, t. 13, c. 965). *Cupedonia* est dans les possessions de l'Eglise toulouise confirmées par le diplôme de Charles le Gros de 890 (ADMM, G 1384, n° 2, p. 109).

En 894, le roi Arnould confirme ce diplôme (ADMM, 2 F 3, n° 4). En mars 922 encore, Charles le Simple rappelle que l'évêque de Toul a la dîme des récoltes, du vin et du

foin de *Cupedonia* (Michel, p. 32). En octobre 971, Saint Gérard, évêque de Toul, le confirme encore (ADMM, 2 F 5, f° 35 v°).

En novembre 1006, Thierry, comte de Bar, donne des biens *in villa Covedonia, in comitatu Barrense*, à l'abbaye de Saint-Mihiel (Lesort, n° 32, p. 136).

La christianisation semble très ancienne, d'autant que l'église est sur une hauteur, un peu en dehors du village, qu'une fontaine Saint Brice se situe à 200 mètres au Nord de l'église et que des squelettes et objets du Haut Moyen Age ont été découverts au Sud de celle-ci. Elle n'est cependant pas citée dans des documents médiévaux.

Il faut attendre le pouillé de 1303 pour que la paroisse se révèle. Dans celui de 1402, le collateur est le chapitre de Ligny, sans que l'on sache à quel moment l'église lui est donnée et par qui.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.



Eglise Saint Brice de Couvonges

Photo prise en direction du Nord.

CULEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Loisey-Culey	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Loisey
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Mansuy

Fête : 3 septembre

Première mention du village : 1236, *culleium*, ADMM, B 481, n° 7.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1549, *paroisse et finage dudit culey*, ADM, 2 F 25.

Archéologie : HMA : un sarcophage

MA : ermitage Ste Geneviève, fondé en 1180 (avec sépultures autour)

Histoire :

Le toponyme apparaît très tardivement dans la documentation, puisqu'il faut attendre mars 1236, pour que Henri, comte de Bar, notifie que l'abbaye de Lisle-en-Barrois lui cède ce qu'elle avait à *culleium* (ADMM, B 481, n° 7).

En 1262, *Viars prestre de losei* donne aux frères de Lisle-en-Barrois de ce qu'il a *on finage de Losei et de Culli* (ADM, 18 H 1, p. 583). Est-ce à dire que ces deux villages sont unis au spirituel ? On peut le croire puisque Culey n'est pas dans les listes de paroisses de 1303 et 1402, et que Loisey n'est distant que d'un kilomètre.

Le pouillé de 1711 précise encore *autrefois annexe de Loisey* (t. 2, p. 54).

L'église est construite en 1532. Auparavant, il ne semble pas qu'il y en ait eu une.

Cette construction correspond peut-être à l'érection en paroisse puisqu'en 1549, un procès oppose les habitants de Resson et *les seigneurie paroisse et finage dudit culey* (ADM, 2 F 25).

Cette église-halle Saint Mansuy a sans doute été voulue par l'abbaye toulouise du même nom, qui en est collateur dans le pouillé de 1711 (t. 2, p. 54). Dans ce dernier, le titre de l'église est Sainte Lucie. C'est sans doute une erreur de l'enquête ou une confusion avec l'ermitage qui est, dans certains documents, dédié à Sainte Lucie.

DAGONVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Dagonville	Paroisse (1303) : Dagonville
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Nord-Est du village	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1105, *Dagonis villa*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Première mention de l'église : 1105, *aecclesia Dagonis villa*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

1119-1124, *ecclesia Dagonisvillae*, Lesort, n° 71, p. 258.

Première mention de la paroisse : 1148, *collatio patronatus ecclesie de dagonvilla*, ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°.

Archéologie : Proto : 4 ou 5 tumuli

GR : substructions

HMA : nécropole

MA : église fortifiée (15^{ème} s.), commanderie fondée avant 1194

Histoire :

L'église de Dagonville semble ancienne puisqu'une nécropole du Haut Moyen Age a été reconnue non loin du village, bien qu'elle ne soit mentionnée qu'en 1105, *aecclesia Dagonis villa*, dans une confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Mihiel donnée par le pape Pascal II (Lesort, n° 60, p. 208). Elle pourrait déjà être centre paroissial.

Entre 1119 et 1124, Ricuin, évêque de Toul, confirme les possessions de l'abbaye dans son diocèse, parmi lesquelles se trouvent *duas partes in ecclesia Dagonisvillae a Warino et Widrico militibus collatas* (Lesort, n° 71, p. 258).

Elle est attestée comme un centre de paroisse dès 1148, quand elle est donnée par la comtesse de Bar Agnès à la collégiale qu'elle fonde à Ligny. Le cartulaire la cite comme à sa collation (*collatio patronatus ecclesie de dagonvilla*, ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°). Sur la même feuille, il est précisé que *le Doyen et chapelle de liney ont le patronnage des esglises de dagonville et de lineires*. Il semble donc que dès cette époque, Lignières était annexe de Dagonville et le reste jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 (*Dagonville*), et toujours à la collation du chapitre de Ligny dans celui de 1402, et le reste jusqu'à la Révolution.

Sur le finage, une métairie avait une chapelle dédiée à Saint Epvre, et dépendait de la commanderie de Templiers de Rüel. Pour M. Parisse, elle existait avant 1190 (*La Lorraine monastique*, p. 89). Elle revint aux Hospitaliers après la chute des Templiers.

DAMMARIE-SUR-SAULX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Dammarie-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Dammarie
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, domine le village	Collateur (1402) : Prieur de Notre-Dame de Dammarie

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 965, *Donamaria*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c. 372.

Première mention de l'église : 965, *ecclesiamque de Donamaria*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c. 372.

Première mention de la paroisse : 965, *ecclesiamque de Donamaria*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c. 372.

1199, *hugo decanus de donnamaria*, ADHM, 60 H 7.

Archéologie : GR : diverticule, substructions

MA : prieuré bénédictin antérieur à 1080, l'église est paroissiale

Histoire :

L'église de la Nativité de Notre-Dame est ancienne. Elle a donné son nom au village et est citée avant l'An Mil (en 965, d'après Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c. 372.).

Elle est sans doute paroisse en 965, quand elle est énumérée parmi les biens de l'abbaye de Bouxières-aux-Dames confirmés par l'empereur Othon (965, *ecclesiamque de Donamaria*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c. 372).

Elle devient chef-lieu de doyenné et d'archidoyenné au XII^{ème} siècle peut-être, et au XIII^{ème} siècle, elle l'est sûrement (*Adam decanus christianitatis de donna maria*, ADMM, 5 F 13, n° 20).

Il existait à Dammarie un riche prieuré de l'ordre des Bénédictins dont la fondation est antérieure à 1080 ; il est mentionné dans une bulle du pape Urbain II de 1095 (Lemoine, p.213).

Geoffroy de Joinville [mort en 1081], de concert avec le seigneur de Morley, fonda le prieuré de Dammarie avant 1080. Le pape Urbain II le mentionna en 1095 dans le dénombrement qu'il fit des établissements de l'ordre de Cluny. (Pouillé de Verdun, t. 2, p. 554-555).

Il est cité également en 1269, dans un accord *entre leglise decurei dune part et leglise de la priorei de dame marie dautre* au sujet d'une tenure à Couvertpuis (ADM, 15 H 3, n° 49).

Ce prieuré était sous le vocable de l'Annonciation de Notre-Dame. Le prieur était nommé par les supérieurs généraux de Cluny ; en sa qualité de curé-primitif, il nommait à la cure de Dammarie (Pouillé de Verdun, t. 2, p. 555). Cette collation se trouve dans le pouillé de 1402. Cet état de fait se poursuit jusqu'à la Révolution, époque à laquelle le prieuré disparut.

L'église paroissiale actuelle est l'ancienne église priorale. Elle a été reconstruite en 1478 (Lemoine, p. 134 et *Richesses Culturelles Lorraines*, t. III, p. 326.).

DELOUZE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Delouze-Rosières	Paroisse (1303) : Delouze
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny

Dédicace : Saint Pierre de Véronne

Fête : 29 avril / 2^e dimanche de novembre (dédicace)

Première mention du village : 962, *villa Delosa*, Lesort ,n° 27, p. 121.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Doloza*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1285, *veiviens prestres de delouse ... ma parrochienne...*, ADM, 16 H 7, n° 70.

Archéologie : Préh : armatures de flèches (Néol final), tumulus (ProtoH) détruit

GR : diverticule, camp, substructions, tessons céramiques (autour de l'église)

HMA : sarcophages autour de l'église

MA : 4 maisons-fortes

Histoire :

Le toponyme apparaît en 962 (*villa Delosa*), dans une confirmation de Frédéric Ier, duc de Haute-Lorraine, des biens concédés en précaire par l'abbaye de Saint-Mihiel à différentes personnes, parmi lesquelles se trouve *Warnerius* qui détient *in villa Delosa mansos IIII et dimidium* (Lesort, n° 27, p. 121).

En 1285, *veiviens prestres de delous* reconnaît qu'une de ses paroissiennes a donné à l'abbaye d'Evaux des prés à Demange (ADM, 16 H 7, n° 70). La paroisse existe donc à cette date.

Elle est confirmée par le pouillé de 1303. Dans celui de 1402, le collateur est l'archidoyen de Ligny.

Cependant, en 1499, le pape Alexandre VI donne une bulle *par laquelle sur les représentations faites par le Curé d'Abainville que depuis plus de 40 ans il desservoit le Cure de St Pierre de de Louze parce que dans le tems de guerre toutes les maisons de de Louze avoient été détruites excepté l'Eglise ; que depuis le retablissement des maisons le Curé d'Abainville avoit fait les fonctions curiales à Delouze, ce qui faisoit une reunion tacite, pourquoi le Pape reunit authentiquement la Cure de St Pierre de Delouze avec tous ses revenus à la Cure d'Abrenville. « Nos Ecclesiam Sancti Petri de Dolosa cum omnibus juribus et pertinentiis suis dictae Ecclesiae de Ambrevillâ unimus annectimus, et incorporamus », ADMM, G 1384, p. 38).*

Néanmoins, le pouillé de 1711 reconnaît à Delouze le statut de paroisse sans que l'on puisse savoir quand elle a été rétablie.

DEMANGE-AUX-EAUX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Demange-aux-Eaux	Paroisse (1303) : Demange
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye de Vaux-en-Ornois

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1103-1107, *Domenges*, Douche, n° 67, p. 231.

Première mention de l'église : 1151, *ecclesiam Sancti Remigii de Domenges*, Lesort, n° 94, p. 322.

Première mention de la paroisse : 1103-1107, *parrochia de Domenges*, Douche, n° 67, p. 231.

Archéologie : ProtoH : monnaies gauloises

GR : édifice (?)

HMA : nécropole mérovingienne, nécropole carolingienne

MA : maladrerie attestée en 1285, château

Histoire :

L'église semble très ancienne, liée à la présence d'une nécropole mérovingienne, dans une vallée très densément peuplée à l'époque gallo-romaine, avec une dédicace typiquement mérovingienne (bien que très populaire tout au long du Moyen Age).

Dès le début du XII^{ème} siècle (entre 1103 et 1107), la paroisse de Demange (*in parrochia de Domenges*) est attestée dans un acte de l'évêque Pibon confirmant les possessions de l'abbaye toulouise de Saint-Mansuy (Douche, n° 67, p. 231). Elle est confirmée par le pouillé de 1303.

La collation appartient à l'abbaye cistercienne d'Evau (Vaux-en-Ornois) en 1402 (*Domniciis*), mais elle est peut-être déjà ancienne. En effet, Ebal de Montfort, seigneur de

Demanges, un des fondateurs de cette abbaye, est un généreux donateur. Henri, évêque de Toul (1130-1165), confirme aux moines d'Evau les donations d'Ebal : *Solliciti itaque pro monachis de Cistes, qui in episcopatu nostro locum qui dicitur Vallium inhabitant, ea que a domino Eballo de Monteforti collata sunt, sicut audivimus et vidimus, presenti scripto confirmamus et posteris notificandum transmittimus* (Monjauze-Vallette, n° 120). Il se pourrait qu'Ebal ait donné à l'abbaye d'Evau, quand il la fonde vers 1130 ou peu après, la collation de l'église de Demanges.

Cette collation reste à l'abbaye jusqu'à la Révolution.

En 1752, une nouvelle chaussée entre Ligny et Neufchâteau a été construite. Sur la lisière du bois de Charmois, elle recouvre un fossé qui était la limite entre l'abbaye d'Evau et de Demanges-aux-Eaux (ADM, 16 H 5, n° 104).

DOMMARTIN-AUX-FOURS

Département : Meurthe-et-Moselle ?	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Troussey	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000ème siècle)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : ?	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : ? 922, Dommartin-aux-fours, ADMM, G 1384, p. 112.

1202, *Dommartino ad furnos*, ADM, 18 H 1, p. 269-270.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1280, *Nichole curés de Dommartin aux Fours et de Bouc*, ADM, 31 H 1, f° 6v°-7r°.

Archéologie : MA : sarcophages à l'emplacement de l'ancienne église

Histoire :

Le toponyme apparaît pour la première fois en 922, d'après un inventaire des titres de l'Eglise de Toul de 1757, où il est noté *Plus une église sous l'invocation de Saint Martin sur la Meuse (Dommartin aux fours) avec douze maisons, données à l'Eglise de Toul par l'évêque Dreux* (ADMM, G 1384, n° 9, p. 122). Dreux ou Drogon est évêque de Toul de 906 à 922.

En 1202, une bulle d'Innocent III à l'abbé de Cîteaux, à propos des collations de l'abbaye cistercienne de Lisle-en-Barrois, est contresignée par *Thiescelini de Dommartino ad furnos, Tullensis diocesis, publicus imperiali auctoritate* (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269-270).

L'église de Dommartin est sans doute très ancienne puisqu'elle a donné son nom au village, mais aussi par sa dédicace et par des sarcophages qui peuvent lui être associés. Néanmoins, nous n'avons pas trouvé d'acte la mentionnant.

La paroisse pourrait être ancienne également. En 1280, un arbitrage est rendu par Thierry, chanoine de Commercy, au sujet d'un différend sur la délimitation du ban de Boucq survenu entre l'abbaye de Rangéval et *Nichole Curés de dommartin et de bouc et doien de la chrestienté de la riviere de Meuze* ((Michel, p. 100). Dommartin est paroisse, avec Boucq pour annexe.

Cependant, elle n'est pas citée dans le pouillé de 1303, alors que Boucq l'est. Cette inversion est peut-être due à l'attraction exercée sur la population par la création d'une maison-forte à Boucq.

Au XVII^{ème} siècle, la situation semble pourtant peu claire : en mars 1606, une transaction est passée devant notaire entre le procureur général de l'Eglise de Toul et *Me Jean de Dijon, Curé de Boucq et Dommartin aux Fours* à propos de certaines dîmes (ADMM, G 1389, n° 1, p. 704). Néanmoins, en 1656, le chapitre cathédral fait provision *Cum parochialis ecclesiam de dommo martino ad furnos cum eius annexa de Bucco* (ADMM, G 109, f° 15 r°).

Pour le pouillé de 1711, Dommartin est annexe de Boucq (t. 2, p. 339).

Au XVII^{ème} siècle, l'église semble en très mauvais état puisque le chapitre cathédral décide, en mai 1668, *que L'Eglise de Domp martin aux fours sera visitée pour ensuite estre pourvue aux refections qui se trouveront a faire en icelle* [sic] (ADMM, G 83, f° 46 r°).

Un acte de l'Intendant de janvier 1671 autorise les Dominicaines de Toul à *faire transporter à leurs frais dans cette ville la plus petite des deux cloches qui restent dans le clocher de Dommartin aux fours* pour rembourser en partie ce que *la Communauté de Dommartin aux fours entièrement détruite* devait aux religieuses (ADMM, G 1389, p. 706).

En 1673, *La mairie dudit Domp martin n'a este Laissee depuis de Longues annees Le village estant abandonné, neantmoins depuis La saint Jean 1660 messieurs* [les chanoines de la cathédrale] *ont commis Didier Laurent de troucey pour mayeur dudit Domp martin gratis pour prendre garde qu'on ne demolisse davantage le village et qu'on ne degrade Les Bois et d'autres entreprises qu'on y pourroit faire icy* (ADMM, G 1352, f° 6 r°).

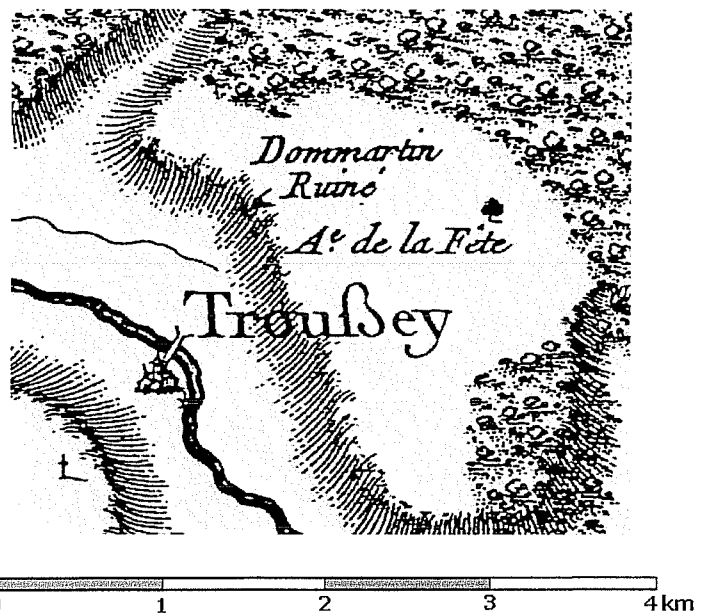
Le 23 août 1681, *Nous doyen chanoines et chapitre de L Eglise cathedrale de Toul soubsignés au present denombrement Reconnoissons et declarons [...]* *Le Droit de patronage de la cure de Dommartin au four avec les Dixmes dudit lieu nous appartiennent. Item la haute justice Moyenne et basse, [...]* (ADMM, G 20).

En 1704, *nous François Remy prestre cure de Sorcy* [à la requête des chanoines de Toul] *nous sommes transporté es Eglises y mentionnées* [Dommartin et Longor] *et estans dans celle de l'ancien village de Dommartin au four sur la Riviere de Meuse nous avons*

reconnu que laditte Eglise, qui est située près des bois sur le grand chemin, est abandonnée, hors d'estat de servir a la celebration des saints mysteres, que les voultes et murailles menassent une ruine prochaine estant decouvertes en très grande partie par le defaut de toiture, n'y ayant portes n'y vistres et fort peu de pavés y avons meme reconnu plusieurs places de feu, qui y ont été faittes et qui se font iournellement dans laditte église par les pastres, bergers y passans, ne servans que de retraite a des gueux, vagabonds, brigands et volleurs qui l'ont souvent profanés et la profanent tous les iours ce qui nous est notoire et nous a esté attesté par plusieurs personnes dignes de foy. [...] ; lesdittes deux eglises, dont mesdits sieurs de la cathedrale sont seigneurs et patrons, servans anciennement d'Annexes aux paroisses de Bouc et Pagney, estans situées dans les bans et finages desdits Dommartin et Longort sur la Rivière de Meuse, dont les villages sont totalement ruinés, deserts et abandonnés depuis très longtemps sans esperance que personne s'y habitue jamais, n'y estant resté aucun édifice, n'y meme aucun vestige, sinon lesdittes églises dont les cimetièrres sont aussy profanés n'y ayant aucune muraille n'y enclos ; En sorte que autant que nous en avons pris connoissance, il convient mieux de les faire entierement demollir que de les laisser plus longtemps servir a des usages profanes, occasions de scandales et de crimes ; en foy de quoy nous avons dressés le présent procès verbal que nous avons signés [...]. [...], avons pour les raisons y contenües ordonné que les anciens villages de Dommartin au fourg sur Meuse et de Longort seront successament demolies et destruites entierement fait a Toul ce six fevrier 1704. A charge de planter une croix au lieu ou les dites églises estoient basties. Henri eveque et comte de Toul (ADMM, G 20).

Le pouillé de 1711 note que *le village est entierement abandonné, et l'église tombe en ruine* (t. 2, p. 339).

Le 16 novembre 1714, Acte de notoriété de plusieurs habitans de Troucey appellés à la requête de M. le Prévôt de Void ; lesquels ont attesté que le détachement composé de 70 escadrons de cavalerie et dragons, campés dans la prairie de la Meuse, Troucey et Dommartin, au mois de juillet 1714 avoit démoli l'Eglise de Dommartin pour construire les fours de l'armée (ADMM, G 1389, n° 4, p. 707).



Carte de Cassini n° 111

DOMREMY-AUX-BOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Erneville-aux-Bois	Paroisse (1303) : Domrémy
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au Nord du village	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1119-1124, *Domnum Remigium*, Lesort, n° 71, p. 258.

Première mention de l'église : 1119-1124, *apud Domnum Remigium ... ecclesiae*, Lesort, n° 71, p. 258.

Première mention de la paroisse : 1194, *ecclesiam de Domno Remigio et de Arnicurta*, Prud'homme, n° 19.

Archéologie : GR : vestiges (?)

MA : église (tour romane tardive) fortifiée (16^{ème} s.)

Histoire :

Le toponyme apparaît tardivement, en même temps que la mention de l'église, en 1119-1124, quand Ricuin, évêque de Toul, reconnaît à l'abbaye de Saint-Mihiel la possession *apud Domnum Remigium duas partes de duobus terciis ecclesiae ex parte Odonis et Hugonis militum* (Lesort, n° 71, p. 258).

En 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme à l'abbaye de Saint-Mihiel la possession de diverses églises qu'elle possède dans le diocèse de Toul depuis soixante ans et plus, et dans lesquelles elle jouit aussi du droit de patronage. C'est dans cet acte que nous apprenons que Ernecourt est annexe de Domrémy (*ecclesiam de Domno Remigio et de Arnicurta*, Prud'homme, n° 19). Cette paroisse apparaît dans le pouillé de 1303.

Cette collation est confirmée par le pouillé de 1402.

En 1573, les finages de *Dompremy et Orne court* sont encore unis pour le paiement de dîmes au prieuré de Dammarie (ADM, 9 H 4, n° 11, f° 223 r°). C'est en 1731 que Orne court obtient le statut paroissial (*Paroisses et communes de France. Meuse*, p. 373).

La collation de l'église de Domrémy reste à l'abbaye de Saint-Mihiel jusqu'à la Révolution.

DOMREMY-LA-PUCELLE

Département : Vosges	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Neufchâteau	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Coussey	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Domrémy-la-Pucelle	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : dans le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1261, *donremei*, ADMM, G 200.

Première mention de l'église : 1261, *le trait des engleizez ... de donremei*, ADMM, G 200.

Première mention de la paroisse : 1261, *le trait des engleizez de Grex et de donremei*, ADMM, G 200.

Archéologie : PréH (?) : éperon barré

MA : église (13^{ème}-16^{ème} s.), château (13^{ème} s.)

Histoire :

Ce village, sans doute ancien, n'entre dans l'histoire que très tardivement, en 1261, quand Guyon de Baslemont donne, devant l'évêque de Toul, Gilles, *le trait des engleizez de Grex et de donremei* à Joffroy, seigneur de Bourlémont (ADMM, G 200). Il semble que dès cette époque, sans que l'on puisse dire depuis combien de temps, Domrémy soit annexe de Greux. Peut-être est-ce dû à la proximité de la Meuse qui en faisait un village très exposé aux destructions, ce qui aurait poussé les habitants vers Greux, un peu plus protégé.

Le pouillé de 1303 et de 1402 ne citent pas Domrémy.

En 1470, une vente de biens faisant intervenir *messire pierre mazelin presbiter chanoyne de buxiere et cure des eglises parochialles de greux et dompremy son annexe*, confirme le statut de succursale de Domrémy (ADMM, G 200).

Elle le reste jusqu'à la Révolution (pouillé, t. 2, p. 281).

ECHENAY

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Echenay	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : sur le plateau, domine quelque peu le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1179, *espincenoy*, ADHM, 5 H 7.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : ?

Archéologie : indéterminé : enceinte fortifiée(260 m. de rayon) limitée par un *vallum*

HMA : sarcophages

MA : église (12^{ème} s.), château (14^{ème} s.)

Histoire :

Echenay, ou mieux Les Chenets, n'a été pendant longtemps que le nom du château, et a fini par supplanter celui d'Espinceloy qui était le nom du village (Roserot, Dictionnaire topographique de la Haute-Marne, p. 62).

En 1179, *haymonis chaderon* et sa femme donnent aux religieux d'Ecurey des droits de pâturage *in omni territorio de espincenoy* (ADHM, 5 H 7).

L'église semble ancienne et pourtant, elle n'a pas laissé de traces dans la documentation. E. Humblot affirme que *la fondation de cette église remonte au XII^{ème} siècle*

(*Documents sur la Sculpture religieuse du pays joinvillois et de la Haute-Marne*, p. 66). Il veut sans doute dire la construction.

Les pouillés de 1303 et de 1402 ne connaissent pas Echenay.

A. Roserot écrit que dans le cartulaire du chapitre de Joinville se trouve la mention *La cure d'Espinceloy et Gillaumet son annexe* (*Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*, p. 64). Nous n'avons pas retrouvé ce document.

Dans le pouillé de 1711, Echenay est paroisse avec comme annexe Gillaumé (pouillé, t. 2, p. 77-78) et son collateur est le chapitre de Joinville.

EFFINCOURT

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Effincourt	Paroisse (1303) : Effincourt
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, elle domine le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Agnan

Fête : ?

Première mention du village : 1303, *Affincuria*, pouillé, p.309.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Affincuria*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Affincuria*, pouillé, p. 309.

1402, *De Monstruolis et de Uffincuria*, pouillé, p. 309.

Archéologie : rien

Histoire :

Le toponyme apparaît dans l'histoire dans le pouillé de 1303.

Il semble y avoir eu une inversion du chef-lieu de paroisse durant le XIV^{ème} siècle car *Affincuria* est citée, seule, dans le pouillé de 1303, alors qu'elle est considérée comme annexe de Montreuil-sur-Thonnance dans celui de 1402.

Elle n'est pas mentionnée dans la liste des collations.

Elle apparaît dans le pouillé de 1711 avec un rang paroissial et pour patron l'abbé de Saint-Mansuy de Toul (t. 2, p. 76).

EPIEZ-SUR-MEUSE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Epiez-sur-Meuse	Paroisse (1303) : Epiez
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Conversion de Saint Paul

Fête : 25 janvier

Première mention du village : 1241, *espreez*, ADM, 16 H 10, n° 29.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Espieyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Espieyo*, pouillé.

Archéologie : Préh : cromlech (12 monolithes placés en rond) disparu en 1865

GR : dépôt monétaire, 3 substructions, diverticule

MA : tour (1397, dénombrement de Jean de Verrières, écuyer, au duc Robert, ADMM, B 723, n° 116).

Histoire :

L'ancienne église, bâtie au milieu du cimetière, fut démolie à cause de sa vétusté ; on la reconstruisit en 1783, telle qu'elle existe actuellement, sur un terrain légué par M. Davelourt, ancien curé (Pouillé de Verdun, t. 3, note 1, p. 611).

La première mention du toponyme, tardive (février 1241), se trouve dans une donation d'Etienne du Mont à l'abbaye d'Evaux de ses biens à *espreez* (ADM, 16 H 10, n° 29).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303.

Celui de 1402 lui accorde Amanty comme annexe, avec le chapitre de Liverdun comme collateur de *Espieyo et Amanti*.

La situation perdue, puisqu'en 1579, *Allophes Charpentier, cure du village de espier et damanty son annexe* reconnaît qu'il n'a aucun droit de dimage sur une contrée de Burey-en-Vaux, contigüe d'Epiez (ADMM, G 184).

En 1707, un acte fait état de *Poursuites faites a leveche de Toul par les habitans et communauté d'Amanty pour lerection de leglise d'Amanty en cure* (ADMM, G 169, papier 13, f° 1 r°). Il semble que cette demande aboutit en 1707, date à laquelle Mgr de Bissy, évêque de Toul, érige en cure Amanty (ADMM, G 169).

Il existait sur la finage une chapelle Notre-Dame de Broyes qui était un prieuré bénédictin (Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 451) en 1402 (pouillé).

Centre de pèlerinage, elle abrite à l'époque moderne une communauté d'ermites (Martin, *Pélerins de Lorraine*, p. 136) dépendante du prieuré de Richécourt et de l'abbaye de Saint-Jean de Laon (*Images du Patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 34).

Elle fut reconstruite en 1843 (idem, p. 10).

ERIZE-LA-BRÛLÉE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Erize-la-Brûlée	Paroisse (1303) : Erize-la-Brûlée
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur le versant, un peu en hauteur par rapport au village et sur son bord Sud-Est	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Mansuy

Fête : 3 septembre

Première mention du village : 1297, *herise La bruslee*, ADM, 11 F 96, n° 16.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Herisia Combusta*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1297, *a herise La bruslee ... en parrochage*, ADM, 11 F 96, n° 16.

Archéologie : GR : nécropole à inhumations, diverticule

HMA : 3 sarcophage, une boucle damasquinée

MA : château

Histoire :

L'église, qui semble ancienne, n'apparaît que tardivement dans les documents consultés.

La paroisse est attestée en 1297, dans un accord entre Erard, frère d'Henri, comte de Bar, et le chapitre de la Madeleine de Verdun, au sujet du ban d'Erize-la-Brûlée (ADM, 11 F 96, n° 16).

Le pouillé de 1303 la cite au rang de paroisse, et celui de 1402 lui donne pour collateur l'archidiacre de Reynel.

Le pouillé de 1711 confirme cet état de fait.

ERIZE-SAINT-DIZIER

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Erize-Saint-Dizier	Paroisse (1303) : Erize-Saint-Dizier
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans un des hameaux qui forment le village, celui de Latte, sur une plate-forme	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Didier

Fête : 23 mai

Première mention du village : 1297, *Irysia*, ADMM, G 1385, p. 50.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Herisia Sancti Desiderii*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1297, *la Cure de Irysia*, ADMM, G 1385, p. 50.

Archéologie : MA : église, fortifiée (16^{ème} s.)

Histoire :

Le toponyme apparaît en 1297, quand la cure d'Erize est citée dans une donation de l'évêque de Toul Conrard. Elle semble lui appartenir puisqu'il donne dix livres *a prendre sur la Cure de Irysia* à trois vicaires instaurés dans l'Eglise de Toul (ADMM, G 1385, n° 1, p. 50).

Un désaccord survient quelques années plus tard, en 1357, entre *le Sr Martin, Curé de Yrier St Dizier (de Yrisia Sti Desiderii)* et ces vicaires (ADMM, G 1385, n° 5, p. 50-51).

La paroisse est citée dans le pouillé de de 1303 et celui de 1402 donne la collation à l'archidiacre de Reynel.

En août 1504, le chapitre cathédral de Toul réduit la part de dîme dûe sur *la Cure de l'Eglise paroissiale de Heriez St Dizier au Diocèse de Toul, et ce en faveur seulement de Mre François Des fours, Curé de la dite paroisse, et pendant sa vie* (ADMM, G 1385, n° 7, p.51).

Encore en 1673, *Le Curé d'Erisey St Disier en Barrois doit chacun an terme St pierre acause de la cure 17 florins de florence à l'office de la parson de Toul* (ADMM, G 1352, f° 16 v°).

Le pouillé de 1711 accorde la collation de *Erisia de Sancto Desiserio* à l'archidiacre de Reynel (t. 2, p. 60).

ERNECOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Erneville-aux-Bois	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : milieu du village, sur un faible tertre	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Mansuy

Fête : 3 septembre

Première mention du village : 1194, *Arnicurta*, Prud'homme, n° 19.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1194, *ecclesiam de Domno Remigio et de Arnicurta*, Prud'homme, n° 19.

Archéologie : GR : dépôt monétaire (3^{ème} s.), diverticule

MA : église (12^{ème} s.), fortifiée (début 16^{ème} s.)

Histoire :

En 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme l'abbaye de Saint-Mihiel dans la possession de diverses églises qu'elle a dans le diocèse de Toul depuis soixante ans et plus, et dans lesquelles elle jouit aussi du droit de patronage. C'est dans cet acte que nous apprenons que Ernecourt est annexe de Domrémy (*ecclesiam de Domno Remigio et de Arnicurta*, Prud'homme, n° 19).

Le toponyme n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402.

En 1573, les finages de *Dompremy et Ornecourt* sont encore unis pour le paiement de dîmes au prieuré de Dammarie (ADM, 9 H 4, n° 11, f° 223 r°).

C'est en 1731 que Ernecourt obtient le statut paroissial (*Paroisses et communes de France. Meuse*, p. 373).

EUVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Euville	Paroisse (1303) : Euville
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : anciennement, sur un tertre, au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Rangéval

Dédicace : Saint Pierre et Saint Paul

Fête : 29 juin

Première mention du village : 1157, *Euvilla*, ADMM, B 477, n° 4, f° 11 r°.

Première mention de l'église : 1195, *église d'Euville*, Prud'homme, n° 30, p. 57.

Première mention de la paroisse : 1195, *église d'Euville*, Prud'homme, n° 30, p. 57.

Archéologie : HMA : plusieurs sépultures et objets mérovingiens

MA : église (12^{ème} s.), fortifiée (15^{ème} s. ?)

Histoire :

Le toponyme apparaît tardivement, en 1157, quand *Rodulfus de Euvilla* souscrit une donation d'Isembaud, abbé de Gorze, à l'abbaye de Rangéval de terres à Trondes (ADMM, B 477, n° 4, f° 11 r°).

L'église est reconstruite et consacrée en 1195 par Eudes, évêque de Toul (Prud'homme, n° 30, p. 57).

L'abbaye [de Rangéval] possédait des églises incorporées que ses chanoines administraient : Rangéval, Jouy-sous-les-Côtes, Corniéville et Euville (Ardura, p. 454).

C'est en 1199 que *Herberti militis de Octovilla* concède à Rangéval *ecclesie de euvilla*, qu'il tenait en fief (*in feodum tenebat*), pour le salut de son âme (ADMM, B 477, f° 43 v°).

Un acte sans date, mais passé entre 1152 et 1281 d'après L. Michel, devant *Ado cantor et archidiaconicus majoris ecclesie Tullensis*, nous apprend que l'église appartenait aux

chanoines de Saint-Vanne de Verdun qui l'ont concédée à perpétuité à l'abbaye de Rangéval (*Notum fieri dugnum duxi quod ecclesiam de octeville quam Richardus de Saint Vait canonice possidebat, Assensu et voluntate eiusdem Richardi et domini herbini jam dicte ecclesie fundatoris, Nec non laude et assensu Jofridi domini Asperimontis a quo predictus herbenus tractum tenebat ; ecclesi Rengisvallis in perpetuum possidendit concessi*, ADMM, B 477, f° 48 v°).

Le pouillé de 1303 cite la paroisse d'Euville et celui de 1402 confirme la collation de Rangéval (p. 315). C'est encore le cas à la Révolution.

L'église d'Euville était jadis renfermée dans un fort où les habitants pouvaient se retirer en temps de guerre. Reconstituée en 1890-1891, et artistement décorée, elle forme aujourd'hui un riche monument du style roman (Lemoine, p. 250). Nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses appréciations !

Le fort protégeait l'église en même temps que les habitants ; les murs du cimetière, alors fort élevés, entourés de fossés profonds, complétaient des fortifications respectables que la situation élevée de cet emplacement favorisait encore..., Ch. E. Dumont, *Histoire des fiefs et principaux villages de la seigneurie de Commercy*, Nancy / Paris, 1856, 3 volumes, p. 182-185 (cité dans *Les églises fortifiées de la Meuse*, p. 61).

FAINS-LES-SOURCES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Bar-le-Duc	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Fains-Véel	Paroisse (1303) : Fains
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en pied de côte, au Sud du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Epvre de Toul

Dédicace : Sainte Catherine

Fête : 25 novembre

Première mention du village : 965, *castrum Fangis super fluvium Ornae*, MGH, *Diplomatum Regum et Imperatum Germaniae*, t. 1, n° 290, p. 407.

Première mention de l'église : 1072, *ecclesiae de Fains*, Douche, n° 2, p. 87.

Première mention de la paroisse : 1072, *altare ecclesiae de Fains*, Douche, n° 2, p. 87.

Archéologie : ProtoH : *oppidum* celtique

GR : camp, voie Toul-Reims, substructions, cippes

HMA : château (carolingien) dans l'*oppidum*/camp romain

Histoire :

Le peuplement de ce site est très ancien. Le toponyme apparaît en juin 965, dans un diplôme d'Ottton Ier qui confirme les possessions de l'abbaye Saint-Epvre de Toul. On peut y lire *similiter alodum unius scilicet mansi in ponto iuxta castrum Fangis super fluvium Ornae quod dedit Godefridus miles pro sepultura sua* (MGH, *Diplomatum Regum et Imperatum Germaniae*, t. 1, n° 290, p. 407).

Sa christianisation semble très précoce, malgré une dédicace réputée tardive (y a-t-il eu un changement ?).

Dès 1072, Pibon, évêque de Toul, donne à l'abbaye touloise Saint-Epvre l'autel de Fains (*altare ecclesiae de Fains ultra Mosam juxta Barrum castrum*, Douche, n° 2, p. 87).

Que l'évêque détienne la collation est un indice d'ancienneté. Quoi qu'il en soit, la paroisse existe à cette époque.

Le pouillé de 1303 confirme le statut paroissial et celui de 1402 la collation de l'abbaye Saint-Epvre.

La situation reste la même jusqu'à la Révolution.

FOUCHERES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Fouchères-aux-Bois	Paroisse (1303) : Fouchères
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Saint Maur

Fête : 15 janvier

Première mention du village : 10^{ème} siècle, *église de Fouchères*, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis.

1137-1140, *Focheriis*, ADMM, B 479, n° 35, f° 29 v°.

Première mention de l'église : 10^{ème} siècle, *église de Fouchères*, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis.

Première mention de la paroisse : 10^{ème} siècle, *église de Fouchères*, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis.

Archéologie : GR : voie, substructions, trouvailles fortuites

MA : minières

Histoire :

Don [à l'abbaye Saint-Léon de Toul] des églises de Fouchères et du Buisson par Gérard evesque de Toul [...] tous les biens que possedoit ladite église et Abbaye luy furent confirmées par Henry evesque de Toul l'an 1163 le 15 des kalendes de juillet (BN, Collection Lorraine, n° 242 bis, n° 26).

D'après ce document, l'église et la paroisse existaient donc déjà dans la deuxième moitié du X^{ème} siècle (puisque Saint Gérard est évêque de 963 à 994) avec comme annexe Le Bouchon. De plus, on y apprend que c'est encore la cas en 1163.

Fouchères et Le Bouchon ont rang de paroisses dans le pouillé de 1303, et celui de 1402 leur accorde comme collateur cette même abbaye Saint-Léon.

Cependant, en 1479, une *union des églises de foucher et Bouchon par le pape sixte* est décidée (BN, Collection Lorraine, 721, f° 150 r°). Doit-on y voir le résultat des crises des XIVème et XVème siècles ?

Encore en 1711, le pouillé accorde à Fouchères Le Bouchon pour annexe (t. 2, p. 66-67).

FOUG

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Foug	Paroisse (1303) : Foug
Carte IGN : 3315 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : supposé en rebord de plateau, au Nord-Ouest de la ville actuelle ?	Collateur (1402) : Abbaye de Brixey-aux-Chanoines

Dédicace : Saint Etienne

Fête : ?

Première mention du village : 770, *villam nuncupatam Faho*, d'Herbomez, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, n° 13, p. 33.

Première mention de l'église : 1263, *ecclesie de fago*, ADMM, G 197.

Première mention de la paroisse : 1242, *Nicholai ... presbiteri de Fago*, ADM, 16 H 9, n° 85.
1263, *ius patronatus ecclesie de fago*, ADMM, G 197.

Archéologie : ProtoH : éperon barré

GR : *villa*, voie

MA : château

Histoire :

En 770, l'évêque de Metz Angelram donne à l'Abbaye de Gorze le domaine de Foug (*villam nuncupatam Faho*, d'Herbomez, n° 13, p. 33). C'est sans doute cette abbaye, dont un des saints patrons est le Protomartyr, qui fonda l'église de Foug, dédiée à Saint Etienne, on ne sait à quelle date précisément.

En 1242, l'abbaye d'Evaux concède en viager à Gauthier, recteur de l'église de Burey-la-Côte, l'ancienne maison de *Nicholai ... presbiteri de Fago* (ADM, 16 H 9, n° 85). Foug est donc bien une paroisse au XIIIème siècle.

L'abbaye de Gorze en était collateur, puisqu'en avril 1263, un titre de *labbé et couvent de gorze* confirme au chapitre de Brixey *ius patronatus ecclesie de fago* appartenant de tout temps à la dite abbaye de Gorze, *avant la cession dudit droict de patronage et collation* (ADMM, G 197). Gilon, évêque de Toul, confirme cette donation au chapitre de Brixey, en octobre 1264 (ADMM, G 197).

En juillet 1272, *Humberti presbiteri de fago* reconnaît qu'il n'a aucun droit sur la cure de Lay-Saint-Rémy, et qu'elle appartient au chapitre cathédral de Toul (ADMM, G 32, liasse, n° 1).

Le pouillé de 1303 cite Foug dans les paroisses, et celui de 1402 reconnaît la collation au chapitre de Brixey.

Laneuveville n'apparaît pas comme une annexe, les pouillés ne les mentionnant pas, alors qu'elle doit déjà l'être. En effet, en juillet 1434, une transaction est passée entre *Me Pierre Jean Curé de Foug (et au nom de ses successeurs) et les habitants de Communauté de la neufville derrier foug annexe de la paroisse dudit foug, au sujet des messes à célébrer à Laneuveville derrière foug, [...] cest a scavoir que ledit sire Pierre et ses successeurs Curez doivent et devront faire Celebrer a ladite eglise de la neuveville les services, administrations et choses cy apres escriptes et declarées. [...] Et que chacun Curez doit faire a ses parrochiens cest a scavoir baptizer en ladite eglise de la neuveville tous ceux que seron Baptize touttefois que nessesere sera ensepulture en la semettiere tous les corps qui trepasseront et a eux administre les saincts sacrements et faire les services selon ceu quil appartiendra [sic]* (ADMM, G 203). Au vu des services du prêtre dans l'église de Laneuveville-derrière-Foug, on peut penser que celle-ci a été érigée en paroisse. Pourtant, c'est le desservant de Foug qui en reste chargé.

De plus, en 1531, un bail des dîmes *des bans et finages dudit foug et de la Neufville dependant dudit foug* (ADMM, G 198) semble confirmer que Laneuveville reste annexe de Foug.

En 1689, le rapport des enquêteurs pour élaborer le pouillé confirme la transaction de 1434 « *La Neufville est une petite Communauté distante de foug dune bonne demie lieu elle a este Séparée de celle dudit foug en lan Mil quatre cents quatorze par Lauthorité de Robert Duc de Bar, La lettre en parchemin est entre les mains desdits habitans la paroisse fust aussy separée de celle de foug le Samedy aprez la St Barthelemy de lan Mil quatre cents trente quatre.* » (ADMM, G 573). Dans un autre acte de 1689 destiné à *la confection du Polium*, il

est fait référence *aux habitans et Communauté dudit foug et de la Neuville Soy disante annexe de la paroisse de foug* (ADMM, G 573).

Néanmoins, dans une quittance donné en juin 1705 par les échevins de la communauté de Foug aux prêtres de la Congrégation de la mission de Toul, *seigneurs Décimateurs dudit foug et la Neuveville son annexe ont este condamnés par arrest contradictoire rendu en la cour souveraine de Lorraine et Barrois le 25^e de May dernier pour leur cotte part de la construction de Nouvelle Eglise Parroissiale dudit foug et de laquelle paroisse de foug et la Neuveville les diz sieurs de la Mission sont Patrons, Curés primitifs et decimateurs pour un tier comme etans au droit du cydevant Chapitre de Brixey, [...]* (ADMM, G 197), Laneuveville semble toujours être considérée comme l'annexe de Foug.

On apprend aussi la reconstruction de l'église de Foug. A cette occasion, elle est déplacée : *[l'église paroissiale] fut reconstruite au pié de la montagne en 1703 [sic]* (Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. 2, p. 300). On apprend dans le rapport des enquêteurs élaborant le pouillé, en 1689, l'emplacement de l'église : *la Chapelle de St Maure erigié au Cimetiere dela Paroisse dudit foug et attenante a LEglise paroissiale dudit Lieu [sic]* (ADMM, G 573). Elle se serait donc trouvée en rebord de plateau.

FREMEREVILLE-SOUS-LES-CÔTES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Frémerville-sous-les-Côtes	Paroisse (1303) : Frémerville
Carte IGN : 3214 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village	Collateur (1402) : Abbaye St-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Etienne

Fête : 26 décembre

Première mention du village : 1119, *Fromeamvillam*, Douche, n° 91, p. 295.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Flemerivilla*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Flemerivilla*, pouillé.

1370, *parrochages ... de fremereville*, ADMM, B 628, n° 36.

Archéologie : MA : église (12^{ème} s.)

Histoire :

Les renseignements sur ce village ou sur sa paroisse sont très rares.

Le toponyme n'apparaît qu'en 1119, quand Ricuin, évêque de Toul, confirme la possessions de différents villages, dont *Fromeamvillam*, aux chanoines de Saint-Gengoult de Toul (Douche, n° 91, p. 295).

En 1303, la paroisse est mentionnée dans le pouillé. Le collateur est l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul dans celui de 1402.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

GENICOURT-SOUS-CONDE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Les Hauts-de-Chée	Paroisse (1303) : Génicourt
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : l'ancienne était peut-être au Nord-Est du village ; l'actuelle est dans le village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Hilaire

Fête : 14 janvier

Première mention du village : 1105, *Jusani curtem*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Première mention de l'église : 1225, *ecclesie de Gesennecort*, ADMM, 2 F 5, f° 24 v°.

Première mention de la paroisse : 1225, *ius patronatus ecclesie de Gesennecort*, ADMM, 2 F 5, f° 24 v°.

Archéologie : Néol : station de surface, découverte isolée

GR : voie, urnes funéraires

HMA : 3 sarcophages avec matériel

Histoire :

Le toponyme n'est cité qu'en 1105, dans une confirmation par le pape Pascal II des possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel (*Jusani curtem*, Lesort, n° 60, p. 208).

L'histoire de cette paroisse est complexe.

Elle apparaît en mars 1225, quand Folmar, archidiacre de Toul, concède son droit de patronage sur l'église de Génicourt au chapitre cathédral de Toul (*ius patronatus ecclesie de Gesennecort*, ADMM, 2 F 5, f° 24 v°).

En 1228, l'évêque Eudes de Sorcy donne à l'Eglise de Toul *Ecclesiam de Lupeio parvo, cum Capelle de Gisennecourt et appenditiis earumdem* (ADMM, G 1384, p. 72). Est-

ce à dire que l'église de Génicourt est devenue entre temps annexe de celle du Petit Louppy ? Nous voyons plutôt dans cette phrase la référence à une chapelle autre que l'église.

En effet, en 1246, *Lambertus de Gisaincuria curatus* fait une donation à l'abbaye de Lisle-en-Barrois (ADM, 18 H 1, t. 2, 39^{ème} titre, p. 819). Il semble donc qu'il existe une paroisse.

Pourtant, en 1255, l'évêque Gilles de Sorcy fait savoir que le chapitre a baillé à cens *ecclesiam suam de loupeyo parvo et de Gisenecort cum universis pertinenciis* (ADMM, 2 F 5, f° 31 r°). Il semble alors que Génicourt soit annexe de Louppy-le-Petit.

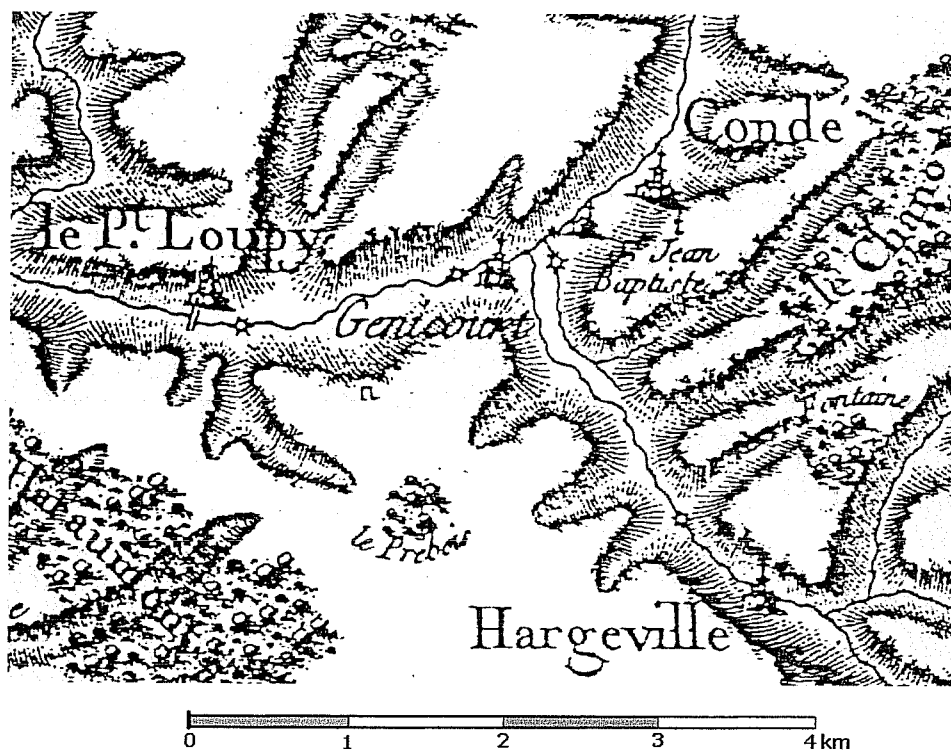
Mais en 1303, la paroisse se trouve dans le pouillé, à la collation du doyen et chapitre cathédral de Toul, est-il précisé dans celui de 1402.

En 1688, *Jehan de Lescaille prêtre Curé de Gilnicourt et du petit Louppy son annexe* conteste sa portion congrue aux moines de Lisle-en-Barrois (ADM, 5 G 21, liasse 5, n° 2).

En 1711, Génicourt est annexe de Villotte-devant-Louppy, sans que l'on sache depuis combien de temps (Pouillé, t. 2, p. 52).

Des inversions de chef-lieu de paroisse ont pu intervenir plusieurs fois .

L'église de Génicourt a été démolie au début du XIX^{ème} siècle (Lemoine, p. 221), on ne sait où elle se trouvait précisément. Sur la carte de Cassini, elle semble être dans la vallée, proche de la fontaine Saint-Hilaire, au Nord-Est du village, qui pourrait avoir été associée à cette église.



Carte de Cassini n° 111

GERAUVILLIERS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Badonvilliers-Gérauvilliers	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : extrémité Nord-Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1191-1197, *Gilauviler*, Prud'homme, n° 68, p. 123.

Première mention de l'église : 1659, *Leglise de Girauvillier*, ADMM, G 82, f° 21 r°.

Première mention de la paroisse : 1257, *au ban de Badonviller et de Girauviller, sans l'église*, ADMM, G 1384, n° 9, p. 161.

Archéologie : GR : diverticule, *villa*, puits

Histoire :

On dispose de peu de documents sur ce village. Le premier qui le mentionne est une confirmation d'Eudes, évêque de Toul entre 1191 et 1197, des donations à l'abbaye d'Evaux. Il est souscrit par *Haymo, Teodoricus de Gilauviler, monachi* (Prud'homme, n° 68, p. 123).

Elle semble avoir toujours été dépendante de celle de Badonvilliers.

En juin 1257, dans un traité de paix entre Thiébaud, comte de Bar, et le chapitre de l'Eglise de Toul, il est stipulé que *Le chapitre donne au dit Comte tout ce qu'ils aen la ville et au ban de Badonviller et Girauviller, sans l'église ni les dixmes qui demeurent au chapitre* (ADMM, G 1384, n° 9, p. 161).

Elle n'est citée ni dans le pouillé de 1303, ni dans celui de 1402.

En 1659 seulement, *Leglise de Girauvillier* apparaît dans une décharge des réparations qui y ont été effectuées (ADMM, G 82, f° 21 r°).

Cependant, en 1707, c'est elle le centre de la paroisse et elle a pour annexe Badonvilliers (*M. nicolas Lallemand prestre curé de Girauvilliers et Badonvilliers son annexe*, ADMM, G 169, f° 3 r°). On ne sait quand l'inversion a eu lieu.

Le collateur est le chapitre de la cathédrale de Toul au XVIIIème siècle (pouillé, t. 2, p. 275), comme il était celui de Badonvilliers en 1402.

GERY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Géry	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre aux Liens

Fête : 1^{er} août

Première mention du village : 759, *Garrincinse*, d'Herbomez, n° 6, p. 15.

1105, *Gerreya*, Lesort, n° 60, p. 209 (acte douteux).

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1711, *annexe de Loisey*, pouillé, t. 2, p. 54.

Archéologie : rien

Histoire :

Le toponyme apparaît très tôt, puisqu'en 759, *Garrincinse* est donné, avec toutes leurs possessions, à l'abbaye de Gorze, par *Radulfus* et sa sœur *Agla* (d'Herbomez, n° 6, p. 15).

En 1136, *Rodulfus de Jarreia* signe un acte de l'évêque de Toul (Monjauze-Vallette, n° 24).

Et pourtant, l'église de Géry n'est pas citée dans la documentation.

Elle est, semble-t-il, restée annexe de Loisey jusqu'à la Révolution, comme le pouillé de 1711 l'affirme (t. 2, p. 55).

L'église actuelle est du XV^{ème} siècle, sans que l'on sache si il en existait une auparavant.

GIBEAUMEIX

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Colombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Gibeauveix	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à mi-pente, un peu à l'Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Jean-Baptiste

Fête : ?

Première mention du village : 982, *Giboni-manso*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1392, *au ban et finage d'Uruffes et de Gibomeils*, ADMM, G 269, n° 1, p. 787.

1566, *vicariam de Uruffue cum cure annexa de Gybome*, ADMM, G 61, liasse 7, n° 2.

Archéologie : MA : église (15^{ème} s.) dont la sacristie est l'ancienne chapelle castrale, château (15^{ème} s.), chapelle Saint Maurice (15^{ème} s.)

Histoire :

En 982, Saint Gérard, évêque de Toul, énumère et confirme les possessions de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, parmi lesquelles *In Giboni-manso, mansum unum* (Schoellen, n° 26, p. 116).

Gibeauveix semble avoir toujours été annexe de Uruffe jusqu'à la Révolution : les pouillés de 1303 et 1402 l'ignorent, mais en janvier 1392, une donation d'*helvis de Uruffe* de son héritage *au ban et finage d'Uruffes et de Gibomeils* au chapitre Saint-Gengoult de Toul, prouve que les deux territoires sont unis (ADMM, G 269, n° 1, p. 787).

La confirmation de cette union se trouve en janvier 1566, quand le chanoine tournaire du chapitre cathédral de Toul nomme *vicariam de Uruffue cum cure annexa de Gybome* (ADMM, G 61, liasse 7, n° 2).

Le pouillé de 1711 reconnaît encore cette situation (t. 2, p. 296), qui perdure jusqu'à la Révolution.

Une maison-forte est attestée en 1487 (ADMM, B 718, n° 48, cité par Jeandemange, *Châteaux et maisons-fortes du Toulais*, p. 127).

L'église est, dans son état actuel, du XV^{ème} siècle.

GILLAUME

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Gillaumé	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à mi-pente, au Nord-Ouest du village actuel qu'elle domine quelque peu	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : ?

Première mention du village : 1179, *Gillaumeis*, ADHM, 5 H 7.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : ?

Archéologie : indéterminé : enceinte ovalaire

Histoire :

Le village de Gillaumé ne sort de l'ombre documentaire qu'à deux reprises, au XII^{ème} siècle, à l'occasion de donations :

- en 1179 d'abord, à l'abbaye d'Ecurey, par *haymonis chauderon* des droits de pâturage *in omni territorio... de gillaumeis* (ADHM, 5 H 7)

- puis entre 1191 et 1197, à l'abbaye d'Evaux, par *Albuinus de Gillaumes* de biens à Domrémy (Prud'homme, n° 68, p. 126).

L'église n'est paroisse ni en 1303, ni en 1402.

Le pouillé de 1711 précise qu'elle est succursale de celle d'Echenay (t. 2, p. 78). On peut supposer que c'était déjà le cas au Moyen Age.

GIMECOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Gimécourt	Paroisse (1303) : Gimécourt
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Sud du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Saint Etienne (Invention de)

Fête : 3 août

Première mention du village : 1091, *Germani autem curte*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier*, n° 4, p. 21.

Première mention de l'église : 1105, *Germaricurtem cum aecclesia*, Lesort, n° 60, p.208 (acte douteux).

Première mention de la paroisse : 1105, *Germaricurtem cum aecclesia*, Lesort, n° 60, p.208 (acte douteux).

1194, *ecclesiam de Germaricurte*, Prud'homme, n° 19.

Archéologie : rien

Histoire :

Le toponyme apparaît en novembre 1091, quand la comtesse de Bar Sophie règle les droits de l'avoué de l'abbaye de Saint-Mihiel à Condé sur les biens de cette abbaye (*In Germani autem curte*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier*, n° 4, p. 21).

L'église semble ancienne et elle pourrait être paroisse assez tôt.

Elle est citée parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel au XII^{ème}, peut-être en 1105 (*Germaricurtem cum aecclesia*, Lesort, n° 60, p.208), sûrement en 1194, puisqu'une confirmation d'Eudes, évêque de Toul, l'énumère parmi les églises dont Saint-Mihiel a la collation depuis au moins soixante ans (*ecclesiam de Germaricurte*, Prud'homme, n° 19). Et

pourtant, on peut penser que la création de l'église n'est pas le fait de l'abbaye, qui, dans ce cas, lui aurait sans doute donné Saint Michel pour patron spirituel.

Elle est citée parmi les paroisses en 1303, dans le pouillé.

Celui de 1402 accorde sa collation à l'abbaye de Saint-Mihiel.

A-t-elle déjà comme annexe Baudrémont ? On peut le supposer car c'est la situation avant la Révolution et, de plus, Baudrémont n'est pas une paroisse en 1402.

GIRAUVOISIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Girauvoisin	Paroisse (1303) : Girauvoisin
Carte IGN : 3214 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Saint André

Fête : 30 novembre

Première mention du village : 922-962, *villam quae dicitur Girinvicinus*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Gerauldivicino, Geraudvicino*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Gerauldivicino, Geraudvicino*, pouillé.

Archéologie : GR : une cruche

Histoire :

Bien que le toponyme apparaisse dès le X^{ème} siècle, dans les biens acquis par Gauzelin, évêque de Toul entre 922 et 962, pour son Eglise (*villam quae dicitur Girinvicinus*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640), on a peu de renseignement sur l'histoire de ce village.

On ne sait rien sur son église.

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303, et celui de 1402 accorde la collation à l'abbaye de Saint-Mihiel.

La situation perdue jusqu'à la Révolution.

GIRONVILLE-SOUS-LES-CÔTES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Géville	Paroisse (1303) : Gironville
Carte IGN : 3214 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, le village un peu en contrebas	Collateur (1402) : Abbaye de Bouxières-aux-Dames

Dédicace : Saint Léger

Fête : 2 octobre

Première mention du village : 930-941, *in Girunni villa*, Bautier, n° 12, p. 81.

Première mention de l'église : 930-941, *église lignea*, Bautier, n° 11, p. 81.

Première mention de la paroisse : 930-941, *église lignea ... in Girunni villa*, Bautier, n° 11, p. 81.

1280, *signour Martin prestre curés de Gironville*, Michel, p. 100.

Archéologie : MA : église (12^{ème} s.) fortifiée (enceinte disparue)

Histoire :

L'église existe déjà dans la première moitié du X^{ème} siècle, quand Obert, sa femme et sa fille Aelis, vendent entre 930 et 941, au primicier de Toul Bérard, abbé de Bouxières-aux-Dames, l'église en bois de Gironville (*lignea ... in Girunni villa*, Bautier, n° 11, p. 81). Sa fondation est donc sans doute d'origine laïque. La précision du matériau de construction est d'importance et très rare.

La paroisse peut être ancienne mais elle n'est citée qu'en 1280, quand *signour Martin prestre curés de Gironville* donne les conclusions de son enquête au sujet des limites du finage de Boucq (Michel, p. 100).

Elle est confirmée par le pouillé 1303.

Celui de 1402 précise qu'elle est toujours à la collation de l'abbaye de Bouxières-aux-Dames.

La situation perdure jusqu'à la Révolution.

Actuellement, l'église Saint Léger présente une tour datant en partie du XII^{ème} siècle. Elle conserve également un hourd, bien difficile à dater, mais peut-être du XVI^{ème} ou du XVII^{ème} siècle puisqu'en 1588, Charles III, duc de Lorraine, autorise la habitants à construire une enceinte fortifiée autour de l'église (*Richesses Culturelles Lorraines*, t. 3, p. 344).

GIVRAUVAL

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Givrauval	Paroisse (1303) : Givrauval
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, le village un peu en contrebas	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Quentin

Fête : 31 octobre

Première mention du village : 1022, *ecclesiae Givraudis-valle*, Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 1, Preuves, c. 400.

Première mention de l'église : 1022, *ecclesiae Givraudis-valle*, Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 1, Preuves, c. 400.

Première mention de la paroisse : 1198, *Ecclesiam de Givrauvalle*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 136.

Archéologie : GR : diverticule, 2 substructions

MA : église (13^{ème} s.)

Histoire :

L'église semble ancienne, et d'origine laïque ou usurpée, car en 1022, *Valterus miles strenuissimus, pro remedio animae suae contulit ad ipsum locum quartram partem ecclesiae Givraudis-vallem* à la collégiale Saint-Maxe de Bar (Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 1, Preuves, c. 399-400).

En 1198, *ecclesiam de Givrauvalle* est donnée par *Odo*, chantre et archidiacre de la cathédrale de Toul, aux chanoines de la collégiale de Ligny (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 136).

La paroisse est dans le pouillé de 1303.

On retrouve la collation à ce chapitre dans le pouillé de 1402 et jusqu'à la Révolution.

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Gondrecourt-le-Château	Paroisse (1303) : Gondrecourt
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans la vallée, au Sud de la ville	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Epvre de Toul

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 1024-1033, *Gondricurt*, Lesort, n° 33, p. 139.

Première mention de l'église : 1069-1107, Pibon donne l'église paroissiale et l'autel au prieuré de Gondrecourt, Douche, n° 56, p. 212 (acte perdu).

Première mention de la paroisse : 1069-1107, Pibon donne l'église paroissiale et l'autel au prieuré de Gondrecourt, Douche, n° 56, p. 212 (acte perdu).

Archéologie : Néol : station de surface, avec une sépulture

HMA : chapelle Saint Vite avec nécropole autour (6^{ème}-7^{ème} s.), nécropole

MA : château attesté avant 1124, ville fortifiée (12^{ème} s.), prieuré bénédictin fondé fin 11^{ème} s. dont l'église (fin 11^{ème}-début 12^{ème} s.) sert de paroisse

Histoire :

Il est certain que le peuplement et la christianisation de Gondrecourt furent précoces. Deux nécropoles mérovingiennes, dont une associée à une chapelle, le prouvent.

Dès la deuxième moitié du XI^{ème} siècle, l'évêque de Toul Pibon y crée un prieuré bénédictin, dépendant de l'abbaye toulaise de Saint -Epvre (Choux, *Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 118). Il le dote de l'église paroissiale, de l'autel et de l'*atrium* (Douche, n° 56, p. 212 (acte perdu).

On peut donc supposer que la paroisse était ancienne (d'autant qu'elle semble à la collation de l'évêque), peut-être liée à l'évêque Leudin-Bodon (vers 669-673), dont le père aurait fondé Gondrecourt.

Le pouillé de 1402 confirme la collation de l'abbaye Saint-Epvre.

Le prieuré possédait également *ecclesia sancti victoris quae terminum parochialem sita est*, comme on peut le lire dans une confirmation des biens du prieuré donnée par l'évêque Henri en 1151 (cité sans référence dans Charlier, *Evolution topographique de Gondrecourt-le-Château*, p. 79). C'est la chapelle Saint Vitre autour de laquelle s'étend une nécropole mérovingienne reconnue par J. Guillaume à partir de 1976. Elle se situe à environ 450 mètres au Sud-Ouest de l'église paroissiale. C'est peut-être le premier lieu de culte chrétien.

Il existait également une chapelle castrale dédiée à Saint Blaise, attestée en 1426, quand Olry d'Abienville, chanoine de Toul, *fonde une chapelle perpetuelle en la chapelle situee en la forteresse de Gondrecourt dudit diocese et lautel saint blaise* (ADMM, B 713, n° 78).

GOUSSAINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Goussaincourt	Paroisse (1303) : Goussaincourt
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en pied de côte, au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Gervais et Saint Protais

Fête : 19 juin

Première mention du village : 941-960, *Wolchesindes villa*, Bautier, n° 23, p. 94.

Première mention de l'église : 1036, *ecclesiam cum altare de Gossanecurte*, Schoellen, n° 43, p. 149.

Première mention de la paroisse : 1036, *ecclesiam cum altare de Gossanecurte*, Schoellen, n° 43, p. 149.

Archéologie : GR : diverticule, substructions, restes d'hypocauste, thermes, objets isolés
MA : château

Histoire :

Dès le milieu du X^e siècle, l'abbaye Notre-Dame de Bouxières possède un domaine à Goussaincourt (*Wolchesindes villa*), donné par *Waltherus* (Bautier, n° 23, p.94). Est-ce cette abbaye qui y fonde une église ?

Sans doute pas, puisque nous la voyons reçue en 1036 par Brunon, évêque de Toul, d'un clerc, Etienne, qui voulait se faire moine à Cluny, et remise aussitôt par le prélat à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul (Schoellen, n° 43, p. 149). Elle est donc déjà paroissiale à cette date, sans que l'on puisse dire depuis quand.

Le pouillé de 1402 confirme la collation à Saint-Mansuy.

Elle reste dans le patrimoine de l'abbaye jusqu'à la Révolution.

GREUX

Département : Vosges	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Neufchâteau	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Coussey	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Greux	Paroisse (1303) : Greux
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Chapitre de Brixey-aux-Chanoines

Dédicace : Saint Maurice

Fête : ?

Première mention du village : 1164, *vallibus ad territorium Groz*, Monjauze-Valette, n° 102.

Première mention de l'église : 1261, *le trait des engleisez de Greux et de Donremei et de la nueve ville con dit en roisez*, ADMM, G 200.

Première mention de la paroisse : 1261, *symon de chamblés Curei de greux et des appendises*, ADMM, G 200.

Archéologie : MA : chapelle Notre-Dame de Bermont, attestée en 1263

Histoire :

C'est en 1164 que Henri, évêque de Toul, confirme à l'abbaye de Mureau les donations faites par différents chevaliers de divers biens, dont *vallibus ad territorium Groz* (Monjauze-Valette, n° 102).

Au XIIIème siècle, la documentation confirme l'existence d'une église à Greux et même d'une paroisse. En effet, en mars 1261, *symon de chamblés Curei de greux et des appendises* est témoin d'une vente au chapitre de Brixey par *Joffrois sires de Boulainmont ... et ma dame sybille sa femme* (ADMM, G 200).

De plus, Gilon, évêque de Toul, affirme, la même année, dans un acte *quod nos canonicis capelle beati Nicholai de brixeio castro nostro ecclesiam de greux cum eius appenditiis in qua ius patronatus dicti canonici habere* (ADMM, G 200).

Là encore, Greux semble avoir des dépendances, peut-être une église annexe, celle de Domrémy-la-Pucelle, puisque celle-ci n'est pas dans le pouillé de 1303, ni dans celui de 1402, alors que Greux s'y trouve, avec rang paroissial et à la collation du chapitre de Brixey.

Cette dépendance de Domrémy est attestée en 1470, à l'occasion d'une vente de biens par *messire pierre mazelin presbiter chanoyne de buxiere et cure des eglises parrochialles de greux et dompremy sur meuze son annexe* (ADMM, G 200).

En 1613, des lettres patentes de Louis XIII confirment l'union des *eglises parrochialles de Moustier sur Saulx et de greux aussi leurs annexes et quelques aultres Eglises parrochialles qui eschu au patronage desdictes doyen et chapitre* [Saint-Nicolas de Brixey] (ADM, 15 H 5, n° 2, f° 1 r°).

Le pouillé de 1711 confirme cette situation.

GUERPONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Guerpont	Paroisse (1303) : Guerpont
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Prieuré de Silmont

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : 1136, *Tecelinus de Goeriponte*, Monjauze-Valette, n° 24.

Première mention de l'église : 1238, *de Guerpont ... Ecclesiis eoumdem*, ADM, 10 H 5, n° 19.

Première mention de la paroisse : 1238, *de Guerpont ... Ecclesiis eoumdem*, ADM, 10 H 5, n° 19.

Archéologie : GR : voie

MA : château attesté au 13^{ème} s.

Histoire :

Le toponyme apparaît en 1136, quand *Tecelinus de Goeriponte* souscrit un acte par lequel Henri, évêque de Toul, oblige Henri, chevalier de Loxéville, à rendre aux moniales de Bouxières-aux-Dames les terres qu'il avait usurpées (Monjauze-Valette, n° 24).

L'église de Guerpont est attestée en 1238, en même temps que la paroisse, dans un accord conclu entre Geoffroy de Mousson, seigneur de Nonsard, et l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, pour le règlement de contestations au sujet du prieuré de Silmont qui garde *Omnes autem redditus de Trunvilla et de Guerpont exceptis Decimis grossis et minutis et Ecclesiis eorumdem* (ADM, 10 H 5, n° 19).

Cette paroisse est citée dans les pouillés de 1303 et de 1402, avec pour ce dernier la précision que la collation est au prieuré de Silmont.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

HAIRONVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Haironville	Paroisse (1303) : Haironville
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1126, *Milo etiam haronisville*, ADMM, B 479, n° LXXXXV, f° 56 v°.

Première mention de l'église : 1200, *église de Heronville*, BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 151 r°.

Première mention de la paroisse : 1148-1165, *Girardus, clericus de Hairunvile*, Monjauze-Valette, n° 113.

Archéologie : Préh : biface (Paléol), station de surface (Néol-Paléol), 3 stations de surface et pointes de flèches (Néol), 2 habitats (Tène Finale)

GR : diverticule, 4 habitats, *villa*, substructions

HMA : nécropole (25-30 sarcophages et céramique)

Histoire :

La documentation sur Haironville est tardive : la première mention est de 1126, quand *Milo etiam haronisville* souscrit une donation de Thierry, comte de Bar, des alleux de Jandeurs et de Gravières à l'abbaye Saint-Léon de Toul pour qu'elle y élève un monastère (ADMM, B 479, n° LXXXXV, f° 56 v°).

Cependant, l'église pourrait être ancienne puisqu'une nécropole a été découverte sur le finage et que la dédicace ne contredit pas cette supposition.

Quoi qu'il en soit, c'est entre 1148 et 1165, que *Girardus, clericus de Hairunvile*, signe une charte de Henri, évêque de Toul, dans laquelle il confirme des donations aux chanoines de Jandeurs (Monjauze-Vallette, n° 113). La paroisse paraît exister à cette époque.

C'est confirmé en 1200, quand Mathieu, évêque de Toul, donne à l'abbaye Saint-Léon les églises de Brillon et *de Heronville* (BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 151 r°).

Pourtant, dans le pouillé de 1402, Haironville n'apparaît pas dans la liste des collations de Saint Léon. Il s'agit sans doute d'un oubli car jusqu'à la Révolution, c'est l'abbé qui nomme le desservant (pouillé de 1711, t. 2, p. 92).

En 1400, *une lettre portant admodiation faiste par Pierre de Dun abbé de Saint Léon au Curé de Heronville et Brillez a prix honnestes des gros et menu dismes desdits lieux par portion congrüe* (BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 165 v°) semble donner Brillon comme annexe à l'église d'Haironville.

Cet état de fait est confirmé par l'absence de mention de Brillon dans les pouillés de 1303 et 1402. Dès 1200, elles semblaient unies, sans que l'on sache bien où était le centre paroissial dans la formulation de l'acte (BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 151 r°).

HARGEVILLE-SUR-CHEE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Les Hauts de Chée	Paroisse (1303) : Hargeville
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1303, *Hargevilla*, pouillé.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Hargevilla*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Hargevilla*, pouillé.

Archéologie : rien

Histoire :

On ne sait rien de l'histoire de ce village.

D'après le *pouillé de Verdun, Saint Rouin, à son retour de Rome, passa au village d'Hargeville et y guérit miraculeusement une noble veuve, qui souffrait d'une maladie très grave* (t. 2, p. 382). Cela pourrait confirmer une installation franque d'où dériverait le toponyme.

Il faut ensuite attendre 1303, et le pouillé de Toul dans son premier état conservé, pour retrouver Hargeville avec rang de paroisse.

Le pouillé de 1402 précise que la collation de la cure est à l'archidiacre de Reynel.

Le pouillé de 1711 la considère comme une paroisse, mais ne donne pas de collateur (t. 2, p. 58).

HEVILLIERS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Héவில்liers	Paroisse (1303) : Héவில்liers
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Pierre aux Liens

Fête : 1^{er} août

Première mention du village : 1130, *villam ... de hevillers*, ADM, 16 H 5, n° 2.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Hevillari*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1300, *Curati de heyvillers*, ADM, 16 H 6, n° 103.

Archéologie : GR : route, puits, 3 habitats

MA : habitat, souterrain (12^{ème} s. ?)

Histoire :

La première mention du toponyme se trouve en 1130, dans la charte de fondation de l'abbaye d'Evau, par Ebal, comte de Montfort, et Thibaut II, comte de Champagne : le nouveau monastère reçoit *villam... de hevillers integraliter* (ADM, 16 H 5, n° 2).

C'est au tout début du XIV^{ème} siècle seulement, que la paroisse apparaît dans la documentation, sans que l'on puisse dire si elle est récente ou pas. En effet, en 1300, une transaction entre l'abbaye d'Evau et le prieur de Dammarie intervient au sujet des dîmes des essarts dans les forêts de Héவில்liers, Villers-le-Sec, Dammarie et Couvertpuis. Le prieur cède *parte decime Curati de heyvillers in finagio dicte ville* (ADM, 16 H 6, n° 103).

Le pouillé de 1303 confirme l'existence du statut paroissial.

Le pouillé de 1402 en donne la collation à l'archidiacre de Reynel, qui l'a détient toujours à la Révolution.

En 1711, le pouillé signale qu'elle a pour annexe Saint Louvent de Villers-le-Sec (t. 2, p. 71), ce qu'aucun document antérieur n'avait fait.

HORVILLE-EN-ORNOIS

Département : Meuse	Diocèse(1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé(1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné(1402) : Gondrecourt
Commune : Horville-en-Ornois	Paroisse(1303) : non
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : extrémité Sud-Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Jean-Baptiste

Fête : ?

Première mention du village : 1263, *Guillaume de dienville et de hourville*, ADMM, B 722, n° 26.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1703, *érigé en cure par Thiard de Bissy, évêque de Toul, Lemoine, Département de la Meuse*, p. 286.

Archéologie : MA : habitat fortifié

Histoire :

Le village a laissé peu de traces dans l'histoire.

La paroisse n'existe ni en 1303, ni en 1402.

Le pouillé de 1711 dit qu'il était *Autrefois annexe de Bonnet. Il en a été désuni et érigé en cure par Mgr de Bissy* (t. 2, p. 271). Lemoine précise que cette érection a eu lieu en 1703 (*Département de la Meuse*, p. 286).

Le collateur est l'abbé de Saint-Mansuy d'après le pouillé de 1711 (t. 2, p. 271), et ce, jusqu'à la Révolution.

HOUDELAINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Houdelaincourt	Paroisse (1303) : Houdelaincourt
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village, sur la hauteur	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Pierre aux Liens

Fête : 1^{er} août

Première mention du village : 982, *Houdlincur*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Première mention de l'église : 982, *ecclesiam de Houdlincur*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Première mention de la paroisse : 982, *ecclesiam de Houdlincur*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Archéologie : GR : voie Senon-Luxembourg

MA : église fortifiée (début 16^{ème} s.)

Histoire :

La paroisse est ancienne puisqu'elle est peut-être mentionnée dès la deuxième moitié du X^{ème} siècle. En 982, Saint Gérard, évêque de Toul, confirme les biens de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, notamment *ecclesiam de Houdlincur* (Schoellen, n° 26, p. 114-116).

En 1050, une bulle du pape Léon IX confirme cette possession (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 21, c. 466).

Quoi qu'il en soit, en 1281, *Symonins de vauquelour clers* vend à *Thibaut doien de bar* tout ce qu'il possède *a houdeloicourt en finage en parochage dou dit leu* (ADMM, B 722, n° 9).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 avec Baudignécourt comme annexe (*Houdelaincuria et de Baudignecuria annexis*, p. 328) et celui de 1402 donne la collation à la collégiale Saint-Euchaire de Liverdun.

En 1421, une bulle de Léon X incorpore à la manse capitulaire de la collégiale de Liverdun *parrochialia ecclesia de Badignecuria et hodelaincuria Tullensis diocesis* (ADMM, G 171).

En 1446, *un bail passé entre les doyen et chanoines du chapitre Saint Euchaire de Liverdun et des particuliers pour les revenus qu'il avoit dans les lieux bans et finages de houdelaincourt et de Baudignecourt sont [sic] annexe auquelz lieux ils étaient curés primitifs et décimateurs en partie* (ADMM, G 202), reconnaît le statut d'annexe de Saint Laurent de Baudignécourt. La situation perdure durant tout l'Ancien Régime, des actes le prouvent (en juillet 1498, ADMM, G 202 ; en mars 1623, ADMM, G 171).

Ce n'est qu'en 1724, que Baudignécourt est érigée en cure par l'évêque, sur requête des habitants (ADMM, G 171).

HOUSSELMONT

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Colombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Allamps	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3316 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Allamps
Site de l'église : pas d'église	Collateur (1402) : Chapitre de Brixey-aux-Chanoines

Première mention du village : 678-679, *Huncilinimontem*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

Première mention de l'église : village sans église.

1242, *Hugo de bareseio rector ecclesie sive capelle de houcelenmont*, ADMM, G 203.

Première mention de la paroisse : 1196, *ecclesie beati petri dalum cum appendiciis scilicet de barisez ita colle et de houceleumont*, ADMM, G 168.

Archéologie : rien

Histoire :

Le toponyme apparaît très tôt (VII^{ème} siècle, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium*) dans la *Vita* de Saint Mansuy, quand, vers 678-679, *Huncilinimontem* est énuméré dans les acquisitions de l'Eglise de Toul (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635).

Le hameau de Housselmont disparaît ensuite quasiment des archives.

Il ne possède pas d'église.

En 1196, il est annexe de Allamps, comme Barisey-la-Côte, quand Eudes, évêque de Toul, ayant reçu de A. de Rouceux résignation de tous ses droits sur *ecclesie beati petri dalum cum appendiciis scilicet de barisez ita colle et de houceleumont*, il la donne au clerc Hugues (ADMM, G 168).

Pourtant, en août 1242, il semble qu'on y trouve une chapelle desservie par le curé de Barisey-la-Côte : *hugo de bariseio rector ecclesie sive capelle de houcelenmont* a inquiété le monastère de Mureau au sujet des dîmes de Housselmont (ADMM, G 203).

Les pouillés de 1303 et 1402 l'ignorent.

Pourtant, par la suite, Housselmont appartient à la communauté d'Allamps : le pouillé de 1711 le considère comme une dépendance d'Allamps (t. 2, p. 294).

INVAL

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Velaines	Paroisse (1303) : Inval
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village	Collateur (1402) : Abbaye St-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1303, *Einvaulz*, pouillé.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Einvaulz*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Einvaulz*, pouillé.

1576, *le curé de St Remÿ*, ADM, 28 H 2, p. 192.

Archéologie : GR : route Reims-Toul, 2 substructions

MA : église

Histoire :

Velaines formait anciennement deux paroisses, celle de Velaines-la-Grande [ou Inval] dont l'église était sous l'invocation de Saint Rémy, et celle de Velaines-la-Petite, dont l'église, sous le vocable de Saint Martin, était annexe de Nançois-le-Petit [Nançois-sur-Ornain] (Liénard, Dictionnaire topographique de la Meuse, p. 247).

Dans le pouillé de 1303, et celui de 1402, *Einvaulz* est seule à être mentionnée. Le second reconnaît la collation à l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul.

En 1576, un règlement au sujet des dîmes noales sur des terres de Velaine la Grande (c'est-à-dire Inval) prévoit que *le curé de St Remÿ en auroit la moitié et que l'autre moitié le partageroit Egalement entre le dix Sr abbé [de Jovilliers] et le Curé de Saint Martin de Velaine* (ADM, 28 H 2, p. 192). Les deux paroisses existent donc au XVI^{ème} siècle.

L'église Saint Martin de Velaine-la-Petite, hameau né de l'attraction de la maison-forte, est annexe de Saint Rémi à la fin de l'Ancien Régime.

Le pouillé de Verdun nous renseigne quelque peu sur cette deuxième paroisse : *Velaine la Petite* (patron : *Saint Martin*), annexe de *Nançois le Petit* jusqu'en 1696, ensuite attachée à la paroisse d'*Inval* [Velaine-la-Grande].... *Saint Martin fut démolie en 1742 par ordonnance de M. Begon, évêque de Toul, pour la réunion des deux paroisses en une seule* (t. 2, p. 521).

En 1688, le cartulaire de l'abbaye de Jovilliers note *Erection de la cure de Velaine* [la-Petite]. *Procest a cet Egard. On s'y oppose* (ADM, 28 H 2, p. 195).

ISSEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : (Ville-Issey) Euville	Paroisse (1303) : Issey
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre

Fête : 29 juin

Première mention du village : vers 895, *in Isciaco*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638.

Première mention de l'église : vers 895, *in Isciaco ... dimidium cum ecclesia*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638.

Première mention de la paroisse : vers 895, *in Isciaco ... dimidium cum ecclesia*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638.

Archéologie : MA : église (12^{ème} s.), commanderie de Templiers, maison-forte (?) à Ville

Histoire :

Ce village est formé de deux centres habités, dont l'un, formant le chef-lieu municipal, est nommé Ville ; l'autre, à 250 mètres, appelé Issey, possède l'église. Ils sont situés sur les versants opposés d'un même coteau qui s'avance dans la prairie de Meuse. L'église de Ville-Issey, reconstruite en 1742, offre de l'intérêt sous le rapport de l'art. [...] Le chœur servait jadis de chapelle aux Templiers, qui possédaient dans ce village un couvent dont l'emplacement porte encore le nom de Place de la Forte-Maison (Lemoine, p. 268).

Attestée dès le IX^{ème} siècle, la paroisse appartient à cette époque au chapitre cathédral de Toul qui l'a reçue de *Everelmo* (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638).

Un diplôme de Charles le Simple du 4 mars 922 énumère les possessions de l'Eglise de Toul, parmi lesquelles in villa Isciaco ecclesiam unam (Michel, p. 30-31).

Cette paroisse est citée dans les pouillés de 1303 et de 1402 (*Yxeyo*), mais pas dans la liste des collations de ce dernier.

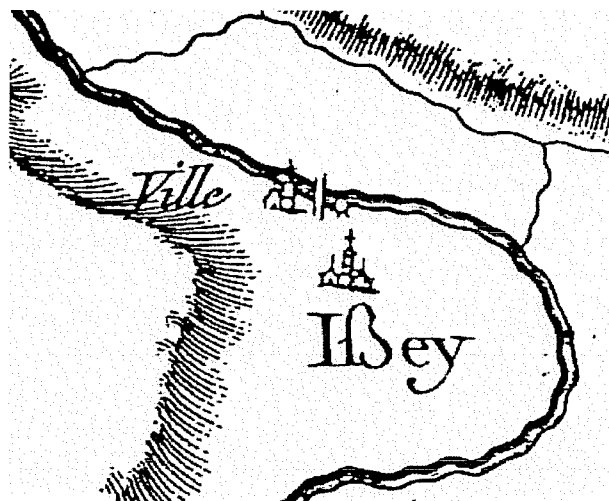
En 1711, le pouillé donne la collation au Damoiseau de Commercy (t. 2, p. 323). Dans l'article sur Issey, il étudie aussi l'abbaye de Riéval (qui se trouve actuellement sur le territoire de Ménil-la-Horgne).

Ville est un écart de Issey qui y a été uni et en a toujours dépendu au spirituel. F. Liénard affirme ainsi qu'*Il y avait une chapelle qui était annexe d'Issey* (*Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 255), sans citer ses sources ni en donner l'emplacement.

Le toponyme apparaît en 1214 dans un accord entre Gauthier, seigneur de Commercy et les religieux de Molesme à cause du prieuré du Breuil au sujet des villages de Ville, Issey et Breuil (*Et ego in saltus vel abonamentis de villa et de Issiaco et aliosis hominis qui ex villam de Broho sunt sub potestate mea*, ADMM, B 633, n° 10, n° 1).

Il est cité aussi dans les lettres de Robert, duc de Bar, qui prend en sa garde sa vie durant *les villes de ville et Ixey* (ADMM, B 628, n° 73).

Il aurait possédé une maison-forte.



Carte de Cassini n° 111

JOUY-SOUS-LES-CÔTES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Géville	Paroisse (1303) : Jouy
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Rangéval

Dédicace : Invention de Saint Etienne

Fête : 3 août

Première mention du village : 770, *Gaugiaco*, d'Herbomez, n° 13, p. 33.

Première mention de l'église : 1181, *ecclesiam de Joei*, ADMM, B 477, n° 1, f° 5 v°.

Première mention de la paroisse : 1181, *ecclesiam de Joei et de Cornicavilla*, ADMM, B 477, n° 1, f° 5 v°.

Archéologie : MA : église romane, fortifiée (15^{ème}-16^{ème} s.)

Histoire :

La première mention de ce toponyme apparaît dès 770, quand Angilram, évêque de Metz, donne à l'abbaye de Gorze *villam aliam de ration ipsius Sancti Stephani, sitam in pago Wabrinse, cognominatam Gaugiaco* (d'Herbomez, n° 13, p. 33).

C'est dans une confirmation des privilèges de l'abbaye de Rangéval, donnée en juillet 1181 par le pape Alexandre III, qu'apparaissent la paroisse de Jouy et son annexe Corniéville (ADMM, B 477, n° 1, f° 5 v°). *L'abbaye [de Rangéval] possédait des églises incorporées que ses chanoines administraient : Rangéval, Jouy-sous-les-Côtes, Corniéville et Euville* (Ardura, p. 454).

On ne sait si l'abbaye de Gorze, qui possède la *villa Gaugiaco* depuis le VIII^{ème} siècle (d'Herbomez, n° 13, p. 33), est la fondatrice de l'église (cela pourrait être, car Saint Etienne est un de ses patrons), ni quand et comment elle est passée à Rangéval.

Dans le pouillé de 1303, la cure a été unie à Rangéval (*Rengevallis, pro se et pro curis suis de Joyeyo*, p. 315). Celui de 1402 reprend cette information et confirme la collation à Rangéval (p. 332).

La situation perdure jusqu'à la Révolution.

L'église est un édifice remarquable du style flamboyant (15^{ème} siècle) ; elle a été construite sur l'emplacement d'une ancienne église romane dont le chœur est conservé et forme une chapelle latérale (Lemoine, p. 255).

JUVIGNY-EN-PERTHOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Juvigny-en-Perthois	Paroisse (1303) : Juvigny (unie à Jovilliers)
Carte IGN : 3116 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : abbaye de Jovilliers

Dédicace : Assomption de Notre-Dame

Fête : 15 août

Première mention du village : 1171, *juvignÿ*, ADM, 28 H 2, p. 231.

Première mention de l'église : 1178, *Ecclesiam de juvignÿ*, ADM, 28 H 2, p. 231.

Première mention de la paroisse : 1181, *Ecclesiam et altare de Juveneio Cum omnibus appendiciis*, ADM, 28 H 2, p. 231.

Archéologie : MA : église (12^{ème}-13^{ème} s.), fortifiée (15^{ème} s.)

Histoire :

En 1171, l'abbaye de Jovilliers a acheté à l'abbé de Saint Urbain de Toul tout ce qu'il possédait à *juvignÿ* (ADM, 28 H 2, p. 231).

En 1178, une bulle de confirmation du pape Alexandre III nous apprend que c'est Pierre, évêque de Toul, qui aurait donné à l'abbaye de Jovilliers *Ecclesiam de juvignÿ* (ADM, 28 H 2, p. 231).

Enfin, en 1181, une bulle de Luce III confirme *Ecclesiam et altare de Juveneio Cum omnibus appediciis, dotibus videlicet et decimis, oblationibus et Elemosinis quam dedit vobis venerabilis frater noster Tullensis Episcopus* (ADM, 28 H 2, p. 231).

En 1303, la cure a été unie à l'abbaye de Jovilliers (*Jauvillari et pro cura de Gevegneyo*, p. 316). Jovilliers n'apparaît pas dans les collateurs répertoriés dans le pouillé de 1402.

La collation reste à Jovilliers jusqu'à la Révolution.

L'ancienne église fortifiée, qui remontait au 12^{ème} siècle, a été démolie en 1899 pour faire place à un édifice moderne (Lemoine, p. 91).

FONTENOY / LAIMONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Laimont	Paroisse (1303) : Laimont
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : l'ancienne était dans la vallée ; actuellement, sur le rebord du plateau, en face de la maison-forte	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 951, *Laimont*, Parisse, Les possessions des ducs de Haute-Lotharingie (959-1033), p. 249.

Première mention de l'église : 1069-1107, *Theodoricus sacerdos de Leymont*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 256.

Première mention de la paroisse : 1069-1107, *Theodoricus sacerdos de Leymont*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 256.

Archéologie : PréH : outils et débitage (Mésol), occupation (Néol), sépulture (Halstatt)

GR : voie, construction

HMA : fosses dépotoires, fours de potiers, hameau (Fontenoy), nécropole mérovingienne

MA : château attesté au 12^{ème} s., hameau (14^{ème} s.)

Histoire :

Il semble qu'une première implantation se situe dans la vallée, à Fontenoy. Une nécropole a pu fixer très tôt un habitat et une église.

Le village appartenait à l'abbaye de Saint-Denis au X^{ème} siècle, puisqu'il apparaît dans les possessions dyonisiennes promises vers 951, pour la dot de la fille d'Hugues le

Grand, duc de France, à Frédéric, frère de l'évêque de Metz Adalbéron, et duc de Haute-Lotharingie (Parisse, p. 249).

Leymont apparaît entre 1069 et 1107 dans une enquête diligentée par Eudes, évêque de Toul, sur les églises de Mierche et de Condé (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 256).

La paroisse pourrait exister au XIème siècle, puisqu'un *sacerdos de Leymont* signe un acte sans date d'Eudes, évêque de Toul de 1069 à 1107, sur les droits des églises de Condé et Melche (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 256).

Au XIIème siècle, elle est attestée, avec la signature de *Theodoricus, presbiter de Leimont*, dans une confirmation par Henri, évêque de Toul, en 1163 à l'abbaye de Jandeurs de toutes les donations dont elle a bénéficié (Monjauze-Valette, n° 97).

La construction de la maison-forte au XIIème siècle, peut-être à côté d'un noyau déjà existant, aurait incité peu à peu les populations à se grouper autour d'elle, le hameau de Fontenoy gardant l'église dans un premier temps.

Après une destruction (?), une église est reconstruite à quelques centaines de mètres de la maison-forte, sur le rebord du plateau, à la fin du XVème ou au début du XVIème siècle.

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 (*Lehemonte*) et celui de 1402 donne sa collation à l'archidiacre de Reynel.

La situation perdure jusqu'à la Révolution.

LANEUVILLE-AU-RUPT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Laneuville-au-Rupt	Paroisse (1303) : Laneuville-au-Rupt
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église: au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Riéval

Dédicace : Saint Nicolas

Fête : 6 décembre

Première mention du village : 1244, *ad villam suam novam*, ADMM, G 1388, p. 2.

1344, *dezos laneveville*, ADMM, B 632, n° 4.

1366, *a la neuveville au Ru*, ADMM, B 628, n° 29.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1599, *Claude germolles Curé de nostre village de la neufville au rup*, ADMM, B 637, n° 1.

Archéologie : rien

Histoire :

Le village de Laneuville-au-Rupt est une création du XIII^{ème} siècle.

Une charte de 1244 de l'évêque de Toul Roger confirme que *Gaultier Seigneur de Commercy consent que Mrs du Chapitre [de Toul] jouissent du droit de retenir comme leurs Sujets les hommes de Commercy qui viendront s'établir à Neufville* « *Garterus Dominus de Commarceio consentit quod Capitulum Gaudeat de remanentis hominum suorum ubicumque manentium qui ad villam suam novam de caetero devenient ; promittens... in remanentiis hominum dicti capituli, ad villam suam nihil reclamare* » (ADMM, G 1388, p. 2).

Cette charte ne parle pas d'une église ou d'une chapelle construite pour desservir cette fondation. Les habitants pourraient avoir un édifice religieux dès cette époque car la dédicace correspond au renouveau du culte de Saint Nicolas.

Quoi qu'il en soit, Laneuville est à la collation de l'abbaye de Riéval en 1402 (Carrière-Longnon, p. 331), alors qu'elle n'apparaît pas dans la liste des paroisses dans les pouillés de 1303 et de 1402.

Pour le pouillé de 1711, *La Neuve ville aux Rupts* est une *Cure reguliere de l'Ordre de Prémontrés*, avec pour *patron l'Abbé de Riéval* (t. 2, p. 336).

LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Laneuveville-derrière-Foug	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3315 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village, en pied de côte	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Nicolas

Fête : ?

Première mention du village : 1257, *une neufve ville au ban de Fou*, BN, Collection Lorraine, n° 243, n° 4.

Première mention de l'église : 1434, *ladite eglise de la neuveville*, ADMM, G 203.

Première mention de la paroisse : 1434, *Et que chacun Curez doit faire a ses parrochiens cest a scavoir baptizer en ladite eglise de la neuveville tous ceux que seron a Baptize touttefois que nessesere*, ADMM, G 203.

Archéologie : GR : voie, habitat

MA : chapelle ?

Histoire :

C'est en juin 1257 qu'un *Traité de paix* [est] *fait entre le chapitre de l'église de Toul d'une part, et honorable baron Thibaut comte de Bar, d'autre, sur ce que ledit comte ayant fait une neufve ville au ban de Fou, il y vouloit retenir les hommes du chapitre et vouloit qu'ils jouissent de leurs biens, remanances*. Pour sceller cet accord, des compensations financières sont trouvées pour le comte (BN, Collection Lorraine, n° 243, n° 4).

Laneuveville n'apparaît ni dans le pouillé de 1303 ni dans celui de 1402. Elle est sans doute annexe de Foug, dès cette époque.

En effet, en juillet 1434, une transaction est passée entre *Me Pierre Jean Curé de Foug (et au nom de ses successeurs) et les habitants de Communauté de la neuville derrier foug annexe de la paroisse dudit foug, au sujet des messes à célébrer à Laneuville derrière foug, [...] cest a scavoir que ledit sire Pierre et ses successeurs Curez doivent et devront faire Celebrer a ladite eglise de la neuveville les services, administrations et choses cy apres escriptes et declarées. [...] Et que chacun Curez doit faire a ses parrochiens cest a scavoir baptizer en ladite eglise de la neuveville tous ceux que seron a Baptize touttefois que nessesere sera ensepulture en la semettiere tous les corps qui trepasseront et a eux administre les saints sacrements et faore les services selon ceu quil appartiendra* (ADMM, G 203).

Au vu des services du prêtre dans l'église de Laneuville-derrière-Foug, on pourrait penser que celle-ci a été érigée en paroisse. Pourtant, c'est le desservant de Foug qui en reste chargé. De plus, en 1531, un bail des dîmes *des bans et finages dudit foug et de la Neuville dependant dudit foug* (ADMM, G 198) semble confirmer que Laneuville reste annexe de Foug.

En 1689, le rapport des enquêteurs pour élaborer le pouillé confirme la transaction de 1434 et note que *La Neuville est une petite Communauté distante de foug dune bonne demie lieu elle a este Séparée de celle dudit foug en lan Mil quatre cents quatorze par Lauthorité de Robert Duc de Bar, La lettre en parchemin est entre les mains desdits habitans la paroisse fust aussy separée de celle de foug le Samedy aprez la St Barthelemy de lan Mil quatre cents trente quatre.* »(ADMM, G 573). Dans un autre acte de 1689 destiné à *la confection du Polium*, il est fait référence *aux habitans et Communauté dudit foug et de la Neuville Soy disante annexe de la paroisse de foug* (ADMM, G 573).

Néanmoins, dans une quittance donnée en juin 1705 par les échevins de la communauté de Foug aux prêtres de la Congrégation de la mission de Toul, *seigneurs Décimateurs dudit foug et la Neuveville son annexe ont este condamnés par arrest contradictoire rendu en la cour souveraine de Lorraine et Barrois le 25^e de May dernier pour leur cotte part de la construction de Nouvelle Eglise Parroissiale dudit foug et de laquelle paroisse de foug et la Neuveville les diz sieurs de la Mission sont Patrons, Curés primitifs et decimateurs pour un tier comme etans au droit du cydevant Chapitre de Brixey, [...]* (ADMM, G 197), Laneuville semble toujours être considérée comme l'annexe de Foug.

Le pouillé de 1711 confirme ce statut d'annexe de Foug (t. 2, p. 134).

LAVINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Lavincourt	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à mi-pente, au Sud du village, qu'elle domine un peu	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Louvent

Fête : 22 octobre

Première mention du village : 1178, *lavaincourt*, ADM, 28 H 2, p. 121.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1711, *Lavinicuria Annexe* (de Stainville), Pouillé, t. 2, p. 70.

Archéologie : PréH : pointes de flèches, une hache

GR : diverticule, traces d'habitat

HMA : nécropole (mérovingienne et carolingienne)

MA : église (12^e s.)

Histoire :

Le peuplement semble ancien et la christianisation de même, avec une église peut-être liée à la nécropole découverte sur le finage.

La première mention du toponyme se trouve en 1178 dans une bulle d'Alexandre III qui confirme une donation à l'abbaye de Jovilliers *inter... lavaincourt* (ADM, 28 H 2, p. 121).

Cependant, l'église n'est pas citée dans les documents que nous avons consultés et il ne semble pas exister de paroisse jusqu'à la Révolution (pas de citation dans les pouillés de 1303 et 1402, celui de 1711 la considère annexe de Stainville (t. 2, p. 70).

Pourtant, J. Guillaume et J. Goutorbe affirme que Lavincourt est l'église-mère de Stainville, sans citer toutefois leurs sources (*Evaluation du patrimoine : Vallée de la Saulx*, p. 29).

Il est possible que la population ait été attirée à Stainville par la construction de la maison-forte, et que ce village ait alors capté le centre paroissial. Néanmoins, en l'absence du moindre indice, nous nous abstenons d'aller si loin dans les hypothèses.

LAY-SAINT-REMY

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Lay-Saint-Rémy	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3315 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) :

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1019, *in Laio, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462.

Première mention de l'église : 1272, *in capelle de laio*, ADMM, G 32, liasse 1, n° 1.

1445, *Laglise parochial de Lay*, ADMM, G 32, liasse 1, n° 2.

Première mention de la paroisse : 1412, *Oulry Dabienville Prêtre, Epaulier de cette Eglise et Curé de Laye*, ADMM, G 1389, n° 5, p. 553.

Archéologie : PréH : 2 stations de surface, découvertes fortuites (Néol), objets (Bronze final)

GR : découverte fortuite, voie

MA : église

Histoire :

C'est en 1019, dans une transaction entre l'évêque Bertold et Olry, chevalier, au sujet de château de Void, qu'apparaît le nom de Lay et il fait partie des possessions de l'Eglise de Toul (*in Laio, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462).

En 1272, le curé de Foug fait une déclaration portant qu'il n'a aucun droit *in capella de laio et eam ad capellenus tullensis pertinet et dominum Stephani capellanus capelle predice iuste decanus cappellam* (ADMM, G 32, liasse 1, n° 1). Cette chapelle semble donc appartenir au chapitre de la cathédrale de Toul.

Elle est toujours à sa collation en 1402, bien qu'elle n'apparaisse pas dans les paroisses (pouillé, p. 321).

Un acte de 1412 confirme l'existence d'un curé de Lay, puisqu' *Oulry Dabienville Prêtre, Epaulier de cette Eglise [cathédrale de Toul] et Curé de Laye* vend divers biens à Longor (ADMM, G 1389, n° 5, p. 553).

En 1445, une visite de *Laglise parochial de Lay* est faite *Ey la presence de mossieur Olry aubri Curey dudit Lay* [sic] par des chanoines de l'Eglise de Toul (ADMM, G 32, liasse 1, n° 2).

En 1534, une bulle du pape Paul III est donnée au sujet de la cure de Saint Vaast [de Toul] et de *illi annexa ecclesia Sancti Remigii de Layo* (ADMM, G 32, liasse, n° 4).

Le pouillé de 1711 déclare que Lay est une *cure unie à l'Eglise de Saint Vaast dans la ville de Toul, exempte autrefois de la juridiction de l'évêque, sous celle du chapitre de Toul qui l'abandonna à l'autorité de l'Ordinaire en ladite année, en se réservant seulement le droit de patronage de pleine et entière collation de ladite cure avec le droit de visite* (t. 2, p. 315).

LEROUVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Lérrouville	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3214 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : anciennement, à flanc de coteau, au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Sainte Valburge

Fête : 25 février

Première mention du village : 1101, *Leronis villa*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 31, c. 480

Première mention de l'église : 1101, *ecclesiae de Leronis villa*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 31, c. 480

Première mention de la paroisse : 1101, *medietatem ecclesiae de Leronis villa*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 31, c. 480

Archéologie : Néol : atelier de taille

GR : diverticule Naix-Gravelotte

MA : chapelle et maladrerie, église fortifiée

Histoire :

En 1101, la *Carta foundationis prioratus de Leronis villa sub Theotmaro S. Mansueti abbate* donnée par l'évêque de Toul Pibon signale que *Raimberti* a donné *medietatem ecclesiae de Leronis villa* (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 31, c. 480). Il semble donc que, dès cette époque, Lérrouville possédait une église, tombée aux mains des laïcs ou par eux fondée, qui revenait en partie à l'Eglise par le biais de cette donation. De plus, cette charte nous apprend également l'existence d'un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul.

Et pourtant, nous ne retrouvons pas dans les pouillés de 1303 ou 1402 la mention d'une paroisse ou d'une collation concernant Lérouville.

Néanmoins, en 1556, Jacques de Silly, Damoiseau de Commercy, présente *Me Christophe a la cure de Leglise parochiale de Lerouville et son annexe de Commercy* (ADMM, B 633, n° 8, n° 9). Faut-il donc suivre les auteurs anciens qui parlent d'une inversion de centre paroissial entre Lérouville et Commercy, en s'appuyant sans doute sur cet acte (*Une tradition, citée par Dom Calmet, prétend que Lérouville fut primitivement l'église-mère de Commercy (avant le XIème siècle), Pouillé de Verdun, t. 3, p. 118*) ?

Cet acte est sans doute erroné puisque le pouillé de 1402 reconnaît l'existence d'une église paroissiale à Commercy et qu'on imagine mal une ville de cette importance perdre sa paroisse même en période troublée.

Pour le pouillé de 1711, Lérouville est annexe de Commercy (t. 2, p. 322).

LEVONCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Levoncourt	Paroisse (1303) : Levoncourt
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en pied de côte, au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1221, *Levontis curia*, ADM, 4 H 85, n° 2.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Levoncuria*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Levoncuria*, pouillé.

Archéologie : rien

Histoire :

Ce village apparaît dans les documents en 1221, à l'occasion de l'approbation par Henri II, comte de Bar, de la vente par Hugues d'Amel, chevalier, à l'abbaye de Saint-Mihiel des dîmes et oublies de Salmagne et de Levoncourt (*Levontis curia*, ADM, 4 H 85, n° 2).

On le retrouve cité parmi les paroisses des pouillés de 1303 et de 1402, mais sans précision du collateur.

Le pouillé de 1711 la reconnaît comme une paroisse, avec pour patron le Commandeur de Ruel (t. 2, p. 352).

Cela perdure jusqu'à la Révolution.

LIGNIERES-SUR-AIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Lignières-sur-Aire	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : dans la vallée, au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : l'Assomption

Fête : 15 août

Première mention du village : 1148, *lineires*, ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°.

Première mention de l'église : 1148, *des esglises de dagonville et de lineires*, ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°.

Première mention de la paroisse : 1148, *le patronage des esglises de dagonville et de lineires*, ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°.

Archéologie : GR : substructions (*villa* ?)

MA : église fortifiée mais reconstruite vers 1710 et en 1865-1866

Histoire :

En 1148, *Ugo*, archidiacre de Toul, confirme le don d'Agnès, comtesse de Bar, au chapitre de Ligny, de *collatio patronatus ecclesie de dagon villa*. Quelques lignes au-dessous, on peut lire *Doyen et chapelle de liney ont le patronage des esglises de dagonville et de lineires* (ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°). Il semble donc que Lignières soit annexe de Dagonville dès cette première mention.

En 1464, le scribe, qui recopie cet acte dans le cartulaire du chapitre de Ligny, note en commentaire que les *Doyen et chapelle de liney ont le patronage des esglises de dagonville et de lineires et ont les deux pars en toutes offrandes corps nopces et toutes autres choses. [...]* Item doien et chapelle ont acause du patronage qui dessus et desdittes villes de dagonville

et de lineires le Cures Et sur ce tiers la maison de dit curet qui siet on bas de dagonville [sic]
(ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°).

Peut-on penser que Lignières était dès le XIIème siècle l'annexe de Dagonville ? Il semble que ce soit le cas, car le village de Lignières paraît être une création d'après l'An Mil, (pour E. Nègre), qu'il n'en est pas fait mention dans les pouillés de 1303 et de 1402 (alors que Dagonville apparaît parmi les paroisses) et qu'elle reste succursale de Dagonville, église ancienne, jusqu'à la Révolution.

LIGNY-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Ligny-en-Barrois	Paroisse (1303) : Ligny
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans la vallée, au milieu de la ville	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Nativité de la Vierge et Saint Epvre (Saint Martin, avant le X^eme siècle)

Fête : ?

Première mention du village : 922-962, *in villa quae dicitur Lineium super fluvium Ornam*, MGH, t. IV, *Scriptores, Ex Miraculi Sancti Apri*, p. 516.

Première mention de l'église : 1194, *ecclesie de Lineyo*, Prud'homme, n° 23.

Première mention de la paroisse : 1194, *jure parrochiali in omnibus totius ecclesie de Lineyo*, Prud'homme, n° 23.

Archéologie : ProtoH : bracelet, torque, anneau de jambe en bronze

GR : objets, substructions

MA : sarcophage, remparts (12^{ème}-14^{ème} s.), Maison-Dieu fondée en 1204, église, maladrerie (13^{ème}-15^{ème} s.) avec chapelle

Histoire :

La première mention du toponyme (*in villa quae dicitur Lineium super fluvium Ornam*) se trouve entre 922 et 962, dans *Ex Miraculi Sancti Apri* (MGH, t. IV, *Scriptores*, p. 516).

L'église paroissiale de Ligny est ancienne, dans une vallée bien peuplée déjà à l'époque gallo-romaine.

Elle est consacrée au X^eme siècle par Saint Gérard, évêque de Toul entre 963 et 994. Construite sur l'emplacement d'un sanctuaire dédié à Saint Martin au X^eme siècle, elle passa

sous le vocable de Notre-Dame en sa nativité et Saint Epvre (Péridon, *Etude topographique d'une ville : Ligny-en-Barrois*, p.83,d'après Joignon, *En plein cœur de Barrois*, p. 639).

En 1194, l'évêque de Toul, Eudes de Vaudémont, confirme la donation aux chanoines de Ligny du droit de patronage consentie par Agnès, comtesse de Bar et son fils Thiébaud (*jure parrochiali in omnibus totius ecclesie de Lineyo*, Prud'homme, n° 23).

Ligny est le centre d'un doyenné et d'un archidiaconné depuis le XIIIème siècle.

L'église fut en grande partie reconstruite après 1544, année où les troupes de Charles Quint la détruisirent presque entièrement.

Une collégiale existait également à Ligny.

A l'origine, les seigneurs de Ligny firent construire dans leur maison-forte une chapelle domestique qui fut consacrée par Saint Gérard au Xème siècle (entre 963 et 994) en l'honneur de Saint Epvre (Péridon, *Etude topographique d'une ville : Ligny-en-Barrois*, p.83).

Agnès de Champagne, comtesse de Bar, et son fils Thiébaud, la firent agrandir et y fondèrent une collégiale de chanoines en 1191, confirmée par l'évêque de Toul, Eudes, en 1194 (*in ecclesia infra catrum Lineii constituta in honore Dei omnipotenti et beatissime Virginis Marie et Beati Apri confessoris animo edocta consilio pro salute anime sue et R. mariti sui comitis Barrensis et filiorum suorum et omnium antecessorum suorum de bono suo et propria acquisitione, fraternitatem canonicorum ibi perpetuo servientium rationabiliter instituit*, Prud'homme, n° 23).

Pourtant, ce prélat avait entre 1193 et 1195 donné *ecclesiam beate marie et sancti apri de linei* pour son obit, aux chanoines de la cathédrale (ADMM, 2 F 5, f° 49 r°).

Cette donation avait été confirmée par le pape Célestin III en juin 1195 (ADMM, 2 F 5, n° 4).

C'est en 1216 qu'un accord intervient entre le chapitre de la cathédrale et celui de Ligny : les chanoines linéens conservent le droit de patronage alors que les chanoines toulois obtiennent un cens annuel de 10 livres (Péridon, *Etude topographique d'une ville : Ligny-en-Barrois*, p.83).

Le pouillé de 1402 confirme la collation de l'église paroissiale au chapitre, ce qui reste la situation jusqu'à la Révolution.

MELCHE / LISLE-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Lisle-en-Barrois	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur la bordure Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Christophe

Fête : 25 juillet

Première mention du village : 1117, *Insulam in pago Barrensi*, ARTEM, n° 766.

Première mention de l'église : 1117, *aeccliesiam Sancte Mari& apud Insulam in pago Barrensi*, ARTEM, n° 766.

Première mention de la paroisse : 1163-1165, *altare de Melchia*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 254.

Archéologie : PréH : silex taillés

MA : abbaye cistercienne (1140-1144 ou 1151), église consacrée en 1202, four de verrier, forges

Histoire :

A partir du début du XII^{ème} siècle, l'histoire du village se confond avec celle de l'abbaye cistercienne de Lisle-en-Barrois qui s'y installe.

En effet, un premier village, Melche ou Merche, existait, peut-être à l'emplacement de la ferme actuelle des Merchines (à la source de la Melche), et possédait une église ancienne. Une chapelle dédiée à la Vierge semble exister sur une île de la Melche puisqu'elle est citée dans les possessions du monastère de Montiéramey en 1117 (*Insulam in pago Barrensi*, ARTEM, n° 766).

Vers 1150, une abbaye cistercienne s'installe là avec l'autorisation de l'évêque de Toul Henri, car elle a dû abandonner un premier lieu, les Anglecourts, qui ne lui convenait pas (*Ego albertus Dei gracia Viridunensis Episcopus presentibus pariter et futuris Notificio, Quod*

Rainerus de asperomonte et Uxor ejus helwid, concedentibus filiis Eorunt, tunc Militibus abelino Ilrico Caeterisque filiis, Et filiabus eorum Territorium de Anglicurt sicut predecessorum eorum Ilricus Videlicet de Insulâ et Uxor ejus mathildis bonae memoriae, et Eustachio Monasteriensi abbati ab abbatiam construindamin terris, pratis, silvis, aquis et est dicimis et omnibus proficuit dederat in Elemosinam iure perpetuo cum omni Libertate possidendum, hugoni abbati et fratribus ejusdem loci iterato concessit pro gratigia ubi eumque Transferatur abbatia tali Dum taxat conditione, quod ipse rainerur et uxor ejus hewid et ulricus filius eorum in abbatia sepulturam habebunt, si voluerunt et Tantum obsequii pro uno quo eorum defuncto persolvent fratris quantum pro uno monachorum [...], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 3).

Elle reçoit alors l'église de Melche (*Ego Odo Dei gratia Tullensis ecclesiae cantor et archidiaconus, tam futuris quam praesentibus notum fieri volo ecclesiam de Melchia cujus filiam capellam Condatensem constat esse, sicut veridica circummanentium tam clericorum quam laicorum attestatio confirmat, cum dote et decima, caeterisque omnibus appenditiis, Henrico episcopo et Waltero archidiacono avunculo meo quorum juris erat proprium eidem ecclesiae inducere pastorem, ecclesiae de Insula ut ibi abbatia construeretur perpetua donatione confirmasse [...], Gallia Christiana, t. 13, Instrumenta Tullensis, n° 56, c. 506) et l'autel (*Quod Ego henricus tullensis Episcopus concedentibus archidiacono Waltero, et Drogone propio pastore de Conde, Dilectia filiis et fratribus Nostris de Insulâ, altare de Merchia, Cum dote sua et omni decimatione atque, cum omnibus appenditiis suis perpetuo iure, cum omni Libertate, concessimus et donavimus, [...], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 657).**

La chronologie de tous ces actes est quelque peu fluctuante, entre 1150 et 1165, sans que l'on puisse toujours leur donner à chacun une date précise, car ils ne nous sont connus que par des copies, parfois très tardives et pas toujours désintéressées.

En 1170, *Guido*, évêque de Châlons, confirme la donation à l'abbaye de l'autel de Lamermont (*Quod Dominus Gervasius, abbas Monasterii in argona, Voluntate et assensu Capituli Et Fratrum suorum, altare de Lamermunt, quod cum omnibus appenditiis suis, Longo tempore et pacifice possederat, fratribus Beatae Mariae de Insulâ, perpetuo habendum concessit, et in manu nostra resignavit. [...], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 634).*

En 1178, ce même prélat donne à Lisle l'autel de Hattonmesnil (*Ea propter Notum fieri volumus, tam futuris quam presentibus, quod pro remedio animae meae et predecessorum nostrorum ; Abbati et fratribus de Insulâ, altare de hattunmaisnil, dedimus habendum concessimus salvis Custumiis nostriss et archidiaconi loci illius, [...], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 997-998).*

Ces donations permettent à l'abbaye cistercienne de regrouper les populations de ces « villages » autour d'elle, dans ce qui devient le village de Lisle-en-Barrois. A leur place, elle installe des granges, modifiant profondément le peuplement de cette zone, aux confins des diocèses de Toul, de Verdun et de Châlons. Elle respecte en cela la tradition cistercienne d'éloignement du monde et de rationalisation de l'exploitation du territoire. Encore aujourd'hui, le village de Lisle a un territoire considérable, forestier pour sa plus grande partie. Les toponymes des anciens villages ont disparu (sauf Lamermont et Merchines, cf. carte 1/25 000ème).

Cette abbaye se développe, recevant des terres de divers seigneurs.

La paroisse ne figure pas dans les pouillés de 1303 et 1402, peut-être parce que les services religieux sont assurés directement par les moines.

En 1478, une chapelle est érigée à la ferme d'Yvraumont, [avec] pouvoir d'y administrer les sacrements mais deffense d'y donner la benediction ni de relever les femmes de couches (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 1008). Il semble donc que les Cisterciens aient utilisé des villageois pour exploiter leurs terres, au moins au XVème siècle, plutôt que des convers.

En 1620, un *Traité* [est passé] entre Dom Didier de Reims abbé de Lisle en Barrois Et les Religieux de ladite Abbaye pour trois années, dans lequel il est précisé *Et moyennant ce, celebreront nosdits Religieux les messes danciennes fondations, et celles qu'on a accoutumé de dire Es jours de fêtes et dimanches en Notre Chapelle de Saint Christophe Erigée En cure et paroisse, et administrer les sacrements toutes et quantes fois que besoin sera, ainsy qu'il s'est fait depuis six ans, [...]* (ADM, 18 H 1, t. 1, p. 57).

Il apparaît que l'église Saint Christophe, fondée par les Cisterciens, a été érigée en cure seulement au XVIIème siècle pour desservir les villageois de Lisle. Auparavant, les services se faisaient-ils dans l'église abbatiale ?

L'abbaye est vendue et démantelée à la Révolution.

LISLE-EN-RIGAULT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Lisle-en-Rigault	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : l'ancienne est à mi-côte, entre Lisle et Ville-sur-Saulx (lieu-dit Saint-Hilaire), le cimetière est autour ; l'actuelle est au milieu du village, en face de la maison-forte	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Hilaire

Fête : 14 janvier

Première mention du village : 1144, *ville Sancti Hylarii*, Sosson, n° 35 , p. 128.

1180, *iuxta Insulam Rigalt*, ADMM, B 476, n° 30, n° 22, f° 1 v°.

Première mention de l'église : 1110, *église de Saint Hilaire et de Jandoire*, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis.

1126-1140, *Ecclesie et altare Sancti Hilari*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 10.

Première mention de la paroisse : 1110, *église de Saint Hilaire et de Jandoire*, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis.

1126-1140, *Ecclesie et altare Sancti Hilari*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 10.

Archéologie : PrÉH : 4 stations de surface, éléments d'industrie lithique

Paléo Moyen : silex, outils

Néol : atelier de taille

GR : diverticule, habitat

HMA : cimetière mérovingien

MA : village disparu autour de l'ancienne église, abbaye prémontrée (1140), château (13^{ème} s.)

Histoire :

L'église Saint Hilaire se trouvait sur la côte, à mi-chemin entre Ville-sur-Saulx et Lisle-en-Rigault. Elle fut sans doute commune à ces deux villages pendant une partie du Moyen Age.

Elle est d'abord donnée à l'abbaye Saint-Léon de Toul par l'évêque Ricuin en 1110, peut-être à l'occasion d'une restitution grégorienne dont nous ne savons rien (*église de Saint Hilaire et de Jandoire*, BN, Collection Lorraine, n° 242 bis).

Elle est ensuite cédée par Saint-Léon à l'abbaye de Jandeurs (entre 1126 et 1140), avec *iure parrochiali*, quand celle-ci s'installe sur le finage (*Ecclesie et altare Sancti Hilari cum dote et decima sua et omnibus suis appendiciis*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 10).

C'est à la fin du XIIème siècle que le nom de Lisle-en-Rigault s'affirme, au moment où la maison-forte se construit sur l'île formée par la Saulx (en 1180, une bulle d'Alexandre confirme à Jandeurs ses possessions et des terres *iuxta Insulam Rigalt*, ADMM, B 476, n° 30, n° 22, f° 1 v°).

En 1218, *Garnerus, dominus de Lile*, donne une aumône au prieuré de Rupt-aux-Nonnains (Siebert-Feuerstein, n° 4, p. 7).

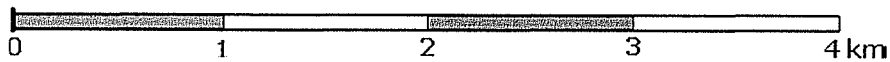
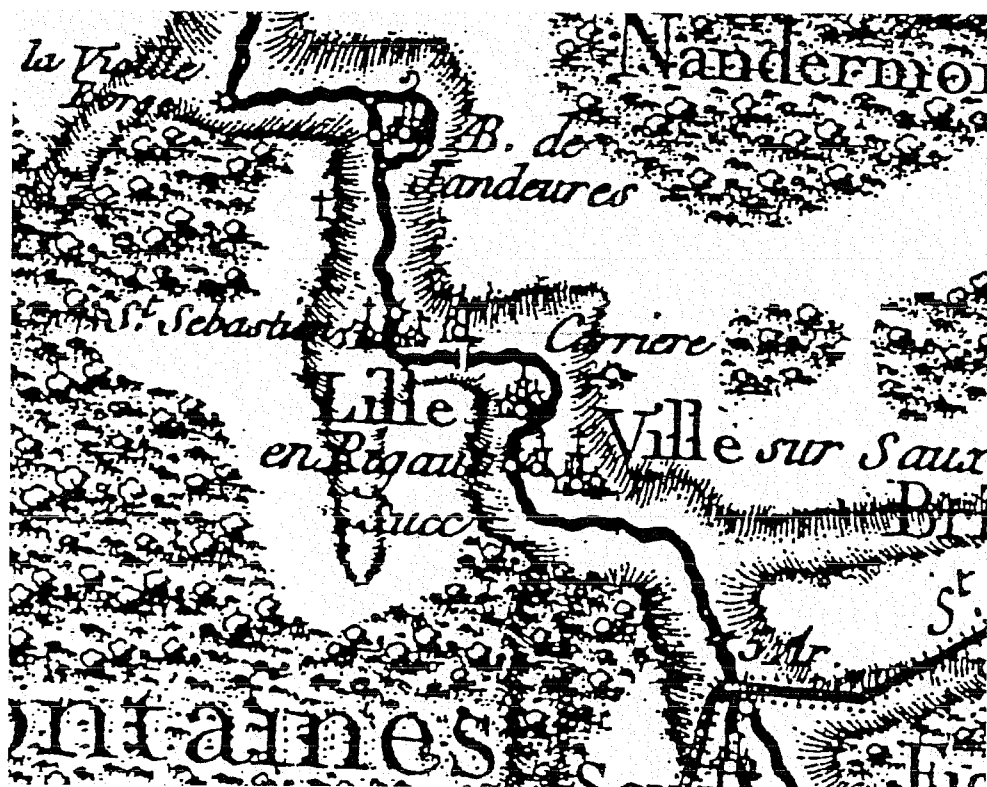
Les deux noms cohabitent d'ailleurs pendant une assez longue période au XIIIème siècle (en 1243, *in Villa qui dicitur sancti hylarii super saut*, ADMM, B 479, n° 20, f° 21 v°).

La paroisse n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402, car les collations de Jandeurs n'y sont pas prises en compte.

Pour celui de 1711, elle est annexe de Ville-sur-Saulx (t. 2, p. 101) qui est une *Cure reguliere de l'Ordre de Prémontrés* (t. 2, p. 100).

Dans la maison-forte de Lisle, une chapelle est attestée dès 1270, date à laquelle *Garnerus dominus de insula rigaldi* donne à l'abbaye de Jandeurs *capellam que est in insula Rigaldi* (ADMM, B 479, n° 47, f° 34 r°). Elle était sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste (Liénard, p. 131) ou de Saint Sébastien (Lemoine, p. 92).

L'église ancienne a été démolie en 1857 mais des vestiges (12^{ème} s.) subsistent dans le cimetière qui est resté autour. La nouvelle a été construite au centre du village, en face de l'île qui abritait la maison-forte.



Carte de Cassini n° 111

LOISEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Loisey-Culey	Paroisse (1303) : Loisey
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye St-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 759, *in fine Laucentinse*, d'Herbomez, n° 6, p. 15.

825, *in fine vel villa quae vocatur Lauziacus*, Lesort, n° 9, p. 67.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Loseyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1262, *Viars prestre de Losei*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 583.

Archéologie : HMA : un sarcophage

MA : église fortifiée (15^{ème}-1^{ère} moitié 17^{ème} s.)

Histoire :

Très tôt mentionné dans des donations à l'abbaye de Gorze (759, *in fine Laucentinse*, d'Herbomez, n° 6, p. 1), puis à celle de Saint Mihiel (825, *in fine vel villa quae vocatur Lauziacus*, Lesort, n° 9, p. 67), le village de Loisey semble ancien, d'autant qu'un sarcophage du Haut Moyen Age y a été découvert fortuitement.

Néanmoins, l'église, même si elle peut être ancienne, n'apparaît pas dans la documentation écrite.

Il faut attendre le XIII^{ème} siècle, pour trouver la mention d'un prêtre (en 1262, *Viars prestre de losei*, donne en aumône à l'abbaye de Lisle-en-Barrois diverses rentes, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 583), ce qui laisse supposer une paroisse.

Elle est confirmée par le pouillé de 1303. Celui de 1402 accorde la collation à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, sans que l'on sache depuis quand elle la possède et dans quelles circonstances elle lui a été donnée.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

LONGCHAMPS-SUR-AIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Longchamps-sur-Aire	Paroisse (1303) : Longchamps
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur un faible tertre au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : vers 663-675, *Longum campum*, MGH, t. VIII, *Scriptores*, p. 635.

Première mention de l'église : 984, *ecclesia in Longo campo*, MGH, *Die Urkunden Otto des II und Otto des III*, n° 3, p. 397.

Première mention de la paroisse : 1157, *et altare de longo campo cum decimis*, ADM, 13 H 2, n° 1, f° 1 r°.

Archéologie : PréH : une pointe de flèche

GR : diverticule, 2 substructions avec *tegulae* et céramique

MA : église romane fortifiée sur un tertre, prieuré St Hilaire (début 12^{ème} s.)

Histoire :

Le toponyme apparaît vers 663-675, quand l'Eglise de Toul reçoit du roi Sigebert la *villa* de *Longum campum* (MGH, t. VIII, *Scriptores*, p. 635).

En octobre 984, Otton III donne à l'abbaye Saint-Paul de Verdun *ecclesia in Longo Campo cum manso I et dimidio molendinum I* (MGH, *Die Urkunden Otto des II und Otto des III*, n° 3, p. 397).

En 1157, Henri, évêque de Toul, donne *altare de longo Campo cum decimis*, aux religieux du prieuré Saint-Hilaire, dépendant de l'abbaye de Saint-Léon de Toul (13 H 2, n° 1, f° 1).

En 1158, Henri, évêque de Toul, pour régler un conflit entre les abbés de Saint-Paul de Verdun et de Saint-Léon de Toul, attribue au premier l'autel de Neuville-en-Verdunois et au second l'autel de Longchamps (*altare vero de Longocampo*, Sosson, n° 39, p. 138).

Le pouillé de 1303 confirme l'existence d'une paroisse mais n'en donne pas le détenteur, pas plus que celui de 1402.

En 1711, c'était l'abbé de Saint-Paul de Verdun qui nommait à la cure (t. 2, p. 345), comme en 1790.

D'après Lemoine, *le prieuré de Saint-Hilaire avait été fondé en 1180 ; c'était alors l'église-mère de la contrée. Il fut donné aux chanoines de l'abbaye de Saint-Léon de Toul, et resta jusqu'à la Révolution une dépendance de la paroisse de Neuville-en-Verdunois, dont le prieur était curé* (p. 312-313). Ces affirmations semblent, pour beaucoup, hasardeuses.

Une église ancienne y existait et fut donnée en 1110 à l'abbaye toulouise par Ricuin, évêque de Toul (*Ecclesiam Sancti Hylarii cum dote sua et integritate decimarum*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 r°). Elle y établit un prieuré qui se développa grâce à des donations mais qui ne devînt pas très important.

En 1144, Henri, évêque de Toul, confirme à l'abbaye Saint-Léon de Toul, la possession du prieuré de Saint-Hilaire et rappelle les donations qui lui furent faites (...*et matricem antiquitus Sancti Hylarii ecclesiam cum dote sua cum decimis omnibusque appendiciis suis a predecessore nostro venerabili R. Tullensi episcopo* [Ricuïn, évêque de 1108 à 1124] *in cellam vobis jam donatam et statutam*, Monjauze-Valette, n° 43).

En 1182, le pape Luce III confirme à l'abbé de Saint-Léon IX les biens du prieuré de Saint-Hilaire, *notamment ecclesiam sancti Ylarii cum decimis et pertinentis suis* (Sosson, n° 50, p. 164).

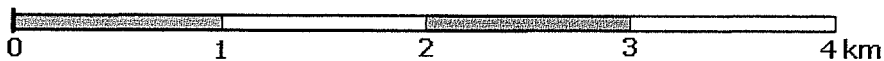
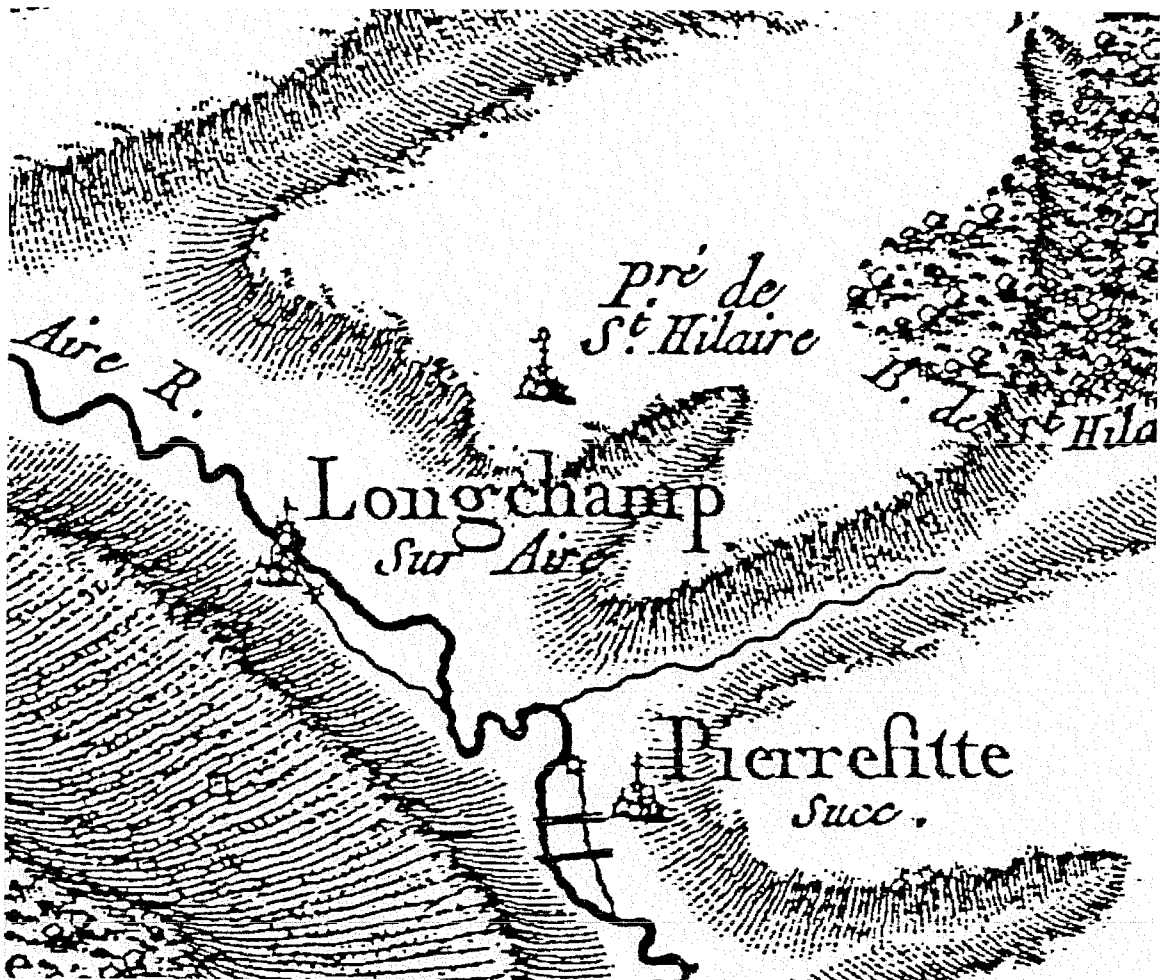
De plus, pour le *Pouillé de Verdun*, [la] *fondation remonte en 1110. Dans une charte datée de cette année, « Ricuïn, évêque de Toul, fait savoir qu'il a donné aux chanoines de l'abbaye de Saint Léon de Toul l'antique église-mère de Saint Hilaire avec sa dotatioon et ses dîmes, en l'exemptant de tous cens, coutumes ou exactions : ces chanoines établissant là un prieuré, il leur a accordé en aumône une part d'alleu que le chevalier Walter lui a vendue avant de partir pour les Lieux Saints »*. Son successeur, Henri de Lorraine ratifia, en 1144, la fondation du prieuré, et confirma ses droits, ses possessions, etc ; le même évêque unit au prieuré, en 1157, l'autel de Neuville et celui de Longchamp, et statua que les religieux du prieuré de Saint Hilaire pourraient choisir un vicaire pour desservir ces deux églises. Vers

1160, l'abbaye de Saint Paul [de Verdun] prit possession de l'église de Longchamp, (t. 3, p. 500-501).

On sait peu de choses sur lui, notamment quand il disparut.

Le Prieuré de Saint Hilaire, Ordre de S. Augustin, et dépendant de l'Abaye de Saint Léon de Toul, est en regle et du patronage de l'Abbé. La Cure de Neuville est unie au Prieuré de Saint Hilaire (pouillé de 1711, t. 2, p. 346). Il est noté dans l'article de Longchamps.

Le prieuré de Saint-Hilaire, dépendant de l'abbaye Saint-Léon de Toul, était aussi curé-primitif de Neuville-en-Verdunois, selon F. Liénard (p. 205).



Carte de Cassini n° 111

LONGEAUX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Longeaux	Paroisse (1303) : Longeaux
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Gengoult

Fête : 11 mai

Première mention du village : 877, *Longa aqua*, Lesort, n° 16, p. 87.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Longa Aqua ante Lineyum*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1103, *altare de Longaaqua*, Douche, n° 44, p. 192.

Archéologie : GR : aqueduc souterrain, diverticule, 4 habitats, petit camp fortifié

HMA : nécropole

MA : église (13^{ème} s.) fortifiée (15^{ème}-17^{ème} s.)

Histoire :

La première mention est précoce (877), dans la confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Mihiel donnée par l'empereur Charles le Chauve (*Longa aqua*, Lesort, n° 16, p. 87).

Cela ne doit pas étonner dans une vallée très densément peuplée dès l'époque gallo-romaine.

L'évêque de Toul Pibon (1069-1107), donna, avant 1103, une part de l'autel de Longeaux à l'abbaye Saint-Mansuy, car la mère de Ricuin de Commercy et les héritiers de Dreux de Void lui avaient déjà donné l'autre part (Choux, *l'épiscopat de Pibon*, Régeste n° 89, p. 67).

En effet, en 1103, il confirme l'abbaye Saint-Mansuy dans ses possessions et notamment *altare de Longaaqua* [sic] (Douche, n° 44, p. 192).

La paroisse est citée en 1303 dans le pouillé, et la collation est confirmée par celui de 1402.

La situation perdue jusqu'à la Révolution.

LONGEVILLE-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Bar-le-Duc	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Longeville-en-Barrois	Paroisse (1303) : Longeville
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Hilaire

Fête : 14 janvier

Première mention du village : avant 994, *Longam-villam*, MGH, t. IV, *Scriptores, Vita sancti Gerardi episcopi Tullensis*, p. 503.

Première mention de l'église : 12^{ème}-13^{ème} s., *ecclesiam de longua villa cum eius appendiciis* au chapitre de Liverdun (ADMM, G 208).

1347, *parrochialis ecclesie de longavilla ante barrum*, ADMM, G 208.

Première mention de la paroisse : 1303, *Longa Villa ante Barrum*, pouillé de 1303.

Archéologie : GR : voie romaine, substructions, objets

MA : église fortifiée (15^{ème} s.)

Histoire :

Cité dès le X^{ème} siècle (avant 994, *Longam-villam* apparaît dans la liste des villages acquis sous l'épiscopat de Saint Gérard de Toul (963-994), MGH, t. IV, *Scriptores, Vita sancti Gerardi episcopi Tullensis*, p. 503), le village laisse peu de traces dans les archives écrites.

Son église n'apparaît que dans une donation de *Odo*, chantre de l'Eglise de Toul, qui offre *ecclesiam de longua villa cum eius appendiciis* au chapitre de Liverdun (ADMM, G 208). Le problème de la datation reste entier car plusieurs Eudes ont été chantre de la cathédrale aux XII^{ème}-XIII^{ème} siècles.

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303.

En 1347, on apprend, dans un bail de la collégiale Saint-Eucaire de Liverdun à propos des dîmes, que Tannois est annexe de Longeville (*grossarum et minutas decimas de parrochialia longavilla et de tagnoy*, ADMM, G 208).

Le pouillé de 1402 confirme que la collation est à la collégiale Saint-Eucaire de Liverdun.

En 1695, une *Requete est presentee au Reverendissime Eveque et Comte de Toul [...] par les habitans et Communauté de Tannoy aux fins quil plut a ce prelat desunir leglise de Taunoy de la mere eglise paroissila et cure de Longeville dont elle depend comme annexe et deriger ladite eglise de Tannoy en eglise Curiale, car En la presente année 1695 et Comme le village de tannoy a toujours estez annexe a celuy de Longeville quil est composez de quatre vingt habitans et esloingnez dedit Longeville dune demy lieue que le service divin ne Sy fait pas regulierement dautan que quand les vicaires quittent ledit village est longtemps sans vicaire [...] Requerons Monseigneur quil vous plaise a votre grandeur vouloir des anexer ledit tannoy dudit Longeville et erigez en Cure ou vicairie perpetuelle ledit tannoy [sic]* (ADMM, G 231).

La cure est désunie de celle de Tannois en 1695, sur décision de l'évêque (ADMM, G231). Le pouillé de 1711 donne la date de 1696 pour cette érection (t. 2, p. 262).

LONGOR

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Pagny-sur-Meuse	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000ème)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : ?	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de Notre-Dame

Fête : ?

Première mention du village : vers 996, *in villis... de Longort*, MGH, t. VIII, *Scriptores*, p. 642.

Première mention de l'église : 1019, *ecclesiam de Longor*, ADMM, 2 F 2, n° 4.

Première mention de la paroisse : 1019, *ecclesiam de Longor*, ADMM, 2 F 2, n° 4.

Archéologie : HMA ? : sarcophages autour de l'église ?

Histoire :

La première mention du village apparaît à la fin du X^{ème} siècle (vers 996) dans la Vie de Saint Gérard, parmi les acquisitions de l'Eglise de Toul (*in villis... de Longort*, MGH, t. VIII, *Scriptores*, p. 642).

Dès 1019, *ecclesiam de Longor*, est citée dans les possessions de l'Eglise de Toul puisqu'elle est cédée en précaire à un chevalier Odelric par l'évêque de Toul Berthold, en échange du château de Pagny[-sur-Meuse] (ADMM, 2 F 2, n° 4). Il se pourrait qu'elle ait été créée par le chapitre cathédral sur une de ses possessions.

Différents actes et bulles papales donnés pendant les siècles du Moyen Age confirment cette appartenance au patrimoine de la cathédrale.

On peut donc supposer une paroisse ancienne à cet endroit. Cependant, elle n'est pas mentionnée dans le pouillé de 1402, où n'apparaît que Pagny-sur-Meuse, à la collation du

chapitre cathédral. Cependant, il est signalé que cette paroisse de Pagny est omise dans les différentes versions du pouillé de 1303.

Un acte de 1451 éclaire un peu la situation : une *Sentence arbitrale rendüe par le Chapitre [cathédral] entre les habitans et Communauté de Pagny[-sur-Meuse], et la Communauté de Longor, représentée par un seul particulier (meunier du moulin de Longor), la ville ayant été depuis 15 ou 16 ans ruinée et désertée* (ADMM, G 1389, n° 1, p. 595) autorise les habitants de Pagny à faire paître leurs bêtes sur le ban et finage de Longor, mais trois pâquis *se doivent laisser et vendre au profit et utilité de l'œuvre et luminaire de l'Eglise paroissiale de la ditte ville de Longor* (ADMM, G 1389, n° 1, p. 596).

Apparemment, l'église de Longor existait et conservait son statut paroissial, bien que n'ayant plus de desservant ni de paroissien. C'est peut-être pour ces raisons que le pouillé l'ignore, à moins que ce soit un oubli. C'est toujours le chapitre qui semble possesseur du finage et de l'église.

En 1554, le village est déserté comme il apparaît dans des *Patentes de Henry II portant amortissement d'une pièce de terrage appelée le quart de Longor, lequel lieu étoit anciennement un village prochain et contigu du village de Pagny sur Meuse appartenant à Mrs du Chapitre ; ledit village etant par les ruines passées demeuré en terres labourables n'y ayant apparence que d'une petite chapelle [sic]* (ADMM, G 1384, n° 42, p. 140).

En cette même année 1554, un acte entérinant ces lettres précise encore la situation : *Item Ledit Longort souloit estre un village situé et assis entre le riviere de Meuse d'un coté et vers le duché de Lorraine dautre, Ruyné a present, et y a seulement apparence d'une ancienne chapelle et le reste est en heritage et Lieux champestre* (ADMM, G 58, liasse 1, n° 12, f° 1 v°- 2 r°).

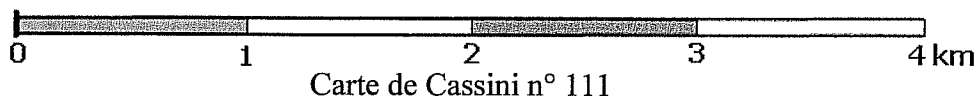
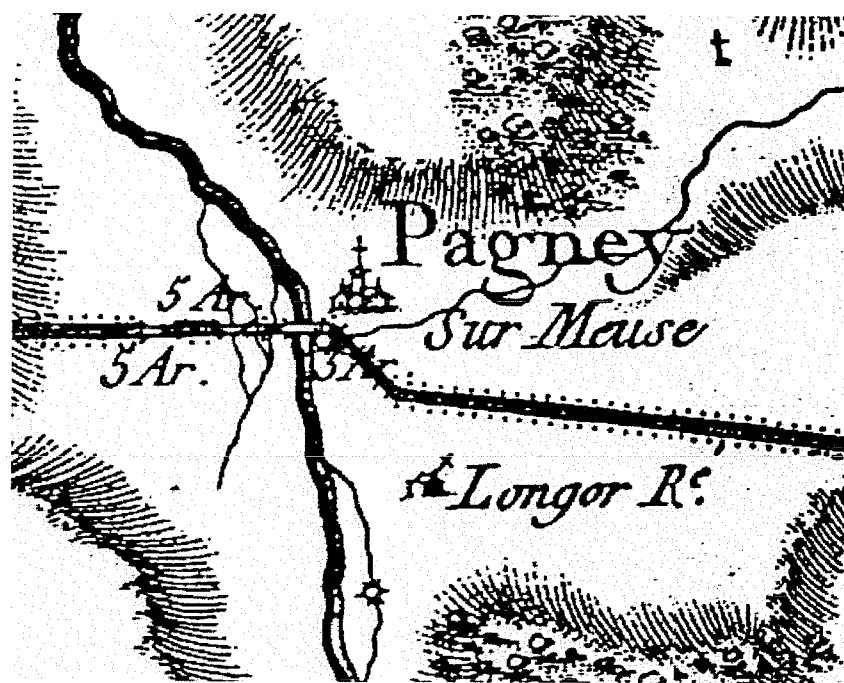
Au XVII^{ème} siècle, le chapitre continue à affermer les terres *de Longou ou estoit antiennement un village prochain et contigu celuy de Pargny sur Meuze aussy de Chapititre appartenant comme a moitye alay Eglise et Chapititre [sic]* (acte d'octobre 1633, ADMM, G 33, liasse 1, n° 15).

En novembre 1664, une *Délibération capitulaire [porte] qu'a la diligence du Sr Prévôt de Void, l'Eglise de Longor sera réparée, pour telle part que MMrs y ont, attendu que c'est la mere eglise de Pagny et qu'on y fait le service une fois l'année* (ADMM, G 1389, n° 1, p. 558). Il semble que, pour les autorités ecclésiastiques, Longor est toujours une église paroissiale, et que celle de Pagny-sur-Meuse a été une de ses dépendances.

Finalement en 1704, une enquête est menée pour l'évêque par *François Remy prestre cure de Sorcy*, à la demande des chanoines : *Et de la nous estant ensuite aussy transporté en*

l'ancienne Eglise du village de Longort, apres exacte reconnoissance par nous enfaitte nous l'avons aussy trouvé abandonnée de meme que celle de Dommartin, estant située proche des bois et du grand chemin, ne pouvant servir que de retraite a des voleurs et des gens de mauvaise vie qui s'y retirent souvant et qui la profanent y ayant reconnu plusieurs endroicts ou ils ont faicts et y font encore tous les iours du feu, ainsy que les pastres et bergers qui y sont continuellement, laditte Eglise estant sans portes fenestres et pavés ; lesdittes deux églises, dont mesdits sieurs de la cathedrale qont seigneurs et patrons, servans anciennement d'Annexes aux paroisses de Bouc et de Pagny, estans scituées dans les bans et finages desdits Dommartin et Longort sur la Rivière de Meuse, dont les villages sont totalement ruinés, deserts et abandonnés depuis très longtemps sans esperance que personne s'y habitue jamais, n'y estant resté aucun édifice, n'y meme aucun vestige, sinon lesdittes églises dont les cimettieres sont aussy profanés n'y ayant aucunne muraille n'y enclos ; En sorte que autant nous en avons pris connoissance, il convient mieux les faire entierement demollir, que de les laisser plus plongtemps servir a des usages profanes, occasions de scandals et de crimes [sic] (ADMM, G 20).

En vertu de quoi, toujours en 1704, l'évêque de Toul Henri a *pour les raisons y contenües ordonné que les anciens villages de Dommartin au fourg sur Meuse et de Longort seront successament demolies et destruites entierement [...] a charge de planter une croix au lieu ou les dites eglises etoient basties [sic] (ADMM, G 20).*



Carte de Cassini n° 111

En 1711, le pouillé signale que Longor est annexe de Pagny-sur-Meuse et qu'il n'en reste que l'église, le moulin, la Chapelle et l'Hermitage de Maxey (t. 2, p. 310). Il semble que l'ordre de l'évêque n'a pas été suivi immédiatement d'effet, ou plus vraisemblablement, que le rédacteur n'est pas allé sur place vérifier.

LOUPPY-LE-CHÂTEAU

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Louppy-le-Château	Paroisse (1303) : Louppy-le-Château
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans le cimetière, au Sud-Est du village actuel	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Timothée et Saint Apollinaire / église-mère : Saint Rémi

Fête : 23 août

Première mention du village : 1126-1149, *Letarduc de Lupeio*, Monjauze-Vallette, n° 56.

Première mention de l'église : 1250, *moutier de la parroche*, ADM, H dépôt 5, n° 1.

Première mention de la paroisse : 1126-1165, *Varinus Decanus de Lupeio*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 254.

Archéologie : Néol : station de surface avec environ 300 objets

GR : 2 habitats

MA : Château sur motte, prieuré de Dieu-s'en-Souviene (1227), chapelle Saint Rémy (14^{ème} s.) dans le cimetière, village des Bordes attesté en 1436 et disparu en 1632

Histoire :

Le toponyme apparaît tardivement, entre 1126 et 1149, quand *Letarduc de Lupeio* est cité parmi les donateurs de l'abbaye de Trois-Fontaines, dans une confirmation de l'évêque de Toul, Henri, des dons faits à l'abbaye (Monjauze-Vallette, n° 56).

Pour fixer l'histoire de cette paroisse, nous reprendrons les suppositions de Ch. Kraemer dans son article, De l'enclos ecclésial au bourg castral : l'exemple de Louppy-le-Château (cf. *infra*, bibliographie).

Selon lui, l'église Saint Rémi pourrait être mérovingienne, et aurait eu pour annexes Louppy-sur-Chée et Villotte-devant-Louppy (p. 8).

Varinus decanus de Lupeio mène une enquête, vers 1150, diligentée par l'évêque de Toul, Henri (1126-1165), au sujet des droits de l'Eglise de Mierche/Melche et de Condé (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 254). Ce titre est-il lié à l'ancienneté du lieu de culte, qui conférerait à son desservant un statut particulier ?

En 1250, une Maison-Dieu est établie *près dou moutier de la parroche* (ADM, H dépôt 5, n° 1), ce qui prouve le statut paroissial.

Le nom de Louppy-le-Grand s'efface aux alentours de 1250 au profit de Louppy-le-Château (Kraemer Ch., *id.*, p. 8), quand la forteresse devient un élément de peuplement essentiel, qui concurrence gravement le noyau implanté autour de l'église paroissiale.

Dès le début du XIIIème siècle, l'installation d'un bourg au pied du château est encouragée par les seigneurs (Kraemer Ch., *id.*, p. 16). Au centre de ce nouveau village, l'église Saint Timothée et Saint Apollinaire occupe la place principale. Elle semble dater des XIIème-XIIIème siècles et ne pas avoir le statut paroissial.

En 1303, le pouillé du diocèse de Toul mentionne conjointement la chapelle de *Louppeyo Magno* et l'église de *Louppeyo castro*, signe que l'importance du lieu de culte suit celle du pouvoir.

Mais en 1385, une charte de Raoul de Louppy annexe la Maison-Dieu de Louppy à *la chapelle monsagneur saint remi situee en semetiere de meme ville de louppy que on dist ala viez ville* [sic] (ADM, H dépôt 5, n° 1).

Le transfert du centre paroissial est avalisé par le pouillé de 1303, et pourrait donc dater de la fin du XIIIème siècle. La présentation est à l'archidiacre de Reynel dans celui de 1402.

La paroisse de la *neuve ville* reste pourtant à l'invocation de Saint Rémy (Kraemer Ch., p. 18). Pour Ch. Kraemer, qui s'appuie sur M. Aubrun, la dédicace à Saint Timothée et Saint Apollinaire serait un vocable secondaire, qui se serait imposé après un don de reliques. Il nous informe ainsi qu'une relique de Saint Timothée a été donnée à l'église en 1877 (p.18, et particulièrement, note 57). Mais dans ce cas, comment expliquer que le pouillé de 1711 donne déjà le patronage de l'église à ces deux saints (t. 2, p. 50) ?

Quoi qu'il en soit, le cimetière reste autour de la vieille église Saint Rémy, qui se transforme peu à peu en chapelle uniquement cimetériale. Elle est dédiée à Sainte Anne en 1824 (Kraemer Ch., p. 6).

Un prieuré, Dieu-S'en-Souviene, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, est fondé en 1227 par Joffroy, seigneur de Louppy et maréchal de Champagne (Guyon C., *Les Ecoliers de Christ*, Saint-Etienne, 1998). Il avait une église dédiée à la Vierge (Kraemer Ch., p. 20).

LOUPPY-SUR-CHEE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Les Hauts-de-Chée	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Amand

Fête : 26 octobre

Première mention du village : 1228, *Lupeio parvo*, ADMM, G 1384, n° 41, p. 72.

Première mention de l'église : 1228, *Ecclesiam de Lupeio parvo*, ADMM, G 1384, n° 41, p. 72.

Première mention de la paroisse : 1228, *Ecclesiam de Lupeio parvo*, ADMM, G 1384, n° 41, p. 72.

Archéologie : GR : substructions, 2 habitats

MA : église (13^{ème}-15^{ème} s.)

Histoire :

D'après Ch. Kraemer, Louppy-sur-Chée aurait été annexe de Louppy-le-Grand, puis de Louppy-le-Château (De l'enclos ecclésial au bourg castral : l'exemple de Louppy-le-Château, p. 8).

Elle semble pourtant ancienne, lui-même le reconnaît puisqu'il la suppose de la fin du VIII^{ème} siècle (id., p. 8). Elle se serait donc détachée très tôt de Louppy-le-Château (avant l'An Mil ?)

Une charte de l'évêque Eudes de Commercy donne en octobre 1228 à l'Eglise de Toul *Ecclesiam de Lupeio parvo, cum capella de Gisennecourt et appenditiis earumdem* (ADMM, G 1384, n° 41, p. 72). Il semble donc qu'à cette époque, il existait une paroisse dans ce village, puisque l'église a une chapelle dépendante. Elle est confirmée par le pouillé de 1303.

Celui de 1402 donne la collation au chapitre cathédral de Toul.

Cette situation perdue jusqu'à la Révolution.

Le pouillé de 1711 unit dans l'article sur *Le Petit Loupy*, l'abbaye de Lisle-en-Barrois
(t. 2, p. 52)

LOXEVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Erneville-aux-Bois	Paroisse (1303) : Loxéville
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny

Dédicace : Saint Paul de Verdun

Fête : 8 février

Première mention du village : 960-965, *in Lusico villa*, Bautier, n° 29, p. 108-109.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Louxevilla*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1136, *Heinricus, presbiter de Losseivilla*, Monjauze-Vallette, n° 24.

Archéologie : Préh : hache (Néol), tumulus avec un puits, urnes funéraires, vases (ProtoH)

GR : diverticule, plusieurs substructions

MA : église romane fortifiée (reconstruite)

Histoire :

Attesté dès le X^eme siècle, dans les possessions de Notre-Dame de Bouxières (vers 960-965, *in Lusico villa*, Bautier, n° 29, p. 108-109), le village de Loxéville pourrait avoir disposé tôt d'un lieu de culte.

Heinricus, presbiter de Losseivilla signe en 1136 l'acte obligeant la restitution à cette abbaye des terres qui avaient été usurpées par *Henrico milite de Losseivilla* (Monjauze-Vallette, n° 24).

Il y a donc bien une paroisse, dont l'existence est confirmée dans le pouillé de 1303.

La collation revient à l'archidoyen de Ligny d'après le pouillé de 1402.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

LUMEVILLE-EN-ORNOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Gondrecourt-le-Château	Paroisse (1303) : Luméville
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : actuellement au Sud-Est du village, mais anciennement, au lieu-dit la Vieille Eglise à l'Ouest du village, sur la côte	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Jean de Laon

Dédicace : Assomption de Notre-Dame

Fête : 15 août

Première mention du village : 1136, *Limevi villam*, ADM, 10 H 3, n° 10.

Première mention de l'église : 1136, *Limevi villam cum aecclesia*, ADM, 10 H 3, n° 10.

Première mention de la paroisse : 1136, *Limevi villam cum aecclesia*, ADM, 10 H 3, n° 10.

Archéologie : rien

Histoire :

L'histoire de ce village est assez obscure.

Il émerge en 1136 dans une confirmation de Louis le Gros pour les Bénédictins de Saint-Maur des possessions du prieuré de Richecourt, à Bonnet, parmi lesquelles, Luméville avec son église et ses dîmes (*Limevi villam cum aecclesiaet decimis*, ADM, 10 H 3, n° 10).

Berengarius sacerdos de limevilla apparaît dans une confirmation de l'évêque de Toul Eudes (1191-1197) à l'abbaye d'Evaux (ADM, 16 H 8, n° 46).

Le pouillé de 1303 confirme l'existence de cette paroisse, et celui de 1402 en donne la collation à l'abbaye Saint-Jean de Laon, dont dépendait le prieuré de Richecourt.

Cette situation perdue jusqu'à la Révolution française puisque le pouillé de 1711 fournit ces mêmes indications (t. 2, p. 272).

MALAUMONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Chonville-Malaumont	Paroisse (1303) : Vadonville et Malaumont
Carte IGN : 3214 Ouest (1/25 000ème)	Annexe de (1303) : Vadonville ?
Site de l'église : sur une butte, au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye St-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1120, *Malaudimontem*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, p. 227.

Première mention de l'église : 1147, *ecclesiam de Malomont*, ADMM, G 209.

Première mention de la paroisse : 1147, *ecclesiam de Malomont*, ADMM, G 209.

1303, *ecclesia parochiala de Malaumonte et Vadonvilla*,
pouillé.

Archéologie : MA : église romane(12^{ème} s.) fortifiée (15^{ème}-16^{ème} s.)

Histoire :

En 1120, Malaumont est cédé par l'évêque de Verdun Henri à Renaud, comte de Bar (*Malaudimontem*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, p. 227).

On ne sait comment cette église était arrivée dans les possessions de Saint-Nicolas de Commercy, mais en 1147, le chapitre abandonne les dîmes et l'église (*ecclesiam de Malomont... cum integritate decimarum*) au chapitre Saint-Euchaire de Liverdun (ADMM, G 209). La paroisse existe donc à cette époque.

D'après Lemoine, qui ne cite pas ses sources, *en 1186 la cure de Vadonville fut réunie au chapitre de Saint Nicolas de Commercy. Malaumont était comme aujourd'hui annexe de Vadonville (Département de la Meuse, p .264).*

Quoi qu'il en soit, elle est citée dans le pouillé de 1303 avec Vadonville (*Malaumonte et Waudonvilla*).

En 1402, bien que toujours unie à Vadonville dans la liste des églises paroissiales, elle est séparée de Vadonville dans la liste des collateurs (p. 324), bien qu'elles aient le même, l'abbaye Saint-Mansuy de Toul.

En 1711, le pouillé la donne comme une annexe de Vadonville (t. 2, p. 333).

MANDRES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Mandres-en-Barrois	Paroisse (1303) : Mandres
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : bordure Sud-Ouest du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1191-1197, *villicus de mandres*, ADM, 16 H 8, n°46.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parochialia de Mandriis prope Gondricuriam*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1278, *Estenes cureiz de Mandres et Sirefontainne*, ADM, 16 H 8, n° 68.

Archéologie : ProtoH : inhumations (Age du Bronze/du Fer)

GR : voie, substructions

HMA ? : sarcophages (sous les fondations de l'ancienne église)

MA : 2 châteaux

Histoire :

La première mention du toponyme n'apparaît que sous l'épiscopat toulois de Eudes (1191-1197), dans une confirmation de donations à l'abbaye d'Evaux (*villicus de mandres*, ADM, 16 H 8, n°46).

La christianisation de ce village pourrait être très précoce puisque des sarcophages se trouvaient sous les fondations de l'ancienne église. La dédicace confirmerait cette implantation religieuse.

En 1278, l'église Saint Rémi a pour annexe celle de Cirfontaines, puisque une vente, à l'abbaye d'Evau, de biens situés à Chassey se déroule devant *Estenes cureiz de Mandres et de Sirefontaine* (ADM, 16 H 8, n° 68).

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution, car en 1750 encore, une déclaration des biens et revenus du prieuré de Richecourt, on trouve *Cirfontaine de la paroisse et village de mandre en Ornois*, ADM, 10 H 3, n° 7, f° 1 r°).

LES MARATS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Les Hauts-de-Chée	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à mi-pente, au Sud de Marat-la-Grande	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Médard

Fête : 8 juin

Première mention du village : 1151, *Wiardus de Mares*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar*, De Sophie à Henri Ier, n° 20, p. 63.

Première mention de l'église : 1603, *et celle [Eglise] des Marats*, ADM, 18 H 1, t. 1, p. 645.

Première mention de la paroisse : 1389, *ecclesie parrochiale de Rambercuria ad potos et de marais*, ADMM, G 42, liasse 5, n° 1.

Archéologie : rien

Histoire :

La localité est formée de la réunion de 2 noyaux, Marat-la-Petite et Marat-la-Grande, celui-ci possédant l'église.

Le toponyme apparaît dans la documentation au milieu du XII^{ème} siècle, quand en 1151, Renaud, comte de Bar, notifie des donations à l'abbaye de Trois-Fontaines. Parmi les donateurs se trouve *Wiardus de Mares* (Parisse, *Actes des Comtes de Bar*, De Sophie à Henri Ier, n° 20, p. 63).

Le village n'est pas cité dans le pouillé de 1402 parce qu'il est annexe de Rembercourt-aux-Pots. Une sentence sur les droits curiaux de l'Eglise de Toul à Rembercourt l'atteste en 1389 (*ecclesie parrochiale de Rambercuria ad potos et de marais*, ADMM, G 42, liasse 5, n° 1).

L'église actuelle a été construite au milieu du XVIème siècle. Y en avait-il une auparavant ? Cela semble peu probable, car une transaction de 1603 *entre les Vénérables de Lille en Barrois, ceux de la Magdelaine de Verdun, Et les habitans de Rambercourt des Reffections à faire En l'Eglise dud. Rambercourt*, nous apprend que *ladite Eglise de Rambercourt étoit la paroichiale, et pour celle de tous tems recognüe et à cette occasion le Curé y faisoit residence, et celle des Marats l'annexe où le vicaire dud. Curé à accoutumé faire résidence actuelle* [sic] (ADMM, 18 H 1, t. 1, p. 645).

En 1711, le pouillé la confirme annexe de Rembercourt-aux-Pots (t. 2, p. 63).

Pourtant, en août 1748, un procès a lieu entre les habitants et le chapitre cathédral au sujet des dîmes *a prendre dans la paroisse des Marats*. On apprend dans ce même acte que *les Doyen chanoines et chapitre se chargent du payement de la pension du vicaire amovible établi en la ditte paroisse des Marats quils se chargeront pareillement de Lentretien du chœur et toutes les autres charges presentes et avenir* [sic] (ADMM, G 37, liasse 7, n° 2, f° 21 r°). Y aurait-il eu érection de l'église au rang paroissial ? Il ne semble pas puisque la Révolution la voit encore comme une succursale. Il faut sans doute entendre ici paroisse comme un synonyme de ban ou de finage.

MARSON

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Marson-sur-Barboure	Paroisse (1303) : Marson
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en bordure Est du village, sur une plate-forme	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Saint Sylvestre

Fête : 31 décembre / 25 juillet (pèlerinage)

Première mention du village : 943, *in villa Marcione*, Lesort, n° 26, p. 117.

Première mention de l'église : 1105, *villam Martionis... cum aecclesiis et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Première mention de la paroisse : 1105, *villam Martionis... cum aecclesiis et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Archéologie : GR : monnaies, voie

MA : église (16^{ème} s.) fortifiée (16^{ème}-17^{ème} s.) sur plate-forme

Histoire :

Le village est cité dans une donation à l'abbaye de Saint-Mihiel dès le milieu du X^{ème} siècle (en 943, *in villa Marcione*, Lesort, n° 26, p. 117).

On retrouve cette localité à plusieurs reprises dans des confirmations des possessions de l'abbaye, notamment en 1105 (*villam Martionis et Boveiam cum aecclesiis et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208). A cette date, elle paraît doter des droits paroissiaux, puisqu'elle semble disposer d'une annexe, Boviolles, sans que l'on sache depuis combien de temps.

En 1194, une confirmation des possessions des biens de l'abbaye dans le diocèse de Toul, accordée par l'évêque Eudes, réunit les 2 villages (*ecclesiam de Boveia et de Marzuns*) dans une seule paroisse à la collation de l'abbaye *depuis au moins soixante ans*

(Prud'homme, n° 19). L'ordre d'énumération pourrait laisser supposer une succursale à Marson.

Cependant, Boviolles est un petit village qui n'a pas rang paroissial en 1303 et qui est annexe de Marson en 1654 (*Bail fait pour un an par MM du Chapitre de Ligny au Sr Le Poix, Curé de Marson et Boviolles des dixmes à eux appartenant ai dit lieu de Boviolle vulgairement appelé Les rapports de Naix* [sic], ADM, 10 G 2, t. 2, n° 9, p. 249).

Le pouillé de 1303 confirme la paroisse de Marson et celui de 1402 vérifie la collation à l'abbaye samielloise.

C'est le cas jusqu'à la Révolution. Le pouillé de 1711 confirme la collation, mais précise encore que Boviolles est annexe (t. 2, p. 249-250).

MAULAN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Maulan	Paroisse (1303) : Maulan
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en pied de côte, au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Georges

Fête : 23 avril

Première mention du village : 1194, *Maulant*, ADM, 10 G 1, n° 3, p. 5.

Première mention de l'église : 1194, *ecclesiam de Maulant*, ADM, 10 G 1, n° 3, p. 5.

Première mention de la paroisse : 1194, *ecclesiam de Maulant*, ADM, 10 G 1, n° 3, p. 5.

Archéologie : GR : substructions

HMA : sarcophage

MA : église (15^{ème} s.)

Histoire :

L'histoire de Maulan est fort mal connue puisque le toponyme émerge dans la documentation à l'occasion de la confirmation en 1194, par Eudes, évêque de Toul, de la donation de *ecclesiam de Maulant cum omnibus suis appendiciis* faite par Agnès, comtesse de Bar et son fils Thiébault, comte de Mousson, aux chanoines de Ligny (ADM, 10 G 1, n° 3, p. 5).

En 1197, le pape Innocent III confirme cette donation et la collation au chapitre (ADM, 10 G 1, n° 7, p. 9).

Les pouillés de 1303 et 1402 la citent bien au nombre des paroisses, mais celui de 1402 ignore le chapitre de Ligny dans la liste des collateurs. Cependant, il l'est encore à la Révolution.

MAUVAGES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Mauvages	Paroisse (1303) : Mauvages
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye de Gorze

Dédicace : Saint Pantaléon

Fête : 27 juillet

Première mention du village : 1011, *malvagia*, ADMM, 2 F 6, f^o 34 v^o.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1166, *altare de Malvage [...] curam archidiaconatus de Malvage*, d'Herbomez, n^o 196, p. 330-331.

Archéologie : ProtoH : dépôt (haches, couteaux,...), éperon barré

HMA : nécropole mérovingienne

MA : église (portail roman, 12^e s.) modifiée au 16^{ème} et 18^{ème} s., chapelle (13^{ème} s. ?) réparée (1674)

Histoire :

Le toponyme de Mauvages (*malvagia*) apparaît dans la documentation écrite en 1011, à l'occasion d'un diplôme de l'empereur Henri II, concédant le ban et le droit de chasse à Berthold, évêque de Toul, le long de la Meuse et de la Moselle et qui énumère différents villages qui servent de repères (ADMM, 2 F 6, f^o 34 v^o - 35 r^o). L'église pourrait être ancienne.

En 1166, l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, ratifie le jugement qui alloue à l'abbaye de Gorze, comme curé primitif, une partie des menues dîmes de Mauvages (d'Herbomez, n^o 196, p. 330-331). Dans cet acte, la mention *archidiaconatus de Malvage* ne signifie pas qu'il y ait eu un siège d'archidoyenné, un jour, à Mauvages. Comme le fait remarquer l'abbé

Choux, *l'indication de lieu signifie simplement : archidoyenné dont fait partie telle localité* (*Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 10).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303, et celui de 1402 reconnaît la collation à l'abbaye de Gorze. Elle la garde jusqu'à la Révolution.

MAXEY-SUR-VAISE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Maxey-sur-Vaise	Paroisse (1303) : Maxey
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, le cimetière l'entoure, à l'Ouest du village qui est au pied	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Pierre

Fête : 29 juin

Première mention du village : vers 996, *Marceio*, MGH, t. VIII, *Scriptores*, p. 642.

Première mention de l'église : 1050, *ecclesiam de Marceio*, Dom Calmet, t. 1, *Preuves*, c. 429.

Première mention de la paroisse : 1300, *pierres cures de marcei sur Waise*, ADM, 16 H 10, n° 35.

Archéologie : PréH : sépulture double (Néol), épingles

GR : exploitation rurale, habitat, substructions

MA : château-fort (1356)

Histoire :

L'église semble ancienne puisque dès 1050, *ecclesiam de Marceio* est mentionnée dans la confirmation des biens de l'abbaye Saint-Mansuy par le pape Léon IX (Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 1, *Preuves*, c. 429).

La paroisse est donc sans doute ancienne aussi. Mais elle n'est attestée que dans un acte de août 1300, passé devant *pierres cures de marcei sur Waise* (ADM, 16 H 10, n° 35).

Elle est confirmée par le pouillé de 1303.

Celui de 1402 donne comme collateur le chapitre de Liverdun.

En 1595, une *déclaration des rentes appartenant au Curé de marcey sur waise et de burey la petite* semble prouver que Burey-la-Petite (qui n'est pas citée dans le pouillé de 1402) est à cette époque l'annexe de Maxey (ADMM, B 727, n° 58).

En cette même année, c'est encore le chapitre Saint-Euchaire de Liverdun qui nomme à la cure (*parochiali ecclesia de Maxeyo supra Moysiam*, ADMM, G 211).

Ce statut d'annexe de Burey-en-Vaux est confirmé en janvier 1707 par la *Demande des habitants de Burey en Vaux à l'évêque de Toul que leur église soit érigée en paroisse et que leur curé y réside, ou qu'elle fut désunie de celle de Maxey et érigée en cure pour être desservie par un titulaire [...]* Les habitants et communauté de Burey en vaux disant quil est certain que leur église est une veritable cure en tittre, et que celle de maxey n'en est que l'annexe [sic] (ADMM, G 184).

L'argument de ce dernier texte est faux : Maxey n'est pas annexe (le pouillé de 1711 la considère comme une paroisse, t. 2, p. 278), mais la communauté de Burey essaye de l'avancer pour « étoffer » son dossier.

Cette requête a été entendue par François de Camilly, évêque de Toul, qui désunie l'église de Burey-en-Vaux de celle de Maxey en 1707 (ADMM, G 184).

L'ancienne église, située au milieu du cimetière actuel, existait déjà en 1267. En 1790, cette église tombait de vétusté, il fallut la démolir (Pouillé de Verdun, t. 3, p. 622).

D'après ce même pouillé, *on célébrait autrefois, le 13 décembre, l'anniversaire de la dédicace de l'ancienne église* (t. 3, p. 622).

MELIGNY-LE-GRAND

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Méligny-le-Grand	Paroisse (1303) : Méligny-le-Grand
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Prieuré de Commercy

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : 1140, *Milineium*, Pfister, *Bullaire de l'Eglise de Toul (1050-1198)*, p. 198.

1283, *meline le grant*, ADMM, B 711, n° 11.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialis de Meligneyo Magno*, pouillé.

avant 1402, *ecclesias utriusque meligneii*, ADMM, 2 F 5, f° 50 r°.

Première mention de la paroisse : 1303, *Meligneyo Magno*, pouillé.

Archéologie : rien

Histoire :

On sait peu de choses sur l'histoire du village de Méligny-le-Grand. L'église est située quasiment sur la source du ruisseau de Méligny.

Il semble que la charte d'Innocent II qui prend sous sa protection l'Eglise de Toul et la confirme dans toutes ses possessions mentionne *Milineium* (Pfister, p. 198-199), c'est-à-dire une seule communauté regroupant les deux localités actuelles de Méligny-le-Grand et Méligny-le-Petit.

Un document, non-daté mais d'avant 1402, de la collégiale Saint-Nicolas de Commercy reconnaît avoir reçu à cens du chapitre cathédral de Toul les églises des deux Méligny (*ecclesias utriusque meligneii*, ADMM, 2 F 5, f° 50 r°).

Le pouillé de 1303 donne une paroisse dans chacun de ces deux villages. Celui de 1402 donne la collation au chapitre de Commercy.

En 1580, une sentence est *rendue entre le Curé de Meligny le Grand et le Petit son annexe* contre le chapitre de Ligny (ADMM, 10 G 2, t. 2, n° 1, p. 232). Mais en 1581, une transaction est passée entre *messire Artur de Saevigny prebtre curé de meligny Le petit et le grand meligny son annexe* [sic] (ADMM, G 211) qui révèle la perte du statut paroissial de Méligny-le-Grand. Ces inversions de chef-lieu ne sont pas vraiment éclaircies et nous ne nous prononcerons pas sur la situation.

En 1619, le parlement de Paris rend une décision *au profit dicelle Claude Renard prestre cure des Grand et petit Meligny* (ADMM, G 211), ce qui confirme une union des deux églises mais sans résoudre le problème de la localisation du centre paroissial.

En décembre 1695, le *Sr de Naix* abandonne *sa cure de Meligny le Petit et Meligny le Grand son annexe* (ADM, 10 G 2, t. 2, n° 3, p. 233) : il est donc confirmé qu'à cette date au moins, Méligny-le-Grand est une annexe.

L'érection au statut paroissial a eu lieu avant 1711, car le pouillé de Toul affirme que la *Cure* [était] *unie autrefois à celle de Meligny le Petit et à présent désunie* (t. 2, p. 307).

Pour Lemoine, qui ne cite pas ses sources, *Méligny-le-Petit a eu pour annexe paroissiale Méligny-le-Grand, de 1447 à 1699* (Département de la Meuse, p. 433),.

MELIGNY-LE-PETIT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Méligny-le-Petit	Paroisse (1303) : Méligny-le-Petit
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : l'église vers le Nord du village-rue, sur un tertre	Collateur (1402) : Prieuré de Commercy

Dédicace : Saint Etienne / Saint Gengoult

Fête : 3 août / 11 mai

Première mention du village : 1140, *Milineium*, Pfister, *Bullaire de l'Eglise de Toul (1050-1198)*, p. 198.

1303, *Meligneyo Parvo*, pouillé.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Meligneyo Parvo*, pouillé.

avant 1402, *ecclesias utriusque meligneii*, ADMM, 2 F 5, f° 50 r°.

Première mention de la paroisse : 1303, *Meligneyo Parvo*, pouillé.

Archéologie : MA : église St Etienne (13^{ème} s.) fortifiée (15^{ème} s.)

Histoire :

Il semble que la charte d'Innocent II qui prend sous sa protection l'Eglise de Toul et la confirme dans toutes ses possessions mentionne *Milineium* (Pfister, p. 198-199), c'est-à-dire une seule communauté regroupant les deux localités actuelles de Méligny-le-Grand et Méligny-le-Petit.

Un document, non daté mais d'avant 1402, de la collégiale Saint-Nicolas de Commercy, reconnaît avoir reçu à cens du chapitre cathédral de Toul les églises des deux Méligny (*ecclesias utriusque meligneii*, ADMM, 2 F 5, f° 50 r°).

Le pouillé de 1303 donne une paroisse dans chacun de ces deux villages. Celui de 1402 donna la collation au chapitre de Commercy.

En 1580, une sentence est *rendue entre le Curé de Meligny le Grand et le Petit son annexe* contre le chapitre de Ligny (ADMM, 10 G 2, t. 2, n° 1, p. 232).

Mais en 1581, une transaction est passée entre *messire Artur de Saevigny prebstre curé de meligny Le petit et le grand meligny son annexe* (ADMM, G 211) qui révèle la perte du statut paroissial de Méligny-le-Grand. Ces inversions de chef-lieu ne sont pas vraiment éclaircies et nous ne nous prononcerons pas sur la situation.

En 1619, le parlement de Paris rend une décision *au profit dicelle Claude Renard prestre cure des Grand et petit Meligny* [sic] (ADMM, G 211), ce qui confirme une union des deux églises mais sans résoudre le problème de la localisation du centre paroissial.

En décembre 1695, le *Sr de Naix* abandonne *sa cure de Meligny le Petit et Meligny le Grand son annexe* (ADM, 10 G 2, t. 2, n° 3, p. 233) : il est donc confirmé qu'à cette date au moins, Méligny-le-Petit est le chef-lieu paroissial.

La séparation des deux cures a eu lieu avant 1711, car le pouillé de Toul affirme que la *Cure* [de Méligny-le-Grand était] *unie autrefois à celle de Meligny le Petit et à présent désunie* (t. 2, p. 307).

Pour Lemoine, qui ne cite pas ses sources, *Méligny-le-Petit a eu pour annexe paroissiale Méligny-le-Grand, de 1447 à 1699* (Département de la Meuse, p. 433).

MENAU COURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Menaucourt	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre aux Liens

Fête : 1^{er} août

Première mention du village : 1189, *Raynaudus de Menoucort*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier*, n° 50, p. 112.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1711, *Curé de Menaucourt*, ADM, 10 G 2, n° 11, p. 251.

Archéologie : GR : route Reims-Toul, 4 chaudrons en bronze

MA : village de Menoncourt, disparu au 16^{ème} s., avec chapelle

Histoire :

Le village de *Menoncourt* est sans doute ancien, dans une vallée très densément peuplée dès l'époque gallo-romaine, proche du *vicus* de Naix.

Néanmoins, il apparaît tardivement dans la documentation, en 1189, quand *Raynaudus de Menoucort* souscrit un acte d'Agnès, comtesse de Bar (Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier*, n° 50, p. 112). Il semble donc qu'un lignage y existait dès le XII^{ème} siècle.

Pour ce qui concerne la christianisation des populations, elle peut être fort ancienne justement grâce à la proximité de Naix et de Saint-Amand.

Pourtant, on ne rencontre pas de mention d'église ni de paroisse.

Menaucourt est associé à Naix dans une vente faite, en octobre 1271, devant le prévôt de Ligny, de tout ce que *les dames de St Ahoult soloient terier en gros dixmes et ou menus et*

en autres choses à Naix et à Menaucourt et au dit finage [sic] (ADM , 10 G 2, n° 1, p. 245).

Est-ce à dire que les deux villages sont unis dans une même paroisse ?

Les pouillés de 1303 et 1402 ne mentionnent pas Menaucourt.

Il faut attendre une sentence du 2 novembre 1711 rendue par l'évêché de Toul dans laquelle on lit *et icelle [église de Menaucourt] avons errigé et errigeons en Cure et titre de bénéfice perpétuel pour être desservie par un prêtre Curé en titre résidant au dit Menaucourt Et pour dotte et fixe nous lui avons assigné et assignons 3/9 faisant le tier de la totalité des grosses et menues dixmes dudit Menaucourt avec le gagnage ou bouvrot et les novalles dont jouissoit ci-devant le Curé de Naix audit Menaucourt si mieux n'aime le dit Curé de Menaucourt jouir de la portion congrue. Et ordonne que les habitants du dit lieu fourniroient à leur Curé un logement convenable. Le patronage réservé audit Sr Abbé de St Léon [sic] (ADM, 10 G 2, n° 11, p. 250-251).*

Il semble bien que pendant tout le Moyen Age et l'Ancien Régime Menaucourt soit resté annexe de Naix.

Un indice est le collateur de Naix, qui déjà dans le pouillé de 1402, est l'abbaye Saint-Léon de Toul.

SORBEY / MENIL-LA-HORGNE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Ménil-la-Horgne	Paroisse (1303) : <i>Hornia</i>
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : celui de l'ancienne est inconnue ; l'actuelle est sur une hauteur et le village l'entoure	Collateur (1402) : Prieuré de Commercy

Dédicace : Saint Bénigne

Fête : 1^{er} novembre ou 6 novembre ?

Première mention du village : 885, *Sorberiacum cum aecclesia*, ADMM, 2 F 3, n° 1.

1136, *Rainaldus de Masnili*, Monjauze-Vallette, n° 24.

1148, *vallem post Horreum*, Lesort-Prevost, *Bulles inédites des papes Eugène III, Lucius III, Célestin III et Innocent III*, n° 2, p. 8.

Première mention de l'église : 885, *Sorberiacum cum aecclesia*, ADMM, 2 F 3, n° 1.

1344, *en la chappelle de la horgne*, ADMM, B 632, n° 4.

* Première mention de la paroisse : 885, *Sorberiacum cum aecclesia*, ADMM, 2 F 3, n° 1.

Archéologie : Néol : pointe de flèche

GR : 7 substructions, hameau de *Hornia*

HMA : sépultures (en sarcophage et en pleine terre) autour de l'ancienne église

MA : église paroissiale fortifiée, détruite au 18^{ème} s., dans l'ancien village de Sorbey, paroisse jusqu'au 14^{ème} s., abbaye de Riéval fondée en 1124 ou 1128-1130

Histoire :

Les érudits se sont intéressés très tôt à l'histoire du village de Ménil-la-Horgne. *On suppose que ce lieu [La Horgne] doit son nom à une ancienne grange qui était peut-être l'un*

de ces greniers publics, horrea, qui existaient dans un grand nombre de pagi à l'époque gallo-romaine ; on y rencontre de nombreux débris antiques (Liénard, p. 111).

La Horgne et Ménil, d'origine gallo-romaine (Mansile ad Horniam), ont formé longtemps deux localités distinctes.[...] L'ancienne église de Ménil était autrefois à un kilomètre au-dessous du village, dans un hameau depuis longtemps ruiné, du nom de Sorbey, vers l'endroit où se trouvait récemment encore un moulin. Cette église-mère fut abandonnée et détruite vers 1700. Dans la nuit du 3 au 4 avril 1723, le village de Ménil-la-Horgne fut presque totalement incendié ; l'église subit le même sort (Lemoine, p. 434).

L'ancienne Eglise paroissiale est à un quart de lieue au bas du village, auprès de laquelle est le cimetière, on n'y fait plus le Service, il y en a une nouvelle dans le village (1711, Pouillé, t. 2, p. 335-336). Nous n'avons pas retrouvé de traces de ce cimetière sur les cadastres anciens.

Un premier foyer de peuplement appelé Sorbey a disposé d'une église dès le Haut Moyen Age, puisqu'elle apparaît dans une confirmation de Charles le Gros de 885 pour les possessions de l'Eglise de Toul (*Sorberiacum cum aecclesia*, ADMM, 2 F 3, n° 1).

Elle reste aux mains du chapitre cathédral, puisque des actes assez nombreux la citent parmi ses biens (en 890, ADMM, G 21 ; en 894, ADMM, 2 F 3, n° 4 ; en 922, Michel, p. 30-31 ; en 1019, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 461 ; 1019, Schoellen, n° 34, p. 131 ; 1050, ADMM, G 1338, n° 2 bis, f° 1 r°).

Dans un acte, non daté, du cartulaire du chapitre cathédral de Toul, la collégiale Saint-Nicolas de Commercy reconnaît avoir reçu à cens du chapitre cathédral *ecclesiam de sorbeio [...] cum integritate decimarum tam grossarum quod minutarum dotalicorum oblationum et omnium parochialium proventuum* [sic] (ADMM, 2 F 5, f° 50 r°).

Cet acte est antérieur à 1311, puisqu'on voit à cette date le chapitre de Commercy céder le droit de patronage *de notre eglise de Sorbey dou parochage et des appartenances dicelles* [sic] (ADMM, B 635, n° 3).

On ne mentionne plus d'église de Sorbey après cette date. Le village a-t-il été détruit au XIV^{ème} siècle ?

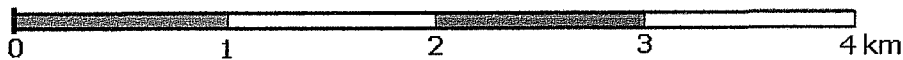
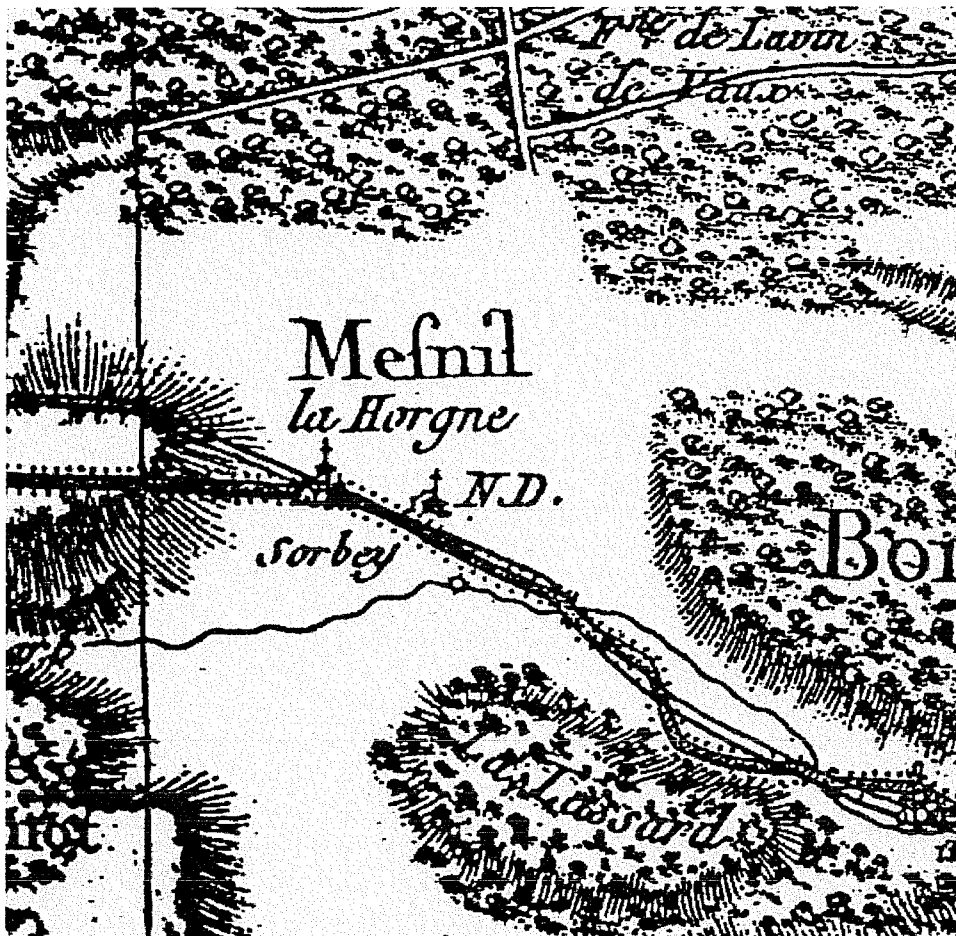
Quoi qu'il en soit, il semble que, peu à peu, le hameau de la Horne a vu augmenter le nombre de ses habitants et que l'église a « suivi » ce mouvement de population.

Le pouillé de 1303 cite déjà *Hornia* comme centre paroissial à la collation du chapitre de Commercy. On voit bien que le transfert de la paroisse est entériné dès cette date.

Pourtant, en 1344, un accord, entre Jean et Simon de Sarrebrück pour la succession d'un de leur parents, mentionne la *chappelle de la horgne* (ADMM, B 632, n° 4).

Mais il faut attendre le XVIIIème siècle pour que cette église « récupère » le cimetière : *L'église de Sorbey, qui subsista jusqu'au milieu du XVIIIème siècle, quoique cette localité se trouvât entièrement détruite depuis longtemps, a servi d'église à Ménil-la-Horgne jusqu'au XIVème siècle ; à cette époque on cessa d'y célébrer la messe, mais on continua d'inhumer dans le cimetière qui l'entourait, jusque vers 1745, date à laquelle on acheta, près du village actuel, lieu dit à Viarmécôte, un nouvel emplacement entouré de haies vives, pour y déposer les morts [sic] (de Widranges, Découvertes d'Antiquités faites en 1859 et 1869 dans les contrées de Sorbey et de la Horne, MSLSAB, t. 2, p. 89).*

C'est cette église de Ménil qui était fortifiée. Elle fut détruite en 1723 et reconstruite. Elle le fut encore en 1840 (*pouillé de Verdun*, t. 3, p. 774).



Carte de Cassini n° 111

Sur le finage actuel de Ménil-la-Horgne se trouve l'abbaye prémontrée de Riéval, fondée selon B. Ardura en 1124 et selon M. Parisse en 1135-1140 (*La Lorraine monastique*, p. 79).

A l'origine, c'était une abbaye double. *Les moniales furent transférées dans le voisinage, à « La Nonnerie », à une date inconnue (Ardura, p. 461). Ce monastère est uniquement connu par le nécrologe de l'abbaye, et l'on ignore quand il disparut (Ardura, p. 465).*

Située sur une voie de communication qui assurait sa prospérité, Riéval était dangereusement exposée en temps de guerre. Incendiée par les troupes de Charles-Quint, elle fut entièrement détruite en 1636, à tel point que cette dévastation marque la fin irréversible de sa prospérité. C'est au cours de cette destruction que périrent les archives (Ardura, p. 461).

MENIL-SUR-SAULX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Ménil-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Ménil
Carte IGN : 3115 Ouest/3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur un tertre, au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Conception de la Vierge / Saint Sébastien

Fête : 8 décembre / 20 janvier

Première mention du village : 1178, *apud Menillum*, ADM, 28 H 2, p. 129.

Première mention de l'église : 1281, *Symon decanus de mallei elemens curatus parrochialis ecclesie de manis supra Saus*, ADM, 10 H 5, n° 21.

Première mention de la paroisse : 1281, *Symon decanus de mallei elemens curatus parrochialis ecclesie de manis supra Saus*, ADM, 10 H 5, n° 21.

Archéologie : PréH : mobilier isolé

GR : diverticule, substructions, puits et aqueduc, 4 habitats

MA : église (12^{ème} s.) fortifiée (15^{ème}-16^{ème} s.) sur un tertre, château

Histoire :

La dédicace de l'église n'est pas certaine, car d'après le pouillé de Verdun, *Le 4 octobre 1693, Mgr de Thyard-Bissy, évêque de Toul, approuva dans une ordonnance de Visite, la dévotion à l'Immaculée Conception et la célébration de la fête du 8 décembre qui est devenue patronale* (t. 2, p. 572, note 1).

Le pouillé de 1711 ne donne pas d'autre dédicace (t. 2, p. 74). Le patron secondaire évoqué par Lemoine (p. 137), Saint Sébastien, n'est cité par aucun document.

C'est en 1178 qu'apparaît dans une bulle d'Alexandre III, confirmant les possessions de l'abbaye de Jovilliers, *apud Menillum* (ADM, 28 H 2, p. 129).

Il faut attendre 1281 pour qu'un document cite un prêtre curé de Ménil. C'est une ratification par l'évêque de Toul, Conrad, d'un échange de dîmes à Ménil-sur-Saulx entre *Symon... curatus parrochialis ecclesie de manis supra Saus* et le prieur de Silmont (ADM, 10 H 5, n° 21).

L'existence de la paroisse est confirmée par le pouillé de 1303 et celui de 1402 accorde la collation à l'abbaye de Saint-Léon de Toul.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

MOGNEVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Mognéville	Paroisse (1303) : Mognéville
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 706-730, *dominia de Magniacavilla, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, c. 965.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Mognevilla*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1148-1165, *Martinus, presbiter de Moigneville, Monjauze-Valette*, n° 113.

Archéologie : PréH : outillage (Néol final), outils et silex (Paléo Supérieur)

GR : diverticule, substructions, 3 habitats

MA : église (12^{ème}-16^{ème} s.), château attesté en 1373, détruit en 1793

Histoire :

Le village de Mognéville est cité très tôt dans les possessions de l'Eglise de Toul, puisque dès l'épiscopat de *Garibaldus* (706-730), Childebert III lui donne des redevances à Mognéville (*dominia de Magniacavilla, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, c. 965).

Cette localité est mentionnée ensuite très régulièrement dans des confirmations des biens du chapitre cathédral (vers 750, *Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, t. VIII, p. 636 ; en 890, ADMM, G 1384, n° 2, p. 109 ; en 894, ADMM, 2 F 3, n° 4 ; en 971, ADMM, 2 F 5,

f° 35 v°). On peut donc penser qu'une église, voire une paroisse est fondée dans ce village dès le Haut Moyen Age.

Il faut ensuite attendre le XIIème siècle pour retrouver ce toponyme dans la documentation avec, entre 1126 et 1149, une ratification par l'évêque de Toul, Henri, d'une donation de *Walterus de Gundrechut* et *Hugo Hescuruns* à l'abbaye de Trois-Fontaines (*Concesserunt preterea Walterus de Gundrechut et Hugo Hescuruns predictae ecclesie fratribus accipere in nemore suo de Monevilla ad edificandum quicquid eis necessarium fuerit* [sic], Monjauze-Valette, n° 56).

C'est également au XIIème siècle que l'on mentionne pour la première fois la paroisse de Mognéville, par l'intermédiaire de la signature de Martin, prêtre (1148-1165, *Martinus, presbiter de Moigneville*, Monjauze-Valette, n° 113) apposée au bas d'une confirmation de l'évêque de Toul, Henri, de donations faites aux chanoines de Jandeurs par lui-même et quelques autres personnes.

Le pouillé de 1303 la cite et celui de 1402 donne la collation au chapitre de Liverdun.

En juin 1309, un partage des dîmes entre la collégiale de Liverdun, la Maison-Dieu de Toul, Philippe de Bar, et Colin et Aubry de Mognéville, est signé par *Vivien curei de mogneville et doien de la cristientei de robert espargne* (ADMM, 5 F 15, n° 12). Peut-on en déduire que le chapitre de Liverdun est déjà collateur à cette date ?

Le pouillé de 1711 précise que le *patron est le chapitre de Liverdun ou le Seigneur du lieu, il y a difficulté* [sic], *et elle n'est point encore terminée* (t. 2, p. 89).

Avant la Révolution, c'est le seigneur de Mognéville qui choisit le desservant.

MONTIERS-SUR-SAULX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Montiers-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Montiers
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre / Saint Pierre

Fête : 1^{er} dimanche d'août

Première mention du village : 1151-1157, *Moster*, Monjauze-Vallette, n° 76.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parochialia de Monasteriis supra Salcem*, pouillé.

1570, *parrochiali ecclesia de monasteriis supra salines*, ADMM, G 214.

Première mention de la paroisse : 1252, *bannum Monasterii supra Saux et de Paroy*, ADM, 15 H 2, n° 5.

1260, *dominus H. curatus de Monasterio Supra Saus*, ADM, 15 H 4, n° 78.

1570, *parrochiali ecclesia de monasteriis supra salines cum eius annexa de paroya Tullensis diocesis*, ADMM, G 214.

Archéologie : ProtoH : pointe de flèche

GR : villa, minières de fer, puits, monnaies, céramiques

HMA : nécropole

MA : abbaye cistercienne (1144), château (1230)

Histoire :

Le village de Montiers semble ancien. La tradition lui attribue une origine monastique puisque le toponyme viendrait de *monasterium* et ferait référence à un monastère de

Bénédictins qui s'y serait installé au VIème siècle (!) et aurait été détruit par les Hongrois au IXème siècle (Lemoine, p. 126-127). Toutefois, l'auteur reconnaît que *personne ne connaît ni l'origine exacte, ni le fondateur, ni le commencement, ni la fin de ce couvent.*

Quoi qu'il en soit, on trouve sur son finage à la frontière des diocèses de Toul et de Châlons, un « Champ Guérand » qui pourrait marquer la limite des *Civitas* des Leuques et de celle de Châlons, puisqu'il dériverait de *Equoranda* (limite) (Choux, *Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 2).

Le toponyme n'apparaît qu'en 1151-1157, quand Henri, évêque de Toul, confirme des donations aux abbayes d'Evaux et d'Ecurey, notamment à *Moster* (Monjauze-Valette, n° 76).

D'après le pouillé de Verdun, *à la ruine du village en 1230, la cure fut unie à la mense épiscopale. En 1261, Théobald, trésorier et archidiaque de Toul, donna le patronage de la cure au chapitre de Brixey, qui le conserva jusqu'en 1707* (t. 2, p. 525-526). Nous n'avons pas retrouvé ces textes.

Pour le pouillé de 1711, le collateur est toujours le chapitre de Brixey-aux-Chanoines. Or, dans celui de 1402, aucun collateur n'apparaît, bien que la paroisse soit déjà citée dans celui de 1303.

En 1613, des lettres patentes de Louis XIII confirment l'union des *eglises parrochialles de Moustier sur Saulx et de greux aussi leurs annexes et quelques aultres Eglises parrochialles qui eschu au patronage desdictes doyen et chapitre* [Saint-Nicolas de Brixey] (ADM, 15 H 5, n° 2, f° 1 r°).

Paroy semble annexe de Montiers dès le Moyen Age même si l'absence de preuves directes ne nous permet pas de l'affirmer. Cependant, une transaction entre le monastère d'Ecurey et Huard de Mizambert, chanoine de Toul, passé en 1252, mentionne le *bannum Monasterii supra Saux et de Paroy* (ADM, 15 H 2, n° 5), comme si le territoire des deux villages n'en formait qu'un, comme si il n'existait qu'une communauté villageoise divisée en deux groupes de peuplement. Cela peut être un indice de l'existence d'une seule paroisse réunissant les deux villages.

En 1570, un acte d'un archidiaque de Toul confirme le statut d'annexe de Paroy (ADMM, G 214).

C'est encore la situation dans le pouillé de 1711 (t. 2, p. 74) et en 1791, puisqu'un *Inventaire des titres et Papiers de la Cure de Montiers sur Saux et Parrois, son annexe* les réunit encore (ADM, 15 H 4, n° 82, f° 1 r°).

Sur le territoire de Montiers, une abbaye cistercienne, Notre-Dame d'Ecurey, fut fondée entre 1142 et 1147 par Geoffroy III de Joinville, sénéchal de Champagne (Guillaume – Goutorbe, *Evaluation du patrimoine de la vallée de la Saulx*, p. 13). La *Gallia Christiana* reproduit la *Carta foundationis abbatiae de Escuraio*, sans la dater précisément (t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 44, c. 494). L'histoire de cette maison est assez mal connue car elle n'a pas retenu l'attention des historiens. Des donations lui sont faites tout au long du Moyen Age par des seigneurs des alentours et par la famille de Champagne.

Ses biens furent vendus en 1791. *Il ne reste des bâtiments qu'une aile du couvent et la maison des hôtes, transformées en ferme* (Lemoine, p. 130).

MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Montigny-lès-Vaucouleurs	Paroisse (1303) : Montigny
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Est du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Jean de Laon

Dédicace : Saint André

Fête : 30 novembre

Première mention du village : 1019, *montigneio*, ADMM, 2 F 6, f^o 34 v^o.

Première mention de l'église : vers 1180, *ecclesia constructa in loco inculto de montinniaci qui est fundere ecclesie sancte marie laudunensis*, ADM, 10 H 3, n^o 4.

Première mention de la paroisse : vers 1180, *ecclesia constructa in loco inculto de montinniaci qui est fundere ecclesie sancte marie laudunensis*, ADM, 10 H 3, n^o 4.

Archéologie : MA : village disparu de Montigny-le-Haut ou Montigny-aux-Ormes

Histoire :

D'après le pouillé de Verdun, *Montigny-le-Haut ou Montigny-aux-Ormes*, village mentionné en 1261, détruit et abandonné au XIV^e siècle, se trouvait à l'endroit où est bâtie la ferme de Toulon (t. 3, p. 629). Cela pourrait expliquer une étymologie dérivant de *montanea*, montagne, avec un suffixe en *-iacus* (Roblin, *Le Terroir de Paris*, p. 64), car cette ferme est sur une hauteur.

A la fin du XII^e siècle (vers 1180), une lettre, dont l'auteur est vraisemblablement Pierre de Brixey, évêque de Toul, apprend aux abbés de Saint Rémy (de Reims) et de Morimond qu'il a mis l'abbaye de Sainte-Marie de Laon en possession de l'église de Montigny (*inter ecclesiam sancte marie laudunensis et molismensem ecclesia de ecclesia*

*constructa in loco inculto de montinniaco qui est fundere ecclesie sancte marie laudunensis
hec novint constructa ecclesia ita erat [sic], ADM, 10 H 3, n° 4).*

Le pouillé de 1303 la cite au nombre des paroisses, et celui de 1402 confirme la collation à l'abbaye Saint-Jean de Laon. Cette situation perdure tout au long du Moyen Age.

Le pouillé de 1711 précise que le patron est *l'Abbé de St Jean de Laon ou le Prieur de Rihécourt* [dépendance de Saint-Jean de Laon], *l'un et l'autre disputent sur le droit de patronage* (t. 2, p. 302).

MONTPLONNE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Montplonne	Paroisse (1303) : Montplonne
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à l'extrémité Sud du village-rue	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : vers 996, *Vamplenam villam*, MGH, t. VIII, *Gesta Episcoporum Tullensium*, p. 642.

Première mention de l'église : 1202, *ecclesias de Womplonne et de Bazincourt*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 266.

Première mention de la paroisse : 1202, *ecclesias de Womplonne et de Bazincourt*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 266.

Archéologie : PréH : pointes de flèche, outils, 2 dolmens, monolithe, mégalithe

ProtoH : habitat, pierres levées

GR : diverticule, *villa*, habitat

MA : 8 tombes en pierre, ferme du Chêne

Histoire :

Le village et son église pourraient anciens.

La première mention se trouve dans la Vie de Saint Gérard, c'est-à-dire à la fin du Xe siècle, parmi les acquisitions de l'Eglise de Toul (*Vamplenam villam*, MGH, t. VIII, *Gesta Episcoporum Tullensium*, p. 642).

Divers actes citent le village au XIIème siècle, comme celui de 1141 où Henri, évêque de Toul, confirme des donations à l'abbaye de Riéval, notamment celle de *Leucharde de*

Emplona (Monjauze-Vallette, n° 36). Peut-être est-ce la même qui est nommée dans une cession de droits à l'abbaye de Rangéval en 1152 (*Leuchardis de Winplona*, ADMM, B 477, f° 32 r°).

Dès juillet 1202, on voit la paroisse de Montplonne, avec une annexe, Bazincourt, être donnée au chapitre de Ligny par *Gerardus*, trésorier et archidiaque de Toul (*Ecclesie de lineio conventuali ecclesias de Womplonne et de Bazincourt que in nostro site sunt archidiaconatu salvo jure episcopi et archidiaconi in perpetuum habere concessi et contuli* [sic], ADM, 10 G 2, n° 1, p. 266).

Cette donation est confirmée en 1204 par Matthieu, évêque de Toul et les deux églises, associées, semblent bien ne former qu'une paroisse (*Womplonne et Bazeincourt*, ADM, 10 G 1, n° 13, p. 13). Il est précisé que *le dit Seigneur Evêque veut en outre que le dit chapitre jouissent librement de la collation des dites Eglises*.

Diverses confirmations ou des actes émanant du chapitre de Ligny prouvent que Bazincourt reste dépendante de Montplonne tout au long du Moyen Age et au delà. Ainsi en 1577, le Sr Patru, Curé de Monplonne et Bazaincourt son annexe est condamné à continuer à payer un droit au chapitre de Ligny sur les revenus de la cure (ADM, 10 G 2, n° 4, p. 268).

En août 1696, une *Sentence de M. L'Eveque de Toul portant Nous avons désunis et détaché de L'Eglise de Montplonne celle de Bazincourt et icelle érigée et érigeons en Cure et titre de bénéfice pour être à l'advenir possédée et deservie par un Curé titulaire et résidant, auquel nous avons attribué pour fixe et dotation de la Cure les biens et revenus appartenants cidevant dans ledit lieu de Bazaincourt au Curé de Montplonne pour en jouir pour celui du dit Bazaincourt [...]* ; ordonné que les patrons de la Cure de Montplonne nous présenteront incessamment et dans quinzième pour tous délai un prêtre par nous institué Curé de Bazaincourt faute de quoi y sera pourvu par nous [sic] (ADM, 10 G 2, n° 12, p. 11-12), nous apprend la séparation de Bazincourt et son érection en cure.

Cependant, le pouillé de 1711 continue à affirmer que *Vemplona* a pour annexe Bazincourt et pour collateur le chapitre de Ligny (t. 2, p. 81). Il convient de voir ici un exemple des erreurs de l'enquête plutôt qu'une déchéance de Bazincourt quelques années après son érection.

L'église actuelle, reconstruite en 1946, remplace celle de 1823, détruite, ainsi qu'une partie du village, en 1940.

Au lieu-dit Le Chêne, l'abbaye cistercienne de Trois-Fontaines possédait au Moyen Age une cense avec une chapelle dédiée à Saint Maurice.

MONTREUIL-SUR-THONNANCE

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Montreuil-sur-Thonnance	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village, en pied de côte	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de la Saint Vierge

Fête : ?

Première mention du village : 1402, *Monstruolis*, pouillé, p. 309.

Première mention de l'église : 1402, *Ecclesia parrochialia de Monstruolis*, pouillé, p. 309.

Première mention de la paroisse : 1402, *Ecclesia parrochialia de Monstruolis et de Uffincuria*, pouillé, p. 309.

Archéologie : rien

Histoire :

On ne sait rien de l'histoire de ce village dont nous n'avons rencontré le nom dans aucun des textes que nous avons consultés.

Seul le pouillé de 1402 le considère comme un centre paroissial. Il semble avoir eu une inversion du chef-lieu de paroisse durant le XIV^e siècle car *Affincuria* est citée, seul, dans le pouillé de 1303, alors qu'il est considéré comme annexe de Montreuil-sur-Thonnance dans celui de 1402. Ni Montreuil ni Effincourt ne sont mentionnés dans la liste des collations de ce dernier.

Celui de 1711 le dit annexe d'Effincourt (t. 2, p. 77).

Pour A. Roserot, *Son église paroissiale [au XIX^e siècle], dédiée à la Nativité de la Sainte Vierge, et tout d'abord succursale d'Effincourt, était du diocèse de Toul, doyenné de Dammarie. La présentation de la cure appartenait à l'abbé de Saint Mansuy (Dictionnaire*

topographique de la Haute-Marne, p. 113). Il suit le pouillé de 1711 , sauf pour le rang paroissial de Montreuil.

Pour Roussel, *Ce village pourrait avoir été détruit ou complètement abandonné, probablement pendant les guerres de religion, et il le resta jusqu'à l'an 1610 où trois bûcherons vinrent s'y établir* (*Le Diocèse de Langres*, t. 2, p. 568).

MORLAINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Chanteraine	Paroisse (1303) : Morlaincourt
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au Sud du village, en face de la maison-forte	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1051, *Morlanicurte, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468.

Première mention de l'église : 1051, *ecclesiae de Morlanicurte, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468.

Première mention de la paroisse : 1051, *medietatem ecclesiae de Morlanicurte, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468.

Archéologie : MA : maison-forte

Histoire :

Le village de Morlaincourt apparaît dans la documentation au XI^{ème} siècle, à l'occasion de la confirmation en 1051 par le pape Léon IX de la fondation de l'abbaye de Poussay (Vosges, Mirecourt). Il semble qu'à cette époque l'église possède déjà le statut paroissial (*medietatem ecclesiae de Morlanicurte, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468).

En 1105, un acte du pape Pascal II, considéré comme douteux par A Lesort, confirme la possession de *Morlensis curtis cum aecclesia* à l'abbaye de Saint-Mihiel (n° 60, p. 210).

En 1261, des *Lettres de henri Comte de Luxembourg sires de Ligny et Margte [sic] sa femme Comtesse et Dame des dits lieux [portent] que Mr Evrard Chevalier dit Vargnenciaux*

de Morlaincourt a reconnu que les Doyen et chapitre de Ligny avoient et ont le patronage de l'Eglise de Morlaincourt et que lui et ses hoirs ni doivent rien prétendre. En outre que les grosses et menues dixmes de Morlaincourt appartiennent aux dits Srs du chapitre [sic] (ADM, 10 G 2, n° 2, p. 273-274).

En mars 1270, un acte est passé devant l'Official de Toul et R de Vargranant, Archidiacre de Ligny et viceregens de L'Eglise de Toul, portant que pour appaiser la discorde ou débat élevé entre noble homme Evrard, Chevalier Seigr dit Waignencel seigr de Morlaincourt et Oey d'une part, et MM du chapitre de Ligny d'autre, au sujet du droit de patronage de L'Eglise de Morlaincourt et de Oey : Ledit Evrard a reconnu n'avoir aucun droit dans le dit patronage appartenat tout entier audit chapitre, et au cas quil y en ait il y renoncoit en faveur du chapitre [sic] (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 273). Cet acte montre que les prétentions de cet Evrard n'avaient pas été abandonnées complètement en mai 1261 puisque la discorde se maintient neuf ans plus tard. Nous apprenons à cette occasion que Oëy est annexe de Morlaincourt, qui a donc bien le statut paroissial.

Le pouillé de 1303 confirme la paroisse et celui de 1402 la collation au chapitre de Ligny. Cette situation ne change pas jusqu'à la Révolution.

MORLEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Morley	Paroisse (1303) : Morley
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au Sud du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre

Fête : 29 juin

Première mention du village : 668, *Datum Morlacas vico publico, quod fecit Marcius mensis, dies decem, anno XVI Regni domini nostri Clotocarii gloriosissimi regis*, P. Benoît-Picard, p. 94.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Morleyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Morleyo*, pouillé.

Archéologie : GR : diverticule, 2 substructions, habitat, puits, monnaies

HMA : pointe de flèche, sarcophage, résidence royale mérovingienne, sépultures mérovingiennes, sépultures (8^{ème} s.)

MA : château, église (1186)

Histoire :

Morley est qualifié de *vicus* dans l'acte que Clotaire III (652-670) a donné en ce lieu (*Datum Morlacas vico publico quod fecit mensis Marcius dies decem, anno XVI regni domini nostri Clothocharii gloriosissimi Regis*, Liénard, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 159).

En 678, Théodoric III convoque les évêques de France et de Bourgogne en concile *Ad nostro palationMorlaco villa jussemus advenire... datum medio mense september, annum V regni nostri* (Liénard, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 159).

Il est à supposer que dès cette époque une église existait dans une résidence royale.

Cependant, les documents restent ensuite muets sur l'existence d'une église ou d'une paroisse dans ce village pendant le Moyen Age et même au-delà.

Les mentions que nous trouvons ne concernent que la famille seigneuriale, et encore sont-elles tardives : en 1164, *Haydis, uxoris Hatonis de Morleis* donne à l'abbaye de Mureau (Vosges, Neufchâteau, cne Pargny-sous-Mureau) un alleu (Monjauze-Vallette, n° 102) ; en juillet 1270, Joffroy de Joinville donne au chapitre cathédral de Toul ce qu'il possède en divers villages sauf ce qu'il a *comme li sires de Morley* (ADMM, G 33, liasse 1, n° 3) ; en 1332, *Simon Comte de Salm* reconnaît devant *jean Comte de Sarrebrück* devoir 400 livres tournois *A Jehan de morley Escuier* (ADMM, B 629, n° 109).

En 1303, le pouillé cite Morley parmi les paroisses. Celui de 1402 ne précise pas son collateur mais celui de 1711 reconnaît comme patron le seigneur du lieu (t. 2, p. 72).

MUSSEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Val d'Ornain	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Nicolas

Fête : 6 décembre

Première mention du village : 1221, *Muceio*, ADM, 10 G 2, n° 2, p. 324.

Première mention de l'église : 1221, *capella de Muceio*, ADM, 10 G 2, n° 2, p. 324.

Première mention de la paroisse : 1221, *ecclesiam de Novavilla super Ornain cum capella de Muceio sibi appendante*, ADM, 10 G 2, n° 2, p. 324.

Archéologie : PréH : outils (Néol), habitat et scories (Age du Fer)

GR : diverticule Fains-Sermaize

MA : château, église (12^{ème} ?-15^{ème} s.)

Histoire :

La première mention que nous trouvons pour le village précise aussi l'existence d'une chapelle dépendante de la paroisse de Neuville-sur-Ornain, dans une lettre de Formaire, archidiacre de Toul, d'octobre 1221, qui donne le tout au chapitre de Ligny (*Quod ego concessi et concedo decano Capitulo beate marie de lineio ecclesiam de Novavilla super Ornain cum capella de Muceio sibi appendante, pleno jure in perpetuum possidendas* [sic], ADM, 10 G 2, n° 2, p. 323-324).

L'église semble posséder des éléments qui pourraient être du XII^{ème} siècle, notamment un portail.

Elle reste annexe de Neuville-sur-Ornain jusqu'à la Révolution (pouillé, t. 2, p. 95).

NAIVES-DEVANT-BAR

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Naives-Rosières	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Ouest /3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à mi-pente, le village l'entoure	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Maurice

Fête : 22 septembre

Première mention du village : 1226, *apud Nayves*, ADM, 5 G 24.

Première mention de l'église : 1235, *Ecclesias de Vavincourt et de nayve*, ADM, 5 G 24.

Première mention de la paroisse : 1235, *Ecclesias de Vavincourt et de nayve*, ADM, 5 G 24.,

Archéologie : GR : diverticule, substructions, monnaies

MA : maison-forte et chapelle, église (fin 15^{ème}-début 16^{ème} s.)

Histoire :

Le village apparaît tardivement, au début du XIII^{ème} siècle, quand Philippe, fils du châtelain de Bar, confirme les donations de Milon de Hairoville à la maison [maladrerie] de Popé (Meuse, Bar-le-Duc, l.-d., Bar-le-Duc), de biens dans différents villages, dont *Nayves* (ADM, 5 G 24)..

En 1235, Formaire, archidiacre de Toul, donne au chapitre Saint-Maxe de Bar *Ecclesias de Vavincourt et de nayve* (ADM, 5 G 24). Saint Maurice de Naives est donc annexe de Saint Martin de Vavincourt. C'est pourquoi elle n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402.

Cette situation perdure jusqu'au XVII^{ème} siècle : en janvier 1699, *Henry par la grace de Dieu et l'autorité du St Siège apostolique Eveque Comte de Toul Prince de St Empire sur la requeste a [lui] présentée par les habitants et communauté de Naives devant Bar a ce que*

pour les causes et raisons y contenues il [lui] plut desunir de l'Eglise paroissiale de Vavincourt l'Eglise du dit Naives qui en est l'annexe et L'eriger en titre de Cure pour etre doresnavant ainsi que celle de Vavincourt possedée et desservie par un curé resident au dit Naives [sic] (ADM , 5 G 24).

Le pouillé de 1711 reconnaît ce changement de statut puisqu'il précise *Autrefois annexe de Vavaincourt* (t. 2, p. 57).

NAIVES-EN-BLOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Naives-en-Blois	Paroisse (1303) : Naives
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye St-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 982, *Nevia*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Première mention de l'église : 982, *ecclesiam de Nevia*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Première mention de la paroisse : 982, *ecclesiam de Nevia*, Schoellen, n° 26, p. 116.

Archéologie : GR : voie Reims-Toul, diverticule Bovée-Sorcy, 4 substructions, céramiques

Histoire :

Ce village est cité dès 982, avec son église et sa paroisse, parmi les possessions de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul à l'occasion de la confirmation des biens de celle-ci par Saint Gérard qui venait de restaurer l'oratoire où reposait le corps du saint (*ecclesiam de Nevia*, Schoellen, n° 26, pp. 114-116).

Pour Lemoine (p. 435), qui ne cite pas ses sources précisément, Naives apparaîtrait dès 884 (*in fine Naviensi*) dans une charte de Charles le Gros. Nous n'avons pas retrouvé cette mention.

Néanmoins, le peuplement semble ancien puisque les traces gallo-romaines sont abondantes. La paroisse pourrait l'être également car la limite Sud du finage s'adosse à une voie romaine. De plus, la dédicace à Saint Martin peut être ancienne.

La possession par l'abbaye de Saint-Mansuy du village et de l'église n'est pas remise en cause jusqu'à la Révolution. Les pouillés de 1402 et 1711 accorde la collation à cette abbaye.

NAIX-AUX-FORGES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Naix-aux-Forges	Paroisse (1303) : Naix
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village, dans la vallée	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 2^{ème} siècle, *Nasius*, Ptolémée ?

3^{ème} siècle, *Nasie*, Table de Peutinger.

vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius, Gallia*

Christiana, t. 13, c. 965.

Première mention de l'église : vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius, Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Première mention de la paroisse : vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius, Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

1136, *Teodericus, decanus de Nas* (Monjauze-Vallette, n° 24).

Archéologie : PréH : découvertes isolées (Néol), oppidum et découvertes isolées (ProtoH)

GR : cité de *Nasium* : cadastration urbaine, thermes, nécropole, forum, objets, habitations, boutiques, monnaies...

HMA : résidence royale et monnaies (7^{ème} s.)

MA : prieuré St Martin (12^{ème} s.), église (13^{ème} s.) fortifiée (15^{ème} s.)

Histoire :

C'est sans aucun doute le village le plus anciennement cité de notre région : Ptolémée en parle dès le deuxième siècle. D'après les observations des érudits et des archéologues, il

aurait été un *vicus* considérable, avec des bâtiments nombreux et importants (temples, camps, thermes, aqueducs,...), qui aurait été détruit vers le 4^{ème} siècle (Liénard, *Dictionnaire topographique*, p. 165). D'après N. Gauthier, Naix aurait pu contester à Toul son statut de capitale des Leuques (*L'Évangélisation des pays de la Moselle*, p. 33).

Sous les Mérovingiens, le village retrouve un rang de *vicus*, puisque d'après Frédégaire, Théodebert II, roi d'Austrasie (586-612), l'aurait à nouveau fortifié (*Nasio castra*, p.112). Des triens ont été frappé dans ce lieu et en portent le nom *Nasio vico* (Robert Ch., p. 11).

L'évêque de Toul, Leudin-Bodon, vers 680, aurait donné Naix avec l'église, sur son patrimoine, à l'Eglise de Toul (Gauthier, *L'Évangélisation*, p. 426 ; *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965). Elle devait déjà être paroisse ou alors le devenir rapidement puisqu'elle appartenait à l'évêque puis à la cathédrale de Toul, qui avait le pouvoir de l'ériger.

Cela semble confirmer par la donation que Gauzelin, évêque de Toul, fait en octobre 936, à l'abbaye toulaise de Saint-Epvre, après y avoir restauré la vie religieuse, de divers biens dont ceux de Naix (Michel, n° 5, p. XIV-XV).

En 1136, une charte de Henri, évêque de Toul, est signée par *Teodericus, decanus de Nas* (Monjauze-Vallette, n° 24).

Le pouillé de 1303 mentionne *Narcio, Narseyo* parmi les paroisses et celui de 1402 reconnaît à l'abbaye de Saint-Léon de Toul la collation.

En 1505, une lettre concède *cent sols au prioré de Naix dependant de St Léon par le comte de Ligny sur les fours de Tumerey a prendre avant toutes choses d'heus audit seigneur comte* (BN, Collection Lorraine 721, f° 165v°). On ne sait rien sur ce prieuré qui devait avoir été fondé par l'abbaye Saint-Léon de Toul qui lui avait confié la paroisse.

On ne sait si Naix a eu des annexes ni quand sa circonscription a été découpée pour créer de nouvelles paroisses.

Cependant, en 1711, l'évêque de Toul détache Menaucourt de la paroisse de Naix (*et icelle avons errigé et errigeons en Cure et titre de bénéfice perpétuel pour être desservie par un prêtre Curé en titre résidant au dit Menaucourt ... Le patronage réservé audit Sr Abbé de Saint Léon*, ADM, 10 G 2, n° 11, p. 250-251).

NANCOIS-LE-GRAND

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Nançois-le-Grand	Paroisse (1303) : Nançois
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur un faible tertre dans la partie Sud-Est du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre de Saint-Gengoult de Toul

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius et Nasitus, Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Première mention de l'église : vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius et Nasitus, Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Première mention de la paroisse : vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius et Nasitus, Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Archéologie : GR : diverticule, statuette en bronze

MA : église (13^{ème} s.) fortifiée (16^{ème}-17^{ème} s.) sur un faible tertre

Histoire :

Le village est un des premiers cités dans la région étudiée. Il apparaît, ainsi que son église, dans la donation de l'évêque Leudin-Bodon à l'Église de Toul, vers 680, *ecclesias et villas, quae vocantur Nasius et Nasitus (Gallia Christiana, t. 13, c. 965)*. Il semble donc être dès le VII^{ème} siècle le centre d'une paroisse.

Un acte de donation de 943 à l'abbaye de Saint-Mihiel est fait *in villa quae vocatur Nansiidis* (ARTEM, n° 106). On ne sait si il s'agit de Nançois-le-Grand ou de Nançois-sur-Ornain. A. Lesort ne prend pas position. Il semble que ce soit Nançois-le-Grand, au vu de son ancienneté et de son toponyme.

Il faut ensuite attendre 1254 pour retrouver une mention de la cure de Nançois. Elle se trouve dans une charte de Gilles, évêque de Toul, qui confirme la donation par le chapitre de Saint-Gengoult au *Curé de Nançoi le saveroux, pour fixe de sa cure tout le revenu dicelle a l'exception de la moitié des grosses dixmes* (ADMM, G 269, n° 1, p. 397).

A cette époque déjà (XIIIème siècle), le chapitre est collateur, ce qui est confirmé par le pouillé de 1402 (*Nanceto Saporoso*).

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

NANCOIS-SUR-ORNAIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Nançois-sur-Ornain	Paroisse (1303) : Nançois-sur-Ornain
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Prieuré de Silmont

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1145, *nanceio*, ADM, 10 H 5, n° 4.

Première mention de l'église : 1145, *alteris de nanceio*, ADM, 10 H 5, n° 4.

Première mention de la paroisse : 1145, *alteris de nanceio*, ADM, 10 H 5, n° 4.

Archéologie : ProtoH : sépultures en pleine terre, torques, bracelet

GR : route

Histoire :

En 1145, Henri de Lorraine, évêque de Toul, confirme la donation de *lambertis miles de velleniis et leuchardis de vendovera matrona nobilis de medietatem alteris de nanceio quam iure hereditario eatenus possederant sancto benigno martyri apud solini montem pro redemptione animarum suarum contulerunt. Postero tempore Richardiis de roberti hispania tullensis canonicus de salute sua sollicitus aliam medietatem altaris eiusdem quam eatenus tenuerat [sic] (ADM, 10 H 5, n° 4). La paroisse de Nançois-sur-Ornain existe donc déjà à cette époque, avec déjà la collation au prieuré de Silmont. Les restitutions grégoriennes nous permettent de la connaître sans pouvoir lui donner une date de création.*

Le pouillé de 1303 confirme l'existence de la paroisse et celui de 1402, la collation au prieuré de Silmont.

Le pouillé de 1711 reconnaît encore cette collation et précise que la *petite Velaines* est une *Eglise succursale* [de Nançois-le-Petit] ; *mais elle a été détachée et unie à la grande Velaines, avec laquelle elle ne fait qu'une communauté* (t. 2, p. 256).

NANT-LE-GRAND

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Nant-le-Grand	Paroisse (1303) : Nant-le-Grand
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000ème siècle)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Nord-Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Amand

Fête : 26 octobre

Première mention du village : 1027-1049, *Nant cum molendino*, MGH, *Scriptorum*, t. IV, p. 503.

XIIIème siècle (vers 1230 ?), *Nanto magno*, ADMM, B 479, n° 82, f° 45 v°.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Nantomagno*, pouillé.

Première mention de la paroisse : XIIIème siècle (vers 1230 ?), *plebanus de Nanto magno*, *N. presbiter de Nant*, ADMM, B 479, n° 82, f° 45 v°.

Archéologie : Préh : 2 menhirs, monolithe ; mobilier céramique, hache polie (Néol final)

GR : diverticule Fains-Meuvy, monnaie isolée

Histoire :

Dans *La Civilisation mérovingienne*, E. Salin écrit qu'« aux dires du cosmographe anonyme de Ravenne, [...], les Alamans pénètrent [au Vème siècle, depuis l'Alsace] plus en avant dans le pays, atteignant Nantes (probablement l'un des Nant du Barrois) et plus au Sud, Langres et Besançon » (p. 46).

Bien que le toponyme Nant soit d'origine celtique, il n'apparaît qu'entre 963 et 994, dans la Vie de Saint Gérard, quand *Nant cum molendino* est cité dans les acquisitions de l'Eglise de Toul (MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503).

De même, une copie de la bulle de confirmation du pape Alexandre III pour l'abbaye de Jandeurs, vers 1180, inscrit *ad Nant in decimis* parmi les donations reçues (ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°), sans que l'on sache auquel des deux Nant actuels il est fait allusion. D'ailleurs, il n'y a peut-être qu'un village Nant à cette époque encore.

Le toponyme Nant-le-Grand n'apparaît qu'au XIII^{ème} siècle (vers 1230 ?), dans le cartulaire de Jandeurs, quand *N. plebanus de Nanto magno* passe un accord avec l'abbé de Jandeurs sur les parts de dîmes de terres à Nant-le-Petit (ADMM, B 479, n° 82, f° 45 v°). Il signe *N. presbiter de Nant*. Est-ce à dire que les deux villages ne sont qu'une paroisse ?

Quoi qu'il en soit, le pouillé de 1303 compte *Nantomagno* au nombre des paroisses, comme celui de 1402 qui ne mentionne pas le collateur.

Lemoine affirme, à la page 119, sans citer ses sources, que *Nant-le-Petit était soumis aux mêmes juridictions que Nant-le-Grand, dont il était annexe (de 1459 à 1807)*.

Le pouillé de 1711 confirme cette situation et reconnaît le choix du desservant à l'archidiacre de Reynel (t. 2, p. 82). Nant-le-Petit a le même collateur, ce qui pourrait être un indice de la séparation de la paroisse ancienne.

NANT-LE-PETIT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Nant-le-Petit	Paroisse (1303) : Nant-le-Petit
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Nord du village, qu'elle domine quelque peu	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1027-1049, *Nant cum molendino*, MGH, *Scriptorum*, t. IV, p. 503.

1212, *nantum parvum*, ADMM, B 479, n° 41, f° 31 v°-32 r°.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Nantoparvo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Nantoparvo*, pouillé.

Archéologie : ProtoH : habitat (Tène finale)

GR : embranchement voie Reims-Toul et diverticule Sermaize-Maxey, sépultures, substructions et puits, habitat, constructions et puits

HMA : sépultures sur la colline dominant la commune

Histoire :

Dans *La Civilisation mérovingienne*, E. Salin écrit qu'« aux dires du cosmographe anonyme de Ravenne, [...], les Alamans pénètrent [au Ve siècle, depuis l'Alsace] plus en avant dans le pays, atteignant Nantes (probablement l'un des Nant du Barrois) et plus au Sud, Langres et Besançon » (p. 46).

Bien que le toponyme Nant soit d'origine celtique, ce village n'apparaît qu'entre 963 et 994, dans la Vie de Saint Gérard, quand *Nant cum molendino* est cité dans les acquisitions de l'Eglise de Toul (MGH, *Scriptorum*, t. IV, p. 503).

De même, une copie de la bulle de confirmation du pape Alexandre III, vers 1180, pour l'abbaye de Jandeurs, inscrit *ad Nant in decimis* parmi les donations reçues (ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°), sans que l'on sache auquel des deux Nant actuels il est fait allusion. D'ailleurs, il n'y a peut-être qu'un village Nant à cette époque.

Le toponyme Nant-le-Petit apparaît dans le cartulaire de Jandeurs où, en janvier 1212, Thiébaud, comte de Bar et de Luxembourg, notifie que Werry de Belrain et sa femme Ameline, ont donné à l'abbaye *quod habebant ad nantum parvum* (ADMM, B 479, n° 41, f° 32 r°).

Au XIIIème siècle (vers 1230 ?), dans le cartulaire de Jandeurs, quand *N. plebanus de Nanto magno* passe un accord avec l'abbé de Jandeurs sur les parts de dîmes de terres à Nant-le-Petit (ADMM, B 479, n° 82, f° 45 v°). Il signe *N. presbiter de Nant*. Est-ce à dire que les deux villages ne sont qu'une paroisse ?

Quoi qu'il en soit, les pouillés de 1303 et de 1402 citent Nant-le-Petit parmi les paroisses, mais ce dernier ne mentionne pas le collateur.

Lemoine affirme, à la page 119, que *Nant-le-Petit était soumis aux mêmes juridictions que Nant-le-Grand, dont il était annexe (de 1459 à 1807)*.

Le pouillé de 1711 confirme cette situation et reconnaît le choix du desservant à l'archidiacre de Reynel (t. 2, p. 82). Nant-le-Grand a le même collateur, ce qui pourrait être un indice de la séparation de la paroisse ancienne.

NANTOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Nantois	Paroisse (1303) : Nantois
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, le village l'entoure	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1175, *nantheia*, ADM, 16 H 5, n° 49.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Nantoys*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Nantoys*, pouillé.

Archéologie : GR : tombeaux, route Naix-Châtelet, diverticule, habitat, 3 sources captées, monnaies gauloises et romaines

HMA : sarcophages ornés et céramiques

MA : monnaies

Histoire :

Bien que d'origine celtique, ce toponyme ne se rencontre, dans les documents écrits, qu'en 1175, dans une confirmation de Pierre, évêque de Toul, des donations faites à l'abbaye d'Evau par divers personnages. Parmi les signataires se trouve *petrus de nantheia* (ADM, 16 H 5, n° 49). Quelques actes citent encore ce village au XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, souvent des signatures de membres de la famille seigneuriale.

Il semble que la christianisation soit ancienne avec une nécropole du Haut Moyen Age et une dédicace à Saint Martin.

Pourtant, c'est le pouillé de 1303 qui, le premier, cite la paroisse. Celui de 1402 nous donne pour collateur l'archidoyen de Ligny.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

NEUVILLE-EN-VERDUNOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Neuville-en-Verdunois	Paroisse (1303) : Neuville-en-Verdunois
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Saint André

Fête : Dernier dimanche précédent l'Avent

Première mention du village : 1144, *Gertrudis de Noville*, Monjauze-Vallette, n° 43.

Première mention de l'église : 1183, *ecclesiam de Novavilla*, Sosson, n° 50, p. 164.

Première mention de la paroisse : 1157, *altare denovilla*, ADM, 13 H 2, n° 1, f° 1 r°.

Archéologie : MA : château

Histoire :

Le toponyme apparaît en 1144, quand Henri, évêque de Toul, confirme les donations faites par différentes personnes, dont *Gertrudis de Noville* au prieuré de Saint-Hilaire, dépendant de l'abbaye Saint-Léon de Toul (Monjauze-Vallette, n° 43).

En 1157, Henri, évêque de Toul, donne *altare denovilla* [sic] à ce prieuré de Saint-Hilaire (ADM, 13 H 2, n°1, f° 1).

En 1182, le pape Luce III confirme à l'abbé de Saint-Léon IX les biens du prieuré de Saint-Hilaire, parmi lesquelles *ecclesiam de Novavilla cum pertinentis suis* (Sosson, n° 50, p. 164).

Citée dans le pouillé de 1303 au nombre des paroisses, *Novavilla in Virdunesio* a pour collateur Saint-Léon de Toul dans celui de 1402.

La situation est la même en 1711 (pouillé, t. 2, p. 345), pourtant, il est précisé que c'est une *Cure reguliere des Chanoines Reguliers de S. Augustin, dont le prieur de Saint Hilaire*

est Curé ; il fait cependant sa résidence au Prieuré, et il a un religieux qui est administrateur de la Cure.

D'après Lemoine, le prieuré de Saint-Hilaire avait été fondé en 1180 ; c'était alors l'église-mère de la contrée. Il fut donné aux chanoines de l'abbaye de Saint-Léon de Toul, et resta jusqu'à la Révolution une dépendance de la paroisse de Neuville-en-Verdunois, dont le prieur était curé (p. 312-313). Ces affirmations semblent, pour beaucoup, hasardeuses.

Il se pourrait que l'église se soit déplacée à la création des paroisses de la région car le Pouillé de Verdun rapporte une tradition qui ferait de la chapelle rurale de Sainte Anne, [à 1500 mètres au Sud-Est du village] où depuis longtemps on vient en pèlerinage, l'église-mère de Neuville, Longchamp, Courouvre ; la contrée porte encore le nom d'église-mère ; le terrain qui entoure la chapelle a servi de cimetière jusqu'en 1729 , en cette année, le cimetière a été interdit et remplacé par un autre, dans le village, sur un terrain donné. A une époque fort reculée, probablement au XIIIème siècle, l'église-mère aurait été détruite et de ses débris on aurait construit une chapelle de sainte Anne (t. 3, p. 499). Sainte Anne est encore aujourd'hui un écart de Neuville-en-Verdunois.

NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Neuville-lès-Vaucouleurs	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : l'ancienne se trouvait à 100 mètres à l'Est de l'actuelle église	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Amand

Fête : 26 octobre

Première mention du village : 1220, *Nuefvile iuxta Vaucolor*, ADM, 16 H 9, n° 39.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1698, *la cure fut créée en 1698, Images du Patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 55.

1711, *autrefois annexe d'Ugny mais érigée en cure*, pouillé, t. 2, p. 308.

Archéologie : GR : diverticule

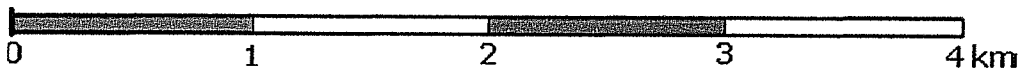
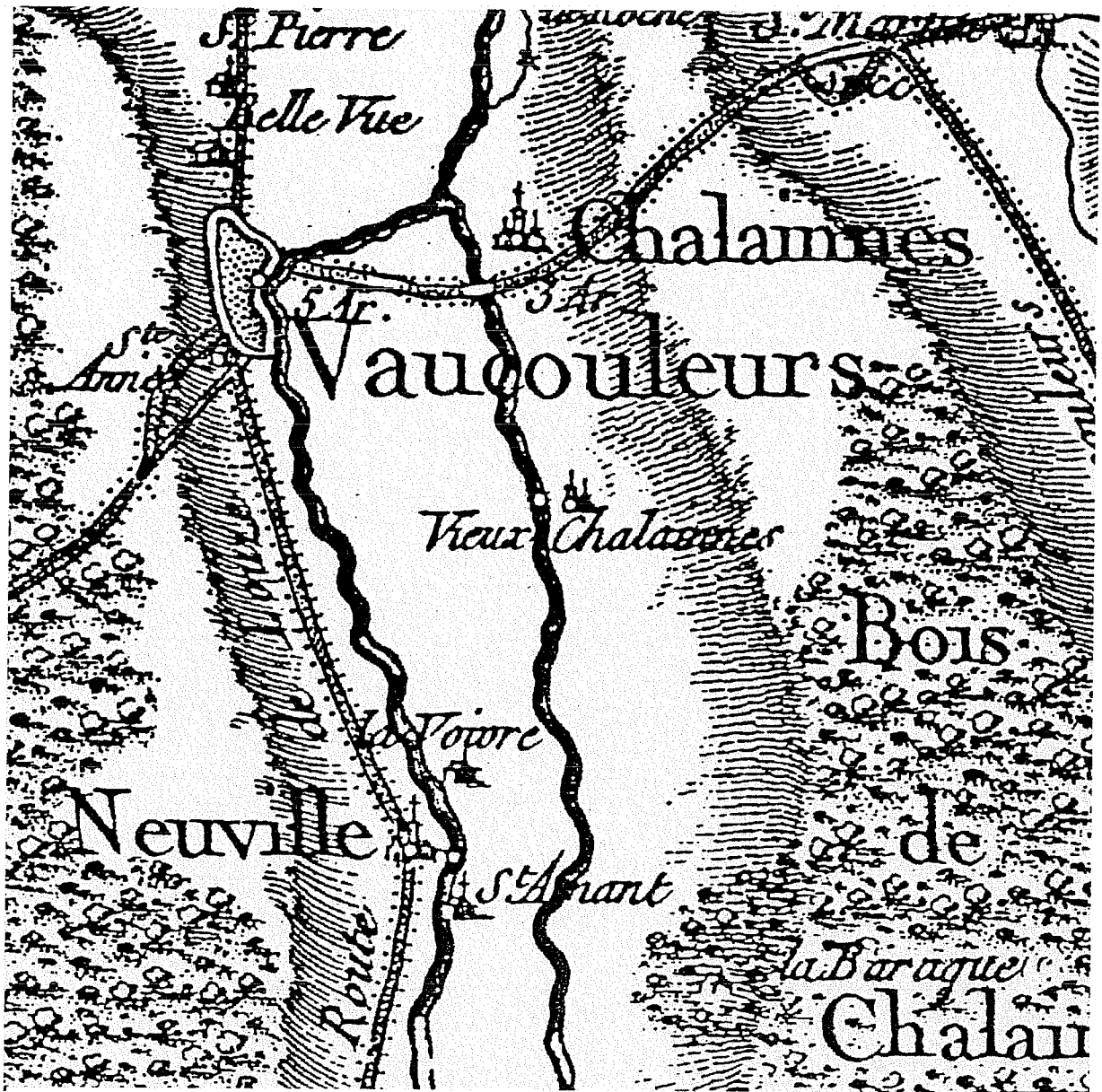
Histoire :

On sait peu de choses de l'histoire de ce village. Le toponyme apparaît en 1220, quand Eudes, évêque de Toul, confirme à l'abbaye d'Evau la donation par Frédéric de Vaucouleurs *totam medietatem molendini sui et batantis et fullonis de Nuefvile iuxta Vaucolor* [sic] (ADM, 16 H 9, n° 39).

D'après le Pouillé de 1711, c'est une paroisse, mais *Neuville était autrefois annexe d'Ugny* (t. 2, p. 308). Il donne le chapitre de Remiremont pour collateur.

Pour le pouillé de Verdun, *l'église a été construite en 1713* (et ajoute en note : *l'ancienne église se trouvait à une centaine de mètres à l'Est de la nouvelle, à l'endroit qui s'appelle encore l'ancienne église*). De plus, il ajoute que *Les anciens pouillés mettent*

Neuville annexe d'Ugny ; en fait cependant, à cause de l'éloignement d'Ugny, l'église de Neuville était desservie par Montigny (t. 3, p. 361).



Carte de Cassini n° 111

NEUVILLE-SUR-ORNAIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Neuville-sur-Ornain	Paroisse (1303) : Neuville-sur-Ornain
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : vers 951, Neuville-sur-Ornain, Parisse, *Les possessions des ducs de Haute-Lotharingie (959-1033)*, p. 249.

1105, *Novam Villam*, Lesort, n° 60, p. 208.

Première mention de l'église : 1198, *ecclesie de Novavilla sub barro*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 323.

Première mention de la paroisse : 1148-1165, *Rainaldum, sacerdotem de Novavilla*, Monjauze-Valette, n° 113.

Archéologie : Préh : stations de surface (sur environ 2 hectares), environ 3000 outils de silex (du Paléo Supérieur au Néol)

GR : diverticule Fains-Sermaize, 2 substructions, 2 habitats, monnaies, fosse, outils, tessons, céramique

MA : château (13^{ème} s.) reconstruit au 16^{ème} s.

Histoire :

M. Parisse rapporte que *Frédéric, frère de l'évêque de Metz Adalbéron Ier, fut fiancé dès 951 à la toute jeune fille de Hugues le Grand, duc de France, et d'Hadwige de Saxe. Dès ce moment-là, il reçut la promesse d'une dot constituée de la partie lorraine des biens de l'abbaye parisienne de Saint Denis que détenait alors Hugues. Les moines possédaient alors*

Revigny-sur-Ornain, Laimont et Neuville-sur-Ornain (Les possessions des ducs de Haute-Lotharingie (959-1033), p. 249).

C'est ensuite dans une bulle de confirmation (acte que A. Lesort juge douteux) du pape Pascal II pour les biens de l'abbaye de Saint-Mihiel que *Novam Villam* est citée en 1105 (p. 208).

La paroisse apparaît au XII^{ème} siècle, quand *Rainaldum, sacerdotem de Novavilla*, souscrit une confirmation de l'évêque de Toul Henri (1148-1165) pour les donations faites à l'abbaye de Jandeurs (Monjauze-Vallette, n° 113).

En 1198, des lettres de Thiébaud, Comte de Bar et de Luxembourg, donnent aux chanoines de Ligny le droit de patronage de l'église de Neuville qui dépendait de lui en fief : *Quod ecclesie conventuali de lineio quam Ego et mater mea felix barrensis comitissa in honore beate marie virginis edificavimus et canonicos deo servientes ibi constituimus jus patronatus ecclesie de Novavilla sub barro que est alodium nostrum ... in perpetuum contuli et concessi* [sic] (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 323).

En octobre 1221, Formaire, archidiacre de Toul, donne au chapitre de Ligny *ecclesiam de Novavilla super Ornam cum capella de Muceio sibi appendente* [sic] (ADM, 10 G 2, n° 2, p. 324).

Un acte de donation d'octobre 1246 est passé devant *G., decanus Christianitatis de Nova villa* (Siebert-Feuerstein M.-A., *Le prieuré de Rupt-aux-Nonains*, n° 7, p. 12). Il semble bien qu'au XIII^{ème} siècle encore les chefs-lieux de doyenné n'étaient pas fixes. Ou alors, il faut considérer que Robert-Espagne n'a « capté » la résidence du doyen que plus tard, quand son château (et sa prévôté) s'est développé.

Le pouillé de 1303 confirme l'existence de la paroisse et celui de 1402 la collation au chapitre de Ligny.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution, avec Mussey comme annexe.

NICEY-SUR-AIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Nicey-sur-Aire	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du hameau de Latte	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 1182, *Niceio*, Sosson, n° 50, p. 165.

Première mention de l'église : 1182, *ecclesiam de Niceio*, Sosson, n° 50, p. 165.

Première mention de la paroisse : 1711, *Nicetum*, pouillé, t. 2, p. 347.

Archéologie : GR : diverticule Fains - Saint-Mihiel, monnaies

MA : maison-forte

Histoire :

Cette église, qui semble très ancienne avec son cimetière autour, et le peuplement qu'ils ont généré, apparaît comme une possession du prieuré Saint-Hilaire, dépendant de l'abbaye Saint-Léon IX de Toul dès le XII^{ème} siècle.

En octobre 1182, le pape Luce III confirme, en effet, à l'abbaye Saint-Léon IX de Toul les biens de son prieuré de Saint-Hilaire, notamment *ecclesiam de Niceio, capelle de Petrafirma quam venerabilis frater noster Petrus, Tullensis episcopus, ... concessit* (Sosson, n° 50, p. 164). Il semble donc qu'à cette date, Pierrefitte n'était qu'une annexe de Nicey.

Pourtant, on ne trouve plus trace de la paroisse, que A. Sosson dit exister au XII^{ème} siècle (p.29-30), après 1184, quand un *accord touchant la cure de Nicey* est trouvé entre les

venerables chanoines de Verdun et les abbés chanoines de Saint Léon (BN, Collection Lorraine 721, f° 166 r°).

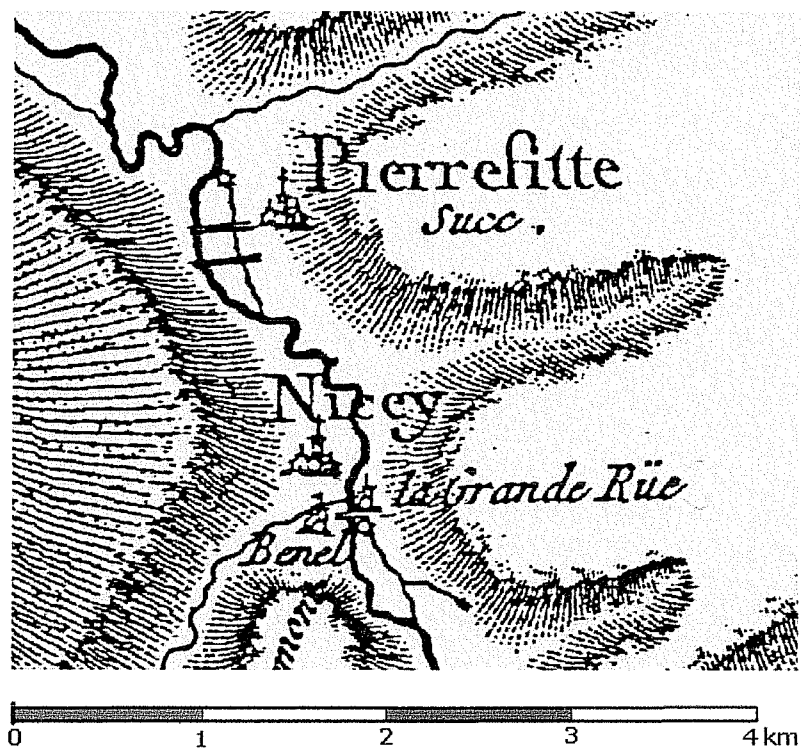
En 1204, une charte de l'évêque de Verdun portant accord entre les abbayes Saint-Paul de Verdun et Saint-Léon de Toul, mentionne *Ecclesiis de Pierfite et de Niceto et de Ronne* (ADM, 13 H 2, n° 2, f° 2 v°). On pourrait y voir une église paroissiale (Pierrefitte) suivie de ses succursales (Nicey et Rosnes).

Effectivement, le pouillé de 1303 ne cite pas les deux derniers villages, mais bien Pierrefitte. Celui de 1402 fait de même et donne la collation à Saint-Léon.

L'inversion de chef-lieu paroissial pourrait être liée à l'importance croissante prise par le château de Pierrefitte, qui aurait « capté » le pouvoir spirituel.

Cependant, sur la carte de Cassini, Pierrefitte est signalée comme une annexe.

En 1711, le pouillé cite Nicey au rang de paroisse avec l'abbé de Saint Léon de Toul pour collateur. Il précise qu'elle est *Cure reguliere de l'Ordre de Saint Augustin*, avec pour annexe Pierrefitte (t. 2, p. 347).



Carte de Cassini n° 111

OËY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Chanteraine	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1175, *gerardus de oei*, ADM, 16 H 5, n° 49.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1270, *droit de patronage de L'Eglise de Morlaincourt et de Oey*, ADM, 10 G 2, n° 6, p. 273.

Archéologie : rien

Histoire :

Ce village, dont le toponyme pourrait être germanique d'après Dauzat et Rostaing (de *aujo*, eau, ruisseau, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, p. 505), apparaît dans la documentation écrite en 1175, à l'occasion d'une confirmation de l'évêque de Toul Pierre pour des donation faites à l'abbaye d'Evaux par divers personnages, et souscrite par *gerardus de oei* (ADM, 16 H 5, n° 49).

En mars 1270, un acte est passé devant l'Official de Toul et R de Vargranant, Archidiacre de Ligny et viceregens de L'Eglise de Toul, portant que pour appaiser la discorde ou débat élevé entre noble homme Evrard, Chevalier Seigr dit Waignencel seigr de Morlaincourt et Oey d'une part, et MM du chapitre de Ligny d'autre, au sujet du droit de patronage de L'Eglise de Morlaincourt et de Oey : Ledit Evrard a reconnu n'avoir aucun droit dans le dit patronage appartenat tout entier audit chapitre, et au cas quil y en ait il y renoncoit en faveur du chapitre [sic] (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 273). Cet acte montre que Oëy

est annexe de Morlaincourt. Cela explique que Oëy ne soit pas cité dans les pouillés de 1303 et de 1402.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

OURCHES-SUR-MEUSE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Ourches-sur-Meuse	Paroisse (1303) : Ourches
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Chantre de la cathédrale

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 885, *Orchadas*, ADMM, 2 F 3, n° 1.

Première mention de l'église : 890, *Orcadas pariter cum Ecclesiâ*, ADMM, G 1384, n° 2, p. 109.

Première mention de la paroisse : 890, *Orcadas pariter cum Ecclesiâ*, ADMM, G 1384, n° 2, p. 109.

Archéologie : GR : voie Reims-Toul

MA : château mentionné en 1229

Histoire :

L'église de Ourches, dédiée à Saint Martin, pourrait être très ancienne, puisqu'elle est citée dès 890, dans un diplôme de Charles le Gros qui rétablit les possessions des chanoines de la cathédrale de Toul (ADMM, G 1384, n° 2, p. 108-109). De plus, la limite Est correspond en partie au tracé de la Meuse, indice supplémentaire d'ancienneté pour la paroisse.

Plusieurs diplômes, bulles et actes de confirmation citent Ourches dans les possessions de l'Eglise de Toul au Moyen Age (en 894, le roi Arnould, *Orchadas pariter cum aecclesia*, ADMM, 2 F 3, n° 4 ; en 922, Charles le Simple, *Orchadas cum ecclesia*, Michel, p. 31 ; en 965, Otton Ier, *partem ecclesiae quam habebat in villa quae dicitur Horcadis*, MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae*, t. 1, n° 290, p. 407 ; en 1050, le pape Léon

IX, *Orcadas cum ecclesia*, ADMM, G 1338, n° 2 bis, f° 1 v° ; en 1119, le pape Callixte II, *orcadem cum ecclesia*, ADMM, 2 F 5, f° 8 v° ; en 1140, le pape Innocent II, *ercadem cum ecclesiam*, ADMM, 2 F 1, n° 8).

Le pouillé de 1303 reconnaît la paroisse et celui de 1402 précise que le chantre de la cathédrale de Toul détient la collation.

Cette situation se poursuit jusqu'à la Révolution.

PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Pagny-la-Blanche-Côte	Paroisse (1303) : Pagny-la-Blanche-Côte
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur la côte au Nord du village, qu'elle domine, cimetière autour	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Grégoire

Fête : 12 mars

Première mention du village : vers 665-679, *Paterniacum, Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

Première mention de l'église : 1037, *ecclesiam Paterniaci villae super Mosam fluvium sitae, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta tullensis*, n° 19, c. 464.

Première mention de la paroisse : 1037, *ecclesiam Paterniaci villae super Mosam fluvium sitae, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta tullensis*, n° 19, c. 464.

Archéologie : ProtoH : bracelet en verre bleu (Tène II)

MA : église Saint Grégoire le Grand (13^{ème} s.) fortifiée

Histoire :

Il est difficile de différencier dans les documents anciens les villages de Pagny car ils sont tous deux situés sur la Meuse et que Pagny-la-Blanche-Côte est parfois appelé -sur-Meuse.

Si l'on en croit les *Gesta Episcoporum Tullensium*, c'est dans le troisième quart du VII^{ème} siècle que le village apparaît dans la documentation. En effet, dans la Vie de Saint Mansuy (qui aurait vécu vers 665-679), il appartient au patrimoine de l'Eglise de Toul et a été soustrait par les rois au fisc royal (*Studivit etiam idem venerabilis antistes apud eundem regem acquirere alias villas super fluvium Mosae, Traveronem, Paterniacum, Campaniacum,*

Biliniacum, Alonum, Huncilinimontem, et quicquid in Saviniaco et Lamnari curte et Regniaco pertinens ad fiscum regale esse videtur, , MGH, Scriptores, t. VIII, p. 635).

Est-ce l'Église de Toul qui fonde une église à Pagny-la-Blanche-Côte ? c'est fort possible dans la mesure où la dédicace à Saint Grégoire le Grand est rare et plutôt d'origine ecclésiastique.

En septembre 1037, Brunon, évêque de Toul, donne à Dudon, abbé de Saint-Mansuy, l'église de Pagny, avec les autres chapelles ou autels qui en dépendaient (...*cum altari tradidisse ecclesiam Paterniaci villae super Mosam fluvium sitae. Omnes praeterea ecclesias cum altaribus ad eundem locum pertinentibus, sic eas in perpetuum reddimus habendas, Gallia Christiana, t. 13, Instrumenta tullensis, n° 19, c. 464).*

La collation à Saint-Mansuy n'est pas remise en cause au cours des temps, puisque le pouillé de 1402 la reconnaît et que l'abbaye la garde jusqu'à la Révolution.

Il est dommage que les actes de confirmation ne précisent pas quelles sont les dépendances de l'église Saint Grégoire. En tout cas, elle semble être une des plus anciennes de cette zone.

PAGNY-SUR-MEUSE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Pagny-sur-Meuse	Paroisse (1303) : Pagny-sur-Meuse
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Nord du village, surélevée	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : début VI^{ème} siècle, *villa Pavoniaco super Mosam, Miracles de Saint Epvre*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 515.

Première mention de l'église : vers 996, *ecclesiam et castellare de Pauniaco, Gesta Episcoporum Tullensis*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642.

Première mention de la paroisse : vers 996, *ecclesiam et castellare de Pauniaco, Gesta Episcoporum Tullensis*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642.

Archéologie : GR : voie Reims-Toul, substructions et céramiques

Histoire :

Il est difficile de différencier dans les documents anciens les villages de Pagny car ils sont tous deux situés sur la Meuse et que Pagny-la-Blanche-Côte est parfois appelé -sur-Meuse.

Cité dans les *Miracles de Saint Epvre*, évêque réputé vivre au début du VI^{ème} siècle (*villa Pavoniaco super Mosam* aurait été acquis par l'Eglise de Toul, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 515), le village de Pagny peut être ancien.

Il apparaît en 890 dans un diplôme de Charles le Gros qui rétablit les possessions du chapitre cathédral de Toul, notamment la dîme sur le vin *de Pantiaco* (ADMM, G 1384, n° 2, p. 109).

De même, en 964, lors de la translation des reliques de Saint Firmin, évêque de Verdun, le cortège s'arrête à Pagny-sur-Meuse et un enfant sourd et muet recouvre l'ouïe et la vue (Paris, *La Lorraine monastique*, p. 42).

Vers 996, les *Gesta Episcoporum Tullensium* rapportent la possession par l'Eglise de Toul de l'église de Pagny-sur-Meuse (*ecclesiam et castellare de Pauniaco*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642).

Cette possession est confirmée par la transaction passée en 1019, entre Berthold, évêque de Toul, et Odelric, chevalier : le prélat lui cède en précaire des églises, dont celle de Pagny, en échange du château de Pagny (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 461-462).

Diverses confirmations sont données au chapitre cathédral qui mentionnent cette église : en 1050, le pape Léon IX, *Pauniaco*, ADMM, G 1384, n° 1, p. 2 ; en mars 1051, le pape Léon IX, *curam de parneio super Mosam*, ADMM, 2 F 5, f° 4 v° ; en août 1119, le pape Callixte II, *Paoniacum cum appendiciis suis et ecclesia*, ADMM, 2 F 5, f° 8 v° ; en février 1132, le pape Innocent II, *Curiam de parneio supra Mosam*, ADMM, 2 F 1, n° 7 ; en décembre 1140, le pape Innocent II, *Paoniacum cum ecclesiam et suis omnibus pertinentiis*, ADMM, 2 F 1, n° 8.

Vers 1197, Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, donne au chapitre cathédral les églises sur lesquelles ce dernier avait droit de patronage, en sorte que les vicaires desservants n'en auront que la moitié des revenus sauf pour Troussey, Pagny-sur-Meuse (*panneis*) et Villey-le-Sec (ADMM, 2 F 2, n° 10).

Le pape Honorius III, en 1224, confirme la possession pour le chapitre de Toul des églises de Void, de Troussey et de Pagny, dans lesquelles il avait droit de patronage (*Ecclesias de Vodeio, de Trosseio et de Panneio, cum earum pertinentiis... in quibus jus patronatus assertis habere [sic]*, ADMM, G 1384, n° 30, p. 13).

En janvier 1265, *Gautier prestre de paigne curies et doieins de la cretiente de la riviere de muese [sic]* écrit une transaction (ADMM, G 59, liasse 29, n° 2). Il semble donc que les chefs-lieux de doyennés n'aient toujours pas été fixés au XIII^{ème} siècle puisqu'en janvier 1269, son successeur *aubricus* n'est plus désigné que par *presbiter de pargneyo* (ADMM, 2 F 5, f° 77 v°).

Dans le pouillé de 1303 figure *Pangneyo supra Mozam* et celui de 1402 confirme la collation au chapitre cathédral, situation qui ne change pas jusqu'à la Révolution.

Le village voisin de Longor est ancien et possède également une église ancienne. En

1554, Longor est déserté comme il apparaît dans des *Patentes de Henry II portant amortissement d'une pièce de terrage appelée le quart de Longor, lequel lieu étoit anciennement un village prochain et contigu du village de Pagney sur Meuse appartenant à Mrs du Chapitre ; ledit village etant par les ruines passées demeuré en terres labourables n'y ayant apparence que d'une petite chapelle* (ADMM, G 1384, n° 42, p. 140). En cette même année 1554, un acte entérinant ces lettres précise encore la situation : *Item Ledit Longort souloit estre un village situé et assis entre le riviere de Meuse d'un coté et vers le duché de Lorraine dautre, Ruyné a present, et y a seulement apparence d'une ancienne chapelle et le reste est en heritage et Lieux champestre*, ADMM, G 58, liasse 1, n° 12, f° 1 v°- 2 r°).

Au XVIIème siècle, le chapitre continue à affermer les terres *de Longou ou estoit antiennement un village prochain et contigu celuy de Pargny sur Meuze aussy de Chapittre appartenant comme a moitye alay Eglise et Chapittre* [sic] (acte d'octobre 1633, ADMM, G 33, liasse 1, n° 15).

En novembre 1664, une *Délibération capitulaire* [porte] *qu'a la diligence du Sr Prévôt de Void, l'Eglise de Longor sera réparée, pour telle part que MMrs y ont, attendu que c'est la mere eglise de Pagney et qu'on y fait le service une fois l'année* [sic] (ADMM, G 1389, n° 1, p. 558). Il semble que, pour les autorités ecclésiastiques, Longor est toujours une église paroissiale et que celle de Pagny-sur-Meuse a été une de ses dépendances.

Finalement en 1704, une enquête est menée pour l'évêque par *François Remy prestre cure de Sorcy*, à la demande des chanoines : *Et de la nous estant ensuite aussy transporté en l'ancienne Eglise du village de Longort, apres exacte reconnoissance par nous enfaitte nous l'avons aussy trouvé abandonnée de meme que celle de Dommartin, estant située proche des bois et du grand chemin, ne pouvant servir que de retraite a des voleurs et des gens de mauvaise vie qui s'y retirent souvant et qui la profanent y ayant reconnu plusieurs endroicts ou ils ont faicts et y font encore tous les iours du feu, ainsy que les pastres et bergers qui y sont continuellement, laditte Eglise estant sans portes fenestres et pavés ; lesdites deux églises, dont mesdits sieurs de la cathedrale qont seigneurs et patrons, servans anciennement d'Annexes aux paroisses de Bouc et de Pagney, estans scituées dans les bans et finages desdits Dommartin et Longort sur la Rivière de Meuse, dont les villages sont totalement ruinés, deserts et abandonnés depuis très longtemps sans esperance que personne s'y habitue jamais, n'y estant resté aucun édifice, n'y meme aucun vestige, sinon lesdites églises dont les cimetières sont aussy profanés n'y ayant aucune muraille n'y enclos ; En sorte que autant nous en avons pris connoissance, il convient mieux les faire entierement demollir, que de les laisser plus plongtemps servir a des usages profanes, occasions de scandals et de*

crimes (ADMM, G 20). En vertu de quoi, l'évêque de Toul Henri a *pour les raisons y contenües ordonné que les anciens villages de Dommartin au fourg sur Meuse et de Longort seront successament demolies et detruites entierement [...] a charge de planter une croix au lieu ou les dites eglises etoient basties* [sic] (ADMM, G 20).

Les terres de Longor font alors partie de finage de Pagny-sur-Meuse.

PANCEY

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Pancey	Paroisse (1303) : Pancey
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur la hauteur, en rebord de plateau, le village est au pied	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Brice

Fête :

Première mention du village : 1187, *hugo de Panceio*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 416.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parochialia de Panceyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : avant 1195, *H. clericum de Panceio*, ADMM, B 479, n° 23, f° 22 r°.

Archéologie : rien

Histoire :

C'est dans l'acte de donation de l'église de Combles fait en 1187 de l'évêque de Toul, Pierre, à l'abbaye de Jandeurs, que l'on rencontre le toponyme de ce village pour la première fois, quand *hugo de Panceio Canonicus Liberduni* la remet dans la main de l'évêque (ADM, 27 H 3, t. 1, p. 416).

La paroisse semble exister au XII^e siècle puisqu'il apparaît qu'un clerc de Pancey, *H. clericum de Panceio*, soutenait une controverse avec l'abbaye de Jandeurs et que l'évêque Eudes y met un terme avant 1195 (ADMM, B 479, n° 23, f° 22 r°).

Cette existence est confirmée en décembre 1202 dans des lettres de Gérard, Prancier de Metz et archidiacre de Toul, qui donne *ecclesiam de Panceio et de Angouleincourt* au chapitre de Ligny (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 344). On apprend à cette occasion que Angoulaincourt est

annexe de Pancey (pourtant, le pouillé de 1303 la cite parmi les paroisses sous le nom de *Golaincouria*. Elle aurait donc été érigée entre ces deux dates).

Le pouillé de 1303 reconnaît le statut paroissial de Pancey sans mentionner les dépendances, non plus que celui de 1402, qui confirme la collation au chapitre de Ligny.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

PAROY

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Paroy-sur-Saulx	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : presque au sommet du coteau, domine le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre

Fête : ?

Première mention du village : 1216, *Villâ quae dicitur Parres*, ADMM, G 1384, n° 3, p. 159.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1570, *parrochiali ecclesia de monasteriis supra salines cum eius annexa de paroya Tullensis diocesis*, ADMM, G 214.

Archéologie : GR : fosse (près du cimetière)

HMA : nécropole mérovingienne (6^{ème}-7^{ème} s.) aux alentours de l'église et du cimetière actuels

Histoire :

La christianisation semble ancienne puisque l'église est construite sur un cimetière mérovingien. De plus, sa dédicace à Saint Epvre, relativement rare dans la zone d'étude, et sa position aux confins du diocèse, dans une région de fisc royal, pourraient être des indices de grande ancienneté et d'une volonté, peut-être épiscopale, de marquer l'emprise de la nouvelle religion.

D'après R. Laprunne, qui ne cite pas ses sources, *en 655, le roi d'Austrasie, Sigebert II, donna ce territoire à l'évêque de Toul, huitième successeur de Saint Evre, (Notice sur Paroy-sur-Saulx, dactylographiée, p. 2).*

La première apparition du toponyme dans la documentation écrite se trouve, en 1216, dans une lettre de confirmation du comte de Bar Henri du don par le chevalier Pierre de Bourmont *tertiam partem decimarum de Villâ quae dicitur Parres* à l'Eglise de Toul (ADMM, G 1384, n°3, p. 159).

Paroy semble annexe de Montiers-sur-Saulx au Moyen Age, même si l'absence de mentions directes ne nous permet pas de l'affirmer. En effet, une transaction entre le monastère d'Ecurey et Huard de Mizambert, chanoine de Toul, passée en 1252, mentionne le *bannum Monasterii supra Saux et de Paroy* (ADM, 15 H 2, n° 5), comme si le territoire des deux villages n'en formait qu'un, comme si il n'existait qu'une communauté villageoise divisée en deux groupes de peuplement. Cela peut être un indice pour une seule paroisse réunissant les deux villages.

Paroy n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402, ce qui confirme son statut d'annexe.

En 1570, un acte d'un archidiacre de Toul confirme que Paroy est succursale de Montiers-sur-Saulx (*parrochiali ecclesia de monasteriis supra salines cum eius annexa de paroya Tullensis diocesis*, ADMM, G 214).

C'est encore la situation dans le pouillé de 1711 (t. 2, p. 74) et en 1791, puisqu'un *Inventaire des titres et Papiers de la Cure de Montiers sur Saux et Parrois, son annexe* les réunit encore (ADM, 15 H 4, n° 82, f° 1 r°).

PIERREFITTE-SUR-AIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Pierrefitte-sur-Aire	Paroisse (1303) : Pierrefitte
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1142, *hugone de pyerphytia*, ADM, 10 H 5, n° 3.

Première mention de l'église : 1182, *capella de Petrafirma*, Sosson, n° 50, p. 164.

Première mention de la paroisse : 1182, *ecclesiam de Niceio, capella de Petrafirma*, Sosson, n° 50, p. 164.

Archéologie : GR : diverticule Nicey-Grandprè, substructions

HMA : palais carolingien (827)

MA : château sur motte, maison des lépreux attestée en 1195

Histoire :

En 1142, une donation au prieuré de Silmont mentionne un des cousins d'un donateur, *hugone de pyerphytia* (ADM, 10 H 5, n° 3).

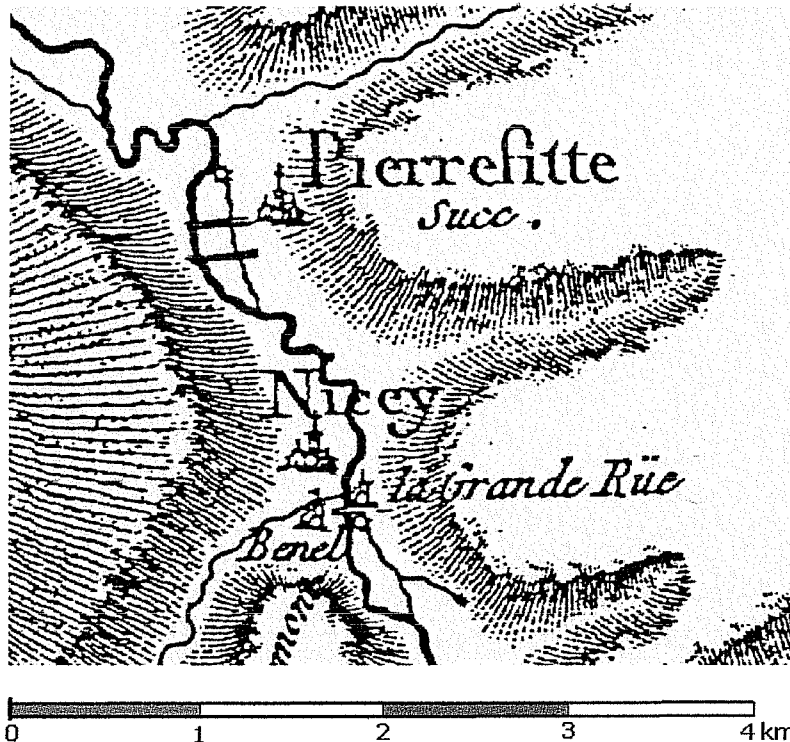
En octobre 1182, le pape Luce III confirme à l'abbaye de Saint-Léon IX de Toul les biens de son prieuré de Saint-Hilaire, notamment *ecclesiam de Niceio, capelle de Petrafirma quam venerabilis frater noster Petrus, Tullensis episcopus, ... concessit* (Sosson, n° 50, p. 164). Il semble donc qu'au XII^{ème} siècle, Pierrefitte n'était qu'une annexe de Nicey.

Pourtant, en 1204, un accord entre les abbayes de Saint Paul de Verdun et Saint Léon de Toul concerne *quod in Ecclesiis de Pierfite et de Niceto et de Ronne* (ADM, 13 H 2, n° 2, f° 2 v°). Une inversion de statut paroissial a-t-elle eu lieu entre Nicey et Pierrefitte, à cause du château construit dans ce dernier village ?

Quoi qu'il en soit, le pouillé de 1303 la reconnaît paroisse (alors qu'il ignore Nicey) et celui de 1402 confirme la collation à l'abbaye Saint-Léon de Toul.

Le pouillé de 1711 la considère comme une annexe de Nicey-sur-Aire (t. 2, p. 347), comme la carte de Cassini.

Pour le pouillé de Verdun, c'est aux alentours de 1645, que Pierrefitte, ruiné et dépeuplé, devint annexe de Nicey (t. 3, p. 454).



Carte de Cassini n° 111

PONT-SUR-MEUSE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Pont-sur-Meuse	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3214 Ouest (1/25 000ème siècle)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Gérard

Fête : 21 octobre

Première mention du village : 1105, *in Ponto*, Lesort, n° 60, p. 209 (acte douteux).

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1600, *frere paul herbillon presbiter cure de Boncourt et pont sur meuse*, ADMM, B 637, n° 2.

Archéologie : GR : franchissement de la Meuse par la voie Verdun-Soulesse, 2 statuettes en bronze, monnaies, vase, découvertes isolées

MA : église fortifiée en terrain plat

Histoire :

Ce petit village apparaît très tardivement dans la documentation écrite, bien que des découvertes archéologiques puissent indiquer une occupation ancienne due au franchissement aisé de la Meuse à cet endroit.

C'est un acte douteux qui fournit la première preuve de l'existence de ce toponyme. En 1105, le pape Pascal II confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel, et notamment, *portionem in Ponto* (Lesort, n° 60, p. 209).

Les pouillés de 1303 et 1402 ignorent le nom du village.

C'est seulement en juin 1600 que l'on apprend que Pont est annexe de Boncourt, dans une requête adressée par le curé de Boncourt et Pont au prévôt de Commercy (*frere paul herbillon presbiter cure de Boncourt et pont sur meuse*, ADMM, B 637, n° 2).

Cette situation de dépendance perdure jusqu'à la Révolution. Elle est sans doute due à la faiblesse du nombre des habitants de Pont.

RANCOURT-SUR-ORNAIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Rancourt-sur-Ornain	Paroisse (1303) : Rancourt
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Médard

Fête : 8 juin / 11 novembre

Première mention du village : 1197, *Roncourt*, ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°.

Première mention de l'église : 1197, *capella de Roncourt*, ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°.

Première mention de la paroisse : 1197, *Ecclesiam de Revigneyo cum capella de Roncourt*, ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°.

Archéologie : GR : tesson de sigillée

MA : église (15^{ème}-16^{ème} s.) fortifiée (16^{ème}-17^{ème} s.) en terrain plat

Histoire :

Le village et son église émergent dans l'histoire à la fin du XII^{ème} siècle, dans une charte de l'archidiacre *havo* par laquelle il donne en 1197 au chapitre de Ligny l'église de Revigny et la chapelle de Rancourt avec le *ius patronatus* (*ecclesiam de Revigneyo cum capella de Roncourt*, ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°).

Le pouillé de 1303 la considère comme une paroisse et celui de 1402 précise que la collation est au chapitre de Ligny. On peut donc supposer une érection au XIII^{ème} siècle, décidée par les chanoines.

Ils conservent le patronage jusqu'à la Révolution.

REFFROY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Reffroy	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1238, *in valle de Ruferois*, ADM, 16 H 8, n° 128.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1303, *parrochialis de Sancto Cristoforo et de Referoy*, pouillé, p. 320.

1668, *parochialis Ecclesia Sti Christophori Loci de Refreio*, ADMM, G 109, f° 48 v°.

1668, *L'Eglise paroissiale de Reffroy*, ADMM, G 83, f° 43 v°.

Archéologie : PréH : sépultures à incinération (Age du Fer)

GR : voie Reims-Toul, caveau avec un cercueil et du mobilier, plusieurs sépultures

MA : hameau avec église Saint Christophe

Histoire :

La première mention du toponyme se trouve en 1238, quand Rodolphe, cleric de Vaucouleurs, abandonne sa prétention sur une terre que l'abbaye d'Evaux avait *in valle de Ruferois* (ADM, 16 H 8, n° 128).

Il semble qu'encore au XVII^{ème} siècle, Reffroy est une annexe de Saint-Christophe, bien que la confusion règne, puisque deux actes, rapportant la même nomination à la cure en avril 1668, se contredisent presque.

Le premier, en latin, précise que le chapitre cathédral a nommé *cum parochialis Ecclesia Sancti Christophori Loci de Refreio* (ADMM, G 109, f^o 48 v^o). Il parle donc de l'église Saint Christophe, qu'il considère comme la paroisse de Reffroy, dont l'église est dédiée à Saint Rémi.

Le deuxième acte, en français, est plus vague, puisqu'il mentionne que le chapitre cathédral devait *nommer et presenter une personne Capable pour deservir L'Eglise paroissiale de Reffroy vacante par La mort de deffunct me pierre Lhuillier vicair pretre curé dudit lieu* [sic] (ADMM, G 83, f^o 43 v^o). S'agit-il toujours de Saint Christophe ?

En 1711, le pouillé considère *Refroy, Refredum* comme un centre paroissial, dont la collation appartient au *chapitre de l'Eglise catédrale de Toul* [sic]. Il signale *L'Hermitage de Saint Cristophe*, sans autre information (t. 2, p. 251).

Dans une bulle d'Innocent III, donnée en 1202 à l'abbé de Cîteaux sur la collation des églises, on trouve pour la première fois la mention d'une église paroissiale (*Dominis Parisio rectore parrochialis Ecclesiae de Ramberticuria ad potos* [sic], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269).

En janvier 1249, Roger de Marcey, évêque de Toul, donne au chapitre cathédral *Ecclesiam de Rambercourt cum appenditiis* (ADMM, G 1384, n° 58, p. 77).

Le pouillé de 1303 reconnaît l'existence de la paroisse et celui de 1402 confirme la collation au chapitre cathédral.

C'est une sentence de septembre 1389 donnée à la cour de Toul sur les droits curiaux qui nous apprend que l'église des Marats est annexe de Rembercourt (*ecclesie parrochialie de Rambeucuria ad potos et de marais*, ADMM, G 42, liasse 5, n° 1). Cependant, on ne sait pas depuis quand.

L'église de Rembercourt a été profanée *dès l'an de grâce 1567 la veille de la Nativité Notre-Dame* [par] *les calvinistes et huguenots qui emportèrent les Stes reliques des sepulcres des autels, abatirent les images, brûlèrent les riches tables des autels en s'y logeant et établant leurs chevaux*, [sic] (ADM, 11 F 96, n° 39, VI).

Elle a été réparée en 1603 par les habitants et les religieux de l'abbaye de Lisle-en-Barrois (ADM, 18 H 1, t. 1, p. 644-645).

En juillet 1613, l'abbé de Lisle-en-Barrois *a reconcilié l'église parochiale St Louvent martir dudit Rembercourt* (ADM, 11 F 96, n° 39, VI).

Pourtant, en 1664, un acte précise que *Les ecclésiastiques et curez primitives qui possèdent des biens audit Rambercourt d'anciennes fondations et dottations sont les venerables chanoines de leglise cathedrale de Saint Estienne de toul* [soc], (ADM, B 2846, 4° cahier, f° 8 r°).

Le pouillé de 1711 confirme que le collateur est le chapitre de Toul (t. 2, p. 62).



Aigle tenant la tête de Saint Louvent entre ses pattes pour la transporter à l'endroit où, selon la légende, des habitants l'ont trouvée et ont bâti une église.

(Intérieur de l'église Saint Louvent de Rembercourt. Statue en bois, située actuellement au-dessus du portail central)

REMBERCOURT-AUX-POTS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Rembercourt-Sommaise	Paroisse (1303) : Rembercourt
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur une petite hauteur, au centre du village	Collateur (1402) : Chapitre cathédral de Toul

Dédicace : Saint Louvent

Fête : 22 octobre

Première mention du village : 1105, *apud Ramberti curtem*, Lesort, n° 60, p. 211 (acte douteux).

Première mention de l'église : 1202, *Ecclesiae de Ramberticuria ad potos*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269.

Première mention de la paroisse : 1202, *Dominis Parisio rectore parrochialis Ecclesiae de Ramberticuria ad potos*, ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269.

Archéologie : GR : dépôt monétaire (3^{ème} s.), voie

MA : Château, Hôtel-Dieu (1459), couvents de Franciscains (fondé en 1447 sur un ermitage Saint Martin) et de Cordeliers

Histoire :

D'après P. Corbet, Saint Louvent n'aurait pas été martyrisé sur le territoire de Rembercourt, bien qu'une légende tenace l'affirme. Une source Saint Louvent y est vénérée (pouillé de Verdun, t. 2, p. 782), à environ un kilomètre au Nord du village.

C'est en 1105, que le pape Pascal II confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel, et notamment *duo molendina apud Ramberti curtem cum septem mansis* (Lesort, n° 60, p. 211).

Dans une bulle d'Innocent III, donnée en 1202 à l'abbé de Cîteaux sur la collation des églises, on trouve pour la première fois la mention d'une église paroissiale (*Dominis Parisio rectore parrochialis Ecclesiae de Ramberticuria ad potos* [sic], ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269).

En janvier 1249, Roger de Marcey, évêque de Toul, donne au chapitre cathédral *Ecclesiam de Rambercourt cum appenditiis* (ADMM, G 1384, n° 58, p. 77).

Le pouillé de 1303 reconnaît l'existence de la paroisse et celui de 1402 confirme la collation au chapitre cathédral.

C'est une sentence de septembre 1389 donnée à la cour de Toul sur les droits curiaux qui nous apprend que l'église des Marats est annexe de Rembercourt (*ecclesie parrochiale de Rambeucuria ad potos et de marais*, ADMM, G 42, liasse 5, n° 1). Cependant, on ne sait pas depuis quand.

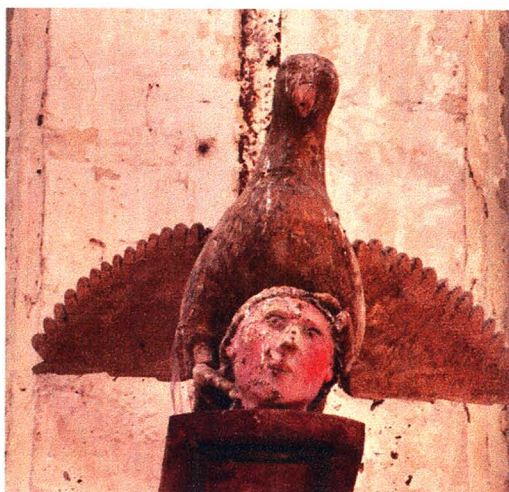
L'église de Rembercourt a été profanée *dès l'an de grâce 1567 la veille de la Nativité Notre-Dame* [par] *les calvinistes et huguenots qui emportèrent les Stes reliques des sepulcres des autels, abatirent les images, brûlèrent les riches tables des autels en s'y logeant et établant leurs chevaux*, [sic] (ADM, 11 F 96, n° 39, VI).

Elle a été réparée en 1603 par les habitants et les religieux de l'abbaye de Lisle-en-Barrois (ADM, 18 H 1, t. 1, p. 644-645).

En juillet 1613, l'abbé de Lisle-en-Barrois *a reconcilié l'église parochiale St Louvent martyr dudit Rembercourt* (ADM, 11 F 96, n° 39, VI).

Pourtant, en 1664, un acte précise que *Les ecclésiastiques et curez primitives qui possèdent des biens audit Rambercourt d'anciennes fondations et d'ottations sont les venerables chanoines de leglise cathedrale de Saint Estienne de toul* [soc], (ADM, B 2846, 4^e cahier, f° 8 r°).

Le pouillé de 1711 confirme que le collateur est le chapitre de Toul (t. 2, p. 62).



Aigle tenant la tête de Saint Louvent entre ses pattes pour la transporter à l'endroit où, selon la légende, des habitants l'ont trouvée et ont bâti une église.

(Intérieur de l'église Saint Louvent de Rembercourt. Statue en bois, située actuellement au-dessus du portail central)

REMENNECOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Remennecourt	Paroisse (1303) : Remennecourt
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Louvent

Fête : 22 octobre

Première mention du village : 1303, *Remenoncuria*, pouillé.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia deRemenoncuria*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Remenoncuria*, pouillé.

Archéologie : GR : 3 hipposandales

HMA : nécropole (environ 200 sépultures avec mobilier des 6^{ème}-7^{ème} s.)

MA : château

Histoire :

Ce village semble christianiser depuis très longtemps puisqu'on y a découvert une nécropole d'environ 200 tombes des VIème-VIIème siècles. De plus, la dédicace à Saint Louvent renforce cette présomption d'ancienneté.

Cependant, la première mention se trouve dans le pouillé de 1303. Celui de 1402 ne précise pas le collateur.

Pour le pouillé de 1711, c'est le prieur de Sermaize, *au dioceze de Châalon sur Marne* [sic] (t. 2 , p. 91). La situation perdue jusqu'à la Révolution.

RESSON

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Resson	Paroisse (1303) : Resson
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : l'ancienne se situait à environ 500 mètres au Nord du village actuel ; l'actuelle est au milieu du village	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Pierre aux Liens (Pouillé de 1711) (dans le cimetière) / Saint Rémi (dans le village)

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : vers 980-994, *Reson, Vita sancti Gerardi episcopi Tullensis*, MGH, *Sriptores*, t. IV, p. 503.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Ressonno*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Ressonno*, pouillé.

Archéologie : MA : église Saint Rémi (dans le village actuel) reconstruite et fortifiée au 15^{ème} s., autre église citée (Saint Pierre) située dans le cimetière « l'Atre »

Histoire :

C'est à la fin du X^{ème} siècle (vers 980-994) qu'apparaît dans la documentation écrite le toponyme de Resson, à l'occasion de l'échange, entre Saint Gérard, évêque de Toul, et le duc Frédéric, portant sur la terre de Fains où le duc avait construit un *castrum* (*Vita sancti Gerardi episcopi Tullensis*, MGH, *Sriptores*, t. IV, p. 503).

Une ancienne église, vulgairement appelée église de Latre, existait au hameau portant le même nom (En cet endroit, distant de Resson d'environ 1500 mètres, il y avait au Moyen Age une maladrerie d'où serait venu le nom de Ladre ou Latre ; ce fut ensuite un village incendié par les Suédois en 1635). Cette église avait été consacrée par le Cardinal

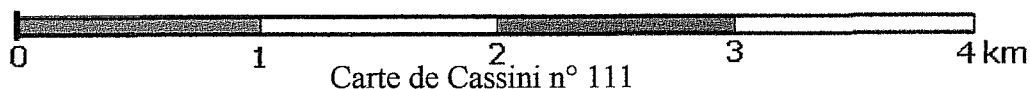
Desiderius, le 25 juin 1050, au moment du passage du pape Saint Léon IX qui se rendait au concile de Reims (l'acte de consécration, écrit sur parchemin, a été retrouvé dans l'autel en 1762). Réparé en 1763, cet édifice fut démolé en 1809 (Pouillé de Verdun, t. 2, p. 389).

Nous n'avons pas retrouvé d'autres informations sur cette église. Néanmoins, elle se trouve sur la carte de Cassini. Nous ne croyons pas à la déformation de Ladre en Latre. Ce terme désigne plutôt dans la région le cimetière (déformation de *atrium*). L'existence d'une maladrerie n'est pas attestée au Moyen Age. Il y a peut-être confusion, pour le rédacteur, entre un village existant au Moyen Age autour de son église, qui peu à peu se vide et évolue ensuite vers une maladrerie à l'époque moderne.

Le pouillé de 1303 cite la paroisse de Resson et celui de 1402 précise que la collation va à l'archidiacre de Reynel.

Un accord de juillet 1629, entre les décimateurs de Rosières-devant-Bar au sujet de la contribution de chacun dans les réparations de l'église, mentionne *me Jean Mengin prestre et curé de Resson et Rosiers son annexe* (ADMM, 7 F 2, f° 22 r°). Ce village n'est pas cité dans les paroisses du pouillé de 1402, ce qui laisse supposer que déjà à cette époque (et au Moyen Age ?), il dépendait de Resson pour le spirituel.

Le pouillé de 1711 donne comme dédicace à l'église Saint Pierre aux Liens, mais il ne précise pas le collateur (t. 2, p. 55). Il semble donc qu'à cette époque encore elle existait avec le cimetière autour, ce qui expliquerait les réparations effectuées en 1763, d'après le *pouillé de Verdun*.



Par contre, pour les érudits du XIX^{ème} siècle, le patron est Saint Rémy (Liénard, *Dictionnaire topographique*, p. 192 ; Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 224). L'église du cimetière, ancienne, est détruite et oubliée.

REVIGNY-SUR-ORNAIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Revigny-sur-Ornain	Paroisse (1303) : Revigny
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Pierre et Saint Paul

Fête : 29 juin

Première mention du village : 951, *Revigny-sur-Ornain*, Parisse, Les possessions des ducs de Haute-Lotharingie (959-1033), p. 249.

Première mention de l'église : 1197, *Ecclesiam de Revigneyo*, ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°.

Première mention de la paroisse : 1148-1165, *Warinus, clericus de Ruvignei*, Monjauze-Valette, n° 113.

1197, *Ecclesiam de Revigneyo cum capella de Roncourt* avec le *ius patronatus* (ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°).

Archéologie : GR : substructions

HMA : sarcophage

MA : maison-forte (14^{ème} s.), église (fin 15^{ème}-début 16^{ème} s.)

Histoire :

M. Parisse rapporte que *Frédéric, frère de l'évêque de Metz Adalbéron Ier, fut fiancé dès 951 à la toute jeune fille de Hugues le Grand, duc de France, et d'Hadwige de Saxe. Dès ce moment-là, il reçut la promesse d'une dot constituée de la partie lorraine des biens de l'abbaye parisienne de Saint Denis que détenait alors Hugues. Les moines possédaient alors Revigny-sur-Ornain, Laimont et Neuville-sur-Ornain* (Les possessions des ducs de Haute-Lotharingie (959-1033), p. 249).

Pendant l'épiscopat de Henri, évêque de Toul (1148-1165), *Warinus, clericus de Ruvignei* souscrit une confirmation de donations à l'abbaye de Jandeurs (Monjauze-Vallette, n° 113).

L'existence de la paroisse est confirmée en 1197, quand l'archidiacre *havigo* donne au chapitre de Ligny *Ecclesiam de Revigneyo cum capella de Roncourt* avec le *ius patronatus* (ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°).

En 1204, l'évêque de Toul, Matthieu, confirme les donations à ce chapitre, notamment *Revignei cum appenditiis suis* (ADM, 10 G 1, n° 13, p.13).

En 1206, une sentence met fin à la querelle entre les chanoines de Ligny et Gaultier, desservant, au sujet des églises de Revigny et de Rancourt : les chanoines ont la moitié de tous les revenus de l'église de Rancourt et Gaultier a l'autre moitié (ADM, 10 G 2, n° 2, p. 352). Néanmoins, Rancourt est citée dans le pouillé de 1303 au nombre des paroisses, ce qui signifie que son église a été érigée entre ces deux dates.

Le pouillé de 1303 cite la paroisse de Revigny et celui de 1402 confirme la collation au chapitre de Ligny.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

RIBEAUCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Ribeaucourt	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : en bord de plateau, le village au pied	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre / 29 juin (dédicace)

Première mention du village : 1098, *in ... Robaldi curte*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, p. 21.

Première mention de l'église : 1105, *Robaldi curtem cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Première mention de la paroisse : 1105, *Robaldi curtem cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

Archéologie : PRÉH : une hache polie

GR : voie Naix-Langres, substruction

MA : église (12^{ème} s.) fortifiée (14^{ème}-16^{ème} s.) en bord de plateau

Histoire :

La situation de l'église, relativement éloignée du peuplement, en bord de plateau, sa dédicace à Saint Martin et le toponyme franc dans une région de fisc, incitent à voir une christianisation ancienne de ce « village ».

La première mention que l'on en ait date de novembre 1098, quand la comtesse de Bar, Sophie, règle les droits de l'avoué sur les biens de Saint-Mihiel, et notamment *in ... Robaldi curte* (Parisse, *Actes des Comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, p. 21).

L'église pourrait exister et appartenir, dès le début du XII^{ème} siècle, à l'abbaye de Saint-Mihiel, bien que l'acte qui la mentionne paraisse douteux à A. Lesort. Il s'agit de la

confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Mihiel donnée en 1105 par le pape Pascal II. Il mentionne *Robaldi curtem cum aecclesia et decimis*, (Lesort, n° 60, p. 208).

En 1226, Frédéric, prévôt de Saint Dié et archidiacre de Toul, donne au chapitre de Saint-Gengoult de Toul *ecclesiam sancti Geogii et de Rabaucourt cum appendiciis et quid quid eadem ecclesiâ tam ratione juris patronatus* [sic] (ADMM, G 269, n° 1, p. 644). Il semble donc que Ribaucourt soit une annexe de Saint-Joire et qu'elle soit donnée en même temps au chapitre de Saint-Gengoult.

Au XIIIème siècle, plusieurs actes confirment cette dépendance.

En avril 1226, l'évêque de Toul confirme la donation à Saint-Gengoult de Toul de *ecclesiam sancti Georgii et de Ribaucourt cum appenditiis suis* (ADMM, G 269, n° 2, p. 645).

En 1286, une sentence règle le différend survenu pour la collation *ala cure dest Georges et Ribaucourt* [sic] entre l'abbaye de Saint-Mihiel et le chapitre de Saint-Gengoult : *La Collation et tout ce qui en depend appartient appartient* [sic] *aux dits D. et chapitre dest Gengoul* (ADMM, G 269, n° 5, p. 647-648).

En décembre 1286, un *Vicaire de l'Eglise de St Georges et de Ribaucourt* est désigné par le chapitre de Saint-Gengoult (ADMM, G 269, n° 8, p. 649).

En janvier 1290, un accord est passé *entre M. Jean de Joinville sénéchal de Champagne et MM du chapitre de st Gengoul Patrons de l'Eglise de St Georges et Ribaucourt, et le Curé habitans et Communauté dudit Ribaucourt* au sujet d'une pièce de bois à Ribaucourt (ADMM, G 269, n° 9, p. 649).

En 1293, l'évêque de Toul Conrad confirme à Saint-Gengoult *l'Eglise St Georges et de Ribaucourt avec ses appendances ainsi que le droit de patronage de la dite Eglise* (ADMM, G 269, n° 10, p. 650).

Les pouillés de 1303 et 1402 ne citent pas Ribaucourt au nombre des paroisses. Il est à noter que Saint Joire est encore à la collation de Saint-Gengoult en 1402.

Ribaucourt en est sans doute encore la succursale, puisqu'un bail est passé en février 1597 *pour desservir in divinis l'Eglise de Ribaucourt annexe de St Jouard* [sic] (ADMM, G 269, n° 19, p. 657).

Encore en août 1606, une sentence précise que les chanoines de Saint-Gengoult sont *curés primitifs de st Jouard et Ribaucourt son annexe pour y avoir mis de tout tems et ancienneté ...* [sic] *des vicaires perpetuels pour dessevir la ditte cure* [sic] (ADMM, G 269, n° 18 bis, p. 656).

Le 25 aoust 1689 [un] *Etat de la cure de Ribaucourt annexe de st Jouard [est] dressé par le redacteur du Poleum du Dioceze, L Eglise est sous l'invocation de st Martin sa dedicace est le 29 juin. Lannexe est seculiere comme la mere eglise et est soumise a l'ordinaire [sic]* (ADMM, G 269, n° 25, p. 660-661).

En novembre 1689, Monseigneur de Bissy, évêque de Toul, annonce : *Nous en consequence de la preuve resultant de l'Information cy dessus avons desunis et détachés de l'Eglise dest Joire, celle de Ribaucourt en cure et titre de benefice pour etre a ladvenir ainsi que toutes les autres cures de M. Dioceze possedée et desservie par un Curé titulaire et residant auquel la portion congrue de 300 livres sera payée par les décimateurs... [sic] et en conséquence des dittes desunion et erection ainsi par nous faites, étant bien informé de la capacité du Sr N... [sic] Nous lui avons donné et conféré pour cette premiere fois la cure de Ribaucourt... [sic] avec pouvoir alui d'y faire et exercer en qualité de Curé, toutes les fonctions pastorales sans prejudicer toutes fois aux droits des patrons pour l'avenir, vacance arrivant en la dite cure, ainsi par nous érigée et établie* (ADMM, G 269, n° 26, p. 622-623).

Le pouillé de 1711 entérine cette décision.

RIGNY-LA-SALLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Rigny-la-Salle	Paroisse (1303) : Rigny
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Ouest du village	Collateur (1402) : Abbaye St-Mansuy de Toul

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : vers 627, *in Regniaco*, Dom Calmet, 1^{ère} édition, t. 1, preuves, c. 127.

1494, *Rigny La salle*, ADMM, G 222.

Première mention de l'église : 1026-1051, *in ecclesia Riniaci*, Schoellen, p. 160.

Première mention de la paroisse : 1026-1051, *quartam partem... in ecclesia Riniaci*, Schoellen, p. 160.

1303, *Rigneyo*, pouillé.

Archéologie : GR : restes d'hypocaustes, murs (= *villa*), céramique, monnaie, glaive

MA : château (13^{ème} s.)

Histoire :

Pour le *Pouillé de Verdun* (t. 3, p. 639), *Rigny (in Regniaco) figure parmi les biens donnés, vers 627, à Teutfride, évêque de Toul, par Dagobert Ier, roi d'Austrasie (Dom Calmet, 1^{ère} édition, t. 1, preuves, 127. Remarquons que les anciens titres parlent de Rigny sans distinction car alors Rigny la Salle et Rigny Saint Martin ne formaient qu'une seule paroisse)*. On peut regretter que le rédacteur ne précise pas quand, selon lui, les deux paroisses furent formées.

La première mention d'une église apparaît dans une confirmation, entre 1026 et 1051, de l'évêque de Toul Brunon à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, du don fait par Renard, devenu moine dans cette abbaye, du quart de l'église de Rigny (Schoellen, p. 160).

En août 1119, le pape Callixte II confirme les possessions de Saint-Mansuy, parmi lesquelles se trouve *ecclesia quod apud rineium* (ADMM, 2 F 5, f° 8 v°).

Il semble donc n'y avoir qu'une église à ce moment, ce qui pourrait signifier que les deux communautés ne sont pas vraiment formées.

Encore en juillet 1170, l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, confirme la donation par *Haibertus de Rigneis* à l'Eglise de Toul *quartam partem etiam Alodium de Rigneio* (ADMM, G 1384, n° 17, p. 63). Les deux bans ne sont toujours pas séparés.

Cependant, en 1233, Béatrix, dame de Joinville, fut chargée de la noise et querelles entre li signor de vaus dune part et iehan de rignei le petit demorant a neuville dautre part [sic] (ADM, 16 H 9, n° 60). On peut supposer un début de scission entre deux communautés.

Elle est effective dans le pouillé de 1303 (*Rigneyo*).

Le toponyme actuel est utilisé en avril 1494 dans un contrat entre deux *laboueurs demeurant a Rigny La salle* pour une terre *Labourable assize au ban de Rigny Sainct Martin* (ADMM, G 222).

Le pouillé de 1711 précise *Riniacus ad aulem Regiam, lieu de l'Assemblée des Empereurs et des Rois* (t. 2, p. 302), comme si le nom venait des entrevues en 1212, 1224, 1238, et 1299. Faut-il y voir l'époque de la séparation des bans et de la création d'une deuxième paroisse ? Est-ce l'abbaye Saint-Mansuy qui la fonde ? C'est fort probable dans la mesure où elle est collateur des deux églises jusqu'à la Révolution.

Plusieurs érudits affirment que *Rigny-Saint-Martin possédait la mère-église qui resta cure jusque vers le XVIème siècle* (Lemoine, p. 389).

Le pouillé de 1711 note que *Rigny Saint Martin était autrefois la Mère Eglise, mais il n'en reste plus que l'Eglise avec le ban, dont les décimateurs sont les mêmes qu'à Rigny la Salle et en pareille quotité* (t. 2, p. 303).

A la Révolution, Rigny-Saint-Martin est annexe de Rigny-la-Salle.

RIGNY-SAINT-MARTIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Rigny-Saint-Martin	Paroisse (1303) : Rigny
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : un peu isolée, à l'extrémité Ouest du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : vers 627, *in Regniaco*, Dom Calmet, 1^{ère} édition, t. 1, preuves, c. 127.

Première mention de l'église : 1026-1051, *in ecclesia Riniaci*, Schoellen, p. 160.

Première mention de la paroisse : 1026-1051, *quartam partem... in ecclesia Riniaci*, Schoellen, p. 160.

Archéologie : Préh : sépultures à ensevelissement (Age du Bronze/Age du Fer)

GR : voie

HMA : sépultures (à l'emplacement de l'église reconstruite en 1849)

MA : ermitage St Fiacre (16^{ème} s.), lié à l'église St Fiacre citée lors de la rencontre des rois Philippe le Bel et Albert Ier en 1299 ?

Histoire :

Pour le *Pouillé de Verdun* (t. 3, p. 639), *Rigny (in Regniaco)* figure parmi les biens donnés, vers 627, à Teutfride, évêque de Toul, par Dagobert Ier, roi d'Austrasie (Dom Calmet, 1^{ère} édition, t. 1, preuves, 127. Remarquons que les anciens titres parlent de Rigny sans distinction car alors Rigny la Salle et Rigny Saint Martin ne formaient qu'une seule paroisse). On peut regretter que le rédacteur ne précise pas quand, selon lui, les deux

paroisses furent formées. La seule certitude que l'on ait à ce sujet, est leur présence, séparée, dans le pouillé de 1303.

La première mention d'une église apparaît dans une confirmation de l'évêque de Toul Brunon à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul du don fait par Renard, devenu moine dans cette abbaye, du quart de l'église de Rigny (Schoellen, p. 160).

En août 1119, le pape Callixte II confirme les possessions de Saint-Mansuy, parmi lesquelles se trouve *ecclesia quod apud rineium* (ADMM, 2 F 5, f° 8 v°).

Il semble donc n'y avoir qu'une église à ce moment, ce qui pourrait signifier que les deux communautés ne sont pas vraiment formées.

Encore en juillet 1170, l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, confirme la donation par *Haibertus de Rigneis* à l'Église de Toul *quartam partem etiam Alodium de Rigneio* (ADMM, G 1384, n° 17, p. 63). Les deux bans ne sont toujours pas séparés.

Cependant, en 1233, Béatrix, dame de Joinville, fut chargée de la noise et querelles entre li signor de vaus d'une part et iehan de rignei le petit demorant a neuville d'autre part (ADM, 16 H 9, n° 60). On peut supposer un début de scission entre deux communautés.

Elle est effective dans le pouillé de 1303 (*Rinillo*).

Le toponyme actuel apparaît en janvier 1492, dans un contrat de vente faite par *Sebastien francoys laboureur demeurant a Rigney Saint martin* aux frères de Saint Augustin de la ville de Toul (ADMM, G 222).

Le pouillé de 1711 note que *Rigny Saint Martin était autrefois la Mère Eglise, mais il n'en reste plus que l'Église avec le ban, dont les décimateurs sont les mêmes qu'à Rigny la Salle et en pareille quotité* (t. 2, p. 303). Les découvertes archéologiques tendraient à le confirmer, puisque des sépultures du Haut Moyen Age ont été trouvées « à l'église ».

Le *Pouillé de Verdun* (t. 3, p. 641) reprend ces informations, mais en ajoute d'autres : *Rigny-Saint-Martin, ancienne mère-église, est restée cure jusque vers le XVIème siècle (note 2 : Le village de Rigny-Saint-Martin, détruit au cours des guerres du XVIIème siècle, ne fut rebâti que plus de 100 ans après ; il ne restait que l'église fort délabrée).*

A la Révolution, Rigny-Saint-Martin est annexe de Rigny-la-Salle.

ROBERT-ESPAGNE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Robert-Espagne	Paroisse (1303) : Robert-Espagne
Carte IGN : 3015 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Nord-Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Louvent

Fête : 22 octobre

Première mention du village : 1019, *in villa que Mainboldi Spania*, Chevrier-Chaume, t. 2, n° 266, p. 58.

1180, *Roberespagne*, ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Roberti Spania*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1126, *Durandus, decanus robertispania*, ADMM, B 479, f° 56 v°.

Archéologie : PRÉH : silex, mobilier lithique, site d'occupation, station de surface, dépotoir, industrie lithique

ProtoH : habitat, une sépulture à inhumation (Halstatt Final)

GR : diverticule, monnaie (Marc-Aurèle), *villa* (hypocauste) et céramique
(3^{ème}-4^{ème} s.)

MA : château

Histoire :

Le toponyme a une origine obscure, sur laquelle les spécialistes s'interrogent.

En janvier 1019, Aimon, comte de Bolois, fait don à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon d'un alleu *in comitatu Barrensi, in villa que Mainboldi Spanis* (Chevrier-Chaume, t. 2, n° 266, p. 56-58).

En 1126, Thierry, châtelain de Bar, fait divers dons à l'abbaye Saint-Léon de Toul. Cet acte est souscrit par *Durandus, decanus robertispania* (ADMM, B 479, f° 56 v°). Il semble peu probable que le centre de doyenné soit déjà situé dans ce bourg, d'autant que le titre généralement utilisé est *doyen de la chrétienté de...* Il faut peut-être entendre *decanus* comme *presbiter*.

En effet, entre 1126 et 1149, *Durannus, sacerdos de Robertispania* souscrit un acte de Henri, évêque de Toul, confirmant une donation à l'abbaye de Trois-Fontaines par Renaud Ier de Bar (Monjauze-Vallette, n° 56).

Quoi qu'il en soit, la paroisse existe déjà à cette époque.

En 1153, dans une confirmation de donations à l'abbaye de Trois-Fontaines encore, on trouve cité *Duranni decani de Robertispania* et quelques lignes plus loin, *Rainardi presbiteri de Robertispania* (Monjauze-Vallette, n° 64). De même, en 1154, une notification par Renaud, comte de Bar et de Mousson, de donations à l'abbaye de Jandeurs porte parmi les signataires *Durandus, decanus robertispanie* et *Raynardus, sacerdos de Tremonz* (ADMM, B 479, n° 22, f° 30r°-v°).

Est-ce le même Rainard qui aurait changé de paroisse ? Ou plutôt la preuve que Robert-Espagne avait pour annexe Trémont (qui n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402, et ne sera érigé en paroisse qu'en 1696) ? Cependant, Trémont semble être annexe de Beurey en 1407, puisqu'un acte mentionne *ecclesie de bueryo et tremont* (ADMM, G 184).

En tout cas, on retrouve, *Durandus Decanus Robertispaniae* dans une approbation de la fondation et de la dotation de l'abbaye de Jandeurs par l'évêque Henri en 1163 (ADM, 27 H 3, t. 1, p. 19).

En 1180, une bulle de confirmation d'Alexandre III pour les biens de l'abbaye de Jandeurs cite un moulin à *Roberespaigne* (ADMM, B 479, n° 2, f° 3 v°), première mention du toponyme sous sa forme actuelle.

En juin 1309, le partage des dîmes de Mognéville fait intervenir *Vivien curei de mogneville et doien de la cristientei de robert espargne* (ADMM, 5 F 15, n° 12), preuve qu'à cette époque, le siège du doyenné n'est pas forcément dans le bourg éponyme.

Le pouillé de 1402 ignore le collateur de la paroisse, mais dans le recueil des actes de Saint-Bénigne de Dijon, Chevrier et Chaume note que *l'église de Robert-Espagne était à la collation de l'abbaye de Saint Bénigne*, sans préciser l'époque dont ils parlent (Chevrier-Chaume, t. 2, p. 57). Elle ne fait pas partie de la liste des collateurs du pouillé de 1402.

Elle est encore collateur de Robert-Espagne à la Révolution.

LES ROISES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Les Roises	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à l'Ouest du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 1164, *in territorio de Groz vallem de Rosis*, Monjauze-Valette, n° 102.

Première mention de l'église : 1261, *le trait des engleizez de Grex et de donremei et de le nueve ville con dit en roisez*, ADMM, G 200.

Première mention de la paroisse : 1261, *le trait des engleizez de Grex et de donremei et de le nueve ville con dit en roisez*, ADMM, G 200.

Archéologie : rien

Histoire :

La première mention du toponyme se trouve en 1164, dans une confirmation de l'évêque de Toul Henri, donnée à l'abbaye de Mureau, de diverses donations dont une *in territorio de Groz vallem de Rosis* (Monjauze-Valette, n° 102). Apparemment, c'est un lieu-dit inhabité.

En mars 1261, un acte de l'évêque Gilles nous apprend que le lieu est désormais peuplé : *Nous Giles per la grace de deu evesques de Toul faisons savoir a touz ceauls qui ces lettres verront et orront que perdevant nous estaubli mes sires Joffrois sires de Boulainmont nostres fiaules et ma dame sybile sa femme ont vandut et acquittei a touz iors par nostre lous et par nostre ceant et par lou ceant symon de chambles Curei de greux et des appendises as*

chenones de la chapelle saint Nicolai de Brixei tout ceu quil avoient avoir pooent et tenoient en demes de Lanueveville as roises grois et menus et ou ban et ou finaige de la ville devant dite qui iai isont et qui iseront a touz iors [sic] (ADMM, G 200).

Un autre document de 1261, également passé devant Gilles, évêque de Toul, assure que Guyon de Saint-Baslemont et sa femme Isabeau, *ont doignez et otroie perpetuaument a tous iors a tenir a mon signor Joffroi Signor de bolleimont et ad ces oirs le trait des engleisez de Grex et de donremei et de le nueve ville con dit en roisez quil tenoient de lui en fiez et en homaige et ciz trais et ciz dons de ces engleisez movoit de leretaige ysabeau davant ditte feine Guion [sic] (ADMM, G 200).*

Au vu de ces documents, il apparaît que la paroisse de Greux, qui a déjà pour annexe Domrémy, reçoit comme succursale la communauté de la neuve ville des Roises. Sa création paraît avalisée par l'évêque de Toul, mais être le fait du sénéchal de Champagne.

Ce toponyme n'est pas cité dans les pouillés de 1303 et de 1402. La paroisse est créée ultérieurement, sans que l'on sache quand.

Elle est reconnue dans le pouillé de 1711, qui donne la collation au chapitre de Brixey en précisant *suivant un titre de 1324* (t. 2, p. 280). Nous n'avons pu le retrouver.

ROSIERES-DEVANT-BAR

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Naives-Rosières	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : extrémité Sud-Est du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Pierre

Fête : 29 juin

Première mention du village : 1079, *apud Roserias*, Douche, n° 9, p. 104.

Première mention de l'église : 1079, *apud Roserias ... ecclesiam cum appendente fisco, preter tertiam decimarum*, Douche, n° 9, p. 104.

Première mention de la paroisse : 1079, *apud Roserias ... ecclesiam cum appendente fisco, preter tertiam decimarum*, Douche, n° 9, p. 104.

Archéologie : rien

Histoire :

L'abbé Choux écrit que *Burchard donne à Saint Evre les revenus de l'église de Rosières-devant-Bar, sauf un tiers des dîmes qui est sans doute le tiers levé par le curé (Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne, p. 76). C'est cette donation qui est confirmée par Pibon, évêque de Toul, en mai 1079 (Douche, n° 9, p. 104).*

L'église semble bien avoir le statut paroissial, puisqu'une confirmation de Pibon de juin 1080 à l'abbaye Saint-Epvre de Toul mentionne *altaria de Roseriis* (ADMM, 7 F 2, f° 208 r°).

En 1105, la confirmation des possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel par le pape Pascal II (que A. Lesort considère douteuse) énumère parmi les biens *medietas aecclesiae apud Roseriam* (Lesort, n° 60, p. 211). Il précise dans une note de bas de page : *Plutôt*

Rosières-devant-Bar. Nous savons en effet, par une charte de l'évêque Ricuin, que l'abbaye de Saint Mihiel possédait une partie des dîmes de Rosières-devant-Bar (cf., id. n° 71, p.257).

Cependant, ni le pouillé de 1303 ni celui de 1402 ne mentionnent une paroisse à Rosières-devant-Bar.

Doit-on penser que Saint Pierre était dès cette époque annexe de Resson, dont l'église était également dédiée à Saint Pierre ?

Quoi qu'il en soit, c'est le cas en juillet 1629, dans un accord entre les décimateurs de Rosières-devant-Bar, l'abbaye de Saint-Epvre de Toul *et me jean Mengin prestre et curé de Resson et Rosiers son annexe. [...] pour les reparations et refections du chœur de L'Eglise du dit Rosieres* (ADMM, 7 F 2, f° 228 r°-v°). Il semble bien que l'abbaye Saint-Epvre soit toujours en possession de cette église depuis le XI^{ème} siècle.

Le pouillé de 1711 la considère toujours annexe de Resson, avec pour collateur Saint-Epvre (t. 2, p. 55), et la situation demeure la même jusqu'à la Révolution.

ROSIERES-EN-BLOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Delouze-Rosières	Paroisse (1303) : Rosières
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Génébaud

Fête : 5 septembre

Première mention du village : 890, *Rosieres*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322.

Première mention de l'église : 890, *Rosieres... cum capellis duabus perhenni jure in proprietatem*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322.

Première mention de la paroisse : 890, *Rosieres... cum capellis duabus perhenni jure in proprietatem*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322.

Archéologie : PréH : 2 pointes de flèches, une fibule, un grain de collier

ProtoH : monnaie leuque, ornement (Age du Bronze), anneau de jambe, camp

GR : substructions de plusieurs *villae*, matériel, route, tessons, monnaies

HMA : nécropole

Histoire :

En 890, le roi Arnould confirme à l'abbaye de Saint-Epvre de Toul les terres de Rosières-en-Blois (*Rosieres... cum capellis duabus perhenni jure in proprietatem*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322). Il semble qu'il y ait un lieu de culte dès cette époque à Rosières.

D'après une déclaration des biens du prieuré de Richecourt datant de 1776, *Le Roy* [Louis le Gros] *confirma a ces religieux* [bénédictins de Saint-Maur] *tous les biens que possedoient ces infortunées* [les religieuses de Richecourt, chassées en 1129 de leur prieuré] *par une charte quil accorda auxdits religieux en 1136 dont voicy un extraict et dont l'original*

doit estre en l'abbaye de St Jean de Laon. « *In Tullensi episcopati, ..., in Bassineio Ecclesiam de roseriis cum decimis et appenditiis suis* » (ADM, 10 H 3, n° 10). L'église appartiendrait donc au début du XIIème siècle au prieuré de Richecourt, sur la commune actuelle de Bonnet.

Le pouillé de 1303 reconnaît une paroisse à *Rozeriis prope Gondricuriam*, et celui de 1402 accorde la collation au doyen et chapitre de la cathédrale de Toul.

En septembre 1525, un acte règle la collation de *ecclesiam de Roseriis en bloys* par le chapitre cathédral (ADMM, G 42, liasse 1, n° 1). C'est la première mention du toponyme sous cette forme.

La collation reste au chapitre cathédral jusqu'à la Révolution, puisqu'un document d'après 1765, l'affirme (ADMM, G 42, liasse 5), après le pouillé de 1711 (t. 2, p. 275) et contrairement à *Paroisses et Communes de France. Meuse*, qui accorde la présentation à l'archidiacre de Ligny (p. 346), sans citer ses sources.

ROSNES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Raival	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : sur la pente, au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : 1182, *Rona*, Sosson, n° 50, p. 164.

Première mention de l'église : 1182, *altare de Rona*, Sosson, n° 50, p. 164.

Première mention de la paroisse : 1182, *altare de Rona cum capella sua de Terencurt*, Sosson, n° 50, p. 164.

Archéologie : GR : route

MA : église fortifiée (15^{ème}-18^{ème} s.) avec un puits à l'intérieur, domine le village, le cimetière l'entoure

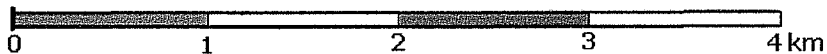
Histoire :

En 1182, le pape Luce III confirme à l'abbé de Saint-Léon IX de Toul tous les biens de ses deux prieurés de Saint-Hilaire et de Larzicourt. A cette occasion, se trouve mentionné pour la première fois le village de Rosnes qui a une église, possédée par le prieuré de Saint-Hilaire et qui est paroissiale puisqu'elle a une succursale, Tarincourt, village disparu au XIII^{ème} siècle d'après la tradition (*altare de Rona cum capella sua de Terencurt*, Sosson, n° 50, p. 164).

On le retrouve d'ailleurs dans une donation en août 1276 de *Thiebaus, cuens de Bar*, aux Dames de Sainte-Hoïlde, du *tiers de la deyme en ban de tareincourt* (ADM, 41 H 1, n° 25, f° 14 r°).

Pourtant, une charte de 1204 de l'évêque de Verdun, portant sur un accord entre les abbayes Saint-Paul de Verdun et Saint-Léon de Toul au sujet de l'église de Longchamps, laisse penser que Rosnes serait une annexe de l'église de Pierrefitte : *quod in Ecclesiis de Pierfite et de Niceto et de Ronne* (ADM, 13 H 2, n° 2, f° 2 v°). En effet, Rosnes vient après Nicey, qui est annexe de Pierrefitte, dans cette énumération. D'ailleurs, Rosnes, comme Nicey, n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et de 1402.

En 1711, le pouillé considère *Rhosne, Rhône, Rhona*, comme une paroisse (comme la carte de Cassini), mais précise qu'elle a été érigée par Mgr de Bissy, sans donner la date. Le collateur est l'abbé de Saint-Léon de Toul (t. 2, p. 351).



Carte de Cassini n° 111

RUMONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Rumont	Paroisse (1303) : Rumont
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Hippolyte

Fête : 13 août

Première mention du village : 1163, *apud rumont*, ADM, 4 H 83, n° 1.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Rumonte*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Rumonte*, pouillé.

Archéologie : PréH : tumulus, allée couverte

GR : voie Fains - Saint-Mihiel

HMA : cercueils, auges sépulcrales, mobilier

Histoire :

On sait très peu de choses de l'histoire de ce village.

C'est à l'occasion de la donation à l'abbaye de Saint-Mihiel, par Thiébaud de Salmagne en 1163, de ce qu'il avait *apud rumont*, que le toponyme entre dans l'histoire (ADM, 4 H 83, n° 1).

Une famille seigneuriale semble attestée autour de 1200, quand *Dominus Tiéricus de Rumont* passe un accord avec *Dominae Leucardi de Rigneio* sur un bien qu'il possédait à Trondes (ADMM, G 1389, n° 1, p. 440).

Le pouillé de 1303 cite parmi les paroisses *Rumonte*, mais celui de 1402 ne précise pas la collation.

Celui de 1711 l'accorde à l'archidiacre de Reynel (t. 2, p. 60).

RUPT-AUX-NONAINS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Rupt-aux-Nonains	Paroisse (1303) : Rupt-aux-Nonains
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Prieuré de Rupt

Dédicace : Saint Pierre et Saint Paul

Fête : 20 juin

Première mention du village : 1151, *Ru*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 20, p. 64.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1303, *Rus ad Monialis*, pouillé.

1347, *Signor Symon curey de la dite Rus*, ADMM, H 2498, n° 24.

Archéologie : PréH : haches, grattoir, 50 éclats de silex, pointes de flèches, station

ProtoH : silex, habitat, monnaie (Tène Finale)

GR : 7 habitats, fosse, dépôt monétaire

HMA : nécropole mérovingienne

MA : tuilerie, 2 fermes, prieuré bénédictin féminin (12^{ème} s.)

Histoire :

La première mention du village se trouve dans une notification de Renaud, comte de Bar, en 1151, d'une donation à l'abbaye de Trois-Fontaines. Parmi les signataires, on lit *Radulfi majoris de Ru* (Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 20, p. 64).

Le pouillé de 1303 le cite au nombre des paroisses, ce qui est confirmé par un acte de 1347 réglant un différend entre *frere Jehan de Pontallier priours de Rus Aus Noineins en la*

diocese de Toul de le orde saint Benigne de Dyjon et Signor Symon curey de la dite Rus [sic] (ADMM, H 2498, n° 24).

Dans son *Dictionnaire topographique*, F. Liénard écrit que *Primitivement, Rupt-aux-Nonnains était un monastère de religieuses de l'ordre de Saint Benoît, qui existait avant l'année 1136 ; les religieuses l'ayant abandonné, le monastère fut occupé par des Bénédictins de Saint Bénigne de Dijon ; il devint ensuite un prieuré en commande, dépendant de cette abbaye ; l'église du prieuré, dédiée à Saint Pierre et à Saint Paul, servait d'église paroissiale* (p. 200). Il ne cite pas ses sources et nous ne pouvons pas vraiment vérifier toutes ses affirmations. Il semble avoir repris le pouillé de 1711 (t. 2, p. 76).

Pour l'abbé Choux (*Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 117), *L'abbaye de Rupt-aux-Nonnains existait avant 1136, mais on ignore la date de sa fondation comme les détails de son histoire ; rien ne permet de dire qu'elle ait existé au temps de Pibon (note 1 : La cella de Ruth est entrée dans les possessions de Saint Bénigne de Dijon entre 1113 et 1124, donnée par un chevalier (Chevrier –Chaume, t. 2, p. 216) ; c'est sur le nom de Rupt-aux-Nonnains qu'on s'est toujours appuyé pour affirmer l'existence antérieure d'une maison de femmes).*

Pour M-A Siebert-Feuerstein (*Le Prieuré de Rupt-aux-Nonnains*, Nancy, 1974), *il est à noter l'inexistence de charte de fondation pour le prieuré de Rupt-aux-Nonnains, que ce soit dans les liasses concernant le prieuré conservées aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, ou dans les liasses concernant Saint-Bénigne de Dijon conservées aux Archives Départementales de la Côte-d'Or* (p. 2). Suivant G. Chevrier et M. Chaume, elle affirme que le texte qui donne à Saint-Bénigne de Dijon *cellam de rivo* n'est pas d'avant 1113 mais pas d'après 1124 (p. 3). C'est un prieuré de femmes, car dans plusieurs donations, les termes *monialis, sanctimonialis, dames* reviennent (p. 11).

Ainsi, en 1136, *dominus Milo de Hayrumvilla* donne au prieuré ses biens à Longeville, à la condition que sa femme, Helvide, si elle le désire, soit reçue comme moniale : *et dedit pro remedio anime sue ecclesie de Ruth, quidquid habebat in Letavilla rogans, et uxor sua, Helviz, quando vellet, in monialem reciperetur* (Monjauze-Vallette, n° 23).

Entre 1178 et 1189, Agnès, comtesse de Bar, notifie que Dame Leucharde de Ligny *dedit sanctimonialibus de Rud*, le tiers d'un pré (Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 53, p. 117).

Les bâtiments du prieuré furent vendus avec leurs dépendances en 1791 et convertis en habitations particulières (Lemoine, p. 96).

On ne sait si une église existait avant l'installation d'un prieuré à Rupt. Les parties les plus anciennes de l'église actuelle pourraient dater du début du XIIème siècle (*Richesses Culturelles Lorraines, Répertoire, t.3, Eglises, p. 404*). Un autre édifice, antérieur, n'est signalé, ni par la tradition, ni par la toponymie.

RUPT-DEVANT-SAINT-MIHIEL

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Rupt-devant-Saint-Mihiel	Paroisse (1303) : Rupt
Carte IGN : 3214 Est (1/25 000ème siècle)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny

Dédicace : Saint Hilaire

Fête : 14 janvier

Première mention du village : 1090, *villa in beneficium quae dicitur Ruith*, Lesort, n° 49, p. 180.

Première mention de l'église : 1105, *Rivum cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

1194, *ecclesiam de Ruio*, Prud'homme, n° 19.

Première mention de la paroisse : 1105, *Rivum cum aecclesia et decimis*, Lesort, n° 60, p. 208 (acte douteux).

1194, *jus patronatus ... ecclesiam de Ruio*, Prud'homme, n° 19.

Archéologie : GR : diverticule Fains - Saint-Mihiel

Histoire :

Dès sa première mention en 1090, Rupt semble appartenir au patrimoine de l'abbaye de Saint-Mihiel, puisqu'il est cité dans son cartulaire (Lesort, n° 49, p. 178-180). Pour autant, une église y existe-t-elle ?

La confirmation des possessions de l'abbaye par le pape Pascal II, avec *Rivum cum aecclesia et decimis*, bien que douteux pour A. Lesort (n° 60, p. 208), peut refléter l'état de 1105 et prouver son existence à cette date.

Quoi qu'il en soit, on peut supposer que sa fondation est liée à la grande abbaye.

Nous pensons que l'existence de cette église est possible dès le début du XIIème siècle, puisqu'en 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme les possessions dans son diocèse de l'abbaye sammielloise et notamment les églises dont, depuis 60 et plus, elle possède le droit de patronage. On y trouve *ecclesiam de Ruio* (Prud'homme, n° 19).

Elle est présente au nombre des paroisses dans le pouillé de 1303, mais celui de 1402 accorde sa collation à l'archidiacre de Ligny.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

SAINT-AMAND

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Saint-Amand-sur-Ornain	Paroisse (1303) : Saint-Amand
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à l'extrémité Sud-Est du village, l'abside est au-dessus de la source Saint Jean-Baptiste	Collateur (1402) : Abbaye de Vaux-en-Ornois

Dédicace : Saint Amand

Fête : 26 octobre

Première mention du village : 1103, *apud Sanctum Amantium*, Douche, n° 44, p. 192.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Sancto Amancio*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Sancto Amancio*, pouillé.

Archéologie : PréH : hache polie

ProtoH : 3 habitats (Tène Finale)

GR : 6 fana (ensemble cultuel), voie Trèves-Langres, 3 habitats, 1 sanctuaire

MA : maison-forte

Histoire :

L'église de Saint-Amand pourrait être très ancienne et liée à la christianisation d'un lieu de culte païen. En effet, une source, dite de Saint Jean-Baptiste, sourd au-dessous de l'abside. D'après le Pouillé de Verdun, *on y apporte les enfants malades* (t. 2, p. 469). De plus, le peuplement semble particulièrement dense dès l'époque gallo-romaine, grâce à la proximité du *vicus* de *Nasium* (Naix-aux-Forges).

La première mention que l'on en ait se trouve dans une charte de mai 1103, de Pibon, évêque de Toul, qui confirme à l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul la possession de tous ses biens et notamment *quidquid possidebant apud Sanctum Amantium* (Douche, n° 44, p. 192).

Si le lieu s'appelle ainsi, c'est que l'église et sans doute la paroisse y existent depuis longtemps déjà, bien qu'il soit impossible d'avancer une date sûre.

Une famille seigneuriale est attestée dès 1126-1139, dans une confirmation donnée par l'évêque de Toul Henri d'un échange de prés entre l'abbaye de Saint-Mihiel et *dominus Gauterus de Sancto Amantio* (Lesort, n° 85, p. 297).

La paroisse apparaît dans le pouillé de 1303 et celui de 1402 donne la collation à l'abbaye de Vaux-en-Ornois, qui la garde jusqu'à la Révolution.



Eglise Saint Amand de Saint-Amand-sur-Ornain.
 Vue de l'abside et de la source Saint-Jean-Baptiste qui sourd
 sous l'église.
 Photo prise en direction de l'Ouest.

SAINT-AUBIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Saint-Aubin-sur-Aire	Paroisse (1303) : Saint-Aubin
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village, en rebord de plateau	Collateur (1402) : Prieuré de Commercy

Dédicace : Saint Aubin

Fête : 1^{er} mars

Première mention du village : 1213, *Rodulphum, filium Warini de Sancto Albino*, Laplace, n° 92, p. 151.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochiali de Sancto Albino*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Sancto Albino*, pouillé.

Archéologie : GR : voie Naix-Gravelottes

HMA : dépôt monétaire mérovingien à Sommières

MA : hameau, léproserie, chapelle à Sommières

Histoire :

La première mention du village de Saint-Aubin se trouve dans une confirmation de donation en 1213 par Thiébaud, comte de Bar et de Luxembourg, à l'abbaye de Saint-Mihiel de *Rodulphum, filium Warini de Sancto Albino* (Laplace, n° 92, p. 151).

La paroisse se trouve citée dans le pouillé de 1303 et celui de 1402 donne la collation au chapitre de Commercy.

En mai 1686, ce chapitre cède au Prince de Lillebonne, seigneur de Commercy, son *Droict de collation et nomination de la Cure de Saint Aubin sous L'invocation de Saint Aubin* [sic] (ADMM, B 633, n° 6, n° 15, f° 1 v°).

Le pouillé de 1711 le confirme.

On lit dans un titre de 1186, que le seigneur de Commercy chargea les chanoines de la collégiale de cette ville, du gouvernement spirituel et temporel de la Grange de Saint-Aubin, où il y avait des lépreux. La léproserie de Saint-Aubin était située à environ 600 mètres du village, dans une vallée s'ouvrant sur Ménil-la-Horgne, au lieu appelé Sommières (Somme-Aire), dans le voisinage des sources de l'Aire et notamment près de celle qu'on nomme la Source de la Vierge, dont les eaux ont la réputation de guérir certaines maladies. A côté de cette maladrerie se trouvait une chapelle. Par une bulle de 1229, le pape Grégoire IX prit sous sa protection le maître et les frères de la maison des lépreux de sommières, et confirma ses biens qui étaient considérables. En 1713, la léproserie fut supprimée, et ses revenus incorporés à l'hôpital de Commercy. La démolition de la chapelle eut lieu la même année (Lemoine, p. 260-261).

Près de Saint-Aubin, se trouvait l'ancien village de Sommières (ou Sommaire). C'est là qu'existait une grange aux lépreux ou léproserie, confiée en 1186 à la Collégiale de Commercy. Cette léproserie formait une communauté dirigée par un maître-gouverneur ou chapelain et composée de frères et de sœurs (Pouillé de Verdun, t. 3, p. 49).

En 1436, plusieurs évêques réunis à Avignon accordèrent des indulgences aux pèlerins qui visiteraient l'église Notre-Dame de Sommières et feraient le tour du cimetière en priant pour les âmes de ceux qui y reposaient. La chapelle était alors en grande vénération, et on y venait en pèlerinage. [...] L'évêque de Toul autorisa la démolition de la chapelle le 10 septembre [1713]. Près de l'endroit où s'élevait la maison et la chapelle se trouve la fontaine de la Vierge, dont les eaux ont la réputation de guérir certaines maladies (Pouillé de Verdun, t. 3, p. 50).

On ne retrouve pas tous les actes mentionnés par ces érudits du XIX^{ème} siècle. F. Liénard (p. 225) cite en partie une charte de 1186 de l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, qui confirme la fondation de la collégiale de Commercy (*Proeterea grangiam juxta Sanctum-Albinum, in qua leprosi habent Mansionem, Dom Calmet, t. 2, Preuves*).

Une bulle d'un pape Grégoire, sans date, prend sous la protection du Saint-Siège *Magistro et fratribus domus Leprosorus de Sumeres* (ADMM, B 711, n° 5) et pourrait être celle citée par Lemoine comme étant de 1229. Différents actes de donations se succèdent au XIII^{ème} siècle.

Mais c'est en janvier 1336 que des lettres d'indulgence sont octroyées par plusieurs évêques à *ecclesia beate marie virginis de Sommieres* (ADMM, B 711, n° 15). Peut-être est-ce l'acte dont le Pouillé de Verdun fait état.

En 1340, *Jehans de tronville escuier* donne à *lorent curey de Sommieres et as freres et as suers de la dite maison de sommire* 12 deniers et 26 gerbes qu'on lui doit à Sommières (ADMM, B 711, n° 13). Peut-on en déduire l'existence d'une paroisse séparée de Saint-Aubin ? il nous semble plutôt que c'est un desservant affecté exclusivement à la léproserie.

SAINT-CHRISTOPHE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Reffroy	Paroisse (1303) : Saint-Christophe
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à environ un kilomètre à l'Ouest de Reffroy	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Christophe

Fête : ?

Première mention du village : 1024-1033, *apud Sanctum Cristophorum juxta Boveies et Marzun*, Lesort, n° 33, p. 138-139.

Première mention de l'église : 1024-1033, *apud Sanctum Cristophorum juxta Boveies et Marzun*, Lesort, n° 33, p. 138-139.

Première mention de la paroisse : 1294, *Demanges cures de Saint cristofle*, ADM, 16 H 7, n° 76.

Archéologie : rien

Histoire :

Pour le Pouillé de Verdun, *entre Reffroy et Marson, il y avait dès le XI^{ème} siècle, une chapelle de Saint Christophe. C'était anciennement l'église-mère, qui devint au XVII^{ème} siècle un simple ermitage, entouré de dépendances formant un ban séparé. La chapelle a été vendue puis détruite pendant la révolution. Près de là, source appelée puits de Saint Christophe* (t. 3, p. 797).

A l'époque moderne, un pèlerinage existait à la source Saint Christophe, qui est décrit par Ph. Martin : *Dans son village, le pèlerin fait dire une neuvaine et se munit d'un vêtement du malade. [...] Il prend alors le linge et le jette dans [le] puits. [...] A Saint Christophe à Reffroy, ce phénomène [le linge qui flotte] est interprété comme la certitude que le malade va*

mourir car, comme l'affirment les dictons locaux, « il ne tient pas du saint » (Pélerins de Lorraine, p. 168).

C'est entre 1024 et 1033 que le toponyme apparaît dans la documentation écrite, à l'occasion de la donation par une noble femme nommée *Gysa* de sa personne et de ses descendants à l'abbaye de Saint-Mihiel (*Tempore domni Nanteri, abbatis aecclisiae Sancti Michaelis et Friderici ducis, ejusdem aecclisiae advocati, apud Sanctum Cristophorum juxta Boveies et Marzun, fuit quedam matrona nomine Gysa, que, defuncto marito, cui nobili et libero ipso nobilis et libera nupserat, multas injurias cepit pati a cohabitatoribus villae suae*, Lesort, n° 33, p. 138-139). Il semble donc que cette église soit ancienne (carolingienne ?) et que le peuplement ait été conditionné par sa fondation puisqu'il a pris le nom du sanctuaire.

La date de constitution de la paroisse est par contre inconnue, même si on peut supposer qu'elle a suivie de peu la fondation de l'église, voire même a été simultanée, comme c'est souvent le cas sous les Carolingiens. La présence d'une source vénérée et dédiée au même saint confirme cette présomption d'ancienneté. Néanmoins, la paroisse n'est mentionnée qu'au XIII^{ème} siècle, dans la vente d'une vigne par un habitant de Demange-aux-Eaux à l'abbaye d'Evau, passée devant *Demanges cures de Saint cristofle et doiens de la crestientei de lignei*, en 1294 (ADM, 16 H 7, n° 76). On apprend ainsi que Saint Christophe appartenait bien au doyenné de Ligny et que les curés des chefs-lieux de ces circonscriptions n'étaient pas encore automatiquement doyens.

Le pouillé de 1303 mentionne Saint-Christophe au rang des paroisses, et celui de 1402 précise que la collation revient aux doyen et chapitre de la cathédrale de Toul.

En avril 1668, le chapitre nomme à la cure de Reffroy en notant dans l'acte *cum parochialis Ecclesia Sti Cristophori Loci de Refreio* (ADMM, G 109, f° 48 v°). Il semble bien que la paroisse soit encore à Saint-Christophe, et que Reffroy, dont l'église est dédiée à Saint Rémi, en soit annexe.

Un autre acte d'avril 1668 est plus vague, puisqu'il mentionne que le chapitre cathédral devait *nommer et presenter une personne Capable pour deservir L'Eglise paroissiale de Reffroy vacante par La mort de deffunct me pierre Lhuillier vicaire pretre curé dudit lieu* (ADMM, G 83, f° 43 v°). S'agit-il toujours de Saint-Christophe ?

Mais en 1673, un acte du cartulaire du chapitre cathédral note *Les Biens des heritages au Ban de Saint christophe et Reffroy ausquels messieurs prennent la moitié des gros dismes et le Sr curé dudit Reffroy L'autre* (ADMM, G 1352, f° 14 v°). Apparemment, la paroisse est située alors à Reffroy.

En 1711, le pouillé considère *Refroy, Refredum* comme un centre paroissial, dont la collation appartient au *chapitre de l'Église cathédrale de Toul* [sic]. Il signale *L'Hermitage de Saint Cristophe*, sans autre information (t. 2, p. 251).

SAINT-GERMAIN-SUR-MEUSE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Saint-Germain-sur-Meuse	Paroisse (1303) : Saint Germain
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village en pente, sur une terrasse	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Epvre de Toul

Dédicace : Saint Germain

Fête : 31 juillet / 2^{ème} dimanche après la Toussaint (dédicace)

Première mention du village : 878, *abbatiam ... S. Germani*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, p. 313.

Première mention de l'église : 1084, *Altare ecclesiae in villa quae dicitur Sancti Germani Archadis*, ADMM, 5 F 7, n° 10.

Première mention de la paroisse : 1084, *Altare ecclesiae in villa quae dicitur Sancti Germani Archadis*, ADMM, 5 F 7, n° 10.

Archéologie : ProtoH : tumulus

GR : voie Reims-Toul, vestiges de pont sur pilotis, substruction, monnaie

HMA : abbaye (fin 5^{ème}-début 6^{ème} s. ?) citée au 9^{ème} s.

Histoire :

Le pouillé de Toul de 1711 signale *autrefois abbaye royale* (t. 2, p. 304-305).

Le pouillé de Verdun précise que *d'après Benoît-Picard, l'ancienne église fut bâtie, vers le XI^{ème} siècle, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint Germain. [...] Saint Germain, situé à l'endroit où la voie consulaire de Naix à Toul traversait la Meuse, s'appelait primitivement Travia. En 447, Saint Germain, évêque d'Auxerre, se rendant en Angleterre avec Saint Sévère, archevêque de Trèves, s'arrêta en ce lieu et convertit le peuple accouru pour l'entendre. En souvenir du passage de Saint Germain, on construisit bientôt une*

abbaye royale qui donna son nom au village ; très importante au IX^{ème} siècle, cette abbaye dépendait, au spirituel et au temporel, des évêques de Toul. Louis le Bègue, en 878, en confirma la possession à l'évêque Arnaud ; le roi Arnulf, après avoir enlevé l'abbaye à l'évêque, la lui rendit par son diplôme du 2 février 893. On croit que l'abbaye n'existait plus en 1051 ; sur ses ruines, on bâtit l'église paroissiale, et ses biens furent unis à Saint Evre de Toul (t. 3, p. 615-617).

Il est bien difficile de connaître la date de fondation de cette abbaye et la part de légende qui s'y attache. L'ancienneté étant un gage de puissance spirituelle, beaucoup d'abbayes et de monastères ont eu tendance à vieillir leurs origines et à se rattacher à des personnages et des faits très anciens. Il est très probable qu'il y ait eu une bourgade à l'endroit d'intersection entre une voie romaine et la Meuse. Que Saint Germain y soit passé est plus sujet à caution. Quant à la fondation d'une abbaye au V^{ème} siècle, elle paraît douteuse.

Par contre, il en existe une au IX^{ème} siècle, puisque des confirmations royales lui sont données. Ainsi, en 878, Louis le Bègue confirme à Arnalde, évêque de Toul, les abbayes de Saint-Epvre, de Saint-Germain et de Saint-Martin (*super abbatiam S. Apri, S. Germani et S. Martini*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, p. 313 ; on ne peut suivre l'historien lorrain quand il affirme que l'abbaye de Saint-Germain était située au village de Domgermain près de Toul, car le toponyme serait alors *Domno Germano*).

En 890, Charles le Gros rétablit les chanoines de la cathédrale dans leurs droits et possessions et notamment les dîmes du vin *de Sancto Germano* (ADMM, G 1384, n° 2, p. 109). Le toponyme existe bien à cette époque.

En 893, le roi Arnoul restitue à l'évêque de Toul *Arnoul*, les abbayes de Saint Epvre et de Saint Germain, qui avoient autrefois été données à l'Eglise de Toul, et retirées des mains dudit Evêque, parce qu'il s'étoit soustrait à l'autorité du roi Arnoul. Les dites abbayes seront perpétuellement sujettes et unies à l'Eglise de Toul (*Abbatias Sancti Apri et Germani quae ab antiquo collate fuerant predictae ecclesiae, ad integram restituimus ; Et ut aeternaliter Ecclesiae sancti Stephani sint subjectae atque unitae eique sine cujuscumque distractione vel minoratione jure perpetuo famulentur, libentissime concessimus* [sic], ADMM, G 1384, n° 5, p. 111).

Quand M. Parisse écrit que *c'est certainement à ce moment-là [850-930] que deux petites communautés, dont on ne sait que le nom, Saint-Martin de Sorcy et Saint Germain sur Meuse, périclitèrent définitivement, comme aussi peut-être Saint Pient de Moyenvic : toutes trois qui n'étaient sans doute que des communautés de clercs, furent données aux abbayes touloises (La Lorraine monastique au Moyen-Age, p. 22)*, on peut même restreindre la période

entre 893 et 922. En effet, en 922, un diplôme de Charles le Simple énumère les possessions de l'Église de Toul dans les cités de Toul, et notamment des dîmes à *Saint Germain sur Meuse* (Michel, *Gauzelin, évêque de Toul (922-962)*, p. 32) : *sancto germano* est alors un toponyme, pas une abbaye. On ne la trouvera plus mentionnée ; ainsi, dans la confirmation de Saint Gérard au chapitre de Toul de ses possessions, il s'agit des droits *ex annona vino feno ... de sancto germano* (ADMM, 2 F 2, n° 2).

Pour l'abbé Choux, *d'autres abbayes [d'hommes] mentionnées dans les diplômes et les chartes antérieures [à Pibon, 1069-1107], Sainte-Geneviève de Toul, Saint Germain (Meuse, canton de Vaucouleurs) [...] ont sans doute disparu ; on ne sait d'ailleurs à peu près rien de leur histoire (Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne, p. 113).*

Quoi qu'il en soit, on peut penser qu'une église ancienne a existé à Saint-Germain. Dès 1084, la paroisse est mentionnée dans une donation par l'évêque de Toul, Brunon, de plusieurs églises avec leur autel à l'abbaye Saint-Epvre de Toul (*Altare ecclesiae in villa quae dicitur Sancti Germani Archadis*, ADMM, 5 F 7, n° 10). Que la collation appartienne à l'évêque est un indice supplémentaire d'ancienneté de la paroisse et de l'église.

Le pouillé de 1303 la cite au rang des paroisses (*Sancto Germano supra Mozam*) et celui de 1402 confirme la collation à l'abbaye de Saint-Epvre.

La situation ne change pas jusqu'à la Révolution.

D'après le Pouillé de 1711, Saint-Germain avait une dépendance, *Savonnières, lieu autrefois considérable pour avoir été un palais royal, où il s'est tenu deux conciles, Savonnières était la Mère Eglise de Saint Germain, mais ce lieu et l'église dédiée à Saint Michel ayant été entièrement ruinés, le Curé fait sa résidence à Saint Germain, cependant il tire le tiers de la grosse et menue dîme, et les Religieux de Saint Evre les deux tiers. Comme il n'y a plus aucunes maisons, les voisins labourent ce territoire, ce qui fait que le tiers du curé est réduit à un sixième, à cause de droit de rapportage qu'ont les curés voisins* (t. 2, p. 304-305). Cette église Saint Michel aurait été détruite en 1764 (*Images du Patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 67). Elle est actuellement sur le finage de Foug. Nous l'étudions un peu plus bas.

SAINT-HILAIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Longchamps-sur-Aire	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : un kilomètre au Nord-Est de Longchamp	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Hilaire

Fête : ?

Première mention du village : 1110, *Ecclesiam Sancti Hylarii*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 r°.

Première mention de l'église : 1110, *Ecclesiam Sancti Hylarii*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 r°.

Première mention de la paroisse : 1110, *Ecclesiam Sancti Hylarii*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 r°.

Archéologie : rien

Histoire :

La date de fondation de ce prieuré est inconnue. Le premier document qui le concerne est une charte adressée à Saint Léon IX en 1110 par Ricuin, évêque de Toul. Celui-ci donnait des biens aux chanoines de Saint-Hilaire. Pour le XII^{ème} siècle, on n'a conservé par ailleurs qu'une charte de confirmation à Saint Léon IX, contenant une énumération de biens, et une donation d'autel au prieuré. De lui dépendaient les paroisses de Belrain, de Lonchamps-sur-Aire, de Pierrefitte-sur-Aire, de Rosnes, de Nicey et celle de Neuville-en-Verdunois pendant un an. Il possédait en outre tout un ensemble de biens fonciers à Lahaymeix, à Pierrefitte-sur-Aire, à Saint-Hilaire (hameau ruiné entre Spada et Vaux-lès-Palameix) et à Drosnay (Marne, arr. Vitry-le-François, cne de Saint-Rémy-en-Bouzémont). Quant aux possessions de Saint Léon IX à Béney et à Ailly, elles étaient rattachées au prieuré de Saint Hilaire (Sosson, p. 29-30).

En 1105, le pape Pascal II confirme à l'abbaye de Saint-Mihiel ses possessions, notamment *Sanctum Hylarium* (Lesort, n° 60, p. 208).

En 1110, l'évêque de Toul Ricuin donne à l'abbaye Saint-Léon de Toul *Ecclesiam Sancti Hylarii cum dote sua et integritate decimarum* [sic] (ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 r°).

En 1144, un titre porte *la confirmation du prioré de St Hilaire avec ses appartenances appartenant à l'abbaye de Saint Léon* (BN, Collection Lorraine, 721, f° 165 r°).

L'existence de prieuré est confirmée en mars 1157, quand Henri, évêque de Toul, et Olry, archidiacre de Belrain, donateur, concèdent aux religieux de Saint-Hilaire (*in cella Sancti Hylarii*), dépendant de Saint-Léon de Toul, *altare de Novavillâ et altare de Longo Campo* (Sosson, n° 38, p. 135).

En 1182, Luce III confirme à l'abbé Etienne de Saint-Léon IX de Toul les biens des prieurés de Larzincourt et de Saint-Hilaire, et notamment *ecclesiam sancti Ylarii cum decimis et pertinentiis suis* (Sosson, n° 50, p. 165).

Il semble donc qu'il y ait eu une église et une paroisse dans laquelle des moines ont fondé un prieuré. Le peuplement a pris là encore le nom du saint patron de lieu de culte.

En 1204, un accord, entre les abbayes de Saint-Paul de Verdun et de Saint-Léon IX de Toul, mentionne *quibusdam terris et prediis in confinio de Sancto Hylario* (ADM, 13 H 2, n° 2, f° 1 r°). Dans ce même acte, *Ecclesiam de Sancto Hylario* est confirmée à Saint-Léon de Toul (ADM, 13 H 2, n° 2, f° 2 v°).

Pourtant, ni le pouillé de 1303, ni celui de 1402 ne cite le nom du village de Saint-Hilaire, peut-être parce que l'église priorale est également paroissiale, qu'elle appartient à Saint-Léon et qu'ainsi elle n'apparaît pas dans le pouillé.

Il faut attendre le 17 juillet 1698, pour qu'une *Transaction entre l'Abbé et les religieux de Saint Epvre par laquelle l'Abbé doit rentrer en la possession des dîmes des villages dépendant de la paroisse de Saint Hilaire*, la mentionne (ADMM, 7 F 1, f° 216 r° - 220 v°).
Quand a-t-elle été créée ?

Le Prieuré de Saint Hilaire, Ordre de S. Augustin, et dépendant de l'Abaye de Saint Léon de Toul, est en regle et du patronage de l'Abbé. La Cure de Neuville est unie au Prieuré de Saint Hilaire (pouillé de 1711, t. 2, p. 346). Il est noté dans l'article de Longchamps.

Lemoine est très catégorique et on aimerait qu'il cite ses sources : *Le preuré de Saint Hilaire avait été fondé en 1180 ; c'était alors l'église-mère de la contrée. Il fut donné aux chanoines de l'abbaye de Saint Léon de Toul, et resta jusqu'à la Révolution une dépendance de la paroisse de Neuville-en-Verdunois, dont le prieur était curé. La chapelle et les*

bâtiments ont successivement disparu ; à leur place on a récemment construit une simple maisonnette qui sert de remise (p. 312-313).

SAINT-JOIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Saint-Joire	Paroisse (1303) : Saint Joire
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, domine le village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre de Saint-Gengoult de Toul

Dédicace : Saint Georges

Fête : 23 avril / 11 mai (dédicace)

Première mention du village : 1130, *villam de sancto georgio*, ADM, 16 H 5, n° 2.

Première mention de l'église : 1130, *villam de sancto georgio*, ADM, 16 H 5, n° 2.

1226, *ecclesiam de sancti Georgii*, ADMM, G 269, n° 1, p. 644.

Première mention de la paroisse : 1191-1197, *Acelinus, Sancti Georgii sacerdos*, Prud'homme, n° 68, p.125.

1226, *ecclesiam de sancti Georgii et de Rabaucourt cum appendiciis*, ADMM, G 269, n° 1, p. 644-645.

Archéologie : PréH : ramassage

ProtoH : umbo, haches, bracelets, ceinture

GR : trésor monétaire, substruction, enceinte, voie

MA : village disparu de Ormanson, hameau de Laneuville-aux-Forges, abbaye cistercienne d'Evau fondée en 1132, église fortifiée (16^{ème} s. ?)

Histoire :

Saint-Joire tire son nom de la dédicace de son église. Elle peut être ancienne mais n'apparaît dans la documentation écrite qu'au début du XIIème siècle, dans la charte de

fondation de l'abbaye d'Evau, en 1130, par Ebal, comte de Montfort, et Thibaut II, comte de Champagne (ADM, 16 H 5, n° 2).

Il faut attendre la fin du XIIème siècle, et l'épiscopat d'Eudes (1191-1197), pour trouver trace d'un desservant à Saint-Joire, quand *Acelinus, ... sacerdos* souscrit une charte de l'évêque de Toul confirmant des donations à l'abbaye d'Evau (Prud'homme, n° 68, p. 125).

En 1226, Frédéric, prévôt de Saint-Dié et archidiacre de Toul, donne au chapitre de Saint-Gengoult *ecclesiam sancti Georgii et de Rabaucourt cum appendiciis et quid quid eadem ecclesiam tam ratione juris patronatus quam archidiaconatus habebamus* [sic] (ADMM, G 269, n° 1, p. 644-645). La paroisse est donc confirmée puisque l'église Saint Georges a Ribaucourt pour annexe. On apprend également que le patronage appartenait (depuis quand ?) à un archidiacre de l'Eglise de Toul, ce qui pourrait être un indice d'ancienneté de la paroisse, et qu'il passe au chapitre de Saint-Gengoult de Toul.

Les chanoines le possèdent encore en 1402, le pouillé en fait foi, et encore à la Révolution.

En février 1597, un bail, enregistré par les archives du chapitre de Saint-Gengoult, est fait par le Sr Curé de st Jouard a celui de Biencourt de tous les droits curiaux de Ribaucourt avec le droit qu'il avoit sur les novalles de dit lieu a charge pour le dit de Biencourt de desservir in divinis l'Eglise de Ribaucourt annexe de St Jouard [sic] (ADMM, G 269, n° 19, p. 657).

Cette situation est encore attestée en août 1606, dans une sentence rendue par le bailliage de Chaumont entre le chapitre de Saint-Gengoult *curés primitifs de st Jouard et Ribaucourt son annexe* contre le Sr Petrot vicaire *perpetuel des dits lieux* (ADMM, G 269, n° 18 bis, p. 655-656).

En novembre 1689, Mgr de Bissy, évêque de Toul, [a] *desunis et détachés de l'Eglise dest Joire, celle de Ribaucourt en cure et titre de bénéfice pour etre a ladvenir ainsi que toutes les autres cures de [son] Dioceze possedée et desservie par un Curé titulaire et residant auquel la portion cngrue de 300 livres sera payée par les décimateurs* [sic] (ADMM, G 269, n° 26, p. 663). La collation de la nouvelle paroisse reste au chapitre de Saint-Gengoult.

En janvier 1246, Theobaldus, *decanus canonicorum Beati Maximi Barriducis*, rend un jugement dans une affaire opposant *abbatissa et conventus Sancte Ohildis et dominum Milonem rectorem ecclesie de Sancto Georio et de Novavilla super dimidia parte grossarum decimarum parrochiatus earumdem villarum* (Jacob, n° XCVIII, p. 80). Il semble donc que

Laneuville-aux-Forges soit né entre 1226 et 1246, car les actes conservés pour cette période ne mentionnent pas cette création. Cette ville neuve n'apparaît pas ensuite dans les actes citant la paroisse de Saint-Joire, contrairement à Ribeaucourt, sans doute en raison de sa faible population et de sa proximité avec Saint-Joire qui n'ont jamais justifié la construction d'une église. Toutefois, une chapelle Saint Maurice y est construite à l'époque moderne.

Saint Gérard, évêque de Toul, confirme en octobre 982 ses biens à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul (Sschoellen, n° 26, p. 116). Parmi ceux-ci, *capellam de Ormanzum*, que l'on retrouve son forme de toponyme sur le finage actuel de Saint-Joire.

Elle est encore citée en 1050, dans une confirmation du pape Léon IX à l'abbaye de Saint-Mansuy, mais comme annexe de Bonnet (*ecclesiam de Boneio cum capella de Ormenhons*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullansis*, n° 21, c. 466).

On perd ensuite sa trace puisqu'en 1151, un règlement des différends entre les abbayes de Saint-Mihiel et d'Evau ne mentionne que *campus de Hurmenzum cum decimis et aragiis suis* (Lesort, n° 94, p. 321).

En 1197, dans une confirmation qu'Eudes, évêque de Toul, donne à l'abbaye d'Evau, seule la mention *in territorio de ormensum* apparaît (ADM, 16 H 9, n° 8).

De même, Philippe, roi de France, confirme en mai 1293, les biens de l'abbaye, parmi lesquels se trouve cité *bannum et finagium de Ormenson* (ADM, 16 H 8, n° 13).

Il semble donc que cet oratoire, sans doute d'origine privée, a disparu pendant le XI^{ème} siècle.

SAINT-MARTIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Sorcy-Saint-Martin	Paroisse (1303) : Saint Martin
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 878, *abbatiam S. Martini*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c.313.

Première mention de l'église : 878, *abbatiam S. Martini*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c.313.

Première mention de la paroisse : 878, *abbatiam S. Martini*, Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c.313.

Archéologie : MA : abbaye bénédictine avec un bourg abbatial

Histoire :

D'après Lemoine, *il y avait autrefois à Sorcy une patite abbaye de Bénédictins dont il est parlé dans les lettres des rois de la seconde race. On n'en sait pas précisément l'origine, mais dès l'an 878, l'empereur Lois-le-Bègue restitue à l'évêque de Toul, l'abbaye Saint Martin-sur-Meuse. Cette abbaye a été supprimée vers la fin du Moyen-Age. Il n'en reste plus aujourd'hui que l'église dite de Saint Martin, placée au centre du hameau, et qui a formé jusqu'à la Révolution la deuxième paroisse de Sorcy. Cette antique église, dont le vaisseau est remarquable, a été commencée au X^{ème} siècle. [...] la paroisse de Saint Martin est devenue annexe de Sorcy en 1802* (p. 444). Comme à l'habitude, on ne peut prendre pour argent comptant toutes les affirmations de Lemoine.

Pour le *Pouillé de Verdun*, *Saint Martin fut primitivement une petite abbaye, de fondation royale de l'ordre de Saint Benoît. Cette abbaye, mentionnée en 878 dans un titre de Louis le Bègue, donnée au chapitre de Toul, vers 912, par l'évêque Drogon, avait été enlevée peu après aux chanoines ; ceux-ci s'en plainquirent à Saint Gérard, qui s'empessa, en 968, de*

la faire restituer et de l'unir à la mense capitulaire. [...] L'abbaye disparut au Moyen Age. L'église Saint Martin devint ensuite l'église-mère paroissiale de Sorcy ; elle fut unie avec tous ses revenus à la mense des chanoines de Toul par le pape Alexandre VI, le 10 des Calendes de Juillet 1499 (t. 3, p. 812-814).

D'après M. Parisse, c'est certainement à ce moment-là [850-930] que deux petites communautés, dont on ne sait que le nom, Saint Martin de Sorcy et Saint Germain sur Meuse, périclitèrent définitivement, comme aussi peut-être Saint-Pient de Moyenvic : toutes trois qui n'étaient sans doute que des communautés de clercs, furent données aux abbayes toulouses (La Lorraine monastique, p. 22).

La première mention est celle contenue dans la confirmation de Louis le Bègue donnée en 878 à Arnalde, évêque de Toul, des abbayes de Saint-Epvre, de Saint-Germain et de Saint-Martin (*super abbatiam S. Apri, S. Germani et S. Martini*, Dom Calmet, t. 1, *Preuves*, c. 313).

De même, la *Gallia Christiana* reconnaît à l'épiscopat de Drogon [906-922] *tradidit et abbatiam dicatam in honore S. Martini super fluvium Mosam, in qua praeter bonas consuetudines, quae tunc ibi vigeant, praecepit ut uniuscujusque hebdomadis Sabbato ad vesperum fieret pedum lavatio* (t. 13, *Instrumenta Tullensis*, c. 975).

Pourtant, la charte de Saint Gérard, évêque de Toul, restituée vers 968, au chapitre cathédral de Toul *abbatiam dicatam in honore sancti Martini super fluvium Mosam*, qui avait été concédée en précaire à Walfridus. Il ajoute *quae illis quondam a domno Drogone praedictae civitatis episcopo de sua proprietate data fuerat* (ADMM, 2 F 6, f° 35 r°). On apprend donc que Saint-Martin était considéré dans la deuxième moitié du Xe siècle comme un prieuré et qu'il avait été fondé ou refondé par Drogon, évêque de 906 à 922. Quoi qu'il en soit, il paraît récent à l'époque de Saint Gérard.

En 1019, l'évêque Berthold cède en précaire au *miles Odelricus* et à sa femme *Voda* *Abbatiam Sancti Martini*, ainsi que plusieurs églises, en échange de la cession en toute propriété de différents biens à l'Eglise de Toul (ADMM, 2 F 2, n° 4).

Une bulle d'Innocent II de décembre 1140 confirme que Sorcy appartient à l'Eglise de Toul. Cependant, l'acte est rédigé étrangement, puisqu'on peut y lire *Ecclesiam de Sorceio*. *Ecclesiam de Sorceio* [sic] (ADMM, 2 F 1, n° 8). S'agit-il d'une erreur ou bien plutôt des deux églises de Sorcy, celle de Saint Jean-Baptiste / Saint Rémy et celle, d'origine abbatiale, de Saint Martin ?

Le pouillé de 1303 confirme l'existence de deux paroisses, une à Sorcy et l'autre à Saint-Martin. Celui de 1402 reconnaît au chapitre cathédral de Toul la collation de Saint-Martin.

Le bourg abbatial est attesté par cette paroisse mais aussi par des mentions qui prouvent que des habitants y résident et que le nom désigne un peuplement, un village.

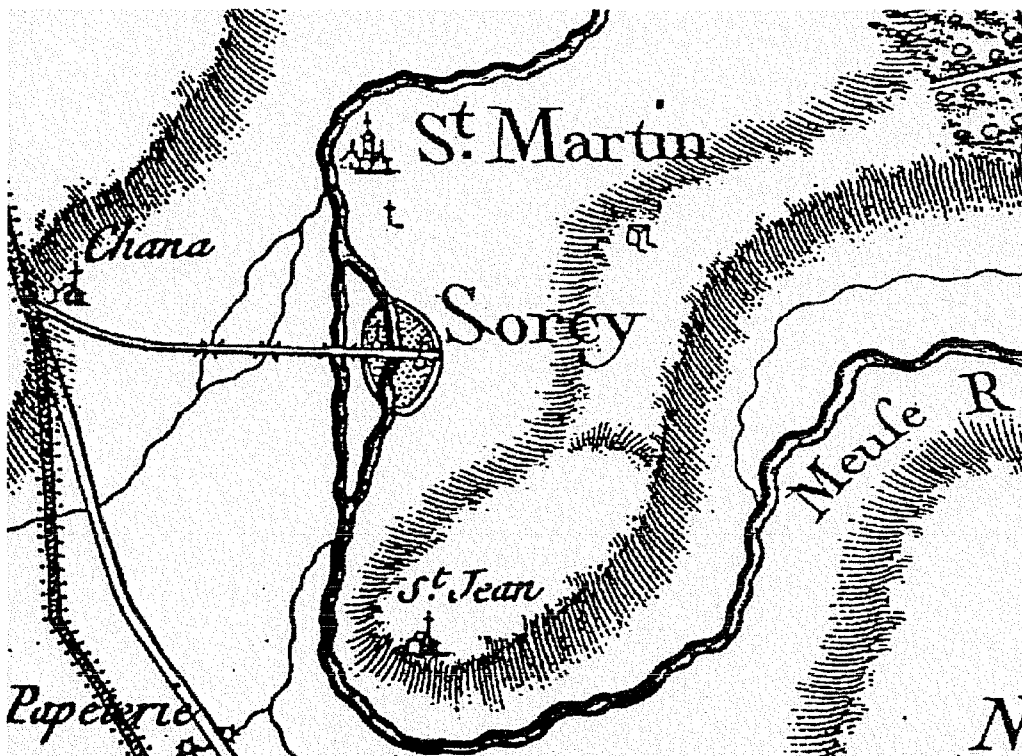
Ainsi, en décembre 1426, une donation est faite à l'Hôpital du Saint-Esprit de Toul par *Clemance feme gerardin de Saint martin decoste Sorcey* (ADMM, G 230).

En octobre 1429, une enquête est menée sur les dîmes de Sorcy car une contestation éclate *entre messieurs les Venerables Doyen Chapitre de L'Eglise de Toul dune part et les Curés de Sorcey et Saint martin d aultre part, dessus ce que lesdits Curés de Sorcey et Saint martin Dient et opposent qu'ils doivent avoir lever et percevoir à la seconde livraison que se fait ez Dixmes de Sorcey* [sic] (ADMM, G 44, liasse 6, n° 1). Il ya donc bien deux paroisses distinctes.

Des bans séparés existent puisqu'en 1572, Pierre du Châtelet, évêque de Toul, annonce la vente par le chapitre des *gros dismes provenantz ez bans finaiges et confinaiges dudit Sorcey et Saint Martin* (ADMM, G 1333, f° 48 v°).

En octobre 1759, *Jean Estienne Barthelemy Curé de St martin de Sorcy, Elophe petit Bachelier de Sorbonne Curé de St Remy dudit Sorcy* se plaignent au chapitre cathédral de la chapelle de Saint Antoine l'Ermitte qui a pris des dîmes sur leur finage (ADMM, G 44).

Ces deux paroisses distinctes subsistent jusqu'à la Révolution.



0 1 2 3 4 km
Carte de Cassini n° 111

SALMAGNE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Salmagne	Paroisse (1303) : Salmagne
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : inconnu précisément pour les églises anciennes ; actuellement, au centre du village-rue	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Saint Martin (actuellement)

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1102, *Warinus de Salemanna*, ARTEM, n° 120.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Salmania*, pouillé.

Première mention de la paroisse : ? 1150, *Petrus clericus de Salamanna*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 56, c. 506.

1256, la cure de Salmagne, BN, Collection Lorraine 721, f° 148 v°.

Archéologie : GR : tessons céramiques

MA : maison-forte (15^{ème} s.), une église St Amand et une église St Martin

Contemporain : église Saint Martin construite en 1789 avec les matériaux de démolition des 2 anciennes églises

Histoire :

Le *Pouillé de Verdun*, du XIX^{ème} siècle, nous apprend qu'il y avait au siècle dernier deux églises à Salmagne, l'une sous le vocable de Saint Amand (évêque de Maëstricht, fête le 26 octobre), qui passait pour la plus ancienne, et l'autre sous le vocable de Saint Martin ; le village était divisé en deux bans et formaient deux communautés à part. Les deux églises

furent interdites et démolies en 1784, et avec les matériaux on construisit l'église actuelle (t. 2, p. 512).

Le Pouillé de 1711 est peu clair sur la situation du début du XVIIIème siècle. Il note que c'est une *Cure régulière de l'ordre de Saint Augustin, dépendante de l'Abaye de Saint Léon et dont l'Abbé est le patron. Il y a deux églises où l'on dit deux messes. La première est dédiée à Saint Amand et l'autre à Saint Martin* (t. 2, p. 58-59). Il précise ensuite les décimateurs de chacune des deux églises. Est-ce à dire que l'abbé de Saint-Léon nomme un desservant ou deux ? La logique voudrait qu'il n'y en ait qu'un qui assure dans les deux églises les services divins, en alternance. Les décimateurs seraient différents puisque les bans sont séparés. Il y aurait donc une paroisse pour deux églises.

Quoi qu'il en soit, on a peu de mentions de Salmagne en tant que village ou de paroisse au Moyen Age. Presque toutes sont des signatures de *miles*, des noms de famille.

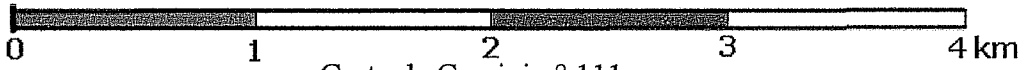
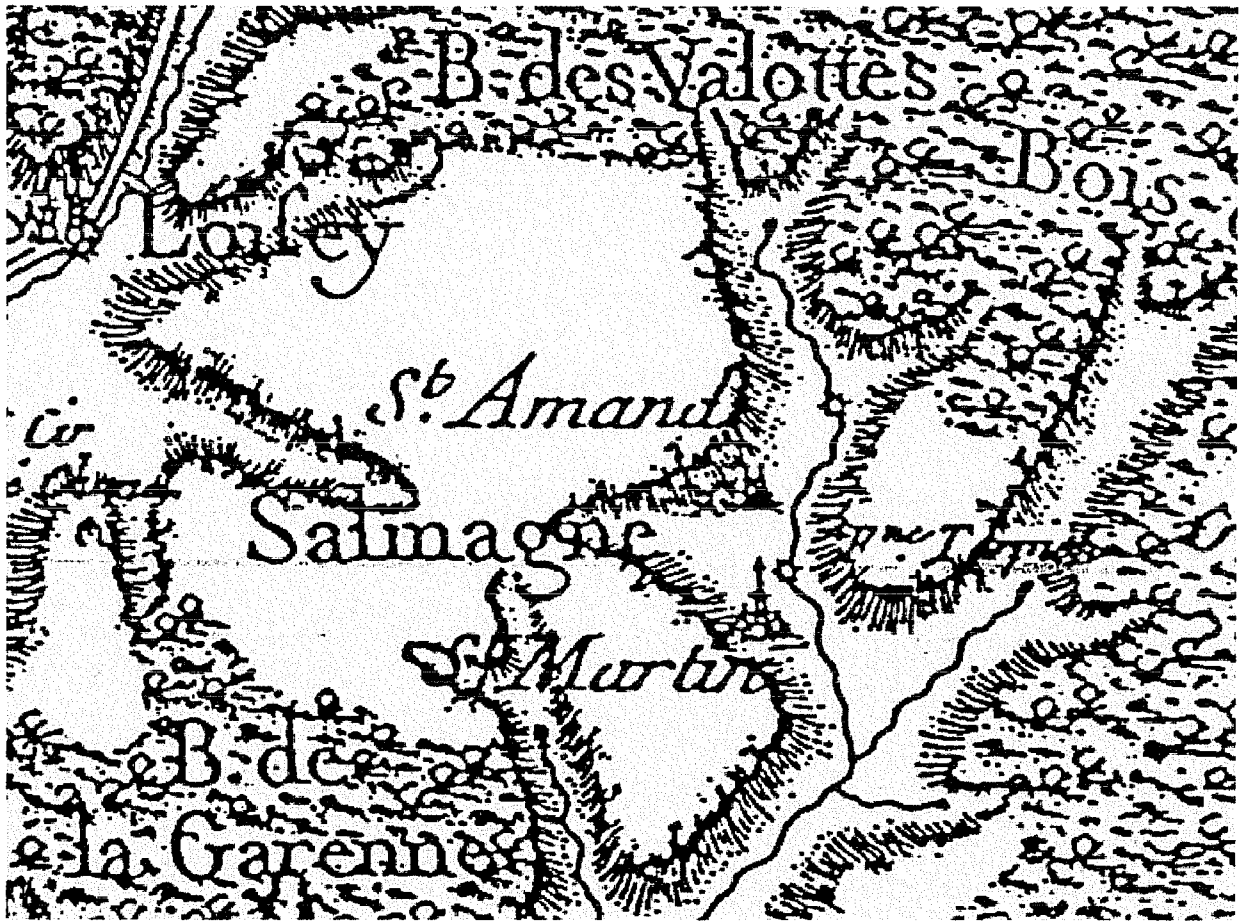
Néanmoins, vers 1150, *Petrus clericus de Salamanna* signe un acte de l'évêque Henri de Toul (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 56, c. 506). Peut-on y voir le signe de l'existence d'une paroisse ? Nous voulons le croire car une maison-forte signale une certaine importance du peuplement et le fait que la famille qui la possède souscrit de nombreuses chartes des comtes de Bar tend à prouver son influence.

En 1256, Gillot, évêque de Toul, cède à l'abbaye Saint-Léon de Toul la cure de Salmagne (BN, Collection Lorraine 721, f° 148 v°).

Le pouillé de 1303 confirme la paroisse et celui de 1402 la collation à l'abbaye Saint-Léon. On ne sait pas si il existait déjà deux lieux de culte. Dans ce cas, un aurait été le centre paroissial (mais lequel ?), l'autre, sans doute d'origine laïque, n'avait pas le rang paroissial.

Il n'y a pas d'informations sur les deux églises avant la carte de Cassini qui les montre, chacune à une extrémité du village-rue : au Nord, Saint Amand (que l'on retrouve peut-être avec la croix Saint-Amand signalée sur les cartes IGN au 1/25 000ème) et au Sud, Saint Martin (avec là aussi une croix Saint-Martin). L'église actuelle est à mi-chemin, ce qui pourrait être le signe d'une volonté de réunifier la communauté après la démolition des deux églises. Le cimetière se trouvait autour de celle-ci, au XIXème siècle, sans que l'on sache où il se trouvait auparavant.

Pour F. Liénard, il faut voir dans la ferme Saint Amand le vestige de la communauté groupée autour de l'église du même nom (*ferme, avant 1790, formait un ban particulier ayant son église particulière, dédiée à Saint Amand, quoique ne faisant qu'une communauté avec Salmagne, Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 202). De même, Saint Martin était un *hameau aujourd'hui réuni à Salmagne* (id., p. 207).



Carte de Cassini n° 111

SAUDRON

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Saudron	Paroisse (1303) : Saudron
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur la pente, domine le village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Félix de Nôle

Fête : ?

Première mention du village : 1303, *Saudronno*, pouillé.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia Saudronno*, pouillé

1399, *parrochialiae ecclesiae sita in villa de Saudron*,
ADMM, G 43, liasse 4, n° 1.

Première mention de la paroisse : 1303, *Saudronno*, pouillé.

Archéologie : rien

Histoire :

L'histoire du village et de l'église est inconnue puisque la première mention que l'on en ait est celle du pouillé de 1303.

En 1399, une charte énumère les droits du chapitre cathédral de Toul en la cure de Saudron (*parrochialiae ecclesiae sita in villa de Saudron*, ADMM, G 43, liasse 4, n° 1) et l'on apprend à cette occasion qu'il en est collateur.

Le pouillé de 1402 confirme la collation au chapitre cathédral.

Celui de 1711 reprend ces informations (t. 2, p. 274) et cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

SAUDRUPT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Saudrupt	Paroisse (1303) : Saudrupt
Carte IGN : 3115 Ouest (1/ 25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1002, *in parrochia Sancti Martini*, Lesort, n° 31, p. 133.

1151, *ad Saudru*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 21, p. 65.

Première mention de l'église : 1002, *Sancti Martini*, Lesort, n° 31, p. 133.

Première mention de la paroisse : 1002, *in parrochia Sancti Martini*, Lesort, n° 31, p. 133.

Archéologie : PréH : 3 silex, station néolithique

ProtoH : 2 habitat (Tène Finale)

GR : substruction, diverticule

HMA : nécropole (7^{ème} s.)

Histoire :

La première mention du village ne donne pas le toponyme actuel mais la dédicace de l'église, ce qui prouve sa grande ancienneté. En 1002, *Thybertus* donne à l'abbaye de Saint-Mihiel un alleu *in villa Vilercel nominata in parrochia Sancti Martini in pago et comitatu Barrense super aquam Salt dictam* (Lesort, n° 31, p. 133-134). La *villa Vilercel* correspond au village de Ville-sur-Saulx : il semblerait donc que son église (si elle existe à cette époque) n'a été érigée en paroisse que postérieurement à cette acte. Il faut voir dans la paroisse Saint Martin celle de Saudrupt dont c'est le saint patron. Cela expliquerait que le toponyme actuel soit difficilement datable (E. Nègre ne l'étudie pas, Dauzat et Rostaing n'ont plus) mais

s'apparenterait plutôt à une forme d'après l'An Mil : le village aurait été désigné par le saint titulaire de l'église pendant longtemps.

C'est en 1151, d'après M. Parisse, que le toponyme apparaît sous sa forme actuelle, dans une charte de Renaud, comte de Bar, confirmant que *Johannes, miles de Mares*, et son frère, ont donné en gage pour 100 sous à l'abbé de Jandeurs, une partie de leur alleu de Ville-sur-Saulx, qui est délimité notamment *per proclivia montis usque ad Saudru* (Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 21, p. 65).

Le pouillé de 1303 confirme l'existence de la paroisse, mais celui de 1402 ne mentionne pas la collation.

Pour le pouillé de 1711, elle était détenue (on ne sait depuis quand) par l'abbé de Saint-Léon de Toul (t. 2, p. 93).

SAULX-EN-BARROIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Saulvaux	Paroisse (1303) : Saulx
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : Sud-Ouest du village	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Christophe

Fête : 25 juillet

Première mention du village : 870, *in pago Barrense, in villa quae dicitur Salt*, ARTEM, n° 134.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parochialia de Saulz*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Saulz*, pouillé.

Archéologie : GR : voie, 7 substructions

MA : église (12^{ème}-13^{ème} s.) fortifiée (17^{ème} s.), cimetière autour

Histoire :

En juillet 870, Charles le Chauve ratifie un échange, conclu avec le comte Girard, de différents biens que ce dernier possédait dans le pays de Changy contre d'autres sis dans le Perthois et le Barrois, notamment *in pago Barrense, in villa quae dicitur Salt* (ARTEM, n° 134).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 et sa collation va au chapitre de Ligny pour celui de 1402.

Un résumé d'acte contenu dans le cartulaire de Ligny (1781-1782) mentionne un *Accord fait entre MM du Chapitre de Ligny d'une part et le chapitre de Toul d'autre ; par lequel il est convenu que le patronage de la Cure de Saux sera et appartiendra désormais pour toujours aux dits deux chapitres alternativement en cas de vacation d'icelle, mais qu'en*

cas de simple résignation d'icelle cure (ou permutation) la présentation appartiendra aux deux chapitres conjointement sans que pour cela le jour de nommer Pour la prochaine fois soit troublé ni interrompu [sic] (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 411). Le problème est que le rédacteur a oublié un chiffre dans le millésime. On lit 11 septembre 146. Est-ce 1246, car les actes précédents sont du XIIIème siècle ? ou 1446, car justement le pouillé de 1402 signale la collation au seul chapitre de Ligny ? Nous penchons pour la seconde hypothèse.

Quoi qu'il en soit, cette situation d'alternance semble toujours exister à la Révolution. Le pouillé de 1711 hésite. Il donne comme patron *le chapitre de l'Eglise Catedrale [sic] de Toul*, mais ajoute que *Le Pouïllié de Caillier dit que les chapitres de Toul et de Ligny sont patrons alternativement, suivant l'accord fait entr'eux en 1501 [sic] (t. 2, p. 333-334).*

SAULXURES-LES-VANNES

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Colombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Saulxures-lès-Vannes	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3316 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au Nord-Ouest du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 884, *Salsurias*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 317.

Première mention de l'église : 947, *Salsurias cum ecclesia et omni appenditio*, MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, t. 1, Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata*, n° 92, p. 175.

Première mention de la paroisse : 947, *Salsurias cum ecclesia et omni appenditio*, MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, t. 1, Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata*, n° 92, p. 175.

Archéologie : GR : habitat, *villa*

HMA : nécropole (7^{ème} s.)

MA : dépôt monétaire (1120-1212), château (13^{ème}-14^{ème} s.)

Histoire :

La première mention du village est précoce puisqu'en 884, Charles le Gros confirme le rétablissement de la vie monastique à l'abbaye de Saint Epvre de Toul et énumère ses possessions, parmi lesquelles *Salsurias cum omni suo appenditio exceptis his, qui simili conditione tenentur* (Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 317).

En août 947, Otton Ier confirme à l'abbaye Saint-Epvre les donations faites par l'évêque Gauzelin, notamment *Salsurias cum ecclesia et omni appenditio* (MGH,

Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, t. 1, Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata, n° 92, p. 175).

L'église semble donc fondée entre ces deux dates, à l'initiative de l'abbaye, et on peut croire que la paroisse existe dès l'origine, donc au moins au Xème siècle.

Le pouillé de 1303 la cite et celui de 1402 donne la collation au chapitre de la cathédrale de Toul. On ne sait à quelle date elle est passée dans le patrimoine des chanoines de Saint-Etienne.

Un acte de décembre 1596 enjoint les patrons *de faire refectionner et faire neusves la nef de leglise parrochiale de Saulsures* [sic] (ADMM, G 44, liasse 4, n° 1).

Une copie, faite par huissier le 2 avril 1707, d'un décret de l'évêque affirme que sur la requête des habitants de Barisey-au-Plain *Il y avoit utilité et nécessité d'Eriger leurs eglise En [..?..] de benefice Cure pour les Raison quilz onts deduits aquoy ils onts conclud Lordonnance au bas du vingt troisième mars 1698 portant quil Lera Signiffie au Sieur Cure de Saulsure aux [..?..] dudit Lieux et au décimateurs desdits Saulsure et Barisey au plain pour comparaitre pardevant nous Seigneur de Bissy le 2 avril suivant en notre pallais episcopal de la ville de Toul* [sic] (ADMM, G 170). Il semble que Barisey ait été annexe de Saulxures au XVIIIème siècle, alors même qu'elle est citée au rang de paroisse dans les pouillés de 1303 et 1402.

D'après le pouillé de 1711, la collation de Saulxures va au *Chapitre de Toul pendant six mois, les autres six mois sont au pape* (t. 2, p. 292).

Une affiche annonce que *Vendredi 30 juillet 1745, huit heures du matin, en l'Etude de M. Tranchot, Notaire à Nanci, il sera procédé [...] à l'Adjudication, au Rabais, des Ouvrages tombans à la charge des Parroissiens, pour la Réédification de l'Eglise Parroissiale de Saulxure-lez-Vannes* (ADMM, G 44, liasse 4, n° 9).

SAUVOY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Sauvoy	Paroisse (1303) : Sauvoy
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Aulin (Saint Aubin ?)

Fête : 1^{er} mars

Première mention du village : 1191-1197, *savoy*, ADM, 16 H 10, n° 25.

Première mention de l'église : 1191-1197, *savoy ... ipse basilice*, ADM, 16 H 10, n° 25.

Première mention de la paroisse : 1191-1197, *savoy ... ipse basilice ... Richerus eidem ville capellanus*, ADM, 16 H 10, n° 25.

Archéologie : GR : voie Naix-Toul, ruines à ses abords, *vicus*, fortin

MA : palais mérovingien, église St Aubin hors du village avec cimetière autour

Histoire :

D'après le *Pouillé de Verdun*, l'église [a été] construite en 1776 (note 1 : l'ancienne église se trouvait dans l'enceinte du château). Hors du village existait anciennement une chapelle ou église Saint Aubin entourée d'un cimetière (note 1 : on prétend que ce cimetière du Moyen Age était commun aux paroisses de Sauvoy, Villeroy et Vacon. Quatre petites croix forment encore la délimitation de ce terrain qui a été vendu au profit de la Fabrique). C'était probablement autrefois l'église-mère (t. 3, p. 804-805).

Il semble donc que le site de l'église ait changé au cours des temps.

La première mention du village se trouve dans une charte non datée d'Eudes, évêque de Toul de 1191 à 1197, qui confirme la donation d'un prè par les habitants à l'abbaye d'Evaux à condition que l'abbaye fasse réparer le toit de l'église (*quod homines de savoy communi consilio pari assensu pratum quoddam iuxta ipsam villam quod dicitur commune*

pratum ecclesie sancte marie de vallibus perpetuo contulerunt Vallenses uno fratre ecclesie tectum que est erat prenominatam villam et quicquid ad ipsi basilice testum pertinet trabes scilicet laque aria et tegulas renovabunt Quod cum vetustate consumptum fuit ab ipsis fratribus denuo reprebitur [sic], ADM, 16 H 10, n° 25). Il semble donc que l'abbaye d'Evau ait reçue (de qui ? quand ?) la collation et l'église de Sauvoy.

Le pouillé de 1303 la cite parmi les paroisses et celui de 1402 ne donne pas de collateur.

En 1711, le collateur est l'abbé de Riéval (Pouillé, t. 2, p. 300), jusqu'à la Révolution.

SAVONNNIERES-DEVANT-BAR

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Bar-le-Duc	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Savonnières-devant-Bar	Paroisse (1303) : Savonnières-devant-Bar
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village-rue	Collateur (1402) : Abbaye de Saint-Mihiel

Dédicace : Saint Calixte / Saint Martin (903/904)

Fête : 14 octobre

Première mention du village : 903-904, *ad Saponarias*, Lesort, n° 20, p. 98.

Première mention de l'église : 903-904, *ad Saponarias et medietatem unius aecclesiae in honore sancti Martini*, Lesort, n° 20, p. 98.

Première mention de la paroisse : 903-904, *ad Saponarias et medietatem unius aecclesiae in honore sancti Martini*, Lesort, n° 20, p. 98.

Archéologie : GR : statuette de Mercure

MA : église (11^{ème} s.) réédifiée vers 1511

Histoire :

L'église est très ancienne puisque dès 903 ou 904, l'abbé de Saint-Mihiel, Etienne, concède à Anselme *septem mansos ad Saponarias et medietatem unius aecclesiae in honore sancti Martini* (Lesort, n° 20, p. 98). La dédicace martinienne est un indice d'ancienneté supplémentaire.

La dédicace a changé, peut-être à l'occasion d'une reconstruction, puisque en 1068, dans une donation à l'abbaye de Saint-Mihiel, *Walfridus* précise *videlicet aecclesiam in honore sancti Kalixti constructam* (Lesort, n° 37, p. 148).

A. Lesort note à la page 98 que *l'église de Savonnières est dédiée à Saint Calliste, mais ce vocable n'a dû lui être donné que depuis l'époque (deuxième quart du XIème siècle) où l'abbé Nantère obtint le corps de ce saint pour son monastère de Saint Mihiel*. Le

changement de titre peut être un peu antérieur car *le corps du pape Calliste martyr, transporté de Rome à Chissoing en Flandres, fut porté de là à Reims avant la fin du IXème siècle, et on l'y a toujours retenu, nonobstant la promesse qu'on avoit fait de le rendre* (*Topographie des Saints, où l'on rapporte les lieux devenus célèbres par la Naissance, la Demeure, la Mort, la Sépulture et le Culte des Saints*, Paris, 1707, p. 403). On pourrait alors voir dans cette dédicace originale une influence de la métropole rémoise dans la région.

Quoi qu'il en soit, la paroisse est ancienne.

En 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme l'abbaye de Saint-Mihiel dans la possession de diverses églises dans son diocèse avec le droit de collation, parmi lesquelles *ecclesiam apud Saponarias* (Prud'homme, n° 19).

Elle est citée dans le pouillé de 1303 (*Savoneriis ante Barrum*) et celui de 1402 confirme la collation à l'abbaye de Saint-Mihiel.

La situation perdue jusqu'à la Révolution.

SAVONNNIERES-LES-FOUG

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Foug	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3315 Ouest (1/25 000e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : inconnu	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Michel Archange

Fête : ?

Première mention du village : 862, *apud Saponarias*, MGH, *Capitularia*, t. II, n° 247, p. 160.

Première mention de l'église : 916, *ad tertiam partem pertinet ecclesiae Saponariis*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 7, c. 452.

Première mention de la paroisse : 1026-1029, *id est ecclesiam ex integro de Saponariis*, Schoellen, n° 40, p. 141.

Archéologie : GR : substruction

HMA : *villa regia*, cimetière (20 sépultures), église détruite au 18^{ème} s.

Histoire :

Le *Pouillé* de Verdun précise qu'entre Saint Germain et Foug existait anciennement le village de Savonnières, détruit au XIV^{ème} siècle ; son église dédiée à Saint Michel, a subsisté jusqu'en 1700 (note 1, L'emplacement de Savonnières se trouve sur le territoire de Foug. Toutefois Benoît-Picart et Dom Calmet affirment que Savonnières était autrefois la mère-église de Saint Germain. Il y avait là un palais royal où se tinrent deux conciles, l'un en 859, l'autre en 862. [...] On dit que Henri II, comte de Bar, prit les matériaux du palais de Savonnières pour construire son château de Foug en 1218 (t. 3, p. 617).

Quoi qu'il en soit, en 862, une rencontre entre les rois carolingiens eut lieu, en effet, à Savonnières (*Hludowici, Karoli et Hlotarii II conventus apud Saponarias*, MGH, *Capitularia*, t. II, n° 247, p. 160).

En novembre 916, à l'occasion de la réception à l'abbaye Saint-Epvre de Toul de *Framirium*, fils d'une noble femme, *Archilindis*, *tertiam partem pertinet ecclesiae Saponariis* est donné à l'abbaye (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 7, c. 452). Il semble donc que cette église soit alors dans le patrimoine de laïcs et que l'abbaye entre en sa possession par le biais de donation.

Elle devait déjà posséder des biens à Savonnières puisqu'en 884, Charles le Gros lui avait confirmé *in Saponariis de parte Sancti Aprri habetur* (Dom Calmet, *Preuves*, t. 1, c. 317).

En 936, Gauzelin, évêque de Toul, pour restaurer la règle à l'abbaye Saint-Epvre, nomme abbé Archambaud, fait don de divers biens et confirme les autres, notamment *in Saponariis* (Michel, n° 5, p. XV).

Otton Ier confirme en août 947 les donations de Gauzelin (*Quidquid etiam in Saponariis de parte sancti Aprri habetur*, MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, Tome I, Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata*, n° 92, p. 174).

En 1026-1029 (d'après Schoellen), *Raingardis*, veuve de *Daquinus*, donne à l'abbaye Saint-Epvre *id est ecclesiam ex integro de Saponariis* (Schoellen, n° 40, p. 141).

En juin 1034, Brunon, évêque de Toul, confirme les donations d'autels faites à l'abbaye et notamment *altare ecclesiae in Saponarias* (Schoellen, n° 42, p. 146 ; A. Schoellen le considère faux).

Cette paroisse ancienne disparaît ensuite de la documentation. A partir du XIII^{ème} siècle, seul le village est cité.

Ainsi, en juillet 1246, Joffroy de Joinville donne au chapitre cathédral des biens dans différents villages, comme *a savonieres* (ADMM, G 33, liasse 1, n° 3).

En 1364, une vente *de terres arables gissat en ban de savonieres* a lieu entre deux habitants de Foug (ADMM, G 230).

En mai 1589, un jugement exempte les religieux de Saint-Epvre de payer la dîme *sur le gagnage a eux appartenans assis et situé au ban et finage de Savonnières* aux décimateurs de Foug, c'est-à-dire le chapitre de Saint-Nicolas de Brixey (ADMM, G 198).

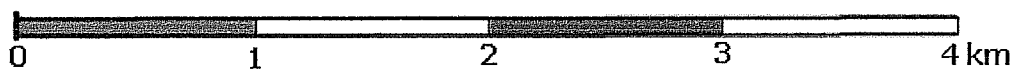
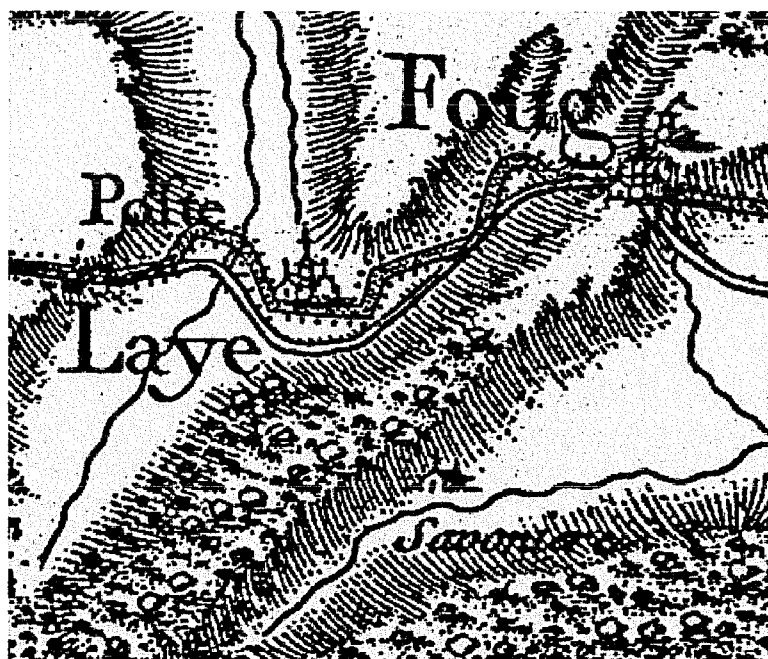
Ni le pouillé de 1303, ni celui de 1402 ne citent Savonnières, qui est peut-être déjà devenu une dépendance de Saint Germain.

Le pouillé de 1711 affirme que Savonnières est une dépendance de Saint-Germain, un *lieu autrefois considérable pour avoir été un palais royal, où il s'est tenu deux conciles*,

Savonnières était la mère-église de Saint Germain, mais ce lieu et l'église dédiée à Saint Michel ayant été ruinés, le Curé fait sa résidence à Saint Germain, cependant, il tire le tiers de la grosse et menue dime, et les Religieux de Saint Evre les deux tiers (t. 2, p. 305).

Pourtant, en 1707, le père Benoît-Picart note qu'on n'y voit plus qu'une petite église sous l'invocation de Saint Michel archange, laquelle étoit la paroisse de Saint Germain sur Meuse (*Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, réédition 1977, p. 28).

Cependant, la carte de Cassini ne fait pas apparaître d'église mais seulement le symbole d'habitations.



Carte de Cassini n° 111

SEIGNEULLES

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Seigneulles	Paroisse (1303) : Seigneulles
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur une éminence, au Nord-Ouest du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de Notre-Dame

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 1197, *ecclesiam de Cingneles*, Prud'homme, n° 55.

Première mention de l'église : 1197, *ecclesiam de Cingneles*, Prud'homme, n° 55.

Première mention de la paroisse : 1197, *ecclesiam de Cingneles ... cura investiet*, Prud'homme, n° 55.

Archéologie : MA : église (12^{ème} s.) fortifiée (15^{ème}-17^{ème} s.), cimetière au Nord de l'édifice

Histoire :

Le nom de ce village apparaît très tardivement dans la documentation, à l'occasion de la donation en 1197, par l'évêque de Toul Eudes, à l'abbaye de Saint-Airy de Verdun, de *ecclesiam de Cingneles*. A la mort du curé, l'abbaye présentera à l'évêque un desservant pour qu'il l'investisse de la *cura* (Prud'homme, n° 55).

Cette donation est confirmée le 30 octobre 1197 par le pape Célestin III (Lesort-Prévost, *Bulles inédites des papes Eugène III, Lucius III, Célestin III et Innocent III*, n° 4, p. 13).

On voit, en janvier 1281, *messires hanris, cureiz de signuelles vendre deiz sextieres et un bichet de froment de rente* aux dames de Sainte-Hoilde (ADM, 41 H 1, n° 66, f° 31 v°).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 (*Signuelles*) et dans celui de 1402. Cependant, ce dernier ne mentionne pas le collateur.

Il est sûr que l'abbaye de Saint-Airy est toujours patron de Seigneulles (elle le reste jusqu'à la Révolution), mais l'abbaye n'appartenant pas au diocèse de Toul et n'étant pas le patron de nombreuses églises, n'apparaît pas dans la liste des collateurs en 1402.

SEPVIGNY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Sepvigny	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : l'ancienne était à mi-pente, à 650 mètres à l'Est du village actuel, dans le cimetière. L'actuelle est au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : vers 627, *quicquid in Saviniaco*, MGH, *Gesta Episcoporum Tullensium*, t. VIII, *Scriptores*, p. 635.

Première mention de l'église : 1051, *medietatem ecclesia de Saviniaco*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468.

Première mention de la paroisse : 1051, *medietatem ecclesia de Saviniaco et medietatem capellae de Sampaniaco*, *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468.

Archéologie : GR : ramassage de surface

MA : église (12^{ème} s.) fortifiée (15^{ème}-17^{ème} s.), cimetière autour de la chapelle du Vieux Astre (chœur de l'ancienne église romane)

Histoire :

Vers 627 (d'après le Pouillé de Verdun, t. 3, p. 609), Dagobert Ier, roi d'Austrasie, donna *quicquid in Saviniaco* à l'évêque de Toul *Teutfridus* (MGH, *Gesta Episcoporum Tullensium*, t. VIII, *Scriptores*, p. 635).

En 1051, le pape Léon IX confirme les donations pour la fondation de l'abbaye de Poussay, notamment *medietatem ecclesia de Saviniaco et medietatem capellae de Sampaniaco* (*Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 22, c. 468). Cet ordre

d'énumération amène à penser que Champougny pourrait être une annexe de l'église de Sepvigny.

La documentation se fait ensuite rare pour l'église et la paroisse, à tel point que le pouillé de 1303 ne mentionne plus Sepvigny au rang des paroisses.

Le pouillé de 1402 l'ignore également, alors que Champougny est citée. Y a-t-il eu inversion du chef-lieu de paroisse ? Le pouillé de 1711 considère en effet l'église de Sepvigny comme une dépendance de Champougny (t. 2, p. 295).

Il faut attendre février 1724 pour qu'un acte parle de l'église, et elle est dite paroissiale. Cette sentence condamne *les habitans a faire faire les réparations qui estoient necessaires au cœur de leglise paroissiale de Sevigny tant internement quexterieurement et autres reparations qui peuvent estre a leur charge* [sic] (ADMM, G 230). Nous n'avons pas trouvé d'acte d'érection dans ces années.

Le Pouillé de Verdun (t. 3, p. 609-610), sans citer ses sources, rapporte que *au milieu du cimetièrre, à 650 mètres, la chapelle du Vieux Astre est le chœur d'une ancienne église romane, avec fenêtrres carrées étroites ; on y remarque de vieilles peintures murales (note 1 : avant la destruction de l'ancien village, l'église principale se trouvait au Vieux Astre)*.

Cette destruction n'est pas datée.

Pour les auteurs contemporains, les avis sont partagés.

Pour H. Collin, *la chapelle du Vieux Âtre a pu, comme son nom l'indique, être de toute ancienneté une chapelle de nécropole. Le site en pente qu'elle occupe et son orientation Est-Ouest sont à l'évidence conformes à une tradition mérovingienne qu'on observe communément en Lorraine (Les Eglises romanes de Lorraine, t. 4, p. 69)*.

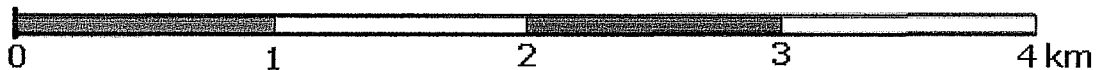
Dans *Images du Patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, on affirme que *le village qui autrefois s'étendait jusqu'au delà du Vieux-Astre fut détruit pendant la guerre de Trente Ans. Le cartulaire de l'église de Sepvigny nous permet de savoir qu'en 1630 « l'église du Vieux Astre » était en service et qu'une série de messes y étaient célébrées, alors que dans les archives de la paroisse de 1705 à 1709, on rencontre plusieurs fois « vieux astre, cimetièrre de la paroisse »* (p. 74).

Pour C. Levasseur, *c'est au XIVème siècle que le village, entièrement détruit, se serait déplacé de 650 mètres environ pour se regrouper autour d'une ancienne chapelle dont il aurait fait sa nouvelle église (Les églises rurales de la vallée de la Meuse, p. 80)*.

Il est fort regrettable que ces auteurs ne donnent pas les références des sources qu'ils citent.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre une grande ancienneté de la chapelle du Vieux Astre, mais l'absence de fouilles sur une surface importante ne permet pas de savoir si une occupation ancienne, un peuplement s'est développé autour du cimetière. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur la dédicace de cette chapelle. De même, on ignore la date de la translation de l'habitat (si elle a bien eu lieu) au-delà de la Meuse.

Ce qui est sûr, c'est que l'actuelle église Saint Epvre, dans le village, a des éléments des XIIème-XIIIème siècles.



Carte de Cassini n° 112

SILMONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny-en-Barrois
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny-en-Barrois
Commune : Silmont	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : il n'y a plus d'église. Elle était au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Bénigne

Fête : 1^{er} dimanche après la Toussaint

Première mention du village : 1012-1027, *in loco Solinimons dicto*, Chevrier - Chaume, *Chartes et Documents de Saint Bénigne de Dijon, Prieurés et dépendances des origines à 1300*, t. 2, (990-1124), n° 253, p. 46.

Première mention de l'église : 1036, *duo altaria, videlicet de Solini monte et Volferei curte* [Offroicourt, Vosges], Chevrier - Chaume, t. 2, n° 319, p. 99.

Première mention de la paroisse : 1036, *duo altaria, videlicet de Solini monte et Volferei curte* [Offroicourt, Vosges], Chevrier - Chaume, t. 2, n° 319, p. 99.

Archéologie : GR : franchissement de l'Ormain, diverticule, substruction, voie

HMA : 10 tombeaux en pierre

MA : prieuré de Saint Bénigne de Dijon, fondé avant 1125

Histoire :

C'est entre 1012 et 1027 que l'on rencontre la première mention de Silmont, dans une donation au prieuré de Saint-Blin, dépendant de Saint-Bénigne de Dijon : *Dedit Gotbertus quidam nobilis alodum suum in loco Solinimons dicto* (Chevrier - Chaume, *Chartes et Documents de Saint Bénigne de Dijon, Prieurés et dépendances des origines à 1300*, t. 2, (990-1124), n° 253, p. 46).

En octobre 1036, Brun d'Eguisheim, évêque de Toul, donne à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon *duo altaria, videlicet de Solini monte et Volferei curte* [Offroicourt, Vosges, Neufchâteau, Vittel], avec le droit de choisir les vicaires de ces autels (Chevrier - Chaume, t. 2, n° 319, p. 99).

L'autel semble donc déjà exister et être centre paroissial. Cependant, l'abbé Choux ne comprend pas ce document ainsi : *ce prieuré existait déjà sous Brun de Dabo (1026-1049) qui en fit la dédicace* et il cite pour étayer cette affirmation le document ci-dessus (*Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 115).

Il ne nous semble pas que le prieuré soit déjà fondé. Il l'est dans le courant du XI^{ème} siècle, puisque le 1^{er} janvier 1105, le pape Pascal II prend l'abbaye de Saint-Bénigne sous la protection du Saint Siège et confirme ses possessions, notamment *in episcopatu Tullensi cellam de Solini monte, cum ecclesiis, villis, terris et omnibus ad eas pertinentibus* (Chevrier - Chaume, t. 2, n° 411, p. 190).

La vie monastique est attestée dans des chartes, comme celle de juin 1115, dans laquelle Ricuin, évêque de Toul, notifie que les habitants de Ligny ont donné à Saint-Bénigne de Dijon et aux moines de Silmont leurs propres fours (*quod nobiles et liberi viri et alii utriusque sexus homines de Lineo divino instinctu et communi consensu et admonitione Guidonis prioris, et religiosorum monachorum apud Solinimontem Deo deserventium in monasterio beati Benigni martiris, furnos propios, quos in predicta villa jure hereditario libere possidebant pro salute anime sue et antecessorum suorum et succedentium heredum, predicto sancto Benigno et ecclesie Solinimontis et monachis ibidem per succedentia tempora Deo Militantibus* (Douche, n° 79, p. 258-259).

En 1145, Henri, évêque de Toul, confirme la donation de l'église de Nançois-sur-Ornain au prieuré de Silmont (*sancto benigno martyri apud solini montem*, ADM, 10 H 5, n° 4).

En 1205, dans un engagement de divers biens et revenus par Renaud, prieur de Silmont, à Wideric, chanoine de Ligny, le prieuré est désigné par les termes de *domus de sulemont* (ADM, 10 H 5, n° 16).

La vie monastique n'est peut-être pas florissante à cette époque car en 1212, un acte de concession viagère du prieuré de Silmont par les abbé et couvent de Saint-Bénigne de Dijon à Warin Farnet, bourgeois de Bar, et à Thiébaud son fils, clerc, est passé devant Renaud, évêque de Toul, et Thiebaut, comte de Bar et de Luxembourg (*Ego Renaudus dei gratia tullensi episcopus et Ego theobaldus comes Barri et de luceburc notum facimus universis quod abbas et conventus sancti Benigni dujonis concesserint et dimiserint Warino farnet burgensi de bar*

et theobaldo filio eius clerico prioratum de sulimont cum omnibus redditibus et appenditiis suis in vita ipsorum possidendum [sic], ADM, 10 H 5, n° 18).

Néanmoins, en 1286, la vente d'un pré à Velaines est conclue entre *Bauduins de Velainnes escuiers et damoiselle Agnels sa feme*, vendeurs, et *signour Guillaume priour de silemont [sic]* (ADM, 10 H 5, n° 23).

Ni le pouillé de 1303, ni celui de 1402, ne citent la paroisse de Silmont. C'est sans doute parce qu'elle est unie au prieuré, qui, lui, apparaît dans le pouillé.

En 1510, une sentence arbitre la contestation entre le prieur de Chassey et *Gerard Jennesson*, curé de Guerpont, au sujet de la desserte de *la cure et eglise parrochiale dudit Guerpont et silmont* (ADM, 10 H 5, n° 43). Il semble donc que Silmont soit à cette époque annexe de Guerpont. Le prieuré existe-t-il encore à cette date ou a-t-il été détruit à cause des ravages du XVème siècle ?

Pour le pouillé de 1711, c'est un *ancien Prieuré, sous l'invocation de Saint Bénigne, dépendant de l'Abaye [sic] Saint Bénigne de Dijon, de l'ordre de Saint Benoît, et dont l'abbé a le patronage. [...] Le Prieur est Patron des Cures de Guerpont et du petit Nançois* (t. 2, p. 260).

Dans le dossier de la DRAC, il est signalé qu'en 1791, le prieuré a été divisé et vendu en plusieurs lots. Une partie fut détruite et l'autre transformée en ferme. Il n'y a plus trace de l'église qui se situait au centre du village (parcelles 140 à 142 du cadastre actuel) et du cimetière à côté (parcelle 136).

SORCY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Sorcy-Saint-Martin	Paroisse (1303) : Sorcy
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : l'ancienne se trouve en bord de côte, à deux kilomètres au Sud du village. L'actuelle est au milieu du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Rémy

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 589, Sorcy, Pontal O., *Histoire des conciles mérovingiens*, p. 176.

Première mention de l'église : 996-1019, *ecclesiam de Sorciaco*, MGH, *Episcoporum Tullensium*, t. VIII, *Scriptores*, p. 642.

Première mention de la paroisse : 996-1019, *ecclesiam de Sorciaco*, MGH, *Episcoporum Tullensium*, t. VIII, *Scriptores*, p. 642.

Archéologie : ProtoH : *oppidum*, pont, monnaies, matériel (Néol Final)

GR : 3 *fana* (1^{er}-4^{ème} s.), monnaies (1^{er}-4^{ème} s.)

HMA : 2 nécropoles (auges de pierre, tombes en pleine terre, sarcophages)
proches des *fana*

MA : village fortifié, 3 châteaux, chapelle St Jean-Baptiste près des nécropoles

Histoire :

Sorcy était déjà importante à l'époque mérovingienne, un atelier monétaire y existait (Gauthier, *L'Évangélisation des Pays de la Moselle*, p. 236).

Sa christianisation paraît très précoce avec une nécropole associée à des *fana* et à une source Saint Jean-Baptiste. Un concile s'y est tenu, d'après O. Pontal, en 589 (*Histoire des conciles mérovingiens*, p. 176).

Entre 996 et 1019, l'évêque de Toul, Berthold, agrandit son temporel de *ecclesiam de Sorciaco* (MGH, *Episcoporum Tullensium*, t. VIII, *Scriptores*, p. 642). La collation revient à l'évêque.

Celui-ci la cède au chapitre cathédral avant 1119, car en août de cette année, le pape Callixte II confirme les possessions du chapitre et notamment *Ecclesiam de Sorceio* (ADMM, 2 F 5, f° 8 v°).

Le pouillé de 1303 reconnaît la paroisse et celui de 1402 confirme le droit de patronage du chapitre cathédral.

En 1499, une bulle d'Alexandre VI unit à la manse capitulaire *parochialem ecclesiam de Sorceio cum omnibus juribus et pertinentiis suis* [sic] (ADMM, G 1384, n° 100 bis, p. 38).

Saint Jean du Châtel était paroissiale d'après les pouillés de 1711 (t. 2, p. 324) et de Verdun (t. 3, p. 808). Elle a été *délaissée après 1535, réparée, et bénite de nouveau le 7 septembre 1703, a été démolie pendant la Révolution* (Pouillé de Verdun, t. 3, p. 809).

Un acte de collation de février 1722 le confirme : *Vicarium perpetuum Ecclesiae parochialis de Sorcy fut invocatione S. S. Joannis de Castello et Remigii* [sic] (ADMM, G 44, liasse 8, n° 2, f°1 v°).

Le vocable ne semble pas clairement défini, car selon les actes, on parle de Saint Jean (le 29 septembre 1759, un accord sur les dîmes est passé entre le chapitre cathédral et *Me Elophe petit pretre vicair perpetuel de St Jean du Chatel de Sorcy*, ADMM, G 44) et Saint Rémy (le 2 octobre 1759, *Jean Estienne Barthelemy Curé de St martin de Sorcy, Elophe petit Bachelier de Sorbonne Curé de St Remy dudit Sorcy* portent plainte contre la chapelle Saint Antoine l'Ermitte qui a pris des dîmes, ADMM, G 44).

Une explication est donnée par le Pouillé de Verdun : *L'ancienne chapelle du château, mentionnée en 1228, servait primitivement aux seuls châtelains. Les habitants de Sorcy avaient pour église paroissiale Saint Jean du Châtel, située sur la côte. Ils firent édifier à côté de la chapelle castrale une nef, dans laquelle ils placèrent un tableau de Saint Rémy, qu'ils prirent pour patron. Le 29 août 1535, Jacques du Châtelet, seigneur de Sorcy, céda sa chapelle pour servir d'église paroissiale (cette chapelle était sous le vocable de la Vierge Marie et de Sainte Marie Madeleine. La portion de Sorcy, pour laquelle elle devint paroissiale, était dite de Saint Rémy-Châtel de Sorcy. C'est pour cela que cette église, augmentée d'une nef, changea son vocable primitif en celui de Saint Rémy). Ce n'était d'abord qu'un vicariat amovible de l'église Saint Martin. En 1688, M. de Thiard-Bissy, évêque de Toul, fit le partage des paroissiens et institua les deux paroisses, qui restèrent distinctes jusqu'à la Révolution* (t. 3, p. 808).

Le pouillé de 1303 cite déjà deux paroisses à Sorcy (*Sorceio Castro*) et à Saint-Martin.

Il apparaît que le peuplement mérovingien était important et que l'église succéda à un lieu de culte païen. Le fait que l'église paroissiale ait été tout au long du Moyen Age sur la côte, dans l'*oppidum* contenant une nécropole mérovingienne, le prouve.

Une communauté de clercs se serait installée en bordure du peuplement entre 850 et 930 d'après M. Parisse (*La Lorraine monastique au Moyen Age*, p. 22) et aurait créé un deuxième noyau de peuplement, desservi par l'église abbatiale, et qui aurait pris son nom, Saint-Martin.

SOULAINCOURT

Département : Haute-Marne	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Saint-Dizier	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Poissons	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Thonnance-lès-Moulins	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3116 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : Aingoulaincourt
Site de l'église : au nord-Est, un peu isolée, domine le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Sainte Anne (Pouillé de 1711) / Saint Amâtre

Fête : ?

Première mention du village : 1303, *Solaincuria*, pouillé.

Première mention de l'église : 1711, pouillé, t. 2, p. 67.

Première mention de la paroisse : 1303, *Angoulaincuria cum Solaincuria*, pouillé.

1711, pouillé, t. 2, p. 67.

Archéologie : rien

Histoire :

Ce village est absent de la documentation que nous avons consultée, sauf dans le pouillé de 1303, dans lequel il est cité comme annexe de Aingoulaincourt (*Angoulaincuria cum Solaincuria*).

Le pouillé de 1711 le considère comme paroisse, avec pour dédicace Sainte Anne et pour collateur l'abbé de Saint-Mansuy de Toul (t. 2, p. 67). Aingoulaincourt en est succursale. Il y a donc eu inversion, mais sans que l'on sache à quelle époque.

Dans une déclaration des biens et revenus du prieuré de Richecourt, d'après 1776, on a peut-être une première mention au XII^{ème} siècle : *Le Roy* [Louis le Gros] *confirma a ces religieux* [Bénédictins de Saint Maur] *tous les biens que possedoient ces infortunées* [les religieuses de Bonnet, chassées en 1129] *par une charte quil accorda auxdits Religieux en 1136 dont voicy un extraict et dont l'original doit estre en l'abbaye de Saint Jean de Laon*

« *In Tullensi episcopatii in terra ornensi, [...] et Viculo qui dicitur Solacour* » [sic] (ADM, 10 H 3, n° 10). Ce récit est-il fiable ?

On prétend que Soulaincourt, placé sur un ruisseau affluent de la Saulx, était situé autrefois plus au levant, dans une contrée où l'on trouve encore des restes de constructions. Le village eut beaucoup à souffrir des guerres du XVIème siècle. Il fut incendié. L'église dédiée à Saint Amatre était le siège d'une cure à la collation de l'abbé de Saint Mansuy de Toul avec Aingoulainsourt comme succursale (Roussel, Le diocèse de Langres, p. 572).

STAINVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Stainville	Paroisse (1303) : Stainville
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au Nord-Ouest du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Mathieu

Fête : 21 septembre

Première mention du village : 1090, *in Satenvilla*, Lesort, n° 50, p. 183.

Première mention de l'église : 1221, *Ecclesiam de Satanivilla*, ADMM, G 1384, n° 37, p.70.

Première mention de la paroisse : 1181, *apud Satanae villam ... infra parochiam supra dictae villae*, ADM, 28 H 2, p. 89.

Archéologie : GR : 2 habitats, 2 *villae*, voie

HMA : nécropole mérovingienne, tombes mérovingiennes

MA : abbaye prémontrée de Jovilliers(1140-1145) avec église Saint Pierre et Saint Paul, église du village Saint Mathieu (15^{ème}-16^{ème} s.)

Histoire :

La première mention de ce village (*Satenvilla*) se trouve dans le réglements des droits de l'avoué de l'abbaye de Saint-Mihiel, donné par la comtesse de Bar Sophie, en novembre 1091 (Lesort, n° 50, p. 183).

Ce toponyme apparaît ensuite plusieurs fois dans les possessions de l'abbaye (en 1105, Lesort, n° 60, p. 208 ; en 1116, id., n° 64, p. 230).

En 1181, le pape Luce III confirme une donation à l'abbaye de Jovilliers de *Allodium quod dederunt vobis apus Satanae villam Rodulphus de aspero monte Cum omnibus pertinentiis suis, terris, pratis, sylvis, decimis, mancipiis et pasturis molendinum quod habetis*

infra parochiam supra dictae villae cum intro ita et exitu aquae ve decensu quod appellatur retournesac [sic] (ADM, 28 H 2, p. 89).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 et dans celui de 1402, mais ce dernier ne précise pas le collateur.

Pourtant, en mai 1221, Eudes, évêque de Toul, donne à l'Église de Toul *Ecclesiam de Satanivilla ... Salvo tamen jure Episcopi et Archidiaconi, per omnia excepta collatione, quia nulli de caetera possumus confere* (ADMM, G 1384, n° 37, p. 70).

Pour le pouillé de 1711, le patron est le chapitre cathédral de Toul et l'église a Lavincourt pour annexe (t. 2, p. 69).

Sur le finage de Stainville a été fondée l'abbaye prémontrée de Jovilliers. Pour ce faire, l'évêque de Toul, Henri, donna à l'abbé de Riéval une église paroissiale qui, selon la tradition, aurait été élevée sur les ruines d'un temple dédié à Jupiter. Vers 1141-1142, le sénéchal de Champagne, Godefroy, dota généreusement la nouvelle communauté. Simple cure à l'origine, Jovilliers devint au milieu du XII^{ème} siècle abbaye-fille de Riéval. Au commencement, la communauté comprenait des moniales qui furent bientôt transférées à Nantelle. L'histoire de Jovilliers fut relativement tourmentée. Après avoir bénéficié de confirmations pontificales en 1178 et 1181, at acquis une certaine prospérité, l'abbaye subit en 1535-1536 la confiscation de ses biens temporels par le roi de France. Elle fut ensuite victime des guerres en 1592, 1652 et 1661. Jovilliers possédait des églises incorporées, qu'elle administraient : Jovilliers avec Nantelle, Juvigny, Aulnois, Baudricourt, Savonnières, le prieuré de Montault et la chapelle de Hurtebise (Ardura, Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours, p. 305). D'après Lemoine, l'église abbatiale, placée sous l'invocation de Saint Pierre et de Saint Paul, servait de paroisse aux habitants et fermiers établis dans la basse-cour de l'abbaye au XV^{ème} siècle (p. 101).

Il est très troublant de ne voir apparaître l'autel de Jovilliers (*altare de Gauvillare cum universis appendiciis suis*, ADM, 28 H 2, p. 1) qu'en 1141, dans l'acte de donation de l'évêque de Toul Henri. La même année, il confirme diverses donations aux frères de Riéval, notamment *curiam Gauvillarum cum universis finibus et appenditiis suis, silvis, campis, pratis et pascuis, cultis et incultis decimarumque* (Monjauze-Vallette, n° 36). On ne sait rien de cette « cour » ni de l'église qui semble y exister.

Le monastère de Jovilliers était double à l'origine. *Ce monastère de moniales [Notre-Dame de Nantelle] fut fondé après 1243, par transfert des religieuses de Jandeures. Il s'éteignit probablement au cours du XIIIème siècle. Par la suite, il fut transformé en chapelle dépendant de la paroisse de Jovilliers* (Ardura, p. 403).

On voit en 1158 *Milo de Belrain* et son frère *Viart de tronville* donner *herbechin et Nantel, situés sous sieurs de liney et de lÿ mien Cousin de Stainville comme lÿ appendices de linant, etant a lentour du dit nantel tant en bois, en terres, prez, eaux du Rupt de nant aussi l'Etang, le Coteau de la rivière de Saulx, loû prez notre dame, lentour, leau de Seau qui est mien, et auxdits mien cousin [sic]* (ADM, 28 H 2, p. 59).

En 1498, il est précisé que *le bail de la ferme de Nantel a la retenue du prez la Cloix et 20 francs que le fermier devoit donner pour le religieux qui ira dire la messe un fois la semaine a la chapelle de Nantel* (ADM, 28 H 2, p. 62).

Un pèlerinage y existait à l'époque moderne (Martin Ph., *Pélerins de Lorraine*, p. 37-38).

TAILLANCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny-en-Barrois
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Taillancourt	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : extrémité Nord-Ouest du village	Collateur (1402) : Saint-Jean de Jérusalem

Dédicace : Saint Gengoult

Fête : 11 mai

Première mention du village : 1210, *Taillancourt*, Duvernoy, *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220*, p. 156-157.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1300, *cures de bras et de taillencort*, ADM, 16 H 10, n° 35.
1402, *Taillaincuria*, pouillé.

Archéologie : GR : diverticule Verdun-Soulosse, substruction

MA : maison-forte attestée en 1365

Histoire :

Ferry, duc de Lorraine, donne, en 1210, à l'abbaye de l'Etanche, tous ses droits sur le gagnage de Rouvres et sur le fief de Taillancourt (Duvernoy, *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220*, p. 156-157).

En août 1300, Parise de Vouthon donne à l'abbaye d'Evau des prés à Bras. Cet acte est passé devant *Frere bertrans de lordre Saint Jehan de lopistal cures de bras et de taillencort* (ADM, 16 H 10, n° 35).

Il semble à lire cette phrase que Taillancourt serait annexe de Bras, ce que semble confirmer son absence dans le pouillé de 1303.

Cependant, le pouillé de 1402, ne lui accorde pas le statut de paroisse, mais confirme la collation aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Le pouillé de 1711 la considère comme une paroisse, sans préciser le collateur (t. 2, p. 268).

Par contre, pour *Paroisses et Communes de France. Meuse*, elle est annexe de Burey-la-Côte à la Révolution (p. 704), sans que l'on connaisse les sources des auteurs.

TANNOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Tannois	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à l'extrémité Sud du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : vers 960, *Tannum*, MGH, *Scriptorum*, t. IV, *Vita sancti Gerardi episcopi Tullensis*, p. 509.

1022, *in villa Tannaco*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 399.

Première mention de l'église : 1022, *in villa Tannaco nominata, et quintam partem de ecclesia in supra dicta villa*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 399.

Première mention de la paroisse : 1347, *parochialia longavilla et de tagnoy*, ADMM, G 208.

Archéologie : PréH : hache polie en silex, éperon barré, monolithe

MA : église (11^{ème}-15^{ème} s.)

Histoire :

Le toponyme est cité (*Tannum*) vers 980, parmi les villages où les biens de la duchesse Béatrice sont situés, dans l'échange entre l'évêque de Toul Saint Gérard et le duc Frédéric de Haute-Lorraine, quand celui-ci veut installer un *castrum* à Fains sur les biens de l'Eglise de Toul (MGH, *Scriptorum*, t. IV, *Vita sancti Gerardi episcopi Tullensis*, p. 509). A-t-il déjà une église ?

Il se retrouve ensuite dans le récit de la fondation de la collégiale Saint-Maxe de Bar, en 1022, transcrit par Dom Calmet : *Amalricus etiam miles quidam nobilissimus, pro remedio animae suae uxorisque, contulit ad ipsum locum mansum unum in villa Tannaco nominata, et quintam partem de ecclesia in supra dicta villa* (t. 1, Preuves, c. 399). Peut-on lire que dès

cette époque Tannois a une église ou bien plutôt que l'église dont il est question est Saint-Maxe ?

D'après la tradition, l'église actuelle aurait été construite (entre 1877 et 1892) sur les fondations de l'ancienne église des XIème et XVème siècles. Il se pourrait donc que les religieux de Saint-Maxe soit à l'origine de la fondation de l'église ou qu'il l'ait reçue avec les terres.

Le village n'est pas cité dans le pouillé de 1303, ni dans celui de 1402.

En 1347, on apprend, dans un bail de la collégiale Saint-Euchaire de Liverdun à propos des dîmes, que Tannois est annexe de Longeville (*grossarum et minutas decimas de parochialia longavilla et de tagnoy* [sic], ADMM, G 208).

En 1695, une *Requete est presentee au Reverendissime Eveque et Comte de Toul[...]* par les habitans et Communauté de Tannoy aux fins quil plut a ce prelat desunir leglise de Taunoy de la mere eglise paroissila et cure de Longeville dont elle depend comme annexe et deriger ladite eglise de Tannoy en eglise Curiale, car En la presente année 1695 et Comme le village de tannoy a toujours estez annexe a celuy de Longeville quil est composez de quatre vingt habitans et esloingnez dedit Longeville dune demy lieue que le service divin ne Sy fait pas regulierement dautan que quand les vicaires quittent ledit village est longtemps sans vicaire [...] Requerons Monseigneur quil vous plaise a votre grandeur vouloir des anexer ledit tannoy dudit Longeville et erigez en Cure ou vicairie perpetuelle ledit tannoy [sic] (ADMM, G 231).

La cure est désunie de celle de Tannois en 1695, sur décision de l'évêque, et un prêtre y est nommé : *Dilecto nostro magistro Petro fouchard nostra diocesis presbitero salutem in Domino aecclesiam de Tannoy nupis a nobis in parochialia aecclesiam* [sic] (ADMM, G 231).

Le pouillé de 1711 le reconnaît comme centre paroissial et remarque qu'il était autrefois annexe de Longeville ; mais il fut érigé en cure en 1696 par Mgr de Bissy (t. 2, p. 261-262). Les collateurs sont les mêmes que pour Longeville, à savoir le chapitre de la collégiale de Liverdun.

TOURAILLES-SOUS-BOIS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Gondrecourt-le-Château	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Ouest (1/25 000e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : isolée, en hauteur, au Nord-Est du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Michel

Fête : 29 septembre

Première mention du village : 977, *in pago Ornensi Toralias cum appendiciis suis*, Lesort, n° 16, p. 87.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1711, *annexe de Bonnet*, Pouillé, t. 2, p. 271.

Archéologie : MA : fortifications

Histoire :

Le toponyme apparaît dans une charte de confirmation concédée par l'empereur Charles le Chauve en juin 877, à Soissons, aux religieux de Saint-Mihiel, de la propriété que leur a donné son frère Lothaire et de tous leurs autres biens, parmi lesquels *Toralias cum appendiciis suis* (Lesort, n° 16, p. 87).

L'église est sans doute fondée par la grande abbaye car elle est dédiée à son patron Saint Michel.

D'après R.-H. Bautier, *c'est sur l'intervention de cet oncle Raoul que notre Gautier obtint vers 942 de Hugues Capet (encore puer, mais investi d'une « marche » en Lorraine occidentale) la villa de Tourailles en Ornois : l'abbaye de Saint Mihiel, de qui elle dépendait, la lui concéda en précaire viager (en plus de la villa de Delouze qu'il avait donné au monastère) pour lui-même et pour son fils Garnier. Celui-ci, vir nobilis, se la vit enlever lors*

TREMONT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Trémont-sur-Saulx	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Menge

Fête : 11 août

Première mention du village : 1126, *Dodo, miles Trimontionis*, ADMM, B 479, f° 56 v°.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1153, *Rainardi, presbiteri de Tremonz*, Monjauze-Vallette, n° 64.

1402, *capella de Renessonno*, pouillé.

1407, *Johanne domini rectore dicte parrochiale ecclesie de bueryo et tremont* (ADMM, G 184).

Archéologie : PréH : 5 stations de surface

ProtoH : activité métallurgique, dépotoir (Tène Finale)

GR : carrières, dépôt monétaire, habitat

HMA : nécropole (6^{ème}-8^{ème} s.)

MA : église (12^{ème}-16^{ème} s.), four à chaux

Histoire :

Malgré un peuplement très ancien, la première mention du village se trouve seulement en 1126, dans un acte de donation de Thierry, châtelain de Bar, à l'abbaye Saint-Léon de Toul, souscrit par *Dodo, miles Trimontionis* (ADMM, B 479, f° 56 v°).

En 1153, Henri, évêque de Toul, notifie des donations à l'abbaye de Trois-Fontaines. Parmi les signataires, on remarque *Rainardi, presbiteri de Tremonz* (Monjauze-Vallette,

n° 64). Il semble que ce soit le même qui souscrit, en 1154, une notification par Renaud, comte de Bar et de Mousson, de donations à l'abbaye de Jandeurs (*Raynardus, sacerdos de Tremonz*, ADMM, B 479, n° 22, f° 30r°-v°).

On le retrouve encore en 1163, signataire d'une approbation de Henri, évêque de Toul, de la fondation et de la dotation de Jandeurs (*Rainardus sacerdos de Tremontre*, ADM, 27 H 3, t. 1, p. 19).

Pourtant, Trémont n'apparaît ni dans le pouillé de 1303, ni dans celui de 1402. Ils ne citent qu'une chapelle, à Rennesson. On ne sait si elle se confond déjà avec la chapelle castrale de ce lieu.

Trémont semble être annexe de Beurey en 1407, puisqu'un acte de l'officialité de Toul condamne, à la demande de la collégiale Saint-Euchaire de Liverdun, *le Curé de l'église de Beurey et le vicaire de Tremont (Johanne domini rectore dicte parrochiale ecclesie de bueryo et tremont)* à payer une amende pour avoir pris des dîmes (ADMM, G 184).

De même, en 1417, un accord est trouvé entre le chapitre de Saint-Euchaire et *le Curé de Beurey et Trémont (parrochialis ecclesie de tremonte et buerreyo)* au sujet des dîmes (ADMM, G 184).

En février 1514, le chapitre Saint-Euchaire fait un bail *a Nicolas Gengoti de Tremont de la moitié de tous les droicts de la cure de tremond en toutes oblations mortuaires et autres offrandes (ad altare de dicto Tremonte tam in oblationibus*, ADMM, G 231).

En 1572, le chapitre de Liverdun fait savoir que l'évêque de Toul lui laisse les vacances sur [son] *eglise la cure de Burey la Grande on barrois et son annexe Tresmont [sic]* (ADMM, G 184).

En août 1696, l'évêque de Toul, Mgr de Bissy ordonne *que L'église de Tremont sera et demeurera a L'advenir separee toujours desunie de celle de Burey et en consequence L'[a] erigée au titre de cure [sic]* (ADMM, G 231).

Le pouillé prend acte de cette décision : *Trémont érigé en Cure par Mgr de Bissy*. Le patron est le *chapitre de Liverdun*. Il précise encore qu'une dépendance existe au *château de Rénesson, où il y a une Chapelle de Nôtre-Dame, dont les Seigneurs sont Patrons* (t. 2, p. 86).

TREVERAY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Tréveray	Paroisse (1303) : Tréveray
Carte IGN : 3115 Est / 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Epvre de Toul

Dédicace : Saint Hilaire

Fête : 14 janvier

Première mention du village : 1151-1157, *Warini presbiteri de Trivereï*, Monjauze-Valette, n° 76.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Trevereyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1151-1157, *Warini presbiteri de Trivereï*, Monjauze-Valette, n° 76.

Archéologie : PréH : hache polie,

GR : diverticule Naix-Langres, substruction

Indéterminé : camp retranché

Histoire :

C'est entre 1151 et 1157, dans une notification de l'évêque de Toul, Henri, de donations aux abbayes de Vaux et d'Ecurey, que le toponyme du village apparaît, ainsi que la première mention de la paroisse, quand *Warini presbiteri de Trivereï* signe cet acte (Monjauze-Valette, n° 76).

Cependant, en 1189, dans une confirmation de donation à l'abbaye d'Evau, le signataire *Warinus* (est-ce le même que précédemment ?) est dit *capellanus de trivere* (ADM, 16 H 6, n° 185).

Quoi qu'il en soit, en juin 1269, un acte de vente d'un pré à l'abbaye d'Evaux est passé devant *Hues cures de triveri* (ADM, 16 H 6, n° 145), ce qui confirme bien l'existence d'une paroisse.

Elle est citée dans le pouillé de 1303, et celui de 1402 lui donne pour collateur le chapitre de Saint-Epvre de Toul.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

TRICONVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Cousances-lès-Triconville	Paroisse (1303) : Triconville
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Est du village	Collateur (1402) : Collégiale de Liverdun

Dédicace : Saint Michel

Fête : 29 septembre

Première mention du village : 1265, *parochiali Ecclesiae de triconvilla*, ADMM, G 232.

Première mention de l'église : 1265, *parochiali Ecclesiae de triconvilla*, ADMM, G 232.

Première mention de la paroisse : 1265, *parochiali Ecclesiae de triconvilla*, ADMM, G 232.

Archéologie : MA : église fortifiée

Histoire :

Le village pourrait être un défrichement carolingien par la forme des forêts alentours, mais aussi à cause de sa dédicace.

D'après le Pouillé de Verdun, *l'abbaye Saint Maur de Verdun avait au XI^{ème} siècle, le droit de collation à l'église ou à la cure de Triconville, droit confirmé par une bulle de Léon IX de 1049. Elle céda ce droit en 1265 au chapitre de Liverdun* (t. 3, p. 126).

Pour la première affirmation, nous n'avons pas retrouvé les textes dont il est question.

En revanche, les ADMM conservent *copie d'une procédure entre les Religieuses de Saint Maur de Verdun, du chapitre Saint Euchaire de Liverdun et du Curé de Triconville pour les refections de Leglise paroissiale de Triconville. L'official de Toul a reconnu que le chapitre de Liverdun était tenu aux réparations et refections de la neffe de ladite eglise de Triconville. [...] Les grosses et menues dimes scizes en la paroisse de Triconville appartiennent a labbesse et au couvent de St Maur de Verdun [...] Lesdits chanoines de Liverdun ayant le patronage et la nomination a la cure de Triconville (Decanus et Capitulum*

ecclesiae Liberdunensis Universis presentes litteras Inspecturis Salutem in domino Sempiternam universitati nostrae fiat manifestum, quod nos recognoscimus et fatemus quod duae partes grossae decimae et minutae parochiali Ecclesiae de triconvilla seu sitae in parrochia supra dicta sunt et pertinent ad Abbatissam et Conventum monasteris Sti Mauri Virdunen ordinis Sti benedicti omnibus usibus et proventibus tam in novalibus quam aliis obvenientibus omnibusquae Mune extant et evenine poterunt in futurum quantum ad duas partes predictas, et nos qui in possessione vel quasi propriae pastoriae seu patronatussumus ecclesiae memoratae, et quibus Abbatissa et Conventus predictae dederunt, concesserunt et in perpetuum quittaverunt quidquid Iuris habebant, si quod habebant in propria pastoria seu in patronatu predictis de reliduo quod est et fuit ultra duas partes predictas deserviemus ipsi ecclesiae vel faciemus per aliam deservire et omnia onera ipsius ecclesiae suctinebimus tam in procurationibus quam in aliis omnibus et singulis quae quoquomodo poterunt evenina quod ad legatos et nuntios Apostolicae sedis nec non quo ad diaconum et archidiaconum Loci illius et quo ad alios quoscumque et Abbatissa et Conventus ac duae partes decimae supra dictae erunt de predictis omnibus et aliis, et ab ipsorum prestatione liberae et Immunes hoc excepto quod quodocumque tectum Navis ipsius ecclesiae refectione aliqua Indigebit de expensis quae fient proptes hoc Abbatissa et Conventus predictae Medietatem solunt suae decimae ratione immodo expensae huius modi ultra viginti solidorum usualis monetae valentiam non excedant et si ultra excederunt dictam sommam viginti solidos totum solvent, et ultra dicta viginti solidos solvent aut ponivi aliquid non tenentur, et prdicta tenemus facere et tenere pro ut supervius est expressum et promittimus nos nullo tempore contra venire et nos Curaturos quod vicarius qui nunc est qui erit pro tempore in ecclesia memorata tenebit, et omni tempore observabis omnia, et singula quae in presentibus litteris Continentus nec Consravencet ullo modo venunciamus in hoc omni iuris beneficio tam Canonici quam civilis, cuilibet Consuetudini et statuto beneficio retributionis in Integrum [...] [sic], ADMM, G 232).

Le pouillé de 1303 cite Triconville au rang de paroisse et celui de 1402 lui donne le chapitre de Liverdun comme collateur.

Il semble pourtant que les religieuses de Saint-Maur de Verdun gardent des droits sur la paroisse de Triconville car en 1447, un accord est passé entre elles et le chapitre de Liverdun sur l'augmentation de la portion congrue ([...] *Proposuit itaque pronomnatus gerardimus Colin procur. Et procuratoris nostre dictis domini Johannis Coregis curati de triconvilla, et dixit quod licet ipse dominus Johannes fuerit nuper in eadem parochiali ecclesia per nos (authoritate dicti venerendi patris) institutus absq. Eo quod eidem fuerit portio congrua de proventibus ipsius ecclesiae assignata qd. q. dictae Relligiosae dominae*

Abbatissa et Conventus monasteriis Sti mauri virdunen. Et dicti venerabilis viri domini decanus, et Capitulum ecclesiae Collegiatae Sti Euchariis de Liberduno ad quos Ius patronatus ejusdem ecclesiae parochialis. Spetat et pertinet decimas grossas et minutas census et redditus dictae parochialis ecclesiae sibi talites vendicabant et vendicabant qd. eidem curato summo dictae parochialis ecclesiae deputato relinquerunt, [...] [sic], ADMM, G 232).

En mai 1699, le chapitre de Liverdun présente un prêtre à la cure Triconville (*Cum itaque parochialis ecclesia loci de Triconvillam cum eius annexa cousantiam sub invocatione Sancti Michaelis vacavit, ADMM, G 232*). A cette occasion, on apprend qu'elle a pour annexe Cousances-aux-Bois. On ne peut cependant dire depuis quand.

La situation perdure jusqu'à la Révolution.

TRONDES

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Toul-Nord	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Trondes	Paroisse (1303) : Trondes
Carte IGN : 3315 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Elophe

Fête : ?

Première mention du village : vers 990, *de Trondolis*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 505.

Première mention de l'église : 1019, *ecclesiam de Trondolis*, Schoellen, n° 34, p. 131.

Première mention de la paroisse : 1019, *ecclesiam de Trondolis*, Schoellen, n° 34, p. 131.

Archéologie : GR : 2 sites d'occupation (Haut Empire), voie

HMA ? : ossements, armes

MA : couvent, église (15^{ème} s.)

Histoire :

La première mention apparaît dans le récit d'un miracle de Saint Gérard, vers 990 (*de Trondolis*, MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 505).

L'église, sans doute ancienne, est cédée, parmi d'autres, en précaire par l'évêque de Toul Berthold, au chevalier Odelric en échange du château de Pagny-sur-Meuse (Schoellen, n° 34, p. 131). Il se pourrait que ce village ait déjà une paroisse, d'autant que la possession par l'évêque renforce cette hypothèse.

En 1257, en juin, le chapitre de Toul cède au comte de Bar *la moitié de la ville, du ban, et des dépendances de Trondes, excepté l'Eglise, les dixmes qui dépendent du chapitre* (ADMM, G 1389, n° 4, p. 441).

Le pouillé de 1303 cite l'église au nombre des paroisses et celui de 1402 lui donne pour collateur le chapitre cathédral de Toul. Cette situation perdue jusqu'à la Révolution.

TRONVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Tronville-en-Barrois	Paroisse (1303) : Tronville
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Léon de Toul

Dédicace : Immaculée Conception (Sainte Croix dans le pouillé de 1711)

Fête : 8 décembre

Première mention du village : 1151, *Dodo de Trunvilla*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar. De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 20, p. 63.

Première mention de l'église : ? 1238, *de Trunvilla...Ecclesiis eorumdem*, ADM, 10 H 5, n° 19.

Première mention de la paroisse : 1303, *Trunvilla*, pouillé.

Archéologie : GR : voie Reims-Toul, diverticule Naix-Caturiges (Bar-le-Duc)

MA : église (12^{ème}-17^{ème} s.) fortifiée (16^{ème} s.)

Histoire :

Le village apparaît dans la documentation en 1151, à l'occasion de la donation par différents membres de la même famille d'une terre à l'abbaye de Trois-Fontaines. Parmi les donateurs se trouve *Dodo de Trunvilla* (Parisse, *Actes des Comtes de Bar. De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 20, p. 63).

En 1238, Geoffroy de Mousson, seigneur de Nonsard, conclut un accord avec l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon au sujet de certaines contestations concernant le prieuré de Silmont, notamment *Omnes aut redditus de Trunvilla et de Guerpont exceptis Decimis grossis et minutis et Ecclesiis eorumdem* (ADM, 10 H 5, n° 19). Peut-on y voir la première mention de l'église de Tronville ?

Quoi qu'il en soit, le pouillé de 1303 cite sa paroisse et celui de 1402 donne la collation à l'abbaye Saint-Léon de Toul.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

TROUSSEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Troussey	Paroisse (1303) : Troussey
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Laurent

Fête : 10 août

Première mention du village : 735-755, *Truciaco*, *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Première mention de l'église : 735-755, *sancti Laurentii de Truciaco*, *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Première mention de la paroisse : 735-755, *sancti Laurentii de Truciaco*, *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

Archéologie : ProtoH : occupation (Halstatt), habitat et fosses (Halstatt Final)

GR : substructions, 3 dépôts monétaires (3^{ème}-4^{ème} s.)

MA : église détruite en 1180, reconstruite, remaniée fin 13^{ème} s., fortifiée au 16^{ème} s. avec cimetière autour, fortification en terre

Histoire :

Cette église est très ancienne et elle est attestée très tôt dans la documentation écrite.

En effet, sous l'épiscopat de Garibald, entre 735 et 755 selon la tradition, l'Eglise de Toul reçoit *sancti Laurentii de Truciaco* (*Gallia Christiana*, t. 13, c. 965). C'est la plus ancienne mention d'une dédicace que nous ayons dans la région d'étude.

Elle est sans doute déjà paroisse à cette époque ou le devient en entrant dans le patrimoine de la cathédrale.

En juin 885, l'empereur Charles le Gros confirme à l'Eglise de Toul les possessions du chapitre pour l'entretien de soixante chanoines et notamment *Trociacum unacum aecclesia*, (ADMM, 2 F 3, n° 1).

En juillet 890, Charles le Gros rétablit les chanoines de la cathédrale dans leurs droits et possessions parmi lesquels, *Trociacum una, cum Ecclesia* (ADMM, G 1384, n° 2, p. 109).

En juin 894, le roi Arnould confirme le diplôme de Charles le Gros et cite également *Trociacum cum aecclesia* (ADMM, 2 F 3, n° 4).

En mars 922, un diplôme de Charles le Simple énumère les possessions du chapitre de Toul, et l'on retrouve *Trocejacum cum ecclesia* (Michel, *Gauzelin, évêque de Toul*, p. 31).

Le territoire de Troussey appartient à l'Eglise de Toul, comme le prouvent des actes du début du XI^{ème} siècle.

En 1019, l'évêque Bertold passe un contrat de précaire avec le chevalier Odalric : il lui cède diverses églises et reçoit de lui le château de Pagny-sur-Meuse et d'autres biens (ARTEM, n° 219) : il précise *H[is fi]nitis de [...] benefitium nostrum absque ulla precaria, quod si pro servire fideliter voluerit, sicut ceteri milites nostri, et assiduus mansionator in castello nostro Trociaco fuerit, nullo modo eum perdat.*

De même, en mai 1050, Léon IX confirme à Udon, *primicerius*, les privilèges accordés par Saint Gérard aux chanoines de la cathédrale de Toul : *Dedimus etiam ad mensam fratrum et in Orcadis et in Pauniaco et quicquid in villa Trociaco utriusque sexus et etatis habere videbamus hominum* (ADMM, 2 F 1, n° 1).

Diverses confirmations citent l'église de Troussey dans les possessions du chapitre de Toul (novembre 1050, dans une bulle de Léon IX, *Trociacum una cum aecclesia*, ADMM, G 1338, n° 2 bis, f° 1 r°-v° ; en août 1119, une bulle de Callixte II, *Troceium cum omnibus suis appendiciis et ecclesia*, ADMM, 2 F 6, f° 1 r° ; en décembre 1140, une bulle d'Innocent II, *Troceium cum ecclesiam et suis omnibus appendiciis*, ADMM, 2 F 1, n° 8).

En 1142, une charte de l'évêque de Toul Henri est signée par *Richerius, presbiter de Troceio* (Monjauze-Vallette, n° 41).

En 1196, Henry VI donne un diplôme *par lequel sur les plaintes à lui portées par l'Eveque et le chapitre de Toul des torts et dommages à eux causés par Thiébaud Comte de Bar, le dit Comte a promis qu'il abandonneroit les biens qu'il avoit usurpés sur la ville l'évêché et le chapitre de Toul et que lui ni ses successeurs n'empêcheroient la reconstruction de l'Eglise de Troussey qu'il avoit détruite (atrii de Trozzey)*, (ADMM, G 1384, n° 15 bis, p. 115). Nous ne connaissons cet acte que par la transcription du XVIII^{ème} siècle que nous venons de donner.

Il semble donc que l'église a été détruite à la fin du XIIème siècle et reconstruite (des éléments architecturaux datent en effet du XIIème siècle). La mention (rare) *atrii de Trozzey* fait référence au cimetière, confirmant l'existence de la paroisse.

Vers 1197, Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, donne au chapitre cathédral les églises sur lesquelles ce dernier avait le droit de patronage *Ita scilicet quod vicarii qui in Eis instituentur medietatem fructuum tantum percipient, tribus exceptis troceis panneis Viliaco et synodalia jura solvere venebuntur* [sic] (ADMM, 2 F 2, n° 10).

Ce droit de patronage est confirmé par une bulle d'Honorius III de 1224 *Confirmamus Ecclesias de Vodeio, de Trosseio et de Panneio, cum earum pertinentiis... in quibus jus patronatus asseritis habere* [sic] (ADMM, G 1384, n° 30, p. 13).

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303, et celui de 1402 confirme la collation au chapitre cathédral de Toul.

En août 1678, les chanoines reçoivent un *Procès verbal dressé par le Maire de Troucey, en présence de l'Echevin et des habitants dudit lieu de la perte qu'ils ont essuyée edans l'Incendie qui consuma plusieurs maisons, la toiture de l'Eglise, la tour, fondit trois cloches, et brula tous les titres, meubles et argent qu'ils avoient mis sur la voute de l'Eglise pour les soustraire aux Incursions des partis de Luxembourg* [sic] (ADMM, G 1388, n° 1, p. 245). Cet acte confirme l'existence des fortifications à l'église et le rôle d'abri qu'elle représente pour les habitants et leurs biens.

Le chapitre cathédral en reste collateur jusqu'à la Révolution.

TUSEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Vaucouleurs	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : dans la vallée, site précis inconnu	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 859, *Actum Tusiaco villa supra Mosam*, ARTEM, n° 786.

Première mention de l'église : 1183, *ecclesia de tuseio*, ADM, 10 H 3, n° 2.

Première mention de la paroisse : 1119-1122, *parrochialia altaria de Tuseio*, ARTEM, n° 900.

Archéologie : ProtoH : monnaies gauloises

GR : tuiles, céramiques, monnaie (Marc-Aurèle), four

HMA : palais carolingien

Histoire :

Les rois de France y avaient un ancien palais dont on voit encore quelques vestiges. Il s'y tint en 860 un concile connu sous le nom de Touzy, où se réunirent les évêques de quatorze provinces ecclésiastiques. Charles le Chauve y publia plusieurs de ses capitulaires. Louis d'Outremer reprit le village et le palais de Tusey, que roger, comte de Vaux, avait usurpés (Lemoine, p. 375).

Pour le pouillé de Verdun, *d'abord église-mère puis annexe de Vaucouleurs, [Tusey] avait une église très ancienne dédiée à Saint Rémy et desservie depuis le XIV^{ème} siècle par un chapelain ou vicaire résident. Cette église, vendue avec son cimetière le 18 brumaire an III, a été détruite en 1803 (t. 3, p. 534-535).*

En octobre 859, Charles le Chauve donne à Tusey (*Actum Tusiaco villa supra Mosam*) un diplôme à l'Eglise d'Autun (ARTEM, n° 786). On peut penser que dès cette époque, le village possède une église et une paroisse car on voit mal une résidence royale ne pas en disposer.

En août 947, Otton Ier, de Tusey (*actum Tuzalha*), confirme les donations de l'évêque Gauzelin à l'Eglise de Toul (MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, T. 1, Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata*, p. 175).

Il est de même cité (*silva de tusiaco*) dans une charte de 1011, donnée par l'empereur Henri II à Berthold, évêque de Toul (ADMM, 2 F 6, f° 34 v°).

Cependant, il faut attendre 1119-1122 pour avoir la mention d'un autel à Tusey, dans une confirmation de Ricuin, évêque de Toul, donnée à Gui, abbé de Molesme, à l'intention des moines de Vaucouleurs, de la possession des autels de Tusey et de Chalaines, de la chapelle du château de Vaucouleurs, des autres dons faits par le comte de Champagne Hugues, Geoffroy de Joinville et Sigebert, prévôt de Vaucouleurs (*Ut ergo beate spei vestre particeps inveniar, simulque dilecti filii nostri Hugonis monachi vestri frequenti supplicatione pulsatus, parrochialia altaria de Tuseio, de Casleniis et capellam de castro Vallicoloris ad usus monachorum vestrorum nominatim in cella Vallicoloris Deo servientium, vobis vestreque ecclesie in perpetuum possidenda contradimus, ita videlicet ut conductu fratrum vestrorum in prenominate cella commorantium vicarius ipsorum presbiter deinceps ordinetur qui, contemptus medietate eorum que ad ipsa pertinent altaria deserviat altariis et de redditibus ac canonicis respondeat*, ARTEM, n° 900).

La paroisse de Tusey dépend donc des moines du prieuré Saint-Thiébaud de Vaucouleurs qui veulent déplacer la paroisse dans le bourg.

En effet, la création du *castrum* de Vaucouleurs par les comtes de Champagne puis la fondation du prieuré de Vaucouleurs avaient attirer la population vers ce bourg en formation, au détriment du village de Tusey.

La famille comtale réclame le déplacement de la paroisse dans le bourg, mais ne l'obtient pas de l'évêque avant le XIII^{ème} siècle. Ainsi, en 1183, dans un jugement de l'évêque de Toul, Pierre, on mentionne encore *ecclesia de tuseio* même si un peu plus loin, il est question aussi d'une *ecclesia valli coloris* (ADM, 10 H 3, n° 2).

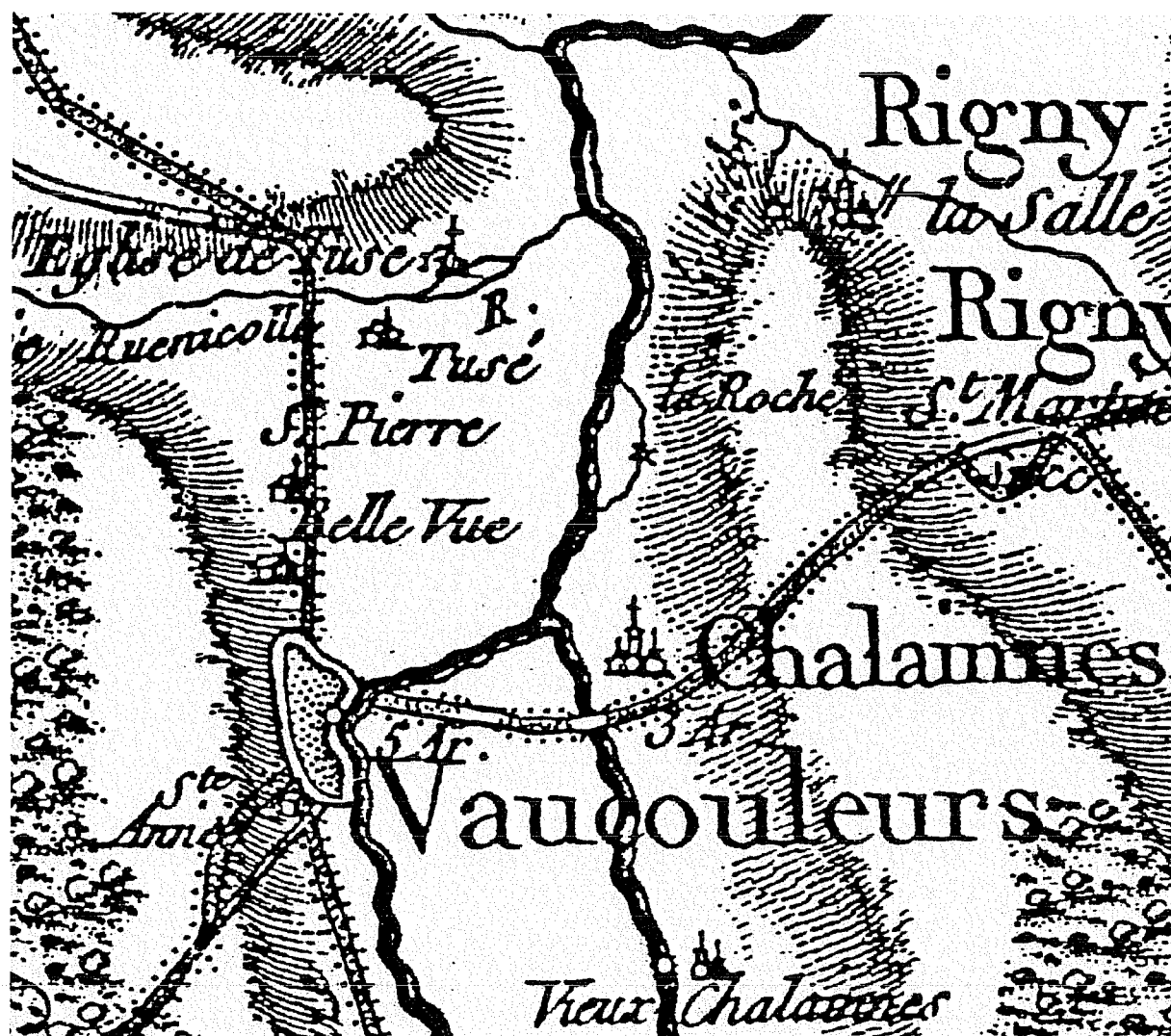
Mais en 1303, le pouillé ignore Tusey, ne reconnaissant que Vaucouleurs comme paroisse.

En mars 1457, *le testament de feu messire aubert aubertin de troucey ou dyocese de toul prestre cury de leglise parrochial de tussey et voucouleur audit dyocese* accorde divers

biens au prieuré de Vaucouleurs (ADMM, G 197). Il nous montre surtout que la paroisse unit encore les deux églises, Tusey étant devenue annexe de Vaucouleurs. Cependant, elle reste citée la première, peut-être par respect pour son ancienneté.

Le pouillé de 1711 note que Tusey est *Annexe ou Mere Eglise de Vaucouleur* [sic], et qu'il y existait un *Ancien Palais des Rois, où il s'est tenu un Concile* (t. 2, p. 290).

Nous n'avons pas retrouvé les documents de la période révolutionnaire sur la vente et la destruction de l'église de Tusey.



Carte de Cassini n° 111

UGNY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Ugny-sur-Meuse	Paroisse (1303) : Ugny
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Remiremont

Dédicace : Saint Loup

Fête : 29 juillet

Première mention du village : 1011, *ad ungneium*, ADMM, 2 F 6, f^o 34 v^o.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Vigneyo*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Vigneyo*, pouillé.

1402, *Ugneyo*, pouillé.

Archéologie : GR : *villa*

Histoire :

Ce village, qui semble fort ancien, est mentionné dès 1011 dans un diplôme de l'empereur Henri II, qui concède à l'évêque de Toul Berthold le ban et le droit de chasse dans les régions de Void, Troussey, Ourches, Ugny (*ad ungneium*), Montigny-lès-Vaucouleurs, Mauvages, le long de la Meuse et de la Moselle (ADMM, 2 F 6, f^o 34 v^o-35 r^o).

L'église n'apparaît pas dans la documentation consultée, et, comme pour la paroisse, il faut attendre le pouillé de 1303 pour la voir citée, et celui de 1402 pour savoir que l'abbaye de Remiremont en est collateur.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

URUFFE

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Collombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Uruffe	Paroisse (1303) : Uruffe
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 663-675, *Rufiaco villam, Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Uruffis*, pouillé.

1566, *Ad ecclesiam parrochiam ... de Uruffue*, ADMM, G 61, liasse 7, n° 2.

Première mention de la paroisse : 1202, *Aubrio de uruffis presbitero* (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269).

Archéologie : GR : voie, 2 sépultures

MA : traces de fossés près de l'église

Histoire :

Le village semble fort ancien, car s'il faut en croire la Vie de Saint Mansuy (écrite au début du XII^{ème} siècle), *Rufiaco villam* aurait été donné par le roi Sigibert au saint évêque, vers 663-675 (*Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635).

L'église, si elle n'existait déjà, pourrait avoir été construite par l'Eglise de Toul, sa dédicace à Saint Martin étant un indice d'ancienneté.

La paroisse est attestée en 1202 où dans une bulle d'Innocent III à l'abbé de Cîteaux, est cité *Aubrio de uruffis presbitero* (ADM, 18 H 1, t. 2, p. 269).

Elle est confirmée par le pouillé de 1303 (*Urufiis*). Celui de 1402 ne donne pas le collateur alors que celui de 1711 précise *Patron le chapitre de Toul en tout tems* (t. 2, p. 296).

Dès le XIV^{ème} siècle, Gibeaumeix pourrait être annexe de Uruffe, car les deux bans semblent n'en former qu'un, comme dans un acte de juillet 1392, où Helvis de Uruffe donne au chapitre de Saint-Gengoult de Toul *tout son heritage quil a peut et doit avoir en prez en terres seant au ban et finage d'Uruffes et de Gibomeils* [sic] (ADMM, G 269, n° 1, p. 787).

Gibaumeix est reconnue annexe de Uruffe en janvier 1566, dans un acte du chanoine tournaire du chapitre cathédral de Toul qui nomme à la cure *Ad ecclesiam parrocialem per cure perpetuam vicariam de Uruffue cum cure annexa de Gybome Tullensis dyocesis* [sic] (ADMM, G 61, liasse 7, n° 2).

Le pouillé de 1711 reconnaît encore cette situation (t. 2, p. 296), qui perdure jusqu'à la Révolution.

D'après H. Collin, à Uruffe, *il y avait autrefois une église romane dont l'existence n'est plus attestée que par les archives (série O). [...] « Vers 1860, on a détruit l'ancienne église [...]. C'était une église composée d'un chœur carré sous la tour, d'une nef rectangulaire et vraisemblablement, d'un sanctuaire à chevet plat qu'une cloison avait transformé en sacristie »* (*Les Eglises romanes en Lorraine*, t. 4, p. 91).

VACON

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Void-Vacon	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Nicolas

Fête : 6 décembre

Première mention du village : 1011, *usque Wacon*, ADMM, 2 F 6, f° 34 v°.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1556, *la cure de Void et Vacon son annexe*, ADMM, G 1388, n° 8, p. 114.

1681-1701, *le patronage de la cure de Wacon*, ADMM, G 1340, f° 3 r°.

Archéologie : rien

Histoire :

D'après Lemoine, *Vacon a dû être un relais de chasse lorsque Sauvoy était un palais royal (Département de la Meuse, p. 447-448).*

Si on ne peut pas apporter un grand crédit à cette tradition, le village semble ancien. Il est mentionné (*usque Wacon*) dès 1011, dans une charte de Henri II pour Berthold, évêque de Toul, dans laquelle il lui concède le ban et le droit de chasse dans les régions de Void, Troussey, Ourches, Ugny, Montigny-lès-Vaucouleurs, Mauvages, le long de la Meuse et de la Moselle (ADMM, 2 F 6, f° 34 v°-35 r°).

Entre 1126 et 1131, l'évêque de Toul, Henri confirme la donation faite aux chanoines de la cathédrale par une femme, Helvide, de divers biens parmi lesquels *duos campos in Vuacono* (Monjauze-Valette, n° 16).

On rencontre encore ce toponyme dans des donations à diverses institutions religieuses pendant les XIIème-XIVème siècles.

Il n'y a pas de mentions d'église. Si elle existe (l'actuelle est du XVIIIème siècle), elle est annexe (de Void ?) car le village n'est pas cité dans les pouillés de 1303 et de 1402.

Quoi qu'il en soit, en juin 1556 une *admodiation* est faite par le chapitre [cathédral de Toul] à Me Jean et Bernard Raguel, de l'administration, fruits, droits et appartenances de la Cure de Void et Vacon son annexe (unie perpétuellement à l'Eglise de Toul) pour trois ans moyennant 110 francs de Lorraine ; à la charge de faire le service divin, d'administrer les sacremens et autres fonctions curiales [sic] (ADMM, G 1388, n° 8, p. 114).

Un inventaire des droits du chapitre cathédral de Toul, dressé entre 1681 et 1701, reconnaît aux chanoines *le patronage de la cure de Vacon avec les dîmes dudit lieu* (ADMM, G 1340, f° 3 r°). Aurait-elle été érigée en paroisse entre ces deux dates (1556 et 1681) ?

Pour le pouillé de 1711, elle est annexe de Void (t. 2, p. 342).

VADONVILLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Vadonville	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3214 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : extrémité du Sud du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Nativité de la Vierge

Fête : 8 septembre

Première mention du village : 1102, *apud Vadonvillam*, Douche, n° 41, p. 185.

Première mention de l'église : 1402, *ecclesia parrochialia de Wadonvilla*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *ecclesia parrochiala de Malaumonte et Waudonvilla*, pouillé, p. 314.

1402, *Wadonvilla*, pouillé.

Archéologie : rien

Histoire :

La première mention du toponyme (*apud Vadonvillam*) se trouve dans une charte de l'évêque de Toul Pibon, qui confirme en 1102 les biens de l'abbaye Saint-Gengoult (Douche, *Actes de Pibon et Ricuin*, n° 41, p. 185).

D'après Lemoine, *en 1186 la cure de Vadonville fut réunie au chapitre de Saint Nicolas de Commercy. Malaumont était comme aujourd'hui annexe de Vadonville (Département de la Meuse, p. 264).*

Vadonville est cité dans le pouillé de 1303 avec pour annexe Malaumont, ce qui est très exceptionnel dans ce document où, généralement, les succursales ne sont pas indiquées.

En 1402, bien que toujours citée unie à Malaumont dans la liste des églises paroissiales, elle en est séparée dans la liste des collateurs, bien qu'elles aient le même, l'abbaye Saint-Mansuy de Toul.

Pourtant, Ph. Martin, dans *Pélerins de Lorraine*, affirme que *ordonné prêtre en 1682, [Antoine Hautcolas] devient le premier curé de la paroisse de Vadonville* (p. 44).

Le pouillé de 1711 contredit cette affirmation, puisqu'il note que c'est une *Cure unie au chapitre de Commercy depuis l'année 1186* (t. 2, p. 333).

Paroisses et Communes de France. Meuse donne présentateur à la cure le chapitre de Commercy (p. 726).

VANNES-LE-CHÂTEL

Département : Meurthe-et-Moselle	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Toul	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Collombey-les-Belles	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Vannes-le-Châtel	Paroisse (1303) : Vannes
Carte IGN : 3316 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : dans la partie Nord du village	Collateur (1402) : Chapitre de Brixey-aux-Chanoines

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 630-660, *Vennam, Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

Première mention de l'église : 630-660, *Vennam scilicet cum ecclesia, Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

1226, *in ecclesia de vennes*, ADM, 30 H 2, n° 1.

Première mention de la paroisse : 630-660, *Vennam scilicet cum ecclesia, Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

1226, *ius patronatus... in ecclesia de vennes*, ADM, 30 H 2, n° 1.

Archéologie : MA : château

Histoire :

La première mention de ce village se trouve dans les *Gesta Episcoporum Tullensium*, dans une donation à l'Eglise de Toul qui se déroulerait vers 630-660 (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635). Si c'était bien le cas, elle serait parmi les plus anciennes églises et, sans doute, paroisses de notre région. Sa dédicace à Saint Martin confirme plutôt son ancienneté.

Il faut ensuite attendre 1226, quand une bulle du pape Honorius confirme *ius patronatus ... in ecclesia de vennes* à l'abbaye de Mureau (ADM, 30 H 2, n° 1).

En 1264, Gilles, évêque de Toul, confirme que *li sires Jehans de parrnei desous murevaut chevaliers ait donei et octroie atouz iors en aumoisne pour larme de lui et de ces ancesours as chenones de la chapelle saint Nicholai de brixey lou trait et lou don de langlize de vanne avec les appendisses [sic]* (ADMM, G 234).

Le pouillé de 1303 compte Vannes au nombre des paroisses et celui de 1402 reconnaît la présentation au chapitre de Brixey.

Le pouillé de 1711 donne comme *Patron, le chapitre de Brixey, à présent Mgr l'évêque* (t. 2, p. 291).

VARNEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ormain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Val d'Ormain	Paroisse (1303) : Varney
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : bord de plateau, au Sud –Est du village	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1239, *de Warneyo*, ADM, 41 H 1, n° 79, f° 37 r°.

Première mention de l'église : 1283, *ecclesie de Varneyo*, ADMM, 2 F 5, f° 59 r°.

Première mention de la paroisse : 1283, *iure patronatus ecclesie de Varneyo*, ADMM, 2 F 5, f° 59 r°.

Archéologie : PréH : habitat, outils (Néol)

GR : voie Reims-Toul, substruction, petit mobilier

HMA : nécropole mérovingienne (sarcophages et sépultures en pleine terre)

MA : maison-forte, hameau avec chapelle Saint Nicolas

Histoire :

Pour le pouillé de Verdun, *Varney, cure très ancienne, supprimée au Concordat de 1802, ayant laissé tomber en ruine son église, fut uni à la paroisse de Bussy [la-Côte] pour les offices religieux jusqu'en 1853. [...] Rembercourt paraît avoir été cure à une époque très reculée ; dès 1402 c'était l'annexe de Varney : sa chapelle dédiée à Saint Nicolas, servait d'étable en 1640 et en 1720 (t. 2, p. 618). Il est fort dommage que les sources ne soient pas citées par les auteurs.*

Le peuplement est très ancien et la présence d'une nécropole mérovingienne, ainsi que la dédicace martinienne, incitent à y voir une église mérovingienne.

Cependant, la première mention est très tardive, puisque c'est en avril 1239 que le comte de Bar Henri donne, entre autres, des rentes à prendre sur le moulin de Varney (*molendinum ... de Warneyo*) à l'abbaye de Sainte-Hoïlde (ADM, 41 H 1, n° 79, f° 37 r°).

En mai 1283, un accord sur *iure patronatus ecclesie de Varneyo* [sic] est trouvé entre le chapitre cathédral de Toul et Geoffroi, archidiacre de Reynel : ils concèdent à Milon, archidiacre de Port, le droit de conférer cette cure, en réservant leurs droits pour l'avenir (ADMM, 2 F 5, f° 59 r°). On ne sait donc à qui appartient le patronage à cette date.

Le pouillé de 1303 cite cette paroisse.

En 1400, un acte, en très mauvais état, affirme que les chanoines de Toul *ont a Waerney et a Rambercourt sur orne, premier Lou patronaige de La Cure dudit Villes on et La Collation de Mr Signour de saint Estienne de Toul* [sic] (ADMM, G 42, liasse 4, n° 1). Rembercourt-sur-Ornain est un hameau avec une église dédiée à Saint Nicolas qui est sur le ban de Varney et qui en est annexe.

Le pouillé de 1402 reconnaît la collation de Varney au doyen et chapitre cathédral de Toul.

Rembercourt reste annexe au XVIIIème siècle, puisqu'un accord de juillet 1718, sur les dîmes, est passé entre *Les Venerables doyen chanoines et chapitre de leglise collegiale saint pierre de Bar et maistre francois vendier pratre cure du dict Rembercour et varne aussy deffendan* [et le chapitre cathédral de Toul, défendant] (ADMM, G 42, liasse 3, n° 5).

De même, un acte de novembre 1726, entre les habitants et les décimateurs, au sujet de réparations à faire à l'église paroissiale, unit les deux communautés (*Nous particuliers habitans representans les communautés de varney et de rembercour reconnoissons par les presentes que nous ne voulons entrer en aucune contestation ou discussion avec messieurs Les venerables de la Cathedralle de Toul et de la collegiale de Saint Pierre de Bar decimateurs de ces lieux au suiet d'un lambris qu'il convient faire en la neffe de nostre Eglise paroissiale nous ne pretendons leurs imposer aucunne nouvelle Charge dans la construction dudit lambris* [sic], ADMM, G 42, liasse 4, n° 2).

VASSINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Vassincourt	Paroisse (1303) : Vassincourt
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Jandeurs

Dédicace : Saint Pierre / Saint Jean

Fête : 24 juin

Première mention du village : 1110, *Waceoncurt*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 v°.

Première mention de l'église : 1110, *Ecclesiam de Waceoncurt*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 v°.

Première mention de la paroisse : 1110, *Ecclesiam de Waceoncurt*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 v°.

Archéologie : PréH : station de surface (Paléo Inférieur)

GR : diverticule Fains-Sermaize, 2 habitats, trouvailles isolées, substructions nombreuses et mobilier

MA : chapelle St Jean-Baptiste, tour forte, village disparu de Maxonce, église Saint Pierre (12^{ème}-15^{ème}/16^{ème} s.), château

Histoire :

En 1110, Ricuin, évêque de Toul, confirme aux chanoines de Saint-Léon de Toul le lieu de Jandeurs, donné par le châtelain de Bar Thierry, et en supplément, il donne pour les moines du prieuré installé à cet endroit, le lieu de Gravières et l'église de Vassincourt (*locum de Graveres et Ecclesia de Waceoncurt*, ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 v°).

Le pouillé de Verdun se trompe donc en affirmant qu'en 1126, *Thierry, châtelain de Bar, avait donné au chapitre de Saint Léon un lieu désigné sous le nom de Gravières, qui fut cédé avec Vassincourt à l'abbaye de Riéval, et ensuite à celle de Jandeurs. Il y avait à Gravières une chapelle de Saint Jean Baptiste, reconstruite au XIVème siècle [...]; des*

chapelains la desservirent longtemps, ensuite des ermites en devinrent les gardiens. C'était un lieu de pèlerinage (Pouillé de Verdun, t. 2, p. 647).

Il y a peut-être eu confusion avec un acte de 1126, dans lequel *Deodatus Waceicurtis vir devotissimus* donne à l'abbaye de Jandeurs *sua capelle beati iohannis baptiste in territorio eiusdem ville alodio scilicet Theoderici barrensis castellani quod etiam ecclesie sancti leonis tullensis contulit* [sic] (ADMM, B 479, f° 56 v°).

Quoi qu'il en soit, on peut voir dans cet oratoire Saint Jean-Baptiste la source du culte et de la fête patronale de Vassincourt. Peut-on aller plus loin, et en faire le lieu de culte originel ?

Henri, évêque de Toul, confirme, entre 1126 et 1140, les dons faits à Jandeurs et notamment *Locum etiam Jandoriae cum altare de Vuacincort* (ADM, 27 H 3, t. 1, p. 11). Il semble que, dès le début du XIIème siècle, la paroisse existe.

Tout au long des XIIème et XIIIème siècles, les confirmations des possessions de Jandeurs citent l'église ou l'autel de Vassincourt.

Le pouillé de 1303 confirme l'existence de la paroisse et celui de 1402 de la collation à l'abbaye de Jandeurs.

Cette situation perdure puisqu'*En 1540 Jacques havot Prêtre Religieux de l'Abbaye de Jandeurs Curé de l'Eglise paroissiale de Vassincourt remit entre les mains des Religieux dudit Jandeurs le Siège abbatial vacant, son bénéfice Cure dudit Vassincourt* (ADM, 27 H 3, t. 2, p. 290).

La Révolution trouve l'église de Vassincourt toujours aux mains des religieux de Jandeurs.

Ph. Martin rapporte qu'au XVIIIème siècle *on détruit des édifices. [...] en 1782, c'est le tour de Saint-Jean-Baptiste-des-Gravières à Vassincourt (Pélerins de Lorraine, p. 72).*

VAUCOULEURS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaucouleurs	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Vaucouleurs	Paroisse (1303) : Vaucouleurs
Carte IGN : 3215 Est / 3216 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, au milieu du village	Collateur (1402) : Abbaye de Molesme

Dédicace : Saint Laurent

Fête : 10 août

Première mention du village : vers 1051, *castello Vallicolor, Gesta Episcoporum Tullensium*, MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 645.

Première mention de l'église : 1119-1122, *capellam de castro Vallicoloris*, ARTEM, n° 900.
1183, *ecclesia valli coloris*, ADM, 10 H 3, n° 2.

Première mention de la paroisse : 1303, *Valliscolore*, pouillé.

Archéologie : Préh : trouvailles isolées

ProtoH : un vase, camp

GR : four, voie N-S, voie E-O, débris de construction

MA : château-fort (12^{ème}-14^{ème} s.), prieuré (vers 1089), collégiale Notre-Dame (1266), Maison-Dieu (12^{ème} s.), remparts (12^{ème}-13^{ème} s.)

Histoire :

La première mention de ce lieu (*Vallicolor*) se trouve vers 1051 dans les *Gesta Episcoporum Tullensium*, et c'est un *castello* (MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 645).

Il s'est implanté sur une hauteur dominant la vallée de la Meuse, non loin de Tusey, ancien palais des rois carolingiens, qui dispose d'une paroisse.

Le monastère de Vaucouleurs fut fondé par Geoffroi Ier, sire de Joinville, sire du lieu, entre 1076 et 1081, sur un fonds appartenant à l'abbaye de Saint Jean de Laon ; dès avant 1081 l'église était bâtie (Abbé Choux, *Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 122).

Ce prieuré est dédié à Saint Thiébaud, fils d'un comte de Champagne qui renonça au monde, mourut en 1066 et fut canonisé dès 1073.

En 1081, Geoffroy le Vieux de Joinville donne divers biens au prieuré de Vaucouleurs qu'il a fondé (*campum alium qui est ex alia parte inter ecclesiam sancti Theobaldi, et inter villam Thuseii ; [...] ; furnum Vallicoloris bannale omnino concessit*, ARTEM, n° 829).

En 1119-1122, Ricuin, évêque de Toul, confirme à Gui, abbé de Molesme, à l'intention des moines de Vaucouleurs, la possession des autels de Tusey et de Chalaines, de la chapelle du château de Vaucouleurs, des autres dons faits par le comte de Champagne Hugues, Geoffroy de Joinville et Sigebert, prévôt de Vaucouleurs (*Ut ergo beate spei vestre particeps inveniar, simulque dilecti filii nostri Hugonis monachi vestri frequenti supplicatione pulsatus, parochialia altaria de Tuseio, de Casleniis et capellam de castro Vallicoloris ad usus monachorum vestrorum nominatim in cella Vallicoloris Deo servientium, vobis vestreque ecclesie in perpetuum possidenda contradimus, ita videlicet ut conductu fratrum vestrorum in prenomina cella commorantium vicarius ipsorum presbiter deinceps ordinetur qui, contemptus medietate eorum que ad ipsa pertinent altaria deserviat altariis et de redditibus ac canonicis respondeat*, ARTEM, n° 900).

La paroisse de Tusey dépend donc des moines du prieuré Saint-Thiébaud de Vaucouleurs qui veulent déplacer la paroisse dans le bourg. En effet, la création du *castrum* de Vaucouleurs par les comtes de Champagne, puis la fondation du prieuré de Vaucouleurs avaient attirer la population vers ce bourg en formation au détriment du village de Tusey.

La famille comtale réclame le déplacement de la paroisse dans le *castrum* qui possède une chapelle, mais ne l'obtient pas de l'évêque avant le XIIIème siècle.

En effet, en 1183, dans un jugement de l'évêque de Toul, Pierre, on mentionne encore *ecclesia de tuseio* même si un peu plus loin, il est question aussi d'une *ecclesia valli coloris* (ADM, 10 H 3, n° 2).

Il semble donc que le pouillé de Verdun se trompe en affirmant qu'en 1224, *Simon de Joinville concéda au prieuré un terrain pour y établir une chapelle en l'honneur de Saint Laurent. C'est l'origine de l'église ou paroisse de Saint Laurent de Vaucouleurs, qui depuis ce temps jusqu'à la Révolution fut à la collation de l'abbé de Molesme* (t. 3, p. 533).

En 1303, le pouillé ignore Tusey (sans doute déjà devenue annexe), ne reconnaissant que Vaucouleurs comme paroisse.

Celui de 1402 accorde la collation à l'abbaye de Molesmes.

En 1409, un acte sur les dîmes mentionne *reitoris parochialis ecclesie loci de valliscolor* [sic] (ADMM, G 234) en ne mentionnant même plus Tusey.

Cependant, en mars 1457, *le testament de feu messire aubert aubertin de troucey ou dyocese de toul prestre cury de leglise parrochial de tussey et voucouleur audit dyocese* [sic] accorde divers biens au prieuré de Vaucouleurs (ADMM, G 197). Il nous montre surtout que la paroisse unit les deux églises, Tusey étant devenue annexe de Vaucouleurs.

Le pouillé de Verdun affirme que *l'église ou paroisse de Saint Laurent de Vaucouleurs, [...] jusqu'à la Révolution fut à la collation de l'abbé de Molesme* (t. 3, p. 533).

VAUX-LA-GRANDE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Saulvaux	Paroisse (1303) : Vaux-la-Grande
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Sud du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Epvre de Toul

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 890, *in locis... Granswillari*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322.

Première mention de l'église : 890, *in locis... Granswillari... cum capellis*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322.

Première mention de la paroisse : ? 890, *in locis... Granswillari... cum capellis ... perhenni jure in proprietatem concessimus, curialibus et aedificiis*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322.

Archéologie :GR : *villa*, élément de voie, *fanum* (?)

Histoire :

En 890, le roi Arnoul confirme à l'abbaye Saint-Epvre de Toul les terres de Vaux-la-Grande et de Rosières-en-Blois (*in locis... Granswillari... cum capellis ... perhenni jure in proprietatem concessimus, curialibus et aedificiis*, Dom Calmet, t. 1, Preuves, c. 322). La paroisse pourrait peut-être déjà exister à cette date.

En 1175, une confirmation des donations faites par divers personnages est signée par *gislebertus clericus de vaus* (ADM, 16 H 5, n° 49).

On ne peut *a priori* pas affirmer que cette paroisse se trouve à Vaux-la-Grande plutôt qu'à Vaux-la-Petite, mais néanmoins le toponyme s'en approche davantage, la dédicace est plus ancienne et surtout, la collation à Saint-Epvre de la paroisse de Vaux-la-Grande dans le pouillé de 1402 incite à penser que c'est elle qui est mentionnée dans l'acte de 890.

Le pouillé de 1303 cite une paroisse à *Vallis Magnis*.

La présentation de la cure est à l'abbaye Saint-Epvre dans le pouillé de 1402, comme dans celui de 1711 (t. 2, p. 252) et sans doute jusqu'à la Révolution.

VAUX-LA-PETITE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Saulvaux	Paroisse (1303) : Vaux-la-Petite
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : sur une butte, au Sud du village, qu'elle domine	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Julien

Fête : 28 août

Première mention du village : 1281, *vallibus parvis*, ADMM, 2 F 5, f° 34 r°.

Première mention de l'église : 1281, *ecclesiam de vallibus parvis*, ADMM, 2 F 5, f° 34 r°.

Première mention de la paroisse : 1281, *ecclesiam de vallibus parvis... ius patronatus*, ADMM, 2 F 5, f° 34 r°.

Archéologie : GR : traces d'une voie (?), débris d'un temple (?), substructions, matériel
 MA : église (12^{ème}-16^{ème} s.), fortifiée (16^{ème}-17^{ème} s.), cimetière autour

Histoire :

Bien que le peuplement semble ancien, la première mention du toponyme est très tardive puisque c'est en mars 1281 que l'évêque de Toul Conrad Probus donne au chapitre cathédral l'église de Vaux-la-Petite avec le droit de patronage (*ecclesiam de vallibus parvis cum suis pertinenciis universis in qua ius patronatus obtinetis auctoritate presentium* [sic], ADMM, 2 F 5, f° 34 r°). La paroisse existe donc à cette date.

Ce village pourrait être le résultat du dédoublement de la communauté de Vaux-la-Grande, qui semble plus ancienne. Vaux-la-Petite aurait pris son autonomie peu à peu, peut-être grâce à l'augmentation démographique des XII^{ème}-XIII^{ème} siècles.

Le pouillé de 1303 cite la paroisse et celui de 1402 accorde toujours la collation au chapitre cathédral de Toul.

En janvier 1582, à l'occasion d'une sentence de l'officialité de Bar *entre M. Collot, Curé de Vaux les petites et Chenevières son annexe contre MM. Du chapitre de Ligny* sur la portion congrue (ADM, 10 G 2, n° 11, p. 90), on apprend que l'église de Vaux-la-Petite a une succursale.

Cette situation dure puisqu'en avril 1669, le chapitre de Toul présente à la cure *Cum parochialis Ecclesia de Vallibus parvis cum eius annexa de Cheneveria* [sic] (ADMM, G 109, f° 55 v°).

La Révolution mettra fin à cette situation.

VAVINCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Vavincourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Vavincourt	Paroisse (1303) : Vavincourt
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1126-1165, *Wavincourt*, ADM, 18 H 1, p. 658.

Première mention de l'église : 1235, *Ecclesias de Vavincourt*, ADM, 5 G 24.

Première mention de la paroisse : 1126-1165, *Gilbertus sacerdos de Wavincourt*, ADM, 18 H 1, p. 658.

Archéologie : ProtoH : monnaies gauloises

GR : diverticule Fains - Saint-Mihiel

Histoire :

La première mention de ce village, au toponyme franc, se situe durant l'épiscopat de Henri, évêque de Toul de 1126 à 1165, car on la trouve dans une confirmation, sans date, par le chantre et archidiacre de Toul, Eudes, de la donation par Henri de l'église de Merches à l'abbaye de Lisle-en-Barrois. Au bas de cette confirmation *Gilbertus sacerdos de Wavincourt* a signé (ADM, 18 H 1, p. 658). Ce texte est datée par la *Gallia Christiana* des environs de 1150 (t. 13, *Instrumenta tullensis*, n° 56, c. 506).

A cette époque, la paroisse existe donc, sans que l'on puisse avancer une date pour sa fondation.

En 1235, l'archidiacre de Toul *Formarius* donne au chapitre Saint-Maxe de Bar la cure de Vavincourt et Naives-devant-Bar (*Ecclesias de Vavincourt et de nayve Cum omni Integritates* [sic], ADM, 5 G 24). Elle dispose donc d'une succursale.

Le pouillé de 1303 la cite, ainsi que celui de 1402, mais sans préciser le collateur (le chapitre de Saint-Maxe de Bar n'apparaît pas dans la liste des collateurs du pouillé).

Néanmoins, on peut penser que cette collation à Saint-Maxe existe toujours puisqu'elle perdure jusqu'à la Révolution.

En janvier 1699, *Henry par la grace de Dieu et l'autorité du Saint Siège apostolique évêque Comte de Toul Prince du Saint Empire sur la requeste a nous présentée par les habitants et communauté de Naives devant Bar a ce que pour les causes et raisons y contenues il nous plut desunir de l'Eglise paroissiale de Vavincourt l'Eglise du dit Naives qui en est l'annexe et L'eriger en titre de Cure pour etre doresnavant ainsi que celle de Vavincourt possédée et desservie par un curé resident au dit Naives [sic] (ADM, 5 G 24).*

Un village (ou plutôt un hameau) a existé sur le finage de Vavincourt.

En 1022, dans le récit de la fondation et le dénombrement des biens de la collégiale de Saint-Maxe de Bar, on peut lire *in villa Maxuntia* et Dom Calmet précise, *Maxonce, bois et Hermitage, autrefois village dans la paroisse de Vavincourt (Histoire de la Lorraine, t. 1, Preuves, c. 400).*

On retrouve ce toponyme en 1119-1124, dans une confirmation pour l'abbaye de Saint-Mihiel par Ricuin, évêque de Toul, *apud Massungias, terciam partem decimae et totius alodii*. Lesort précise en note, *Massong, massif forestier, qui s'étend sur les communes de Behonne, Chardogne et Vavincourt (Chronique et chartes de l'Abbaye de Saint Mihiel, n° 71, p. 257).*

On n'en trouve pas d'autres mentions. Le toponyme subsiste dans la forêt de Massonges, qui se trouve à l'Ouest-Sud-Ouest du village de Vavincourt.

VEEL

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Bar-le-Duc	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Fains-Véel	Paroisse (1303) : Véel
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Saint Martin

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1191-1197, *Wees*, Prud'homme, n° 68, p. 123.

Première mention de l'église : 1376, *moutier de Veel*, ADM, 18 H 1, p. 745.

Première mention de la paroisse : 1291, *de Velle en parrochage*, ADM, 18 H 1, p. 742.

Archéologie : Mod : église (fin 15^{ème}-début 16^{ème} s.)

Histoire :

Ce village, peut-être d'origine carolingienne, se rencontre tardivement dans la documentation écrite. La première mention se trouve dans une confirmation de Eudes, évêque de Toul (1191-1197), des donations faites à l'abbaye d'Evau, notamment *terra de Wees* (Prud'homme, *Actes d'Eudes de Vaudémont*, n° 68, p. 123).

Une autre confirmation, sans date, du même évêque à la même abbaye signale *terram ante grangiam de Weel* (ADM, 16 H 8, n° 46).

En octobre 1291, *Joffrois de Neufville et Mademoiselle Mahaut se femme* vendent à l'abbaye de Lisle-en-Barrois, *la tiere partie de tous les Deimes gros et menus de Velle en parrochage et ens appartenances desdits Leus, sans rien en retenir* [sic] (ADM, 18 H 1, p. 742). En 1298, *Jennes de tirechaulce, bourgeois de bar [...]* At recogneu qu'il at vendu à *monsignor robert, curei de Veel*, divers biens à Bar (ADM, 41 H 1, n° 49, f° 26 r°).

La paroisse existe à cette époque et le pouillé de 1303 le confirme.

Celui de 1402 (*Velis*) donne la collation à l'archidiacre de Reynel.

En juillet 1376, les *Vénérables de Lille* (Lisle-en-Barrois) reconnaissent *que comme discors et debat fut menu repanc admouvoir Entre nous d'une part, Et les Eschevins de l'Eglise de Veel et les habitans d'icelle Ville d'autre part, sur ce que En Longtems passé lesdits Eschevins et habitans nous poursuivoient et requeroient, et nous ont poursuis disant maintenant que nous et Notre Eglise Et ious tems et debvons faire et retenir ou mettre appoint le toit et Couverture de la grande nef du moutier de Veel, des le Chantel Jusqu'au dessoubs, c'est à sçavoir de trais de travers [sic]* (ADM, 18 H 1, p. 745).

L'église existe au XIV^{ème} siècle, alors que son état actuel date de la fin du XV^{ème} siècle ou du début du XVI^{ème} siècle (*Richesses Culturelles Lorraines*, t. 3, p. 338). Il s'agit donc d'une reconstruction.

VELAINE-LA-PETITE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Velaines	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : à environ 100 mètres de Velaine-la-Grande, au Nord-Est	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Martin (n'existe plus depuis 1742)

Fête : 11 novembre

Première mention du village : 1576, *le curé de Saint Martin de Velaine*, ADM, 28 H 2, p. 192.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1576, *le curé de Saint Martin de Velaine*, ADM, 28 H 2, p. 192.

Archéologie : GR : route Reims-Toul, substructions, diverticule Fains-Caturiges (Bar-le-Duc)
MA : maison-forte

Histoire :

Le pouillé de Verdun nous renseigne quelque peu sur cette paroisse : *Velaine la Petite* (patron : Saint Martin), annexe de Nançois le Petit jusqu'en 1696, ensuite attachée à la paroisse d'Inval [Velaine-la-Grande]... *Saint Martin fut démolie en 1742 par ordonnance de M. Begon, évêque de Toul, pour la réunion des deux paroisses en une seule* (t. 2, p. 521).

Velaines formait anciennement deux paroisses, celle de Velaines-la-Grande dont l'église était sous l'invocation de Saint Rémy, et celle de Velaines-la-Petite, dont l'église, sous le vocable de Saint Martin, était annexe de Nançois-le-Petit [Nançois-sur-Ornain] (Liénard, Dictionnaire topographique de la Meuse, p. 247).

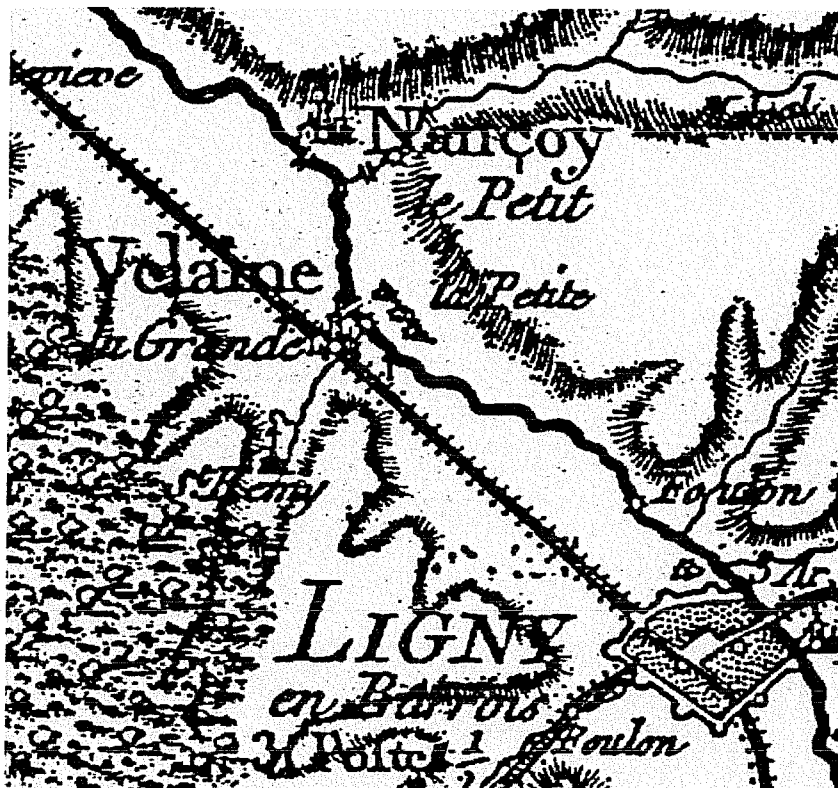
Il semble que l'existence de cette église soit liée à celle du « château » de La Cour le Noble. Un peuplement s'y serait formé, peu important.

Elle n'est pas citée dans les pouillés de 1303 ni 1402.

Il faut attendre 1576 pour avoir une mention de paroisse. A cette date, un procès au sujet de dîmes noales oppose l'abbaye de Jovilliers et les curés de Velaines : *L'affaire se terminat a lamiable comme sensuit, que la dixmes desdittes Contrées se partageroie en trois, que le curé de Saint Remy en auroit la moitié et que lautre moitié le partageroit Egalement entre le dix Sr abbé et le curé de Saint Martin de Velaine* (ADM, 28 H 2, p. 192).

En 1688, le cartulaire de l'abbaye de Jovilliers note *Erection de la cure de Velaine. Procest a cet Egard. On s'y oppose* (ADM, 28 H 2, p. 195).

L'église Saint Martin n'est pas érigée en cure, comme le confirme le pouillé de 1711, qui ne cite que Saint Rémy (t. 2, p. 256). Elle apparaît dans l'article Petit Nançois, où l'on apprend que *La petite Velaines est une Eglise succursale ; mais elle a été détachée [de Petit Nançois, aujourd'hui Nançois-sur-Ornain] et unie à la grande Velaines, avec laquelle elle ne fait qu'une communauté* (t. 2, p. 256).



0 1 2 3 4 km
Carte de Cassini n° 111

VERTUZEY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Euville	Paroisse (1303) : Vertuzey
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : extrémité Nord-Est du village, en terrain plat	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Saint Gorgon

Fête : 9 septembre

Première mention du village : 1019, *in Vertiseio, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462.

Première mention de l'église : 1294, *Eglise paroissiale... de Vertusey et d'Aulnoy... dependantes l'une de l'autre*, ADMM, G 1384, n° 82, p. 86.

Première mention de la paroisse : 1294, *du droit de patronage [de l'] Eglise paroissiale... de Vertusey et d'Aulnoy... dependantes l'une de l'autre*, ADMM, G 1384, n° 82, p. 86.

Archéologie : MA : château dont le reste (13^{ème}-14^{ème} s.) sert de clocher fortifié à l'église

Histoire :

Ce toponyme de la vallée de la Meuse apparaît pour la première fois dans la transaction entre Berthold, évêque de Toul et *Odelricus, miles*, pour le château de Void en 1019 (*in Vertiseio, Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462). Il semble donc que le village fasse partie des biens de l'évêque.

L'église n'est pas attestée à cette époque, mais on imagine mal une possession de l'Eglise dépourvue de bâtiment de culte, d'autant que la dédicace peut être carolingienne.

Quoi qu'il en soit, il faut attendre mars 1294, pour qu'une charte de Conrad, évêque de Toul, *approuve la donation au chapitre cathédral du droit de patronage des Eglises paroissiales de Rambuecourt, de Vertusey et d'Aulnoy ces deux dernières dependantes l'une*

de l'autre quarum unadependet ab alterâ. L'Eveque permet encore au chapitre d'unir à sa manse les revenus des dites Eglises en donnant aux Curés ou Vicaires des portions congrues (ADMM, G 1384, n° 82, p. 86).

Ainsi, Vertusey a rang paroissial avec une annexe, Aulnois-sous-Vertusey.

Un accord entre Geoffroy d'Apremont et le chapitre cathédral en janvier 1295, sur le patronage des villages qui viendraient à être construits dans la forêt de la Woëvre, rappelle la donation par ce seigneur *aus desus dis signours doien et chapistre et a lor eglise devant dite pour deu et en amone a tous iours en perpetuitei les trais et les patronaiges des eglises de Rambuecourt de vertusei et danoy* [sic] (ADMM, 2 F 5, f° 62 r°).

Le pouillé de 1303 entérine cette situation en citant l'église (*Vertusey*) parmi les chefs-lieux paroissiaux, et celui de 1402 reconnaît la collation au chapitre cathédral de Toul.

Cette situation perdue, puisqu'en novembre 1655, le chanoine tournaire du chapitre cathédral nomme un curé *ad ecclesiam parochiale loci de Vertussio cum eius annexa de annetii* (ADMM, G 109, f° 9 v°).

Le pouillé de 1711 affirme que *le chapitre de l'Eglise catedrale* [sic] *y presente pendant six mois, et elle est au concours pendant les autres six mois, suivant l'alternative du concordat germanique. Cette Cure fut donnée en 1294 par les Seigneurs d'Apremont. Elle a pour annexe Aulnois [-sous-Vertusey]* (t. 2, p. 336-337).

VIGNOT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Commercy	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Vignot	Paroisse (1303) : Vignot
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : Collégiale de Commercy

Dédicace : Saint Rémi

Fête : 1^{er} octobre

Première mention du village : 1188, *deVineio*, ADMM, B 633, n° 8, n° 5.

Première mention de l'église : 1188, *ecclesia beati Remigii deVineio*, ADMM, B 633, n° 8, n° 5.

Première mention de la paroisse : 1188, *presbiter deVineio*, ADMM, B 633, n° 8, n° 5.

Archéologie : ProtoH : 3 habitats, trouvailles isolées, sépultures à inhumation (Fin Age du Bronze/début Age du Fer)

GR : mobilier trouvé isolé

HMA : nécropole mérovingienne, sépultures fermées de dalles, sarcophages sous l'église

MA : bourg fortifié, église fortifiée reconstruite vers 1418 avec le cimetière autour, ancien village détruit (vers le 12^{ème} s.)

Histoire :

D'après le Pouillé de Verdun, *l'ancienne église, primitivement construite sur l'emplacement d'un ancien temple vers 1418, était avec sa vieille tour romane indépendante et son portail, l'un des plus anciens et des plus curieux édifices du pays. De jolies fresques en décoraient l'intérieur. Elle avait servi de maison-forte dans les temps de guerre* (t. 3, p. 134-135, note 3).

Bien que le peuplement et la christianisation semblent anciens, la première mention de l'église et de la paroisse se trouve ensemble dans un accord de 1188, entre les chanoines de Commercy et le prieur du Breuil de Commercy au sujet de la cure de Vignot (*ecclesia beati Remigii de Vineio cum appenditiis suis*, ADMM, B 633, n° 8, n° 5). Il est peu clair sur le droit de présentation.

Le pouillé de 1303 cite ce village au rang des paroisses (*Vigneto*) et celui de 1402 reconnaît la collation à Commercy, sans que l'on sache si c'est le chapitre ou le prieuré qui est concerné.

Il semble que se soit le chapitre puisque en février 1561, on le voit éditer des *Lettres de promesse et oblatatoires des prevost chanoines et chapitre de Leglise collegiale de Commercy, pour l'administration et exercice de La Justice dependente de la Cure de Vignot, quie a Ladicte Eglise* [sic] (ADMM, B 631, n° 76).

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

VILLE-DEVANT-BELRAIN

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Ville-devant-Belrain	Paroisse (1303) : Ville-devant-Belrain
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny

Dédicace : Saint Georges

Fête : 23 avril

Première mention du village : 1105, *Villae*, Lesort, n° 60, p. 208.

1208, *apud Villam que Sita est ante Bellum Ramum*, ADM, 18 H 1, p. 757.

Première mention de l'église : 1105, *aeccliesiam Villae*, Lesort, n° 60, p. 208.

Première mention de la paroisse : 1303, *Villa ante Bellum Ramum*, pouillé.

Archéologie : HMA : : sarcophages et matériel

MA : château, église fortifiée (16^{ème} s.) avec cimetière autour

Histoire :

En 1089, Geoffroy donne à l'abbaye de Saint-Mihiel *alodium suum quod appellatur Buris in servis et ancellis, campis et pratis, silvis et pascuis*. A. Lesort précise dans une note qu'il est probable qu'il s'agit d'un écart de Ville-devant-Belrain, paroisse qui dépendait du diocèse de Toul, mais dont les dîmes appartenaient à l'abbaye de Saint Mihiel. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, vers le Nord-Est, la paroisse de Ville-devant-Belrain confinait au diocèse de Verdun (Lesort, n° 47, p. 174-176).

Cependant, il faut attendre 1105, dans un acte douteux d'après A. Lesort, pour rencontrer le toponyme, avec l'église mentionnée, dans une confirmation papale des possessions de l'abbaye de Saint-Mihiel (*aeccliesiam Villae*, n° 60, p. 208).

En 1208, Baudouin de Belrain donne à l'abbaye de Lisle-en-Barrois *unum modium Bladi, annuatim recipiendum apud Villam que Sita est ante Bellum Ramum* [sic] (ADM, 18 H 1, p. 757). C'est la première mention du toponyme tel que nous le connaissons.

La paroisse est citée dans le pouillé de 1303 (*Villa ante Bellum Ramum*) et celui de 1402 donne la collation à l'archidoyen de Ligny.

C'est encore la situation à la Révolution.

VILLE-SUR-SAULX

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Ancerville	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Ville-sur-Saulx	Paroisse (1303) : Ville-sur-Saulx
Carte IGN : 3115 Ouest (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au Sud du village	Collateur (1402) : Abbaye de Jandeurs

Dédicace : Saint Pierre

Fête : 29 juin

Première mention du village : 870, *in eodem pago [in pago Pertense], villa quae dicitur Villa, ARTEM, n° 134.*

Première mention de l'église : 1126-1140, *Ecclesia et altare de villa quae dicitur petra, ADM, 27 H 3, p. 10.*

Première mention de la paroisse : 1002, *in villa Vilercel nominata in parrochia Sancti Martini in pago et comitatu Barrense super aquam Salt dictam* (Lesort, n° 31, p. 133-134).

1126-1140, *Ecclesia et altare de villa quae dicitur petra, ADM, 27 H 3, p. 10.*

Archéologie : PRÉH : station de surface (Néol), découvertes fortuites

GR : 2 habitats, diverticule

MA : église, agrandie 16^{ème} s., maison-forte, papeterie

Histoire :

Le peulement est ancien et le toponyme apparaît dès juillet 870, quand le roi Charles donne à son fidèle Gérard différents biens dans le Perthois et le Barrois, notamment *in eodem pago [in pago Pertense], villa quae dicitur Villa* (ARTEM, n° 134).

En 1002, *Tyeberti* donne à l'abbaye de Saint-Mihiel *mansum unum in villa Vilercel nominata in parrochia Sancti Martini in pago et comitatu Barrense super aquam Salt dictam*

(Lesort, n° 31, p. 133-134). On apprend ainsi que Ville-sur-Saulx est annexe de Saudrupt, dont l'église est dédiée à Saint Martin.

C'est un bon indicateur pour la création de la paroisse puisqu'elle est citée (*Ecclesia et altare de villa quae dicitur petra cum dote et decima sua et omnibus da altare pertinentibus*) dans une confirmation de Henri, évêque de Toul (entre 1126 et 1140), de dons de l'abbaye Saint-Léon de Toul à l'abbaye de Jandeurs (ADM, 27 H 3, p. 10).

Le pouillé de 1303 cite la paroisse (*Villa supra Salces*) et celui de 1402 confirme la collation à l'abbaye de Jandeurs.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

En mars 1665, les religieux de Jandeurs font remontrance aux curés de Ville et de Lisle-en-Rigault : *Sur les remontrances à nous faites sur quelques habitans de la Basse-Cour de notre Abbaye de Jandeurs étant trepassés au Lieu depuis deux ans en ça ou environ et qu'en raison du debord des eaux il auroit été difficile, voir impossible de les inhumer dans le cimetièrre dudit Jandeurs, nous aurions consenti que leurs corps fussent eterrés à l'Isle ou Ville sur Saulx et permis que le curé des dits lieux vint servir d'assistant à l'enlevement desdits corps trepassés. Ce qu'étant mal interprété d'aucuns auroit tenu des propos et semé des bruits, dérogeant à l'indépendance et distinction qu'il y a entre les Paroisses dudit Jandeurs et desdits l'Isle et Ville sur Saulx, pour lesquels réfuter, obvier aux abus qui en pouroient naître, et ôter toutes les ipressions qui en pouroient rester dans les esprits. Nous Prieur de Jandeurs soussigné avons fait et faisons deffense à nôtre très cher Confrère le R. P. Gilbert Simon l'un de nos religieux et curé desdits Ville sur Saulx et l'Isle de sortir à l'avenir des limites desdites Paroisses de l'Isle et Ville sur Saulx, ni d'entrer dans celle dudit Jandeurs pour recevoir les corps trépassés de la Basse-Cour ou autre dépendance dudit Jandeurs et qui pou quelque sujet ou prétexte que ce soit devront être inhumés dans les cimetièrres des dits villages de l'Isle et Ville sur Saulx [sic]* (ADM, 27 H 3, p. 188-189). La tournure n'est pas très claire : y a-t-il un seul curé pour deux paroisses ou Lisle est-elle annexe de Ville ? ou le contraire ?

Le pouillé de 1711 précise que c'est une *Cure reguliere de l'Ordre de Prémontrés*, et qu'elle a pour annexe Lisle-en-Rigault (t. 2, p. 100-101). Quoi qu'il en soit, il y a une paroisse, à la collation de l'abbé de Jandeurs, jusqu'à la Révolution.

VILLEROY-SUR-MEHOLLE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Villeroy-sur-Méholle	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3215 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Epvre

Fête : 15 septembre

Première mention du village : 1204, *villam meam de villeroy*, ADMM, 7 F 2, f° 174 r°.

Première mention de l'église : 1608, *derriere L'Eglise*, ADMM, 7 F 2, f° 192 r°.

Première mention de la paroisse : 1711, *Annexe de Sauvoy*, pouillé, t. 2, p. 301.

Archéologie : PréH : trouvaille isolée

GR : voie

HMA : nécropole (sarcophages orientés S-O/N-E), *villa regia* carolingienne ?

MA : église fortifiée (15^{ème}-16^{ème} s.), cimetière autour

Histoire :

Malgré un peuplement très ancien, le toponyme n'apparaît que tardivement, en 1204, dans une donation d'Errard de Sorcy à l'abbaye Saint-Epvre de Toul de sa *villa* de Villeroy (*villam meam de villeroy eum banno, eum servis et ancillis, terris, pratis* [sic], ADMM, 7 F 2, f° 174 r°).

Il ne mentionne pas d'église. Celle-ci se manifeste seulement dans un bail à cens de septembre 1608, pour une maison *derriere L'Eglise* (ADMM, 7 F 2, f° 192 r°).

Les pouillés de 1303 et de 1402 ignorent le village.

Celui de 1711 le reconnaît annexe de Sauvoy (t. 2, p. 301).

VILLERS-AUX-VENTS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Revigny-sur-Ornain	Doyenné (1402) : Robert-Espagne
Commune : Villers-aux-Vents	Paroisse (1303) : Villers-aux-Vents
Carte IGN : 3014 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village, sur un tertre	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Louvent

Fête : 22 octobre

Première mention du village : 1243, *apud Vilers iuxta lainmont*, ADMM, B 479, n° 40, f° 31 v°.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Villario ad Vannos*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Villario ad Vannos*, pouillé.

Archéologie : GR : voie Reims-Toul, substruction

Histoire :

La première mention se trouve, en 1243, dans une confirmation de Henri, comte de Bar, de divers dons qu'il a fait à l'abbaye de Jandeurs et à celle du Val des Ecoliers (*terciam partem decime ... apud Vilers iuxta lainmont*, ADMM, B 479, n° 40, f° 31 v°).

Le pouillé de 1303 cite le village dans la liste des paroisses, mais celui de 1402 n'en donne pas la collation.

Jusqu'à la Révolution, elle est à l'archidiacre de Reynel, comme semble le montrer le pouillé de 1711, qui ne précise pas la dédicace (t. 2, p. 97).

VILLERS-LE-SEC

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Reynel
Canton : Montiers-sur-Saulx	Doyenné (1402) : Dammarie
Commune : Villers-le-Sec	Paroisse (1303) : Villers-le-Sec
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au milieu du village	Collateur (1402) : Archidiacre de Reynel

Dédicace : Sainte Libaire

Fête : 8 octobre

Première mention du village : 1130, *Villers lou Vert*, Monjauze-Vallette, n° 14.

1181, *locum de Wilers ad Querqum*, Parisse, *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 44, p. 104.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Villario Sicco*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Villario Sicco*, pouillé.

Archéologie : GR : voie, substruction, 2 habitats, monnaies (2^{ème} s.)

Histoire :

La première mention se trouve dans une confirmation (considérée fausse) de la fondation de l'abbaye d'Evau, donnée par l'évêque de Toul Henri, en 1130 (*alodium ... de Villers lou Vert*, Monjauze-Vallette, n° 14).

Il faut attendre le pouillé de 1303 pour connaître la paroisse et celui de 1402 pour savoir que la collation est à l'archidiacre de Reynel.

En 1711, le pouillé indique que l'église Sainte Libaire est annexe de la paroisse de Hévilliers (t. 2, p. 71).

VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Vaubécourt	Doyenné (1402) : Bar-le-Duc
Commune : Villotte-devant-Louppy	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3114 Ouest (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Brice

Fête : 13 novembre

Première mention du village : 1246, *de Villotte*, ADM, 18 H 1, p. 683.

Première mention de l'église : ?

Première mention de la paroisse : 1613, *Isaac Thuby, curé de Louppy le Chastel et Villotte*, ADM, 11 F 96, n° 39, VI.

Archéologie : GR : substructions dans le village actuel, *villa*

MA : village disparu (Villers-aux-Cerises), église St Brice (15^{ème} s.)

Histoire :

D'après Lemoine (p. 212), toujours imprécis et qui ne cite pas ses sources, *Villotte*, après avoir été ruiné par des guerres dont l'époque est douteuse, s'est formé de la réunion de son territoire à celui de Villers-aux-Cerisiers. Le cimetière de ce dernier village était situé entre Villotte et la forêt de Lisle[-en-Barrois], dans une contrée qui porte le nom de l'Etrie de Dignée (dans l'ancien patois, Etrie signifie cimetière).

Quoi qu'il en soit, le toponyme apparaît en décembre 1246, dans *un accord entre Raoul, sire de Louppy[-le-Château] et les Vénérables de Lisle[-en-Barrois] pour des Pastures de Loupei le Grand et de Loupei le petit et de Villotte [sic]* (ADM, 18 H 1, p. 683).

Les pouillés de 1303 et 1402 ignorent Villotte.

En juillet 1613, dans un acte relatant la réconciliation de l'église de Rembercourt-aux-Pots, après sa profanation par les Protestants, apparaît, parmi les personnes présentes, *Isaac*

Thuby, curé de Louppy le Chastel et Villotte (ADM, 11 F 96, n° 39, VI). L'église de Villotte n'est donc encore qu'une annexe.

Lemoine affirme que Villotte a été érigé en cure en 1695 par Mgr de Bissy, évêque et comte de Toul (p. 212). C'est fort possible car ce prélat a créé de nombreuses paroisses dans son diocèse. Nous n'avons cependant pu retrouver l'acte de cette érection.

Néanmoins, le pouillé de 1711 précise que *Villotte a été érigé en cure depuis peu* et donne la collation au chapitre Saint-Maxe de Bar (t. 2, p. 51).

VILLOTTE-SUR-AIRE

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Pierrefitte-sur-Aire	Doyenné (1402) : Belrain
Commune : Villotte-sur-Aire	Paroisse (1303) : Villotte
Carte IGN : 3114 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au centre du village	Collateur (1402) : Archidoyen de Ligny

Dédicace : Saint Ludmer (Saint Lumier)

Fête : 3 octobre

Première mention du village : 1091, *Vileta*, Parisse, *Actes des comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 4, p. 21.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Villetta ante Bellum Ramum*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1303, *Villetta ante Bellum Ramum*, pouillé.

Archéologie : GR : substructions (oratoire paléochrétien ?), habitat (Bas-Empire)

HMA : nécropole (6^{ème} s.) en lien avec les substructions antiques

Histoire :

D'après le pouillé de Verdun, il existait un *Ancien pèlerinage à Saint Lumier à l'église de Villotte, pour les maladies des yeux. Il précise en note, d'après la légende, quand on ouvrit le tombeau de Saint Lumier, on trouva son corps en poussière, mais les yeux étaient conservés et jetaient un vif éclat. L'église possède un os de l'avant-bras de Saint Lumier dont l'authentique a été enlevé pendant la Révolution* (t. 3, p. 526).

Ce récit est très proche de celui de la vie de Saint Lumier, dix-huitième évêque de Châlons, de 580 à 589, dont le corps enterré à Saint-Jean de Châlons, transféré à l'abbaye de Toussaint au XI^{ème} siècle, avait des yeux en bon état lors de l'ouverture de son tombeau (*Gallia Christiana*, t. 9, c. 862)¹.

¹ Merci à M. Bur d'avoir attiré mon attention sur cet évêque de Châlons, alors que je n'avais pas trouvé ce saint dans les ouvrages généraux.

Il se pourrait donc que l'église de Villotte ait reçu une relique de ce saint évêque (quand ? à quel occasion ?).

Quoi qu'il en soit, nous sommes sans doute en présence de la plus ancienne église attestée de la zone, car des fouilles, menées par les services de la DRAC en 1981, ont montré des connexions entre des substructions antiques, qui auraient pu servir d'oratoire paléochrétien, et des sarcophages et des tombes en pleine terre datées du VI^{ème} siècle.

Pourtant, la première mention ne date que de novembre 1091, quand la comtesse de Bar Sophie règle les droits de l'avoué Liétard sur les biens de l'abbaye de Saint-Mihiel, parmi lesquels *Vileta* (Pariſse, *Actes des comtes de Bar, de Sophie à Henri Ier (1033-1190)*, n° 4, p. 21).

On retrouve ce toponyme (*villam Viletta*) dans la confirmation des biens de l'abbaye par le pape Pascal II en 1105 (Lesort, n° 60, p. 208).

La paroisse apparaît seulement dans le pouillé de 1303 (*Villetta ante Bellum Ramum*) et celui de 1402 donne la collation à l'archidiacre de Ligny.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

L'église a été reconstruite en 1762, le chœur en 1845 et a été restaurée en 1940.

VOID

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Void	Doyenné (1402) : Rivière de Meuse
Commune : Void-Vacon	Paroisse (1303) : Void
Carte IGN : 3215 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : au sud-Est du bourg	Collateur (1402) : Doyen et chapitre cathédral

Dédicace : Assomption

Fête : 15 août

Première mention du village : vers 630, *fiscum Noviante in pago Bedensi super fluviolum Vidum, Gallia Christiana*, t. 13, c. 964.

808-814, *Vidum, Gallia Christiana*, t. 13, c. 967

Première mention de l'église : 885, *villam quae vocatur Noviantus cum aecclesia*, ARTEM, n° 201.

Première mention de la paroisse : 885, *villam quae vocatur Noviantus cum aecclesia*, ARTEM, n° 201.

1142, *III parrochiis scilicet de vedo de tranculvivila² de vischeriaco³ de gundolfvivila⁴*, ADMM, 2 F 6, f° 32 v°.

Archéologie : PréH : découverte fortuite

ProtoH : 6 habitats, cimetière à inhumation (100-150 tombes), 3 ensembles cultuels, greniers

GR : diverticule Verdun-Soulosse, voie Reims-Toul, substruction

HMA : atelier monétaire mérovingien, palais carolingien (?)

MA : château (12^{ème}-13^{ème} s.), fortifications du bourg

² Tranqueville, Meurthe-et-Moselle.

³ Vicherey, Meurthe-et-Moselle.

⁴ Gondreville, Meurthe-et-Moselle.

Histoire :

D'après M. Roblin, les toponymes en *-magus* (dont le sens est marché, l'équivalent de forum) montrent que ces localités seront donc des vici routiers bien situés sur les rivières, près d'un gué ou d'un pont (*Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, p. 34).

C'est le cas pour Void, *fiscum Noviante in pago Bedensi super fluviolum Vidum*, dans la donation de Dagobert Ier, roi d'Austrasie à l'évêque de Toul Teutfried vers 630 (*Gallia Christiana*, t. 13, c. 964).

Le bourg prend le nom de la rivière assez vite, puisque dans le récit de l'épiscopat de Wannicus (808-814), *Vidum* est cité (*Gallia Christiana*, t. 13, c. 967), même si l'utilisation conjointe des toponymes dure plusieurs siècles.

En juin 885, Charles le Gros confirme à l'Eglise de Toul ses possessions, au nombre desquelles figure *villam quae vocatur Noviantus cum aecclesia omnibusque appendiciis suis cum rivulo nominato Vido* (ARTEM, n° 201). Il faut sans doute y voir dès cette époque une paroisse.

Régulièrement, cette appartenance aux biens de l'Eglise de Toul sera réaffirmée par des diplômes émanant de diverses autorités (en 894, le roi Arnould, ADMM, 2 F 3, n° 4 ; en 922, Charles le Simple, Michel, , p. 31 ; en 1119, le pape Callixte II, ADMM, G 1388, p. 111).

La paroisse est attestée en 1142, quand l'évêque de Toul, Henri, confirme les privilèges concédés au chapitre cathédral par le pape Léon IX *ad placita synadolia laycos de IIII parrochiis scilicet de vedo de tranculfivilla de vischeriaco de gundolfivilla* [sic] (ADMM, 2 F 6, f° 32 v°).

Le changement de toponyme est peut-être le signe tangible d'un déplacement de population d'un centre ancien, avec une église, jusqu'à un château avec une chapelle, qui aurait obtenu ensuite le rang paroissial.

En 1224, le pape Honorius III confirme au chapitre de l'Eglise de Toul la possession et le droit de patronage de diverses églises, dont *Ecclesia de Vodeio... in quibus jus patronatus asseritis habere* [sic] (ADMM, G 1384, n° 30, p. 13).

Le pouillé de 1303 ne semble pas citer la paroisse, peut-être parce qu'elle est dans le domaine de l'Eglise de Toul, et celui de 1402 ne la cite que dans la liste des collations du chapitre cathédral (p. 321).

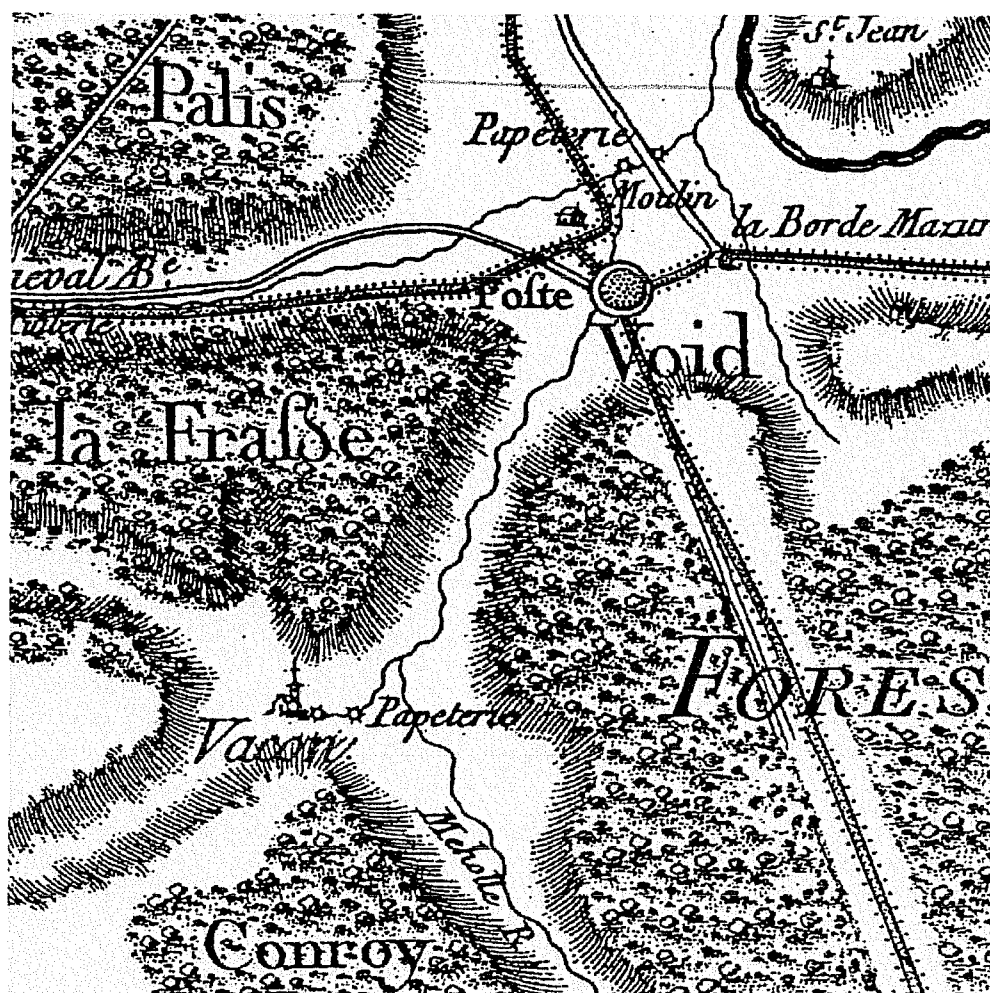
Une bulle de Martin V reprend les doléances du chapitre de Toul qui se plaint d'avoir été obligé de se retirer dans le Château de Void ; d'y célébrer l'office pendant près de deux ans dans l'Eglise Paroissiale qui est dans l'enceinte du château, et nomme l'abbé de Gorze

pour diligenter une enquête et répartir les fruits de la cure de Void (*in ecclesia dicti castri, que parochialis*, ADMM, 2 F 1, f° 1 v°).

En juin 1556, une *admodiation* est faite par le chapitre [cathédral] à Me Jean et Bernard Raguel, de l'administration, fruits, droits et appartenances de la Cure de Void et Vacon son annexe (unie perpétuellement à l'Eglise de Toul) pour trois ans moyennant 110 francs de Lorraine ; à la charge de faire le service divin, d'administrer les sacrements et autres fonctions curiales [sic] (ADMM, G 1388, n° 8, p. 114). Vacon semble donc à cette date succursale de la paroisse de Void.

Cependant, un inventaire des droits du chapitre cathédral de Toul, dressé entre 1681 et 1701, reconnaît aux chanoines le patronage de la cure de Vacon avec les dîmes dudit lieu (ADMM, G 1340, f° 3 r°). Aurait-elle été érigée en paroisse entre ces deux dates (1556 et 1681) ?

La collation de l'église de Void reste jusqu'à la Révolution au chapitre cathédral de Toul.



0 1 2 3 4 km

Carte de Cassini n° 111

VOUTHON-BAS

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Commercy	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Vouthon-Bas	Paroisse (1303) : non
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : ?
Site de l'église : domine le village	Collateur (1402) : ?

Dédicace : Saint Etienne

Fête : 26 décembre

Première mention du village : 1260, *vouton La Nueve*, ADM, 30 H 3, n° 45.

Première mention de l'église : 1736, *leglise dudit vouthon lebas*, ADM, 30 H 3, n° V XIX H 12.

Première mention de la paroisse : 1648, *Constantes Curé des voutons*, ADM, 30 H 3, V 20.

Archéologie : GR : diverticule

MA : un sarcophage

Histoire :

D'après la première mention, le peuplement semble récent. C'est en 1260, *que Jofroiz sires de Borleinmont Faz coneissant a touz ceals qui verront et orront ces presentes Lettres que mes sires Jehans sires de Lafesche a donne en aumosne perpetuel a liglise notre dame de Miroaut dix Resaus de blei apanrre Chascun an perpetuement en ses araignes de vouton La Nueve dou meillor et dou premier blei qui vient en sa partis por faire son anniversaire chascun an perpetuement en La dite eglise* [sic] (ADM, 30 H 3, n° 45).

Peut-être est-il le résultat d'un dédoublement du village de Vouthon qui, alors, aurait pris le surnom de Haut.

Vouthon-Bas est plus petit que l'autre Vouthon (-Haut) et n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402.

Il semble être annexe de Vouthon-Haut pendant tout l'Ancien Régime car en mai 1648, une admodiation des religieux de Mureau pour *le syxieme des gros et menus diymes des votons haut et bas* échoit à *Constantes Curé des voutons* (ADM, 30 H 3, V 20).

En septembre 1736, l'abbaye de Mureau décide de *faire travailler aux reparations de leglise dudit vouthon lebas* (ADM, 30 H 3, n° V XIX H 12).

Elle est encore annexe de Vouthon-Haut à la Révolution.

VOUTHON-HAUT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement :	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Gondrecourt-le-Château	Doyenné (1402) : Gondrecourt
Commune : Vouthon-Haut	Paroisse (1303) : Vouthon
Carte IGN : 3216 Est (1/25 000°)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : à mi-pente, au Sud du village	Collateur (1402) : Abbaye Saint-Mansuy de Toul

Dédicace : Saint Sigismond

Fête : 1^{er} mai

Première mention du village : 1080, *de Wultumno*, ADMM, 7 F 2, f° 208 r°.

Première mention de l'église : 1303, *ecclesia parrochialia de Voutonne*, pouillé.

Première mention de la paroisse : 1080, *altaria... de Wultumno*, ADMM, 7 F 2, f° 208 r°.

Archéologie : GR : diverticule, substruction

HMA : 4 monnaies carolingiennes, monastère (?)

MA : maison-forte (14^{ème} s.)

Histoire :

D'après Lemoine (qui ne cite jamais ses sources), une ferme du nom de Boncourt existait anciennement sur le territoire du village. Elle aurait remplacé un monastère détruit au IX^{ème} siècle par les Normands (p. 294-295). La légende est jolie mais sans fondement apparent.

Le peuplement semble ancien.

La première mention date de juin 1080, quand l'évêque de Toul Pibon confirme les dons par lui-même et ses prédécesseurs à l'abbaye Saint-Epvre de Toul et notamment *altaria... de Wultumno* (ADMM, 7 F 2, f° 208 r°). L'église et la paroisse existent donc à cette époque et le fait qu'elles appartiennent à l'évêque est un indice supplémentaire d'ancienneté.

Le pouillé de 1303 cite la paroisse de *Voutonne* et celui de 1402 reconnaît la collation de *Voutonno* à l'abbaye Saint-Mansuy de Toul.

Cette situation perdure jusqu'à la Révolution.

Il y sans doute eu dédoublement de la communauté et création assez tardive d'un hameau qui prend alors le nom de Vouthon-Bas. Dans un acte de 1260, il est appelé *vouton La Nueve* (ADM, 30 H 3, n° 45).

Cela peut expliquer que la paroisse reste à Vouthon-Haut tout au long de l'Ancien Régime (ainsi, en mai 1648, une admodiation des religieux de Mureau pour *le syxieme des gros et menus diymes des votons haut et bas* échoit à *Constantes Curé des voutons* (ADM, 30 H 3, V 20) et jusqu'à la Révolution.

WILLERONCOURT

Département : Meuse	Diocèse (1402) : Toul
Arrondissement : Bar-le-Duc	Archidiaconé (1402) : Ligny
Canton : Ligny-en-Barrois	Doyenné (1402) : Ligny
Commune : Willeroncourt	Paroisse (1303) : Willeroncourt
Carte IGN : 3115 Est (1/25 000 ^e)	Annexe de (1303) : non
Site de l'église : en terrain plat, village autour	Collateur (1402) : Chapitre de Ligny

Dédicace : Saint Basle

Fête : 26 novembre

Première mention du village : 1138-1153, *dimidiam partem alodii de Willeruncort*, d'Herbomez, n° 151, p. 268.

Première mention de l'église : 1198, *Ecclesiam de Wuilleroncourt*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 136.

Première mention de la paroisse : 1198, *Ecclesiam de Wuilleroncourt*, ADM, 10 G 2, n° 1, p. 136.

Archéologie : Indéterminé : monolithe sur une butte

MA : église (12^{ème} s.) fortifiée (15^{ème}-16^{ème} s.) entourée du cimetière

Histoire :

Ce toponyme d'origine franque apparaît pour la première fois dans la documentation à l'occasion de l'approbation, entre 1138 et 1153, par le cardinal *Tyeduwinus* de toutes les donations faites à l'abbaye de Gorze pour sa maison d'Apremont et notamment *dimidiam partem alodii de Willeruncort* (d'Herbomez, n° 151, p. 268).

En 1198, *Odo*, chantre et archidiacre de la cathédrale de Toul, donne aux chanoines de Ligny *Ecclesiam de Wuilleroncourt* (ADM, 10 G 2, n° 1, p. 136).

La collation doit être déjà comprise dans cette donation puisque en 1204, Matthieu, évêque de Toul, confirmant les donations faites au chapitre linéen, précise qu'il veut *que le dit*

chapitre jouissent librement de la collation des dites Eglises [sic] (ADM, 10 G 1, n° 13, p. 12).

Le pouillé de 1303 cite la paroisse de *Woulroncuria* et celui de 1402 confirme la collation au chapitre de Ligny.

Cette situation dure jusqu'à la Révolution.

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DES NOTICES	1
ABAINVILLE	3
AINGOULAINCOURT.....	5
ALLAMPS.....	7
AMANTY	9
ANDERNAY.....	11
AULNOIS-EN-PERTHOIS.....	13
AULNOIS-SOUS-VERTUZEY	15
BADONVILLIERS.....	17
BAR-LE-DUC	19
BARISEY-AU-PLAIN	22
BARISEY-LA-CÔTE.....	24
BAUDIGNECOURT	26
BAZINCOURT.....	29
BEHONNE	31
BELRAIN	32
BEUREY-SUR-SAULX.....	34
BIENCOURT-SUR-ORGE	36
BONCOURT.....	38
BONNET	40
LE BOUCHON.....	44
BOUCQ.....	46
BOVEE-SUR-BARBOURE.....	48
BOVIOLLES	50
BRABANT-LE-ROI.....	52
BRAS-SUR-MEUSE / MONTBRAS.....	53
BRILLON-EN-BARROIS.....	55
BROUSSEY-EN-BLOIS	57
BURE.....	58
BUREY-EN-VAUX	60
BUREY-LA-CÔTE.....	63
BUSSY / LAVALLEE.....	65

BUSSY-LA-CÔTE	67
CHALAINES	69
CHAMPOUGNY	71
CHARDOGNE	73
CHASSEY	75
CHENNEVIERES	76
CHONVILLE	78
CIRFONTAINES	80
COMBLES-EN-BARROIS	81
COMMERCY	82
CONDE-EN-BARROIS	85
CONTRISSON	88
CORNIEVILLE	91
COURCELLES-EN-BARROIS	94
COUROUVRE	96
COUSANCES-AUX-BOIS	98
COUVERTPUIS	100
COUVONGES	102
CULEY	104
DAGONVILLE	106
DAMMARIE-SUR-SAULX	108
DELOUZE	110
DEMANGE-AUX-EAUX	112
DOMMARTIN-AUX-FOURS	114
DOMREMY-LA-PUCELLE	119
ECHENAY	120
EFFINCOURT	122
EPIEZ-SUR-MEUSE	123
ERIZE-LA-BRÛLEE	125
ERIZE-SAINT-DIZIER	126
ERNECOURT	128
EUVILLE	129
FAINS-LES-SOURCES	131
FOUCHERES	133

FOUG.....	135
FREMERVILLE-SOUS-LES-CÔTES.....	138
GENICOURT-SOUS-CONDE.....	139
GERAUVILLIERS.....	141
GERY.....	143
GIBEAUMEIX.....	144
GILLAUME.....	146
GIMECOURT.....	147
GIRAUVOISIN.....	149
GIRONVILLE-SOUS-LES-CÔTES.....	150
GIVRAUVAL.....	152
GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU.....	153
GOUSSAINCOURT.....	155
GREUX.....	156
GUERPONT.....	158
HAIRONVILLE.....	159
HARGEVILLE-SUR-CHEE.....	161
HEVILLIERS.....	162
HORVILLE-EN-ORNOIS.....	164
HOUDELAINCOURT.....	165
HOUSSELMONT.....	167
INVAL.....	169
ISSEY.....	171
JOUY-SOUS-LES-CÔTES.....	173
JUVIGNY-EN-PERTHOIS.....	175
FONTENOY / LAIMONT.....	177
LANEUVILLE-AU-RUPT.....	179
LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG.....	181
LAVINCOURT.....	183
LAY-SAINT-REMY.....	185
LEROUVILLE.....	187
LEVONCOURT.....	189
LIGNIERES-SUR-AIRE.....	190
LIGNY-EN-BARROIS.....	192

MELCHE / LISLE-EN-BARROIS	194
LISLE-EN-RIGAULT	197
LOISEY	200
LONGCHAMPS-SUR-AIRE	202
LONGEAUX	205
LONGEVILLE-EN-BARROIS	207
LONGOR	209
LOUPPY-LE-CHÂTEAU	213
LOUPPY-SUR-CHEE	216
LOXEVILLE	218
LUMEVILLE-EN-ORNOIS	219
MALAUMONT	220
MANDRES	222
LES MARATS	224
MARSON	226
MAULAN	228
MAUVAGES	229
MAXEY-SUR-VAISE	231
MELIGNY-LE-GRAND	233
MELIGNY-LE-PETIT	235
MENAU COURT	237
SORBEY / MENIL-LA-HORGNE	239
MENIL-SUR-SAULX	243
MOGNEVILLE	245
MONTIERS-SUR-SAULX	247
MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS	250
MONTPLONNE	252
MONTREUIL-SUR-THONNANCE	254
MORLAINCOURT	256
MORLEY	258
MUSSEY	260
NAIVES-DEVANT-BAR	261
NAIVES-EN-BLOIS	263
NAIX-AUX-FORGES	265

NANCOIS-LE-GRAND	267
NANCOIS-SUR-ORNAIN.....	269
NANT-LE-GRAND.....	271
NANT-LE-PETIT	273
NANTOIS	275
NEUVILLE-EN-VERDUNOIS.....	276
NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS	278
NEUVILLE-SUR-ORNAIN.....	280
NICEY-SUR-AIRE.....	282
OËY	284
OURCHES-SUR-MEUSE.....	286
PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTE	288
PAGNY-SUR-MEUSE.....	290
PANCEY.....	294
PAROY	296
PIERREFITTE-SUR-AIRE	298
PONT-SUR-MEUSE	300
RANCOURT-SUR-ORNAIN.....	302
REFFROY.....	303
REMBERCOURT-AUX-POTS	305
REMENNECOURT.....	307
RESSON	308
REVIGNY-SUR-ORNAIN.....	311
RIBEAUCOURT	313
RIGNY-LA-SALLE	316
RIGNY-SAINT-MARTIN.....	318
ROBERT-ESPAGNE	320
LES ROISES.....	322
ROSIERES-DEVANT-BAR	324
ROSIERES-EN-BLOIS	326
ROSNES	328
RUMONT	330
RUPT-AUX-NONAINS	331
RUPT-DEVANT-SAINT-MIHIEL	334

SAINT-AMAND	336
SAINT-CHRISTOPHE.....	341
SAINT-GERMAIN-SUR-MEUSE.....	344
SAINT-HILAIRE	347
SAINT-JOIRE.....	350
SAINT-MARTIN.....	353
SALMAGNE	356
SAUDRON	359
SAUDRUPT	360
SAULX-EN-BARROIS.....	362
SAULXURES-LES-VANNES	364
SAUVOY.....	366
SAVONNNIERES-DEVANT-BAR.....	368
SAVONNNIERES-LES-FOUG	370
SEIGNEULLES.....	373
SEPVIGNY.....	375
SILMONT.....	378
SORCY	381
SOULAINCOURT	384
STAINVILLE	386
TAILLANCOURT.....	389
TANNOIS	391
TOURAILLES-SOUS-BOIS.....	393
TREMONT	395
TREVERAY	397
TRICONVILLE	399
TRONDES	402
TRONVILLE	403
TROUSSEY	405
TUSEY.....	408
UGNY	411
URUFFE	412
VACON	414
VADONVILLE.....	416

VANNES-LE-CHÂTEL	418
VARNEY	420
VASSINCOURT	422
VAUCOULEURS	424
VAUX-LA-GRANDE	427
VAUX-LA-PETITE	429
VAVINCOURT	431
VEEL	433
VELAINE-LA-PETITE	435
VERTUZEY	437
VIGNOT	439
VILLE-DEVANT-BELRAIN	441
VILLE-SUR-SAULX	443
VILLEROY-SUR-MEHOLLE	445
VILLERS-AUX-VENTS	446
VILLERS-LE-SEC	447
VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY	448
VILLOTTE-SUR-AIRE	450
VOID	452
VOUTHON-BAS	455
VOUTHON-HAUT	457
WILLERONCOURT	459